



Projet social 2023 - 2026



Résistance & Humanité



« Je n'existe pas pour être aimé et admiré, mais pour aimer et agir. Ce n'est pas le devoir de ceux autour de moi de m'aimer. Au contraire, c'est mon devoir de me préoccuper du monde, des hommes. »

Janusz KORCZAK

« Nous sommes très exigeants, avec les autres et avec nous-mêmes. Nous ne disons pas que nous avons réussi parce que nous avons inauguré quelques techniques dont l'intérêt et la portée sont incontestables. Elles nous permettent de mieux mesurer le chemin qui nous reste à parcourir. »

Célestin FREINET

« Notre présence dans le monde, qui implique choix et décision, n'est pas une présence neutre. »

Paulo FREIRE

« Résistance & Humanité »
Projet social 2023-2026
Espace de Vie Sociale l'Oasis 2 Vies – Lillers

Table des matières

Chapitre 1. Démarche et évaluation	10
I. Démarche de renouvellement et retour sur le projet social 2021-2022.....	10
A. Des engagements pour l’Oasis 2 Vies.....	10
B. La démarche de renouvellement	13
II. Évaluation du projet social 2021-2022.....	22
A. Évaluation des actions	23
B. Objectifs, thématiques et axes prioritaires	32
C. Focus sur l’activité de l’Oasis 2 Vies.....	40
Chapitre 2. Portrait de territoire et diagnostic	49
I. Le portrait du territoire	49
A. Le contexte local et histoire	49
B. Les données chiffrées	52
C. Services extérieurs : ville, agglomération, politique de la ville... ..	57
II. Nos enjeux de territoire	66
Chapitre 3. Le nouveau projet social.....	68
I. Un préalable : le projet associatif de Solillers.....	68
II. La structure EVS « l’Oasis 2 Vies »	82
A. Fiche d’identité.....	82
B. Les locaux, les infrastructures et les moyens	84
C. Les ressources humaines	87
D. La gouvernance, le pilotage, le travail associé.....	91
III. Le projet social 2023-2026.....	95
A. Missions, finalité, objectifs et caractéristiques du projet social 2023 - 2026.....	95
B. Postures et invariants pour le projet	108
C. Les axes et les objectifs du projet 2023 – 2026.....	112
D. Des actions dites globales ou transversales pour le projet 2023 – 2026	115
E. L’approche en pédagogie sociale et la précarité.	116
Chapitre 4. Modèle socio-économique et projections	125

I. Le modèle socio-économique.....	125
II. Méthodologie d'évaluation du projet social 2023-2026	140
III. Budgets de fonctionnement.....	144
Chapitre 5. Le plan d'action et les fiches actions.....	147
Annexes.....	179
Le comité de pilotage de lancement.....	180
Les chiffres du diagnostic social	191
Le diagnostic DLA	218
Les statuts de l'association Solillers.....	238
Le Règlement intérieur de l'Association Solillers	248
Le budget de l'Association Solillers	258
Le diplôme du directeur de l'Association Solillers.....	262
Les délibérations du Conseil d'Administration.....	263
Le manifeste des acteurs en pédagogie sociale	269

Introduction

« L'Oasis 2 Vies : un îlot de résistance et d'humanité »

Situer, ici et maintenant, le projet d'animation de vie sociale de l'Oasis 2 Vies sans lier son histoire à celles de l'association Solillers et du centre social La Maison Pour Tous, ce serait oublier que l'Oasis 2 Vies est né de la force et de l'engagement de collectifs d'habitants, de bénévoles et de salariés. Ces collectifs se sont construits « chemin faisant » parce que le centre social La Maison Pour Tous a permis l'initiative, l'émancipation, la réflexion et l'action.

Depuis 2009, une association d'habitants prend une importance dans la conduite du projet social et du quartier centre-ville de Lillers. Cette association, ces habitants, ces bénévoles souhaitent s'engager dans l'animation du quartier et, de plus en plus, dans les instances de pilotage et de gouvernance du centre social (alors en gestion municipale). En 2017, l'association prend sa part dans la gestion même du centre social. L'association est reconnue par les pouvoirs publics, les institutions et les partenaires. Les habitants sont au cœur des réflexions et apportent des réponses concrètes. Les habitants sont acteurs et auteurs : ils pensent, agissent, réfléchissent, décident...

La précarité grandissante, une proximité des institutions de plus en plus discutée et mise à mal, des manques repérés au sein du quartier prioritaire, des accompagnements et formations en pédagogie sociale... sont autant de raisons qui poussent un collectif de bénévoles à vouloir décider des réponses à apporter sans attendre les autorisations à agir... L'idée qu'un espace de travail et de solidarité des habitants pour les habitants commence à faire son chemin. Pour agir, il faut des ressources et un accès à ces ressources.

Les premières discussions avec la CAF du Pas de Calais, l'Antenne CAF du territoire de Béthune et la fédération des centres sociaux du Nord Pas de Calais sont enclenchées : comment donner les moyens à ces habitants d'agir au quotidien sur leur quartier.

Après quelques échanges, quelques aller-retours, les trois partenaires conviennent qu'une démarche de projet autour de la création d'un Espace de Vie Sociale dans le quartier centre-ville serait une piste intéressante, innovante et solide.

Une piste intéressante : parce que les habitants seraient accompagnés et soutenus dans leurs démarches, parce qu'un travail de diagnostic partagé et permanent pourrait avoir lieu sur le quartier, parce que le territoire d'intervention est déjà déterminé, parce qu'un projet d'animation de la vie sociale répond aux enjeux posés par les habitants...

Une piste innovante : parce que travailler un projet d'Espace de Vie Sociale à partir de la dynamique d'un centre social installé et impliqué sur la Ville de Lillers depuis plusieurs années donne, tout de suite, des habitudes d'animation de la vie sociale, parce qu'associer des structures, deux projets d'animation de la vie sociale est plus simple et plus facile lorsque ces structures ont du commun...

Une piste solide : parce que les moyens et les ressources ne sont pas à négliger et qu'un agrément EVS donne une base, un socle qui permet d'envisager l'avenir, qui permet de se projeter...

En 2019, le travail de préfiguration débute.

En 2020, le premier agrément EVS est donné par la CAF du Pas de Calais.

En 2021, l'agrément est renouvelé pour deux années.

En 2022, la démarche de renouvellement est enclenchée pour demander l'agrément de 4 ans sur la période 2023 – 2026.

De 2020 à 2022, nous avons pu voir la nécessité, l'importance et la cohérence de ce projet social au sein du quartier centre-ville. Les acteurs (habitants, bénévoles, salariés et partenaires) ne se sont pas trompés. Le projet Oasis 2 Vies s'est développé en lien, en complémentarité du projet du centre social.

Bien entendu, nous avons répondu aux questions naturelles du début qui pouvaient nous faire douter de la pertinence de ce projet. Est-ce que l'EVS va accueillir des habitants qui ne fréquentent pas le centre social ? L'EVS sera-t-il une annexe du centre social ? L'EVS apportera-t-il des réponses différentes ?

Ces questions étaient légitimes et nous ont permis de travailler, immédiatement, à l'identité même et au modèle social de l'Oasis 2 Vies. Nous avons mis en place une équipe de salariés spécifique, nous avons développé des actions originales, nouvelles. Nous avons ciblé, exclusivement, le quartier centre-ville. L'Oasis 2 Vies est un espace de travail coopératif, un espace de fabrication et de réparation, un espace de solidarités directes et réactives.

Aujourd'hui, l'Oasis 2 Vies a son identité, son image, ses horaires, son équipe de salariés, son équipe de bénévoles, ses publics... Aujourd'hui, l'Oasis 2 Vies est un espace incontournable pour la vie du quartier.

C'est ce projet autour de la fabrication, de la réparation, du réemploi, de la mobilité, de la solidarité, de la fraternité que nous souhaitons présenter ici et que nous souhaitons inscrire dans la durée... pour toujours améliorer le quotidien des habitants, pour toujours plus de justice sociale.

L'oasis 2 vies est une aventure humaine. C'est une fourmilière où tout le monde travaille, produit, crée et imagine...

Entre convivialité, fête, gratuité, don, amitié, entraide, partage, confiance... L'Oasis réinvente les relations de « bon voisinage »... L'oasis, c'est surtout beaucoup d'espoir.

Ici, rien n'est jamais figé, l'imprévu n'est jamais décevant... Tout est en mouvement... Et c'est ce qui fait que le monde est beau. Oui, celles et ceux qui font et bâtissent ce monde sont remplis de beautés et de forces. Les bénévoles sont nombreuses et nombreux... Elles et ils font la force de l'Oasis. Ils réfléchissent et décident. Les salariés, eux, ont un rôle de facilitateurs et de « mailleurs ». Ils accompagnent les habitants dans leurs initiatives sans prendre la place. Ils font avec... A l'Oasis, on travaille ensemble et on donne du temps et de l'amour. C'est cette implication des habitants et des salariés qui est belle et joyeuse. Tout y est simple et l'atmosphère si douce. Ici, ce n'est pas la fatalité qui règne mais l'espoir. Ici, ce n'est pas l'individualisme qui domine mais la communauté. Ici et maintenant, c'est croire que c'est possible. Ici et maintenant, c'est de la place pour le bonheur.

Notre cap, c'est vivre ensemble, vouloir une vie juste et bonne, s'affranchir des murs, agir ensemble, créer de nouveaux espaces démocratiques, apporter du réconfort et du soin... Notre

cap c'est la fraternité. Nous pensons que chacun, à tout moment, peut faire autorité parce qu'il est capable, parce qu'il s'approprie, parce qu'il s'autorise, parce qu'il est compétent... Nous pensons que nous pouvons prendre le chemin de l'émancipation, de la socialisation, de l'éducation, de la transmission, de la transformation. L'Oasis 2 Vie permet cette vision du monde. Un monde plus humain, plus solidaire, plus fraternel. Un monde où chacun a une place importante et essentielle pour lui et les autres. Un monde où chacun a un rôle et est responsable. L'Oasis 2 Vie est une aventure humaine qui propose de résister à la cruauté.

Le projet OASIS propose une autre vision du monde. Un monde basé sur la confiance mutuelle, sur une démocratie directe et délibérative, sur un partage des pouvoirs, sur une hiérarchie et une organisation en relief où chacun devient référent et capitaine d'une action qu'il maîtrise. L'être humain est sujet. Il est responsable de sa pensée et de sa connaissance. Il se construit et agit sur son environnement. Il crée du nouveau. Il transforme. L'homme est libre. L'homme pense et cherche à comprendre dans ses propres expériences et dans l'action. Ainsi, l'homme donne du sens à l'action. La pensée ou la réflexion critique permettent de ne pas se résigner. L'homme est actif. Ainsi, l'être humain produit ses règles, ses lois et ses modèles. C'est ainsi que nous donnons un sens à notre existence. Les contraires ne s'opposent pas mais sont appréhendés en complémentarité dans un milieu.

Nous proposons une rupture car nous ne souhaitons pas adapter le territoire mais nous comptons le transformer. Nous comptons proposer d'autres possibles. Nous parlons de proximité et nous abolissons la distance. Nous parlons de reconnaissance et d'amour. Nous parlons de fraternité pour construire un monde plus juste.

Il convient, maintenant, de présenter le plan de ce projet 2023 – 2026. La présentation est découpée en cinq chapitres. Le premier chapitre sera l'occasion de revenir sur la démarche et l'évaluation du projet 2021 – 2022. Le deuxième chapitre donnera une lecture du portrait de territoire et du diagnostic. Le troisième chapitre s'attachera à détailler le projet 2023 – 2026 en commençant par le projet associatif de Solillers (comme un projet politique et une vision du monde). Le quatrième chapitre mettra en perspective le modèle socio-économique. Enfin, le dernier et cinquième chapitre présentera et déclinera le plan d'action

Chapitre 1. Démarche et évaluation

I. Démarche de renouvellement et retour sur le projet social 2021-2022

A. Des engagements pour l'Oasis 2 Vies

Il nous apparaît essentiel de revenir sur certains questionnements, certains faits et engagements pris de ces deux dernières années. Ces points relèvent du modèle socio-économique du projet et de la structure : un modèle qui se veut en mouvement et en lien avec les réalités du territoire.

- Le territoire
 - Les missions des EVS
 - L'adhésion à la fédération
 - L'équipe de salariés
 - La gestion
-
- Le territoire d'intervention.

L'oasis 2 Vies est un lieu de proximité. C'est pour cette raison que le projet s'inscrit dans son territoire, un territoire géographique dit de quartier : Le quartier prioritaire « Ville centre » de la commune de Lillers.

Ce quartier compte 2 693 Habitants (26,44% de la population communale) avec un Revenu Médian de 1065€ sur le QPV (Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville).

La commune de Lillers a fait son entrée dans la nouvelle géographie prioritaire en 2014.

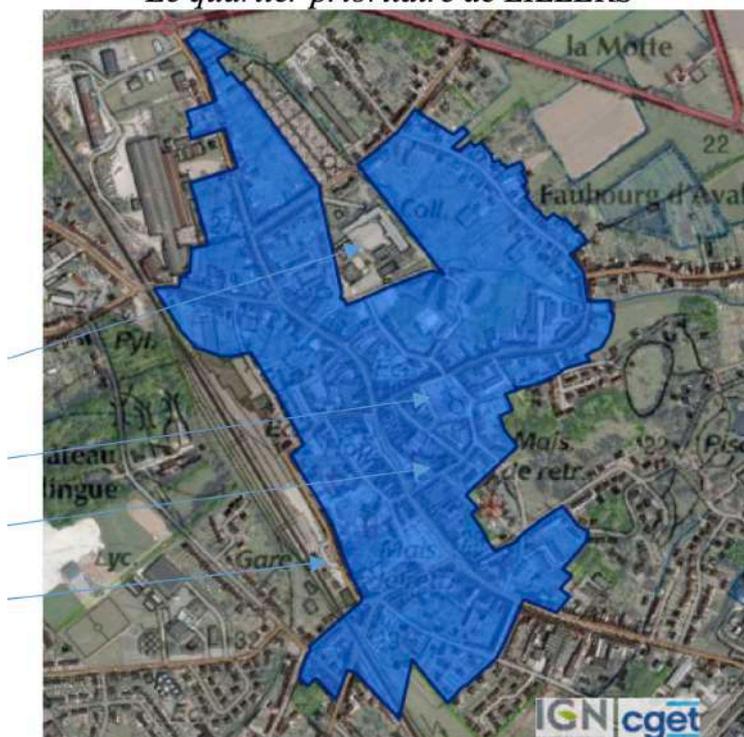
L'EVS et son projet s'attachent à ce territoire et à ses habitants. Les habitants du QPV sont, en majorité, en situation de fragilité, d'isolement, de pauvreté et de précarité. L'oasis 2 Vies propose de nouvelles formes d'accompagnement, d'accueil et d'actions : plus de réactivité sur les enjeux du territoire et les problèmes rencontrés par les habitants.

Nom du territoire concerné : LILLERS - Quartier Prioritaire – « QP062057 Ville Centre Lillers »

Liste des rues au sein du périmètre QPV

RUE D'AIRE	RUE PASTEUR	RUE DE VERDUN pp*
PLACE DES FFI	RUE DU DR M LAVERGIN	RUE DE SAINT VENANT pp*
RUE DU MARECHAL DELATTRE DE TASSIGNY	RUE MOZART	RUE PHILIOMEL pp*
RUE DE LA GARE	RUE SEBASTOPOL	BD DE PARIS pp*
RUE DE RELINGUE	RUE DE PERNES	RUE DE LA PLAINE pp*
RUE DES CHATS	RUE CARNOT	RUE DES PROMENADES pp*
RUE DU FAUBOURG D'AVAL	RUE NEUVE	RUE ANGELA DEVIS
PLACE DE L'EGLISE	RUE FANIEN	IMPASSE DUWET
PLACE JEAN JAURES	RUE DE L'EGLISE	RUE A ROSENBERG
PLACE ROGER SALENGRO	RUE DU COMMERCE	SYCOMORES Rés.
RUE D'HAM	IMPASSE JAURES	ALLENDE Rés.
RUE DE LA REPUBLIQUE	PLACE ANSART	Cité BELLEVUE
RUE DES REMPARTS	RUE D'HURIONVILLE	
RUE DU CHAPITRE	RUE DU MARECHAL JUIN	
RUE DE LA POSTE		
RUE DU MARECHAL LECLERC		
RUE DE LA DONDAINE		

Le quartier prioritaire de LILLERS



- Les missions des EVS

Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées dans le projet de l'OASIS 2 VIES :

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population du QPV en veillant à la mixité sociale.

Il offre un accueil, des activités collectives et des actions coconstruites.

Il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants.

C'est un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations,

Il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des habitants.

Il favorise la vie sociale et la vie associative.

Il propose des actions à finalité sociale.

Il propose des actions pour répondre aux problématiques sociales du territoire.

Il favorise le développement des initiatives des habitants en mettant les moyens.

- L'adhésion à la fédération

L'Oasis 2 Vies est un Espace de Vie Sociale reconnu par la fédération des centres sociaux. En effet, l'Oasis 2 Vies a adhéré, en 2022, à la fédération des centres sociaux comme un acte engagé et politique. Ainsi, l'Oasis 2 Vies se réfère à la charte fédérale des centres sociaux et socio-culturels de France. L'Oasis 2 Vies reconnaît le travail associé (entre habitants et salariés) comme l'essence même des manières de faire et d'agir. L'Oasis 2 Vies propose un projet et une action qui incorporent les valeurs fondatrices des centres sociaux à savoir la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. Ainsi, l'Oasis 2 Vies reconnaît la dignité et la liberté de toute femme et de tout homme, considère les femmes et les hommes comme capables de vivre ensemble en société et opte pour une société ouverte aux débats et au partage du pouvoir.

- L'équipe de salariés

L'association Solillers a, très rapidement, décidé de mettre en place une équipe spécifique à l'Oasis 2 Vies. Cette volonté est venue à la suite de réflexions communes avec les partenaires et les administrateurs. En effet, il paraissait important de donner les moyens au projet pour que la structure puisse développer son identité et se développer sur le territoire. Rapidement, il y a eu deux salariés sur l'EVS (2 Équivalents Temps Plein). C'est une équipe différente de celle du centre social. Il faut préciser que c'est l'association Solillers qui a la charge des ressources humaines pour le centre social et pour l'EVS. C'est pourquoi la réflexion a abouti sur un point fixe : deux projets donc deux équipes. Mais deux équipes qui peuvent s'apporter, se soutenir, s'entraider... Deux équipes qui permettent d'apporter des réponses plus larges, de soutenir des projets ambitieux, d'aider les habitants...

- La gestion

La gestion de l'EVS est associative. Cela peut sembler tout naturel au regard des préconisations sur les Espaces de Vie Sociale mais en tenant compte du contexte local, il nous semble important de souligner que la gestion de l'EVS par Solillers est une gestion directe et non une gestion partagée (le centre social ayant une gestion partagée entre l'association Solillers et la Ville de Lillers de 2019 à 2022). Cette gestion directe a permis une autre vision de l'animation de la vie sociale et a permis une prise de conscience : c'est possible. Les habitants, les administrateurs sont qualifiés pour porter un projet. Cette gestion est un des éléments qu'il nous faut prendre en compte pour expliquer le développement de l'association et sa place dans un contexte institutionnel : l'association devient légitime, l'association devient un interlocuteur essentiel pour les pouvoirs publics. Cette légitimité institutionnelle entraîne une légitimité du travail sur le territoire : un travail social et éducatif reconnu.

B. La démarche de renouvellement

Le comité de pilotage de « lancement des démarches de renouvellement des projets sociaux » pour le centre social la Maison Pour Tous et l'Espace de Vie Sociale L'Oasis 2 Vies s'est déroulé le mercredi 10 novembre 2021 à 14h au centre social en présence de la ville de

Lillers, de la CAF du Pas-de-Calais antenne de Béthune, de la Fédération des centres sociaux Nord-Pas-de-Calais et de l'association Solillers.

L'ordre du jour était le suivant :

- Centre Social et Espace de Vie Sociale : animation de la vie sociale, circulaires CNAF et vision fédérale ;
- L'association Solillers et les spécificités des projets menés ;
- Retour sur les préconisations CAF ;
- La démarche de renouvellement des deux projets AVS (Animation de la Vie Sociale) ;
- Le mode de gestion des deux projets (cogestion, gestion associative).

A l'issue du comité de pilotage, l'ensemble des partenaires a validé la démarche de renouvellement présentée, à savoir :

Préalable : lancement de la démarche au « local »

Un groupe projets

Une démarche de création du « groupe projets ».

Le groupe projets est composé d'administrateurs, de salariés, d'habitants et de partenaires.

Un groupe accompagné au fil du temps et dans le temps pendant toute la démarche de renouvellement.

Un groupe composé des ressources des deux structures centre social et EVS.

Commentaire : le groupe projet a permis de suivre la démarche sur toute la durée. Il a été animé par l'équipe de direction de Solillers et du Centre Social.

Lancement de la démarche du groupe projets : le 13 décembre 2021 de 14h à 16h30

Réunion du groupe projets : tous les lundis après-midi de 14H à 16H30 à la MPT (salle dédiée – salle des projets) hors vacances scolaires de janvier à juin 2022.

« World café », « forum ouvert », qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des techniques d'animation / d'intervention participative qui s'inscrivent dans une démarche de coconstruction avec l'ensemble des participants quels que soient leurs statuts :

habitants, bénévoles, administrateurs, salariés et partenaires.

Le « **World café** » est une pratique collaborative, créative permettant de faciliter le dialogue constructif, le partage de connaissances et d'idées. Ce dispositif ouvre les possibilités de questionnements dans une structure dialectique et cocréatrice de connaissances partagées. Il permet également de réinterroger les postures des professionnels dans le respect de l'autre et la reconnaissance de sa parole, dans une dynamique de réciprocité et de confiance mutuelle.

Le « **Forum ouvert** » favorise les conditions des échanges informels, il permet d'associer un grand nombre de participants et de favoriser la liberté des thèmes abordés, la liberté de participer ou non, la liberté d'expression. Il s'agit d'un processus qui favorise l'intelligence collective et la coconstruction des propositions.



En salle conviviale au centre social, habitants, salariés, bénévoles, administrateurs...

Une phase d'étude « de milieu »

- **L'écriture du projet associatif**

Sous forme de séminaire

Groupe de travail associé : Administrateurs, salariés, habitants

Séminaire le 10 janvier 2022 (journée de 9H à 19H) à l'Oasis de Vies.

Commentaire : ce travail s'est déroulé en format « plénière » à travers des supports de cartes mentales et de brainstorming sur les thématiques suivantes :

- *Les valeurs de Solillers.*
- *Notre vision du monde, notre conception sociale et politique de la société.*
- *Nos manières d'agir et nos manières d'être, nos postures.*
- *Les promesses de Solillers.*

Le développement de l'association (EVS et agrément organisme de formation « Entrelacés » à compter d'avril 2021) nous a amené à repenser le projet associatif et à le formaliser dans le cadre de cette démarche de renouvellement. Celui-ci constituant « le chapeau », socle de notre action sur le territoire.

- **L'évaluation des deux projets**

Sous forme de temps « world café » et « forum ouvert »

Le 22 février 2022 (journée de 9H à 19H) à la Maison Pour Tous et à l'Oasis 2 Vies.

***Commentaire :** L'évaluation des deux projets nous a amené à évaluer également les actions mises en œuvre. Cela devait faire l'objet d'une seconde journée. La démarche de renouvellement, c'est aussi s'adapter au réel, en réajustant ce que nous avons prévu !*

Nous avons travaillé l'évaluation à partir de trois axes en format « forum ouvert » :

Le bricolage et le réemploi. Nous nous sommes attachés aux actions Repair Café, Fab lab, Bricothèque, Travaux et Aménagements.

La mobilité solidaire. Nous nous sommes attachés aux actions self garage, mobilité et déménagements.

La solidarité et les relations. Nous nous sommes attachés aux actions Hors les murs, Épicerie, Magasin gratuit, Laverie sociale, Coiffure sociale et Parents – Enfants.

Ainsi que des thématiques « transversales » :

Les réseaux et les partenariats

La crise sanitaire covid-19 et son impact

L'organisation interne

La communication

Le travail associé

Le modèle économique

La transversalité et la complémentarité MPT & O2V

Le territoire d'intervention : centre-ville & quartier politique ville

- **L'étude des chiffres et des données des partenaires**

Sous forme de séminaire

Groupe projets et partenaires

Le 22 mars 2022 (journée de 9H à 19H) à la Maison Pour Tous.

Commentaire : dans le cadre de ce séminaire il s'agissait de travailler le diagnostic de territoire à partir des données quantitatives de différentes sources : INSEE et partenaires du territoire.

Nous avons alors organisé 4 espaces de travail autour de différentes thématiques :

- *L'économie et l'emploi : la scolarité, l'emploi, le chômage, etc.*
- *La démographie et la population : l'évolution du nombre d'habitants, le quartier prioritaire, le solde naturel, la population par sexe et par tranche d'âges, etc.*
- *La gestion interne : l'évolution du nombre d'adhérents, les analyses financières, les ressources et les moyens, etc.*
- *Le logement, les foyers et les familles : situations familiales, foyers, allocataires CAF, les logements, parc privé, parc public, etc.*

- **L'évaluation interne des ressources et des moyens**

Au fil du temps par le groupe projets

Les lundis après-midi

Commentaire : la thématique « gestion interne » évoquée précédemment a fait l'objet d'un travail en continu pendant toute la durée de la démarche de renouvellement.

- **La place de la ville dans le projet EVS**

Groupe de travail restreint Ville / Solillers

Temps de travail à programmer au fil du temps.

Commentaire : Mise en place d'une « cellule de veille » enclenchée par la CAF et la Fédération des Centres Sociaux en mars 2022 afin de travailler avec la ville et d'arbitrer les points suivants : le portage de l'agrément du centre social 2023-2026, le financement et l'engagement de la ville 2023-2026 : convention d'objectifs et de moyens et règles de versements, la pérennité et les financements globaux des 2 projets sociaux de territoire.

- **L'évaluation des actions**

Au fil du temps par le groupe projets dans les accueils avec des entretiens et outil « journal de bord »

Un temps de restitution et d'analyse en séminaire (groupe projets et partenaires)

Le 19 avril 2022 (journée de 9H à 19H)

Commentaire : La mise en place de la cellule de veille et l'actualité « vive » de l'association Solillers a bousculé le calendrier et nous a obligés à annuler cette rencontre. Nous avons par

ailleurs travaillé à l'évaluation des actions dans le cadre du séminaire d'évaluation des deux projets sociaux.

- **L'étude de terrain**

Ce travail a pu avoir lieu au cours de rencontres avec les adhérents, les habitants sous la forme de temps conviviaux et collaboratifs à l'Oasis 2 Vies. Ces temps ont été programmés les vendredi après-midi avec une régularité d'une fois par mois. Ainsi, nous nous sommes rencontrés 7 fois depuis le mois de décembre 2021. Cette étude a fait l'objet de compte rendu et nous avons tenu un « journal de terrain » collectif.

- **Une phase d'analyse et de définition des enjeux de territoire**

Un séminaire d'une journée

Groupe projets et partenaires

Le 3 mai 2022 (journée de 9H à 19H) à L'Oasis 2 Vies

Commentaire : Nous avons travaillé la définition des enjeux de territoire à partir des différentes thématiques repérées au cours de la démarche de renouvellement (et dans les journaux de terrain), à savoir : scolarité, formation, emploi, services publics, commerces, santé, addictions, bien-être, alimentation, associations, sport, loisirs, culture, cadre de vie et environnement, mobilité, sécurité, territoire, quartier, centre-ville et hameaux, logement, retraite, vieillissement et intergénérationnel, handicap, violences, genre, numérique, voisinage, fêtes et souvenirs, vie sociale, rencontres et relations, informations, politique et médias, bénévolat. Ainsi que d'autres thématiques transversales :

Exclusion

Pauvreté

Précarité

Insertion

Mixité et diversité

Citoyenneté

Participation

Pouvoir d'agir

Éducation

Socialisation

En effet, le travail de diagnostic du territoire nous avez apporté des éléments quantitatifs qui nécessitaient un étayage qualitatif. Nous avons travaillé sur un format en plénière.

- **Une phase de production**

Les axes des deux projets

Les objectifs des deux projets

Le plan d'actions des deux projets

Des temps « world café » et « forum ouvert »

Groupe projets et partenaires

Le 14 juin 2022 (journée de 9H à 19H) à la Maison Pour Tous et à l'Oasis 2 Vies.

Commentaire : Nous avons démarré cette rencontre en matinée, en repartant de toute la démarche de renouvellement et en actant les enjeux de territoire proposés à partir des précédents travaux. Cette rencontre s'est déroulée en format « world café » et en groupes de travail au centre social, et en format « forum ouvert » à l'Oasis 2 Vies.

Nous avons travaillé en continu sur la journée en suivant un déroulé rigoureux. Nous avons travaillé et défini l'identité de l'Oasis 2 Vies en partant des enjeux du territoire, des missions d'un EVS (Circulaire CNAF), de la charte des centres sociaux, du projet associatif et du travail social et éducatif en pédagogie sociale. Ensuite, nous nous sommes attachés à mettre en mots l'ambition du projet Oasis 2 Vies pour la décliner en actions pour le projet 2023 – 2026.

- **Une phase d'écriture des deux projets : septembre et octobre 2022**

Groupe projets

Les lundis après-midi

Commentaire : Travail préalable de la direction au cours de la période d'été.

- **Une phase de validation**

Comité de pilotage élargi : Groupe projets, habitants, partenaires

Le 17 octobre 2022 de 14H à 16H

Dépôt des deux projets à l'antenne CAF de Béthune : le 31 octobre 2022

Dépôt des deux projets à la CAF du Pas de Calais : le 15 novembre 2022

- **Une phase de communication**

Création des supports de communication à destination des partenaires et des habitants

Création de supports visuels artistiques à destination des habitants

De novembre à décembre 2022

Commentaire : Nous envisageons de poursuivre ce travail en 2023 selon l'avancement de la co-construction avec les habitants.



En salle conviviale au centre social, habitants, salariés, bénévoles, administrateurs, partenaires...

- **La démarche de renouvellement en quelques chiffres**

21 lundis Groupe Projets	21 heures
8 rencontres partagées	80 heures
4 temps cellule de veille	12 heures
1 rencontre avec la direction de la CAF du Pas du Calais	2 heures
12 temps de préparations	24 heures
6 temps annexes : rendez-vous dans le cadre de la démarche avec des partenaires : numérique, département, BGE, Centres Sociaux connectés...	12 heures
Temps consacré à la démarche partagée	151 heures

Nombre de partenaires	9
Partenaires en nombre de personnes	38

Nombre de salariés	14
Nombre de volontaires et stagiaires	7
Nombre d'administrateurs	22
Nombre d'habitants	71

Les Partenaires : Pôle emploi, CAF, Ville, CCAS, Éducation Nationale, Agglo, État, Département, Fédération CSX, BGE



Dans l'espace collaboratif à l'Oasis 2 Vies, habitants, salariés, bénévoles, administrateurs, partenaires...

- **Conclusions sur la démarche de renouvellement :**
 - Une démarche qui prend en compte les complémentarités et les différences des deux projets sociaux (centre social et EVS)
 - Une démarche active et participative : les habitants se sont impliqués tout au long de la démarche, ce sont eux qui ont fait vivre les échanges, ils ont été au cœur des préoccupations.
 - Une démarche partagée : habitants, administrateurs, salariés, bénévoles et partenaires se sont retrouvés tout au long de la démarche dans ces rendez-vous qui ont marqué l'année 2022.

- Une démarche qui a permis les rencontres : des habitants entre eux, de partenaires entre eux, des salariés avec les partenaires, des partenaires avec les habitants...
- Une démarche qui a pu décloisonner et qui a élargi les « expertises » : les salariés, les partenaires ont pu s'intéresser à d'autres domaines que leur milieu professionnel et leur domaine d'intervention, les habitants ont été « experts » dans la démarche et ont pu s'intéresser à tout...
- Une démarche qui a favorisé la réflexion : tout au long des rencontres, c'est la réflexion qui nous a entraînés, mais une réflexion collective, globale, complexe...

II. Évaluation du projet social 2021-2022

Nous allons présenter l'évaluation du projet social en trois mouvements : les actions (à partir du plan d'action envisagé), les objectifs, les thématiques et les axes du projet social et l'activité (à partir du rapport d'activité de 2021). Cette évaluation a tenu compte des orientations inscrites dans le projet 2021 – 2022. En effet, nous avons interrogé les ressources matérielles, les ressources humaines (salariés et bénévoles), le nombre de personnes touchées par les actions, les interventions et actions, les finances. Nous avons pu mesurer les « retours positifs » et les « retours négatifs », les réorientations et les transformations. Nous avons, également, vérifié le nombre de partenaires ayant participé aux actions et aux déclinaisons de celles-ci.

Cette évaluation s'est faite de manière partagée : partenaires, bénévoles, habitants, salariés. Un comité de pilotage s'est réuni en fin d'année autour de plusieurs partenaires : la CAF, la fédération des centres sociaux, l'État, l'Agglomération, le CCAS, la Ville.

Un temps partagé lors d'une journée participative a regroupé les habitants, les bénévoles, les salariés et les partenaires.

Des outils d'évaluation et de suivi ont été expérimentés et mis en place :

Un tableau de bord qui reprend tous les aspects quantitatifs des actions comme le nombre d'heures d'activité, le nombre de personnes touchées, la régularité des présences, la régularité des temps et des rencontres...

Les comptes rendus de rencontres qui permettent d'avoir un regard « subjectif » sur l'activité et le sens de celle-ci.

Le journal de terrain qui permet d'entrer dans le récit et la vie quotidienne de l'Oasis 2 Vies.

A. Évaluation des actions

Cette présentation reprend les fiches action du projet 2021 – 2022 avec un commentaire. Ce commentaire est la « conclusion » des travaux de réflexion de la journée participative sur l'évaluation.

Fiche Action n° 1 et 2 – La gouvernance / Le pilotage et l'organisation interne
<p>La gouvernance est retravaillée à partir des statuts de l'association et du règlement intérieur.</p> <p>Une instance propre à l'EVS est mise en place. Cette instance regroupe des administrateurs et des membres du bureau.</p> <p>Cette instance est ouverte aux habitants qui s'investissent dans la vie courante du projet. L'instance fonctionne sans être décalée de la réalité.</p> <p>C'est un collège issu du Conseil d'Administration. Il est formé d'au moins deux administrateurs et d'au moins deux membres du bureau de l'association.</p> <p>Cette instance est ouverte aux bénévoles des différents collectifs.</p> <p>Les décisions sont prises à la majorité des personnes présentes.</p> <p>Cette instance se réunit régulièrement et traite des actions et du mode de fonctionnement du projet.</p> <p>La mise en place d'une direction générale de l'association qui a en charge le pilotage du projet EVS.</p> <p>La mise en place d'une équipe de salariés à l'EVS.</p> <p>Planification de temps de réunions.</p> <p>Comité de pilotage dédié.</p> <p>Rencontres de comités techniques sur des actions propres à l'EVS.</p> <p>Organigramme fonctionnel.</p>
Commentaires.
<p>Rencontres régulières les 6 premiers mois de l'année</p> <p>Une présence de 10 à 15 personnes</p>

Bénévoles, administrateurs et salariés.

Nouvelle organisation en septembre. Manque de rencontres sur le projet Oasis.

Présence importante des administrateurs du bureau.

Les initiatives sont rendues possibles.

Un besoin de mieux identifier les instances sur le projet.

Une tendance à mettre en avant le quotidien du centre social lorsque les rencontres sont communes.

Une équipe Oasis est bien en place.

Les missions des salariés sont bien identifiées.

Fiche de poste et organigramme OK

Le suivi des actions se fait mais en cours de route : besoin de plus de rigueur.

Fiche Action n° 3 – Le modèle économique

L'O2V sera un terrain d'expérimentation d'une zone de gratuité. En effet, après plusieurs débats, nous avons du mal à trouver un compromis quant à la participation financière des personnes. Nous sommes convaincus que le don et la gratuité sont créateurs de relations. Nous basons notre intervention sur une relation gratuite et de confiance. Nous souhaitons proposer une autre forme de consommation, une autre forme d'échanges. Cette intervention sera basée sur la gratuité de biens, des services et des relations. Nous proposons une expérience comme un nouveau modèle économique. Nous nous efforcerons de trouver des sources de financements comme le droit privé et l'autofinancement ou encore le don.

Commentaires.

La gratuité est assumée et produit de l'engagement des bénévoles.

La gratuité n'est pas le modèle économique mais en fait partie.

Multiplication des financeurs.

Recours aux financements privés.

Manque de financement structurants.

Le lien avec l'agglomération et l'état doit être travaillé et consolidé dans l'avenir.

Fiche Action n° 4 – La communication

La communication doit être positive.

Un langage commun et une culture commune sont les maîtres mots de cette action.

Des temps d'échanges directs entre les habitants, les salariés, les administrateurs, les bénévoles et les partenaires sont nécessaires pour mieux comprendre et anticiper.

L'accueil est le premier espace de communication, d'information et de transmission.

Cette action nécessite des moyens et des outils pour mettre en place une transmission efficace tant sur l'extérieur qu'à l'intérieur de la structure.

Développement d'une communication digitale propre.

Création de logos et de visuels.

Décliner le programme en supports adaptés

Travailler la signalétique interne et externe.

Commentaires.

Une communication a été réalisée sur l'ensemble des actions.

Un logo a été créé.

Une page FB a été mise en place et commence à être tenue.

Nous retravaillons à une cohérence de la charte graphique. Ce qui va entraîner un changement de visuels.

A ce jour, la communication est réalisée par un prestataire.

Comment allons-nous prendre un relai ? Les habitants doivent avoir une place.

Fiche Action n° 5 – L'Épicerie et le frigo – Programme d'alimentation solidaire

Une aide apportée aux plus pauvres. En complément des actions des associations caritatives. En complément des actions du CCAS. Une aide gratuite et sans conditions. Une aide basée sur la relation de confiance.

Cette aide est réfléchiée comme un programme. L'idée est de mettre en place une épicerie pouvant répondre aux besoins du quartier et de ses habitants Une épicerie solidaire qui accompagne le plus grand nombre. L'aide alimentaire, c'est une fois par mois. En relation avec les distributions des restos du cœur. Les personnes sont contactées. L'aide est apportée directement ou est disponible à l'EVS.

Un frigo partagé qui distribue des repas gratuits. Des repas qui sont réalisés au travers des actions du centre social (cantine et repas partagés). Des repas qui ne sont pas gaspillés mais redistribués.

Le frigo solidaire de l'oasis peut être utilisé par les habitants, bénévoles, adhérents et toutes les personnes qui en auraient besoin. C'est un frigo qui apporte un repas quand cela est possible.

Commentaires.

L'épicerie est devenue un espace de don alimentaire.

Cette action est travaillée avec une action du centre social.

L'action est plus globale avec la cantine solidaire.

Cette action a besoin de moyen.

Nous tentons de trouver des sources de financements.

Les relais avec les partenaires sont construits et se consolident chemin faisant.

Fiche Action n° 6 – Le magasin gratuit

Un magasin gratuit qui a pour but d'aider les personnes fragiles et vulnérables. Tout le monde peut profiter du magasin gratuit et venir sans conditions. Le magasin est un endroit où l'on peut trouver des petits bonheurs comme des vêtements, des chaussures, des livres, de la vaisselle, des décorations, des jouets, des petits meubles... et surtout un accueil organisé dans la convivialité. Le magasin gratuit s'installe tous les vendredis. Le magasin gratuit fonctionne avec les bénévoles et les salariés de l'EVS. C'est un collectif d'habitants impliqué dans sa mise en place, dans le tri, dans le rangement... qui fait vivre et permet cette action.

Commentaires.

Le magasin est une action forte du projet. Cette action est régulière. Elle est reconnue. Cette action est en mouvement tant dans son organisation que dans son équipe d'acteurs engagés. Mais c'est une action qui rassemble et qui est devenue un rendez-vous incontournable dans le quartier.

Fiche Action n° 7 – Le repair café

C'est un espace où des habitants (bénévoles et volontaires) reçoivent d'autres habitants qui sont en demande de réparations sur divers objets de la vie courante (numérique, électroménagers, électronique, meubles, vêtements, objets de décoration...). Les réparations sont gratuites et effectuées sur place. Les habitants sont invités à participer et à partager un temps convivial (café et/ repas). Cette action est basée sur le don.

Réparer plutôt que jeter, pour économiser son argent, protéger la planète et favoriser l'entraide. Bien souvent pas grand-chose, un fusible, une prise etc.... Réduire les déchets, préserver l'art de réparer des objets, transmettre des connaissances, venir en aide aux ménages rencontrant des difficultés financières ou renforcer la cohésion sociale entre les habitants des environs. C'est un espace participatif et convivial où les habitants reçoivent d'autres habitants pour réparer gratuitement des objets de la vie courante. Le repair café de l'oasis est ouvert à tous pour réduire les déchets et donner une deuxième vie aux objets réparables.

Une équipe de bénévoles, d'administrateurs et de salariés mettent leurs diverses compétences au service des habitants. L'accueil est réalisé par les bénévoles et les salariés.

Commentaires.

Action régulière et forte. Action connue et reconnue. C'est une action qui dépasse les frontières du territoire. C'est une action qui rythme la vie du projet et de la structure. C'est un temps et un lieu de rendez-vous.

Fiche Action n° 8 et 9 – Le Fab Lab / Le bricolage et le réemploi

Le Fab Lab ou « Laboratoire de Fabrication » est un espace qui a pour principe le partage libre des outils, des machines et des logiciels et où les acteurs de l'action partagent leurs savoirs, leurs compétences et leurs expertises et peuvent accompagner les plus novices dans la création. Cet espace est centré autour des nouvelles technologies du digital et du numérique. C'est pourquoi nous y trouvons plusieurs types de machines et de matériel comme les imprimantes 3D, les presses d'impression textile et objets, la découpeuse laser, la brodeuse numérique...

L'atelier bricolage et réemploi de l'oasis, c'est permettre de créer des objets de décoration, des aménagements avec des objets et du matériel de récupération.

Un peu d'imagination et les objets ont une seconde vie.

L'atelier bricolage « création et réemploi » de l'oasis est ouvert à tous les habitants, bénévoles, adhérents, à toutes les personnes qui souhaitent participer, apprendre, expérimenter...

Commentaires.

Mise en place de temps réguliers pour le FAB LAB et le bricolage. Ce sont des actions qui s'organisent depuis une année autour des collectifs de bénévoles et des formations. Les idées émergent et regroupent différentes qualifications. Un besoin de régularité et d'en faire des rendez-vous.

Fiche Action n° 10, 11 et 17 – La mobilité / Le self garage / Le déménagement solidaire

Autour de la mobilité, nous souhaitons proposer des véhicules adaptés et propres aux habitants n'ayant pas le permis de conduire (vélos et/ou trottinettes électriques). Cette partie de l'action répond aux besoins de déplacement pour un travail, un entretien ou une formation ou encore des rendez-vous médicaux et sociaux.

Le self garage est imaginé comme une action d'aide et de conseil pour les habitants afin d'entretenir et de réparer leurs véhicules (4 et 2 roues). Les habitants n'ont parfois pas les espaces, le matériel, la technique, l'expérience...

Le self garage sera organisé pour et par les habitants qui auraient des besoins de conseil technique ou de matériel.

Mise à disposition d'outils et de matériel. En toute sécurité. Conseils et accompagnement.

Action : entretien, crevaison, remplacement de pneumatique, freinage, amortisseurs...

Une réflexion. Proposer un service ou une action de déménagement.

Pour qui et comment ? Quelles règles ? Quel fonctionnement ?

Mise à disposition de véhicules. Mettre notre véhicule utilitaire qui est adapté.

Besoin humain. Créer un collectif de bénévoles

Commentaires.

Tout un travail de réflexion a été mis en place pour redéfinir ces actions autour d'un projet plus global : une mobilité solidaire. Des activités sont proposées : prêt de vélos, petites réparation, prêts de voiture... Une action qui doit devenir un temps fort du projet.

Fiche Action n° 12 – La bricothèque

Mise à disposition de matériels (de type « Bricothèque »).

Louer ou emprunter. De la même manière que l'emprunt de livre à la bibliothèque, la bricothèque sera un lieu physique où l'on pourra emprunter un escabeau, une débroussailleuse, une décolleuse papier peint, une perceuse, une caisse à outils équipée, un perforateur... en somme tout ce dont vous avez besoin pour bricoler. Cet espace sera, également, un espace de conseils et d'échanges de savoirs. Au-delà, du bricolage, cet espace sera créateur de lien social. Des outils dont on n'a pas besoin au quotidien, du matériel pour faciliter le bricolage, des outils accessibles à tous... C'est le système de prêt du bon voisinage.

Commentaires.

Le prêt s'organise chemin faisant et tous les jours. Nous apportons des réponses toutes les semaines. Cette action reste un service rendu aux adhérents et au quartier. Cette action favorise l'entretien de son logement, son extérieur. Cette action favorise la transmission de savoirs. Avec de l'accompagnement, les personnes ne craignent plus de faire. Nous allons travailler autour de la gestion avec l'outil numérique

Fiche Action n° 13 – La coiffure sociale

La coiffure de l'oasis a pour but d'apporter du bien-être, de permettre la valorisation de soi et cela chez les personnes en difficultés financières, en fragilités... C'est simplement un petit plaisir de pouvoir sortir de son quotidien.

À la coiffure de l'oasis, chacun peut venir... les habitants, bénévoles, adhérents et toutes les personnes qui souhaiteraient prendre soin d'elles.

Une coiffeuse professionnelle est présente avec la chargée d'animation.

Tout le matériel est à disposition. L'action se déroule une fois par semaine... Sur rendez-vous principalement.

L'accueil est réalisé par les bénévoles ou les salariés, chaque personne attend son tour autour d'un petit café dans une ambiance conviviale et détendue.

Un projet de formation de la salariée (et peut-être de bénévoles) autour d'un CAP coiffure et/ou esthétique est en cours de réflexion. L'idée est de multiplier les temps d'accueil et d'action.

Commentaires.

C'est une action régulière qui accueille toutes les semaines.

Les personnes accueillies ne vont pas chez le coiffeur « classique »

Un temps possible pour les rencontres, les discussions et les jeux

Un temps pour les enfants pendant les vacances.

Fiche Action n° 14 – La laverie sociale

Une laverie sociale a pour but d'aider les personnes en difficultés, financières... ou simplement lorsqu'une machine est en panne.

La laverie sociale peut être utilisée par les habitants, bénévoles, adhérents et toutes les personnes qui en auraient besoin.

La laverie sociale, c'est 2 machines à laver le linge et 2 sèche-linge mis à disposition gratuitement.

La laverie sociale est accessible aux horaires d'ouverture.

La laverie sociale fonctionne en autonomie selon la disponibilité des machines.

L'oasis 2 vies propose de fournir la lessive aux personnes le souhaitant.

Commentaires.

Tous les jours. C'est une action qui permet une aide et de rendre service aux adhérents et au quartier.

Les personnes viennent régulièrement ou pour un dépannage

Contact avec les bailleurs et les structures d'insertion

C'est une action qui ouvre sur la rencontre et l'accompagnement

Fiche Action n° 15 – L'espace de travail : co-working et télétravail

Un lieu de travail optimisé avec bureau, espace de réunion, imprimante, téléphone. Accueillir et faciliter l'activité professionnelle des indépendants, des commerçants, des intervenants sociaux...
C'est un espace de télétravail. Pour les entrepreneurs et les entreprises, pour les associations et les acteurs locaux. Un espace de collaboration.

Commentaires.

Action abandonnée car pas de cohérence avec le territoire
Réaménagement d'un espace accueil autour de l'accueil, du jeu et de la convivialité

Fiche Action n° 16 – Le hors les murs et le « aller vers »

Se faire connaître. Faire venir les habitants. Communiquer. Être en proximité
Notre but est d'aller vers les habitants que nous ne touchons pas et de proposer des ateliers parents enfants comme un atelier coiffure pour apprendre à faire différentes tresses ou encore un atelier bricolage pour apprendre à fabriquer une mangeoire à oiseau...

Commentaires.

Cette action s'est transformée en actions d'événements dans la structure et d'interventions sur l'extérieur de manière ponctuelle. C'est surtout la participation de l'oasis 2 Vies à l'action Solillers en été qui regroupe les deux équipes et les deux projets sociaux sur 8 semaines dans l'espace public pendant la période estivale.

Fiche Action n° 18 – Les ateliers parents enfants et l'apprentissage

Une action Famille visant à répondre aux problématiques familiales du territoire et soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.
Ateliers enfants en pédagogie sociale autour du travail manuel, du jeu et des découvertes.
Ateliers parents enfants autour de l'apprentissage, du bricolage et de la fabrication.

Commentaires.

Cette action est inscrite dans un projet REAAP depuis 2021 autour de plusieurs axes :

- Bricolons à l'Oasis2Vies en familles
- Fab Lab en familles, créons ensemble !
- Tressons des liens en familles, à l'Oasis2Vies

Nous nous apercevons que l'accueil des enfants et des familles est essentiel. Il apparait clairement que c'est un axe de développement important. Un travail avec le CLAS, avec les écoles a commencé...

Fiche Action n° 19 – Les projets transversaux avec le centre social

Des actions transversales identifiées :

Un programme d'alimentation entre l'épicerie et la cantine sociale, entre les repas partagés et le frigo partagé

Un programme d'ateliers de rues en complémentarité

Des actions vers les familles en croisement

Une action accompagnements individuels en commun

Des programmes d'été en relation et en commun

Mutualiser les compétences

Une gouvernance partagée

Commentaires.

Des collectifs impliqués avec un réel pouvoir de faire et d'agir

Un modèle social et politique inspiré du CS mais développé

Un modèle économique différent mais complémentaire

Une coordination et une direction en lien

Postures, valeurs, manières de faire et d'agir inspirées du projet social de la MPT

Des partenaires communs pour renforcer le réseau et faire culture commune

Des actions communes et complémentaires

Des temps de travail et d'organisation communs

Des Temps forts : portes ouvertes, journées du gratuit, ateliers de Noël

Action Solillers en été : 8 semaines

Le Programme d'alimentation : frigo et cantine

L'Accompagnement

Des croisements autour du projet famille du centre social

Fiche Action n° 20 – Les travaux, l'aménagement et l'investissement

Investissement matériel

Travaux : électricité, réseaux, flux, chauffage, circulation, extérieurs

Travaux d'amélioration du bâti

Amélioration de l'accès des personnes à mobilité réduite

Aménagement ou rénovation intérieur des locaux

Acquisition de matériel (mobilier, informatique, activité)

Pose d'une signalétique

Commentaires.

Non réalisé par manque de moyens

Les aménagements internes ont été réalisés par l'équipe des bénévoles et des salariés afin de pouvoir accueillir et aménager. Pour l'instant ces travaux paraissent suffisants. Nous avons, à l'interne, les qualifications pour améliorer les espaces en tenant compte de la sécurité. Nous avons réalisé : l'accès PMR, la rénovation électrique, les aménagements intérieur, l'accès extérieur...

Les points saillants de cette évaluation sur les actions que l'on retiendra pour le projet

2023 - 2026 :

- Des rendez-vous réguliers comme des rituels et des points de repères
- Un travail autour du lieu de vie
- Un travail autour de l'accueil dans sa fonction d'animation
- Le travail de fabrication et de réparation à consolider
- La solidarité à travers une aide directe en cohérence avec les manques observés et avérés sur le territoire, comme une identité du projet
- Une attention particulière aux enfants
- Une place pour les familles
- La relation et la rencontre comme priorités
- La transmission et l'apprentissage comme actes éducatifs
- Des moments à organiser comme inscrits dans la durée et la régularité
- Travailler la communication comme moyen pour valoriser les actions et les acteurs
- Travailler le pilotage, la gouvernance et le travail associé à travers le modèle social et économique du projet.

B. Objectifs, thématiques et axes prioritaires

Les objectifs.

L'évaluation n'a pas pour objet de commenter chaque objectif afin de montrer si l'objectif était pertinent ou s'il a été atteint. L'évaluation permet de repérer les objectifs qui ont été

« prioritaires » : ceux que l'on retient car ils donnent du sens à la compréhension de l'action. Nous allons présenter, ici, ces objectifs que nous qualifieront d'essentiels ou d'identitaires pour le projet 2021 – 2022. Ce travail a été fait avec les habitants qui sont au cœur du projet et du quotidien de l'Oasis 2 Vies. Chaque objectif est accompagné d'un « commentaire » que nous avons retenu lors de ses échanges pour mieux comprendre les choix des habitants.

- Permettre les échanges de savoirs

Il a été mis en évidence que la transmission devient naturelle dans le travail au quotidien. On apprend ensemble. On expérimente, on tente, on prend des risques... Les adultes et les enfants découvrent ensemble. On se soutient.

« Ici, on apprend tous les jours et on fait ensemble alors c'est plus facile »

- Renforcer les solidarités

Être solidaire, c'est aider et partager, c'est donner à celles et ceux qui manquent. Tous les jours, à travers des choses simples, chacun peut trouver des réponses, des sécurités, de l'aide, du réconfort. Ce n'est pas, seulement, le devoir ou le rôle des équipes salariées : tout le monde se soutient, tout le monde fait attention à l'autre. Chacun, comme il peut, apporte du soin.

« Aider, c'est bon pour soi et c'est bon pour les autres »

- Remettre la proximité et la disponibilité au cœur des pratiques

Ne pas être en distance, ne pas remettre si on peut agir tout de suite... Ne pas s'encombrer de procédures quand on connaît les personnes... C'est ce qui permet d'être là quand tant d'autres ne sont pas disponibles. C'est ce qui permet de répondre à l'urgence quand celle-ci n'est pas prise en compte.

« On se rend compte qu'on peut faire tellement de chose, juste en étant présent »

- Permettre l'amélioration du quotidien

La vie de tous les jours... C'est parfois difficile et compliqué pour les personnes que nous accueillons. Mais, nous nous sommes vite aperçus que par de simples gestes, de simples dons, du temps, de l'attention, nous participons à améliorer cette vie en donnant, en apportant des sécurités matérielles et affectives. Nos actions influent sur le quotidien. Nous parlons d'utilité sociale, de justice sociale... Nous intervenons à partir d'un manque qu'il

soit matériel, affectif, sanitaire... C'est à partir du manque que nous agissons pour apporter un plus, une sécurité... Pour être utile, il ne faut pas « taper » à côté.

« Quand on vient, on se sent mieux, on repart en étant plus fort... On gagne quelque chose, toujours »

- Favoriser le réemploi des objets

Ne pas jeter, réutiliser... Les habitants, les bénévoles ont des habitudes qu'ils ont su apporter et transmettre au projet et à la structure. C'est devenu comme une marque de fabrique dans les actions de bricolage et de fabrication. On dépense moins, on dépense autrement. On récupère mais on donne une deuxième vie aux objets. On redistribue. Cet objectif est lié à l'économie et aux habitudes sociales des individus et des foyers. Cette visée économique a des effets sur l'environnement et sur l'impact « carbone ». En redistribuant les vêtements, en réparant, il est évident que l'empreinte carbone des publics fréquentant l'Oasis 2 Vies est moindre que celle produite par celles et ceux qui consomment parce qu'ils et elles ont les moyens...

« Ne pas jeter, récupérer, c'est devenu une habitude. C'est une économie. On achète que ce dont on a besoin et qu'on ne peut pas recycler »

- Créer la confiance dans les relations

La confiance est un préalable à la relation. Aller vers l'autre, c'est un risque à prendre. C'est un risque qui vaut le coup. On se rencontre, on se connaît, on se reconnaît, on travaille ensemble, on agit ensemble, on transforme ensemble. La confiance nous éloigne du contrôle et nous rapproche de l'action. Nous avons de l'énergie que nous ne souhaitons pas dépenser dans des processus ou du contrôle qui nous empêcheraient d'être réactifs, efficaces... Est-ce que certains profitent des situations ? Est-ce que certains abusent ? Nous savons seulement que les personnes viennent parce qu'elles en ont besoin. La confiance que nous donnons n'est pas gratuite, elle nous engage dans une relation qui nous oblige. Notre confiance ne se mérite pas, elle est naturelle parce qu'elle participe à la reconstruction affective et permet de poser un environnement stable et sécurisant.

« La confiance en l'autre, ce n'est pas facile mais ça permet de faire des rencontres, d'avoir des amis sur qui compter »

- Rompre l'isolement

Être un espace ouvert sur le quartier, ouvert à toutes et tous sans condition permet de donner un repère, permet une écoute, permet une attention. On vient à l'Oasis 2 Vies avec l'intention de trouver un vêtement, de faire une lessive, de réparer son aspirateur, d'avoir un colis alimentaire mais on y reste pour autre chose. On y reste parce qu'on trouve un climat serein, agréables, des personnes aimables, un sens de l'accueil... On vient pour ne pas être seul, pour avoir quelqu'un à qui parler, à qui se confier... On vient pour être utile aux autres... Si l'Oasis 2 Vie ne proposait que « ses services » ceux-ci seraient bien insuffisants car ce qui fait la richesse du lieu, c'est bien cette dimension affective qui est essentielle dans cette prise en compte globale, cette prise en compte sociale des personnes. *« On vient pour être avec les autres, on vient pour être entouré. On vient pour voir autre chose que ses quatre murs »*

- Apporter des réponses adaptées (et réactives) aux problèmes, défis et enjeux du territoire
Au cours de ces deux années, l'oasis 2 Vies a su réagir en fonction du contexte, de l'actualité, des réalités. Les manques sont connus. Les institutions ne peuvent pas toujours y répondre. Les interventions par procédures, par programmes sont souvent des freins à l'action et empêchent les réponses attendues et nécessaires.
« On ne repart jamais les mains vides, il y a toujours quelque chose qui est utile, et, en plus, ça va vite »
- Être à l'écoute des habitants
C'est être dans la vie, dans la réalité, dans les problèmes et pas seulement avec. L'écoute n'est pas un supplément d'âme. L'écoute est naturelle. L'écoute fait partie des postures, de l'organisation, du fonctionnement, du quotidien. Ce qui est important pour les habitants est, de toute façon, important pour nous. Ce qui permet d'être, toujours, dans des réponses adaptées.
« On est pris au sérieux. On rigole mais on ne juge pas »
- Penser le modèle économique autour de la gratuité comme composante d'une vision du monde plus juste et plus humain
C'est le don qui est important. On donne du temps, on donne de l'affection, on donne de l'attention, on donne des conseils, on donne de ses qualifications, on donne de la nourriture, on donne des vêtements... Parce que certains n'ont pas. Parce que ce n'est pas juste de ne pas avoir l'essentiel. Nous sommes certains que ce don produit beaucoup plus que de

l'argent et de l'économie. Le travail que nous faisons serait impossible sans une équipe composée de bénévoles et de salariés. C'est le nombre qui fait la richesse. Notre modèle, c'est le nombre. C'est pour ça que nous pouvons faire plus, faire un peu, faire beaucoup et faire plaisir.

« C'est pas parce que c'est gratuit que c'est pour rien. Parce que c'est gratuit, on reste et on donne des coups de mains »

Les points saillants de cette évaluation sur les actions que l'on retiendra pour le projet 2023 - 2026 :

- Rassembler et lier les objectifs aux axes du projet pour plus de clarté dans la présentation et pour mettre en avant le sens des actions
- Les objectifs restent d'actualité
- Les objectifs présentés resteront des priorités pour le futur projet en cohérence avec le diagnostic social
- Les objectifs seront repris dans la déclinaison des axes du projet

Les thématiques.

Les thématiques du projet de l'Oasis 2 Vies n'avaient pas été clairement définies. En effet, le projet 2021 – 2022 avait été construit à partir de réflexions et d'un diagnostic autour de la thématique Vie Quotidienne et Accompagnement.

Le quotidien : qui relève de la vie de tous les jours et n'a donc rien d'exceptionnel (*Source : Larousse*). La notion de vie quotidienne est un aspect fondamental de l'activité des êtres humains : la façon dont les gens agissent, sentent et pensent, d'une manière générale, chaque jour. L'accompagnement est une démarche visant à aider une personne à cheminer, à se construire, à atteindre ses buts. En étant « simplement » aux côtés de l'autre, voire légèrement en retrait, on participe à son développement, on l'aide à avancer... (*Source Martine BEAUVAIS. Chercheur*).

Les thématiques repérées en 2020 et qui ont traversé le projet sont les suivantes :

- Cadre de vie
- Citoyenneté

- Proximité
- Mobilité
- Insertion
- Économie
- Pauvreté et précarité
- Isolement et fragilité

Ce qui ressort de l'évaluation et des deux années de fonctionnement, c'est l'ancrage du projet dans ces thématiques, effectivement, de la vie quotidienne et de la vie du quartier. Nous repérons, aussi, des champs d'interventions qui permettent de proposer des réponses globales en lien avec la vie quotidienne :

- La solidarité : autour du soutien, du soin, du réconfort, de l'aide que chacun peut apporter en ayant accès aux ressources qui peuvent être mises à disposition. C'est le travail du cœur.
- La fabrication et la réparation : autour des actions de bricolage, de fabrication, de réemploi, de réparation, d'outillage... C'est le travail des mains.
- L'émancipation et l'autogestion : autour des rôles, des métiers, des responsabilités... C'est la possibilité donnée à chacun d'avoir une place. C'est l'initiative au cœur de l'action. C'est une place dans le fonctionnement, dans la réflexion, dans la décision... C'est le travail de la tête.
- Les enfants et la famille : autour de l'attention particulière portée aux enfants. Les enfants sont des alliés précieux. Nous leur devons sécurité et soin. Nous leur devons transmission et apprentissage. Nous leur devons une place.

Les points saillants de cette évaluation sur les thématiques que l'on retiendra pour le projet 2023 - 2026 :

- Mettre en avant (comme seule priorité) la thématique de la vie quotidienne pour le projet
- Développer les axes et les objectifs à partir de cette thématique complexe et globale

Les axes prioritaires.

Un retour sur les axes du produit, nous a permis de commenter librement ces priorités et de les confronter aux réalités et aux réalisations. Ce que nous présentons, ici, c'est le lien entre l'intention et le réel : ce qui s'est passé en vrai.

Solidarité et fraternité

Vivre ensemble et faire société. Créer des liens de solidarité en favoriser les rencontres, les échanges, les moments. Se connaître pour créer le monde dans lequel nous habitons.

Beaucoup de rencontres et de nouvelles relations depuis deux ans dans les murs de l'Oasis 2 Vies.

L'autre, celle ou celui qui entre a une place dans « la famille ». Nous savons que c'est par l'accueil et cette attention que nous serons, encore, plus proche du territoire, des habitants, des problèmes.

C'est en donnant que nous apportons le plus de sécurité. Nous prêtons attention, nous donnons du temps, nous donnons des moyens, nous donnons toujours quelque chose qui manque.

Un travail autour de l'organisation et de l'autogestion se réfléchit et devrait apporter les conditions de l'émancipation.

Tout le monde est accueilli sans condition. C'est notre présence et notre disponibilité qui font que l'Oasis 2 Vies devient un repère comme un espace de sécurité, un environnement sécurisant.

Transformation sociale

Transformer le cadre de vie et la vie quotidienne. Vers une consommation plus juste, plus équitable.

Le travail est coopératif. C'est le collectif qui prime toujours. C'est ensemble que l'on produit, que l'on apprend, que l'on transforme.

Le travail et les actions sont inscrits et ancrés dans la vie quotidienne.

L'autorité, c'est permettre et autoriser. C'est la possibilité de conduire une action, d'apporter une réponse. C'est rendre le lieu aux habitants.

L'Oasis 2 vies donne accès aux ressources qui permettent d'aborder le quotidien et ses problèmes différemment. C'est possible d'améliorer.

Accompagnement et confiance

L'accompagnement au quotidien. Travail en dehors des institutions. Faire confiance, se faire confiance et donner la confiance.

C'est un travail sans procédures, sans dispositifs, sans parcours, sans programmes, sans contrôle.

C'est travailler autrement et ne pas produire ce que font les institutions. C'est être différent, non pas pour opposer mais pour proposer.

Inconditionnalité et gratuité

Permettre l'accès, favoriser l'accueil... C'est oublier toutes les conditions qui forment les contraintes et les freins à l'accueil, à la rencontre, à l'accès... La gratuité comme un don, comme une possibilité de vivre autrement avec les autres. L'inconditionnalité comme un rempart aux différences, aux discriminations, aux préjugés...

L'inconditionnalité de l'accueil permet l'accueil de tous, le mélange des âges, le travail ensemble, la rencontre, la mixité, la diversité...

L'inconditionnalité lutte contre les exclusions et les préjugés.

L'inconditionnalité permet la richesse du nombre.

C. Focus sur l'activité de l'Oasis 2 Vies

L'Oasis 2 Vies en 2020 – 2021

**Un lieu d'innovations
sociales et solidaires...**

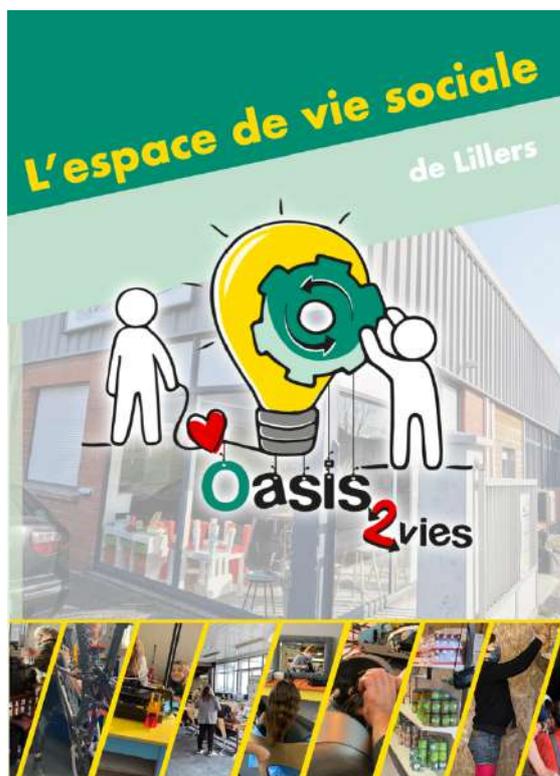
Un îlot de fraternité !

Retrouvez aussi aux jours et heures d'ouverture...
Accueil, Écoute, Accompagnement, Borne numérique...

Sur place...
du Mardi au Vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
une personne pour vous
accueillir et vous
accompagner.

Mag gratuit	Vendredi : 9 h - 12 h
Repair'Café	Mercredi : 15 h - 18 h
Fab Lab	Samedi : 9 h - 12 h
Atelier Bricolage	Aux jours d'ouverture
Laverie Sociale et Solidaire	Aux jours d'ouverture
Espace Coworking	Aux jours d'ouverture
Bricothèque	Aux jours d'ouverture
Coiffure Sociale et Solidaire	Mardi : 9 h - 12 h
Mobilité	Aux jours d'ouverture

L'Oasis 2 Vies en 2021 – 2022



L'oasis 2 vies
Une zone de gratuité

A l'Oasis, c'est gratuit mais c'est tellement riche. La gratuité, c'est une autre vision du monde à contre-courant de la rentabilité et de l'individualisme. La gratuité permet l'accueil de tous. La gratuité permet la participation libre.

Les heures d'ouverture
 Mardi, jeudi et vendredi de 8H à 12H30 et de 13H à 16H
 Mercredi : de 8H à 12H30 et de 13H à 18H
 Samedi : de 9H à 12H

155B rue d'Ham
62190 Lillers

07 49 81 33 94
 oasis2vies@solillers.org
 www.facebook.com/oasis2vies

Nombre d'heures d'ouverture aux habitants

2020 O2V	712 H
2021 O2V	1488 H
2020 SOLILLERS EN ETE	232 H
2021 SOLILLERS EN ETE	344 H

Une semaine d'ouverture à l'O2V, c'est une moyenne qui s'étend de 32H à 36H d'ouverture dans les murs.

Des points saillants à retenir :

- Une implication de l'Oasis 2 Vies dans l'animation de la vie locale, notamment par la participation à l'intervention dans l'espace public en période estivale
- L'augmentation significative de l'ouverture aux habitants montre un réel ancrage de l'Oasis 2 Vies sur le territoire

- Un démarrage en crise COVID explique le faible nombre d'heures d'ouverture en 2020.

Temps de travail salariés

	Nombre d'heures	Nombre de salariés	ETP
2020 02V	1716 H	2	1,06
2021 02V	3806 H	4	2,37

Des points saillants à retenir :

- La mise en place d'une équipe pour le projet
- Le développement du temps de travail en lien avec le développement des actions
- Un choix de l'association de donner les moyens de fonctionner

Les salariés impliqués dans le projet Oasis 2 Vies.

Prénoms - Noms	Fonction	ETP	Statut
Christophe PRUVOT	Direction Générale	0,2	CDI
Candy DELPLANQUE	Comptabilité Secrétariat	0,1	CDI
Mathieu DELPLANQUE	Coordo EVS	1	CDI
Thomas CHIQUET	Animation EVS depuis octobre 2021	1	CDD
Jean Michel DAMBRINE	Réseau administration	0,1	CDI
Lolita Français	Animation EVS 2020 / 2021	1	CDI
Grégory LECLERCQ	Accompagnement De septembre 2021 à juin 2022	0,56	Apprentissage

Des points saillants à retenir :

- Une équipe spécifique pour l'Oasis 2 Vies
- Des choix et des expérimentations pour « trouver » l'équipe
- Des fonctions supports pour le projet

Le bénévolat d'action

Années	Nombre d'heures	ETP
2020	2693 H	1,67
2021	5917 H	3,7

Le nombre de bénévoles à l'O2V : 35

Des points saillants à retenir :

- Le temps de travail des bénévoles a augmenté parce que le lieu a pu ouvrir différemment et normalement après l'impact crise COVID 19
- Les bénévoles ne sont pas un « supplément » mais font partie de l'organisation, ils permettent le développement et le fonctionnement : pouvoir d'agir et prise de responsabilité des habitants.
- La valeur financière du travail des habitants est inscrite dans le budget seulement cette valeur n'est jamais retenue dans le décompte des prestations et subventions des pouvoirs publics et des institutions (paradoxe de l'injonction à la participation).

Le bénévolat, gouvernance et pilotage (pour l'association Solillers)

Années et types de rencontres	Nombre d'heures	ETP
2020 CA	198 H	0,12
2020 Bureau	820 H	0,51
2020 Collectifs et comités	20 H	0,01
2020 TOTAL	1038 H	0,64
2021 CA	432 H	0,27

2021 Bureau	1750 H	1,09
2021 Collectifs et comités	80 H	0,05
2021 TOTAL	2262 H	1,41

Des points saillants à retenir :

- L'implication des administrateurs est importante.
- C'est une habitude liée au fonctionnement de l'association

Adhérents en 2021

Adhérents Oasis 2 Vies	788
Lillérois	639
Non Lillérois	149
QPV	528

Les adhérents ne fréquentant que l'Oasis 2 Vies : 363 personnes

Le nombre d'adhérents de l'Association Solillers : 1466 personnes

En 2020, le nombre d'adhérents à L'Oasis 2 Vies : 471 personnes

Des points saillants à retenir :

- Le nombre d'adhérents est en augmentation et cela est significatif. Cette augmentation est liée aux pratiques et au modèle. Ce qui est à mettre en relation avec le développement du projet (horaires, actions, temps de travail, etc.)
- L'impact sur le quartier est clair. Presque 70 % des adhérents habitent le quartier et plus de 80 % sont Lillérois. Si l'on ne regarde que les chiffres des Lillerois, la part des personnes qui habitent le quartier dépasse les 80 %.
- L'Oasis 2 Vie est un lieu implanté dans le quartier et commence à être identifié. 20 % des habitants du quartier sont adhérents à l'Oasis 2 Vies.

Les rencontres partenariales sur une année de fonctionnement

Accompagnement administrateurs : 23 temps

Réunions de CA : 8

Conseil de maison : 1

Comité de pilotage politique : 1

Rendez-vous élus mairie : 8

Les partenaires rencontrés sur une année :

- Fédération des Centres Sociaux : 12
- Services ville et CCAS : 11
- Agglomération : 13
- Éducation Nationale : 3
- Département : 5 (mission ESS Économie Sociale et Solidaire du Département)
- CAF : 5
- État (politique ville) : 2
- Autres (insertion, pôle emploi, associations, etc.) : 7

Des points saillants à retenir :

- Le travail avec les partenaires existe
- Les partenaires sont issus de diverses institutions.
- Les temps consacrés aux échanges avec les partenaires sont réguliers et rythment la vie du pilotage du projet.
- Les partenaires impliqués ne sont pas en dehors du projet. Les rencontres facilitent le travail et le rend cohérent au regard du projet.

Le budget.

Les charges

	TYPE	2020	2021
60	Achat	23 274,60 €	32 380,39 €
61	Services	9 421,07 €	24 635,81 €

62	Autres services	9 786,66 €	4 081,39 €
63	Impôts et taxes	0 €	0 €
64	Charges du personnel	67 390,79 €	83 655,00 €
65	Charges diverses	0 €	0 €
67	Pénalités	0 €	0 €
68	Amortissement / fonds dédiés	7 348,36 €	29 596,00 €
TOTAL CHARGES HORS CONTRIBUTIONS		122 191,83 €	174 348,59 €
86	Contribution services	0 €	0 €
86	Bénévolat	30 750,00 €	59 170,00 €
TOTAL CHARGES		152 941,83 €	233 518,59 €

Les produits

	TYPE	2020	2021
70	Participation habitants	0 €	1 365,21 €
74	Subvention	166 511,22 €	165 195,23 €
75	Gestion courante	0 €	0 €
76	Intérêt	0 €	0 €
77	Subvention équipement	4 036,19 €	23 913,40 €
78	Reprise fonds dédiés	7 348,36 €	12 670,60 €
79	Transfert de charges	2 177,60 €	16,00 €
TOTAL PRODUITS HORS CONTRIBUTIONS		180 073,37 €	203 160,44 €
87	Contribution volontaires services	0 €	0 €
87	Contribution volontaires bénévolat	30 750,00 €	59 170,00 €
TOTAL PRODUITS		210 823,37 €	262 330,44 €
RÉSULTAT		57 881,54 €	28 811,85 €

Des points saillants à retenir :

- L'augmentation des charges est réelle et correspond au développement du projet
- Il y a augmentation des charges de personnel
- Un effort sur l'investissement afin de donner les moyens d'agir

- Les sources de financement augmentent.
- Les résultats excédentaires permettent une « bonne santé » financière par la solidité d'un fonds de roulement qui s'est constitué et consolidée. La santé financière permet le portage de projets sociaux par l'association.

D. Nos préconisations pour l'évaluation du projet.

L'évaluation partagée que nous venons de proposer tient compte des points que nous avons souhaités retenir lors de l'écriture du projet 2021 – 2022. Il convient de commenter chaque point en lien avec l'évaluation présentée ci-avant.

Un rapport moral partagé et co-écrit par tous les acteurs et partenaires.

Le rapport moral annuel est réalisé dans le cadre du rapport d'activité. Ce rapport est transmis chaque année à tous les partenaires.

Un point sur les ressources matérielles

Les ressources tant en matériel qu'en infrastructure sont indiquées dans le projet et son évaluation. Ces ressources, au regard du projet, ont été soit suffisantes soit acquises en cours de projet.

Un point sur les ressources humaines : Temps, heures

Cet état est réalisé, tous les ans, dans le rapport d'activité. Un focus est présenté dans cette évaluation. Les ressources humaines ont été mobilisées pour le projet et se sont construites tout au long des deux années pour se stabiliser en fin d'année 2022.

Un état sur le bénévolat : nombre, heures, temps, type

Cet état est réalisé, tous les ans, dans le rapport d'activité. Un focus est présenté dans cette évaluation. Les bénévoles ont une place et s'approprient les espaces et le lieu. Ils sont une ressource essentielle du projet et du modèle de l'EVS

Le nombre de personnes touchées par les actions (et par activité) : genre, type, âges

Cet état est réalisé, tous les ans, dans le rapport d'activité. Un focus est présenté dans cette évaluation. Nous voyons que les personnes viennent et sont accueillies régulièrement.

Publics : lieu d'habitation et quartier

Nous avons pu démontrer que le projet est bien inscrit dans son territoire. Le projet répond aux attentes du quartier centre-ville.

Les interventions et activités : nombres, temps, heures

Cet état est réalisé, tous les ans, dans le rapport d'activité. Un focus est présenté dans cette évaluation. Nous avons pu montrer que les interventions sont de plus en plus nombreuses (en nombre et en temps). Les activités sont stables ce qui a facilité leur ancrage dans le quotidien.

Un compte rendu financier

Cet état est réalisé, tous les ans, dans le rapport d'activité. Un focus est présenté dans cette évaluation. Nous voyons une bonne santé financière. Cette gestion a permis de l'investissement et nous a donné la possibilité de dégager des moyens pour le fonds de roulement associatif.

Les projections sur l'année suivante / Les « retours positifs » / Les réorientations / Les transformations

Ces points sont valorisés dans les comités techniques et les comités de pilotages.

Nombre de partenaires ayant participé à l'action et ses déclinaisons.

La notion de partenariat a bien été partagée durant l'évaluation. Nous avons remarqué que le nombre de partenaires était en augmentation. L'EVS est nouvelle porte d'entrée pour les réseaux et les relations constructives.

Les préconisations apportées pour le projet 2020 - 2021

Les préconisations pour 2021 – 2022 étaient de construire une nouvelle gouvernance pour l'association et une équipe. Ces deux points ont été, largement, commentés. Nous voyons que ces deux points sont transversaux et impactent les actions de l'EVS.

Chapitre 2. Portrait de territoire et diagnostic

I. Le portrait du territoire

A. Le contexte local et histoire

L'histoire du territoire à travers ses forces, ses faiblesses, ses enjeux économiques, sociaux, la typologie de sa population, ses équipements et ses services... nous permettra de mieux comprendre l'évolution du passé et de mettre en évidence un certain nombre de constats et d'appréciations quant à son évolution future.

C'est en l'an 700 que débute l'histoire de Lillers avec la construction d'une Chapelle et d'habitations voulues par l'Évêque de Thérouanne en mémoire de Pèlerins Irlandais assassinés et retrouvés à Hurionville.

Plus tard Lillers fût protégée par un château fort et des fossés remplis d'eau. La commune a appartenu aux comtes de Flandre puis fut donnée au Roi Philippe Auguste.

En 1303, Lillers subit sa première déroute et est complètement brûlée par les Flamands. En 1542, ce sont les Français qui brûlèrent la ville. En 1637, Lillers devient Espagnole pour redevenir Française en 1639 puis de nouveau Espagnole en 1640 et 1641. En 1645, Lillers est de nouveau Française mais pas définitivement.

En 1710, les Espagnols reprennent la ville. C'est en 1713 (Traité d'Utrecht) que Lillers va devenir définitivement Française.

Lillers conserve des traces de son histoire :

- Plusieurs maisons et constructions datant de l'époque Flamande.
- L'emplacement des remparts marqué par un quadrilatère de rues au centre de la ville avec un rétrécissement à chacune des portes.
- Un patrimoine architectural toujours présent : la Collégiale de Saint-Omer, le manoir Beaurepaire du XVIème siècle, le château de Relingues, la maison de l'argentier (1631).
- Un territoire et une population marqués par l'industrie : développement de l'industrie de la chaussure au XIXème siècle. Lillers fut en effet l'une des trois capitales de la chaussure en France.

Présentation de la Ville

La commune de Lillers est située au cœur du département du Pas de Calais, au pied des collines de l'Artois, au bord de la vallée de la Lys et de la plaine de Flandres.



Chef-lieu de canton, Lillers est une ville d'accueil d'un peu plus de 10 000 habitants (les Lillérois, les Lilléroises) et s'étale sur 2 689 hectares.

D'un point de vue industriel, Lillers a suivi l'évolution du monde rural. Capitale de la chaussure jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, elle s'est ensuite tournée vers la construction mécanique, le textile, la transformation de produits agricoles, les transports et la logistique. La ville accueille des administrations et des services publics, un secteur industriel diversifié, dominé par la présence de la sucrerie. Lillers peut être considérée comme un pôle d'emplois pour les communes aux alentours.

La vie locale est dynamique, marquée par de nombreuses manifestations commerciales, associatives et culturelles. L'agriculture pèse encore un poids certain dans la vie économique et la vie sociale de la commune.

Au contact de l'Artois et de la Flandre, le territoire s'étend à la fois sur les collines (Point culminant à 81 mètres) et la plaine autrefois marécageuse (la Brûle).

Ce territoire est arrosé, par de nombreux ruisseaux : le courant d'Hurionville, le Rouillard, le Rimbart, le Rinçon, les Ecussions et surtout par la Nave.

Lillers est bien située géographiquement, à l'extrême Nord-ouest du bassin minier, avec des voies de desserte comme la RN 43, l'autoroute A26 avec une sortie à la porte de la ville.

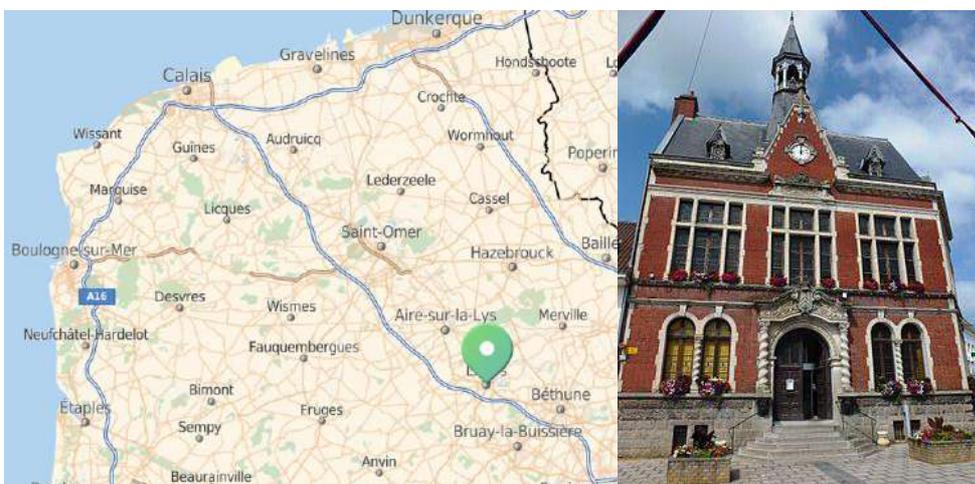
Côté ferroviaire, la ligne Paris-Dunkerque constitue elle aussi un axe de desserte intéressant, mettant Lillers à 1h30 de Paris.

Lillers a la particularité d'être reconnue comme une ville à la campagne, grâce à la présence de plusieurs hameaux qui entourent le centre-ville :

- Cantraine
- Rieux
- Hurionville
- Manqueville
- Orgeville
- La Flandrie

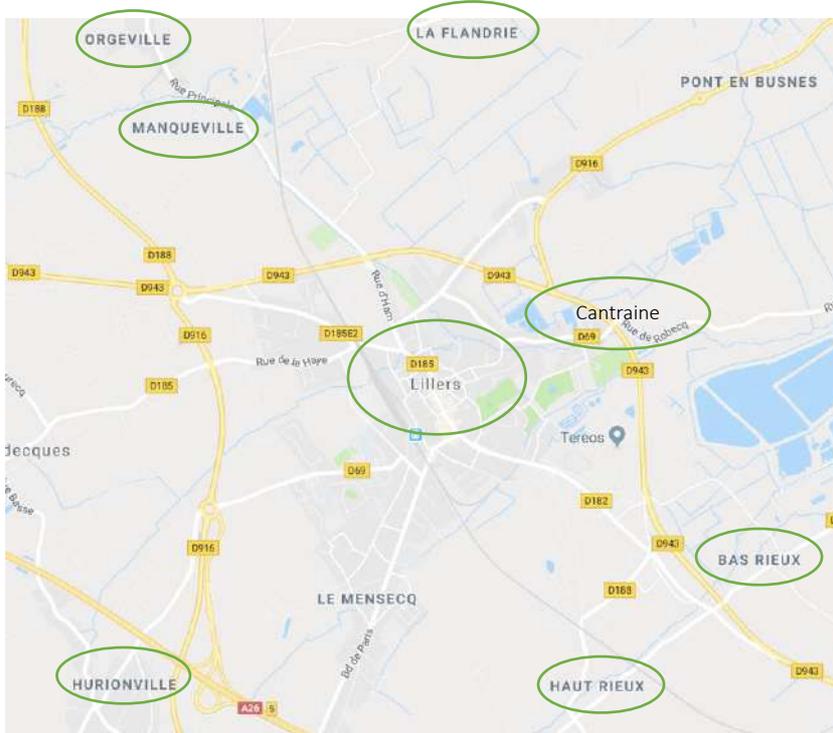
Distants parfois de plusieurs kilomètres du centre-ville, certains hameaux ont d'ailleurs l'apparence de villages structurés autour d'une église, de commerces et d'équipements (Hurionville et Rieux), d'autres sont composés d'un habitat individuel dispersé le long de la rue principale (Cantraine).

Localisation de Lillers :



Localisation des hameaux de Lillers :

Cantraine, Rieux, Hurionville, Manqueville, Orgeville et la Flandrie



B. Les données chiffrées

Les données chiffrées sont issues de plusieurs sources :

- **Analyse des besoins sociaux (ABS)** du CCAS de Lillers – novembre 2021
- **L'INSEE** (Institut national de la statistique et des études économiques)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-62516>

Les chiffres INSEE s'appuient sur le recensement de la population 2008, 2013 et 2019

- **Système d'information géographique de la politique de la ville**
<https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/62516>

- **La CAF** : synthèse des données chiffrées Lillers 2020

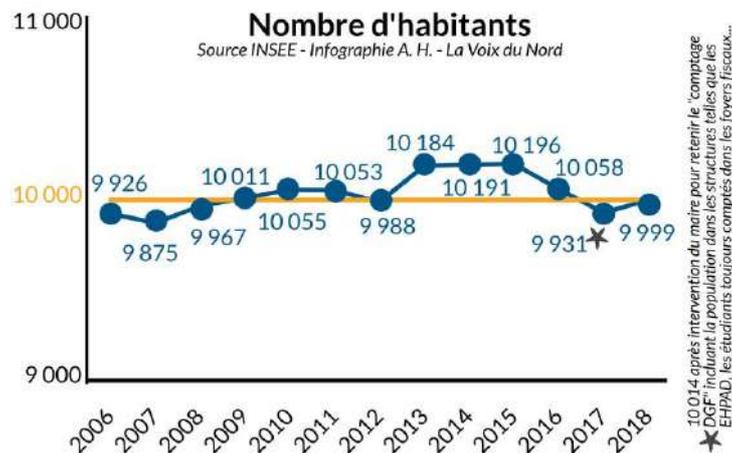
(Les données INSEE utilisées ainsi que les données CAF sont annexées)

Note : Il est toujours difficile de croiser les données chiffrées, les années et les modalités de calculs n'étant pas les mêmes d'une source à l'autre. Néanmoins les chiffres sont parlants.

Les éléments marquants :

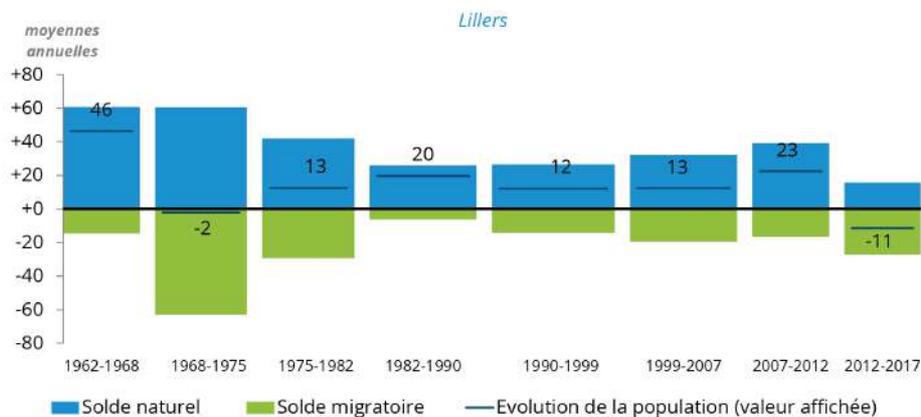
Population et évolution de la structure de la population

- Lors du projet 2019-2022, nous relevons 10 196 habitants avec une population en constante augmentation. Le recensement de 2019 montre **une baisse en dessous des 10 000 habitants** : 9 810 habitants (53,3% de femmes / 46,7% d'hommes).

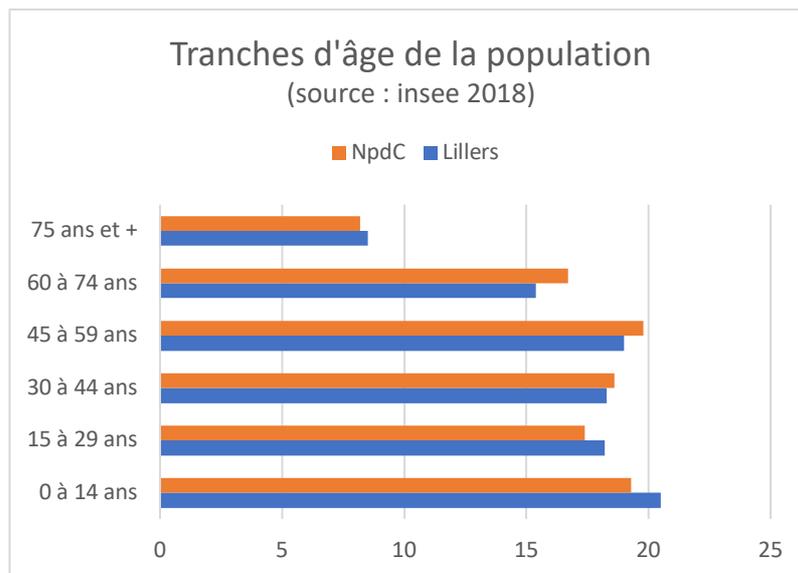


Les facteurs d'évolution de la population

Source : Insee, RP 1962-2017



- **Les plus de 60 ans représentent près un quart de la population** (24,2%, 21,1% en 2013). Les 60-74 ans sont la tranche de population qui augmente le plus fortement entre 2013 et 2019.
- Néanmoins, **une population qui reste jeune** : la tranche d'âge la plus représentée est celle des 0-14 ans, elle représente 20,3% de la population (donnée stable).



Logement

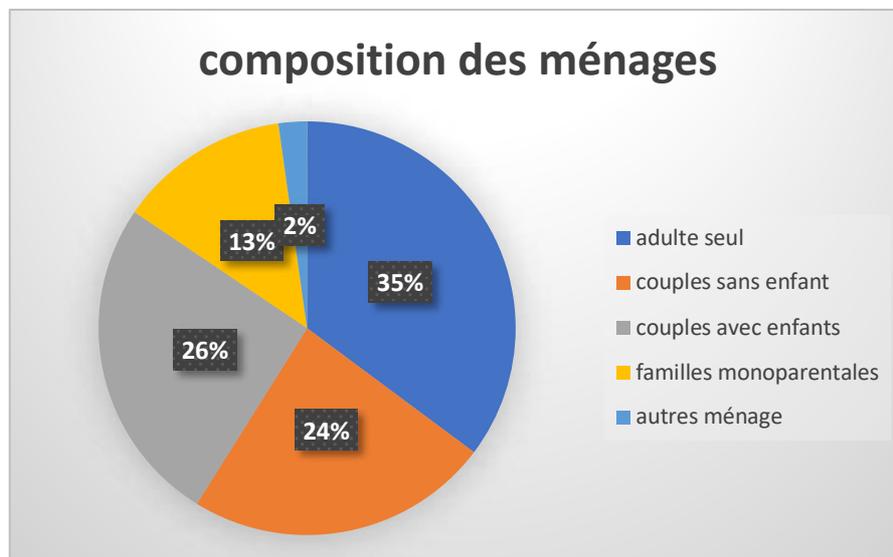
- **86,8% de la population recensée en 2019 habite le même logement qu'en 2013.** 6,4% ont déménagé sur la même commune et 6,9% viennent d'une autre commune.
- **Sur 4897 logements, 607 sont vacants** soit 12,5%.
- 82,2% des logements sont des maisons.
- 45,5% des logements ont 5 pièces et plus.
- 51% des ménages ont une ancienneté d'emménagement depuis 10 ans et plus. **14,3% de la population a emménagé depuis moins de deux ans.**
- 45,2% de la population est locataire et 1,3% logée à titre gratuit.

Catégories socioprofessionnelles et chômage

- La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée est **les retraités à 24,9%** suivie des autres **personnes sans activités professionnelles à 22,6%**.
- Parmi les 15 à 64 ans, 66,4% de la population est active dont 12,1% au chômage.
- Le nombre de chômeurs parmi les 15-64 ans est quasiment stable entre 2013 et 2019 : 18,9% et touchant de façon plus importante les 15 à 24 ans.
- Le taux de pauvreté est de 23% et touche principalement les ménages de moins de 30 ans (42%)

Population, familles et ménages

- On note, comme lors du précédent renouvellement, **une augmentation des ménages d'une personne** (29,3% en 2013 contre 35,7% en 2019).
- **Il y a une baisse des couples avec et sans enfants.** Les couples sans enfants représentent 23,7% des ménages en 2019 contre 26,7% en 2013. Les couples avec enfants représentent 25,3% des ménages contre 30,4% en 2013.
- Il y a **une légère baisse de la taille des ménages entre 2013 et 2019.** Le nombre moyen d'occupants par ménage est d'un peu plus de 2 personnes.
- Il y a une **baisse des couples avec enfants** (40,4% en 2019 et 43,6% en 2013) et une **augmentation des familles monoparentales** (21,8% en 2019 et 18% en 2013)
- **Les familles ont majoritairement 1 ou 2 enfants.** Seul 7% des familles ont 3 enfants et 4,2%, 4 enfants et plus.



Équipement automobile et mobilité

- 78,4% des ménages sont équipés d'un véhicule automobile.
- 84,9% des actifs de 15 ans et plus ayant un emploi utilisent une voiture, un camion ou une fourgonnette pour se rendre au travail en 2019. 4,5% les transports en commun. 1,2% le vélo.

Diplôme et formation

- 92,5% des 15 à 17 ans sont scolarisés contre 33,6% des 18 à 24 ans.
- 26,4% des 15 ans et plus n'ont aucun diplôme ou un certificat d'études primaires

- 30% de la population a un CAP, BEP ou équivalent et 17,4% le baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent
- 18,3% de la population des 15 ans et plus ont un diplôme de l'enseignement supérieur de bac+2 à bac+5

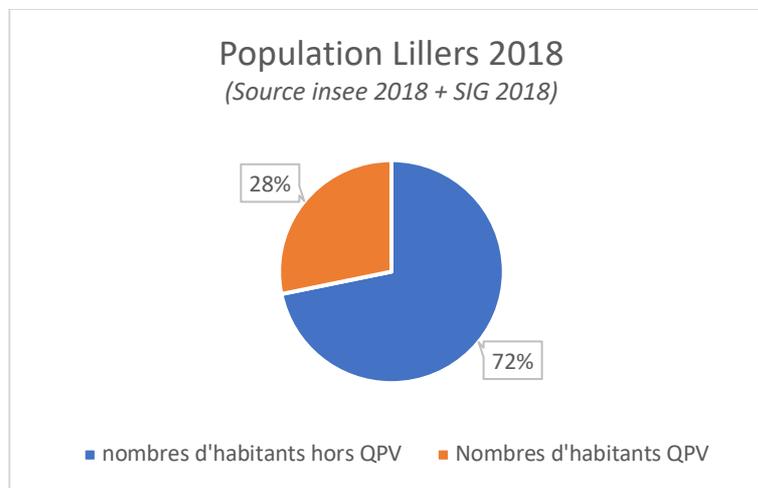
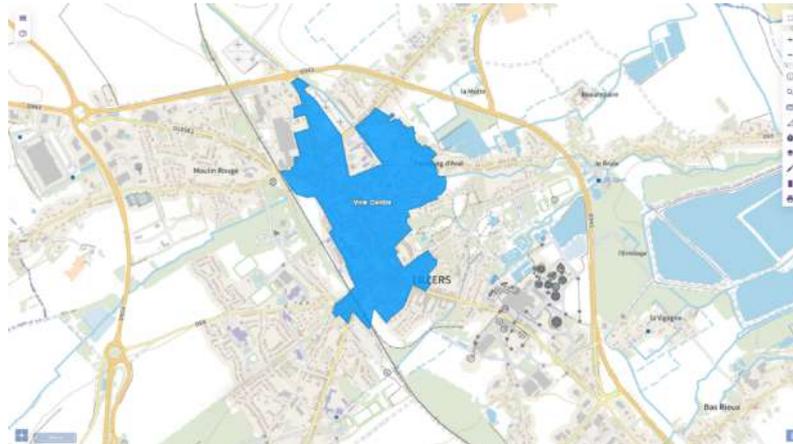
Les données CAF

- Le nombre d'allocataires CAF : 2424 (en augmentation, 2146 en 2016), 39,2% des allocataires habitent le centre-ville soit 951
- Le nombre d'allocataires et conjoints : 3340 (en augmentation, 3074 en 2016)
- Le nombre total d'enfants : 2452 (en légère baisse, 2494 en 2016)
- Le nombre total de personnes couvertes : 5805(en augmentation, 5582 en 2016)
- Les allocataires les plus nombreux sont ceux de la tranche d'âge 30-49 ans : 1214 (50%)
- 1030 allocataires sont des hommes et des femmes isolés (42,5%)
- 19,2% des allocataires sont des mono parents, 38% des couples avec enfants, en majorité de 1 à 3 enfants
- Pour près de 20% des allocataires, les prestations CAF représentent 100% des ressources
- Pour près de 50% des allocataires, elles représentent 0 à 24% des ressources
- 43,9% des allocataires sont un QF (Quotient Familial) supérieur à 600€
- 18,6% des allocataires ont un QF inférieur à 451
- 364 personnes sont couvertes par l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) et 1190 par le RSA droit commun (Revenu de Solidarité Active) et 2062 par la prime d'activité (PPA)
- 3110 personnes sont couvertes par l'allocation d'aide au logement

Les données SIG Ville – Politique de la Ville

- En 2018 : 2797 personnes vivaient en territoire politique ville
- Le taux d'emploi dans le quartier prioritaire est de 46,3%. Les 25-54 ans sont les plus touchés par le chômage (56,7% en emploi). Le taux de chômage au sens du recensement est de 30,2%
- 23,9% des emplois sont considérés comme précaires
- 27,9% de la population à un diplôme de niveau inférieur au BAC
- 44,1% de la population est sans diplôme
- 31,4% des familles sont monoparentales

- 71,5% des ménages sont locataires et 37% des résidences sont des appartements



Les prestations sociales QPV (données 2019) :

- 934 allocataires vivent dans le quartier ville-centre pour 1967 personnes couvertes
- 474 allocataires sont isolés sans enfant et 205 monoparents
- 181 couples ont des enfants
- 252 allocataires perçoivent une aide au logement
- 104 allocataires perçoivent l'allocation adultes handicapées (AAH)
- 342 allocataires perçoivent la prime d'activité

C. Services extérieurs : ville, agglomération, politique de la ville...

Les services de la Ville

L'hôtel de ville abrite le bureau du Maire et des adjoints, l'accueil, le secrétariat, l'animation et la Direction Générale. Les autres services sont situés sur des bâtiments et des structures extérieurs ou en annexe. Les services à la population sont nombreux, on peut dénombrer :

- Le service de la police rurale
- Les services techniques et espaces verts
- Le service de développement économique
- Le service des affaires scolaires
- Le service des sports
- Le service culturel
- La médiathèque
- Le service logement
- Le service enfance jeunesse

Il est à noter que la piscine a été reprise par l'agglomération en janvier 2018 suite à la fusion des EPCI.

Les services du CCAS

Le CCAS, Centre communal d'action sociale est un établissement public communal, présidé par le Maire. Il comporte dans son Conseil d'Administration des élus municipaux et des membres d'associations travaillant dans le secteur social.

Le CCAS est chargé de la mise en œuvre de la politique sociale de la Ville de Lillers.

Il est à la disposition et à l'écoute de la population à travers 5 grands secteurs d'activités :

- Petite enfance : crèche familiale et LAEP
- Programme de Réussite Éducative (P.R.E.)
- Personnes âgées et handicaps : le foyer Ambroise Croizat, le service d'aide et d'accompagnement à domicile, le service de soins infirmiers à domicile
- Solidarités actives : RSA, insertion, aide alimentaire
- Prévention – Santé : logement, parcours santé.

Il est à noter que le CCAS développe un projet de crèche collective pour compléter l'offre petite enfance.

Les autres services sur la commune

Sur le territoire de la commune, les services à la population sont nombreux et permettent encore une certaine notion de proximité. Ainsi, nous trouvons :

- La poste

- Le Pôle emploi
- La Mission Locale
- La Maison Département Solidarité (Conseil Départemental)
- Le centre des finances publiques
- La gendarmerie
- La gare SNCF
- Les CMP enfants et adultes

Il est à noter la fermeture de l'agence locale de l'assurance maladie (CPAM) en 2018. Les autres services organisent des permanences en lien avec le CCAS et une Maison des Permanences. Il existe, également, un point d'accès aux droits (pilote par l'agglomération). Un projet autour de la santé mentale pour favoriser l'accès est en cours (partenariat EPSM / CMP / Agglomération).

Les services de l'enseignement

Lillers est une ville qui abrite de nombreuses structures dans ce domaine. On peut compter 9 écoles publiques et une école privée. Ces écoles sont situées dans les lieux de vie des familles. Ainsi des groupes scolaires sont présents en centre-ville et dans les hameaux.

Il est à noter plusieurs fermetures de classes ces dernières années.

La ville compte également deux collèges situés en centre-ville et une SEGPA.

Un lycée d'enseignement général est aussi présent sur la ville. Ce lycée propose également des études après le BAC (BTS).

La ville compte également un lycée professionnel (filiale du bâtiment).

La Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane est un des plus vastes ensembles intercommunaux de France. Elle réunit 100 communes, près de 280 000 habitants, sur un territoire de quelque 647 km².

Sa particularité principale est de s'articuler autour de deux villes-centre, Béthune et Bruay-La-Buissière, dans un ensemble au caractère rural très marqué (62 communes de moins de 2 000 habitants).

Sa densité de population est forte, à l'image de l'Europe du Nord-Ouest dans laquelle l'agglomération se positionne : 435 habitants au km².



La Communauté d'Agglomération exerce des compétences majeures :

- En matière de développement du territoire, développement économique, protection de l'environnement, développement touristique, aménagement et développement rural...
- En termes de services à la population : insertion et emploi, logement et habitat, transport collectif, ramassage et traitement des ordures ménagères, politique de la ville, développement des activités culturelles et sportives...

La Communauté d'Agglomération exerce des compétences obligatoires :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire et transport urbain (via le Syndicat Mixte des Transports)
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville et prévention de la délinquance.

Des compétences complémentaires :

- Aires d'accueil des gens du voyage
- Aménagement et développement rural

- Création ou aménagement et entretien de voirie et de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Assainissement
- Lutte contre les inondations
- Collecte et traitement des déchets
- Politique en matière d'énergie
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Technologies de l'information et de la communication
- Services de secours et d'incendie
- Refuge pour animaux
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Tourisme

Il est à noter que la compétence Jeunesse (14 ans et plus) est tenue par l'agglomération jusqu'en décembre 2022. Cette compétence pourra être reprise par la ville en 2023.

La Politique de la Ville

La politique de la ville vise à réduire les écarts de développement au sein des quartiers, à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants.

Avec la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, dite loi Lamy, la géographie prioritaire de la politique de la ville a été redéfinie. Désormais, pour identifier les quartiers prioritaires de cette politique, un critère unique est requis : le revenu des habitants.

Aujourd'hui, environ 5,5 millions de personnes vivent dans les 1 514 quartiers les plus pauvres : ce sont les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), situés dans plus de 700 communes différentes, en métropole et outre-mer.

Le quartier prioritaire « Ville centre » de la commune de Lillers.

Ce quartier compte 2 693 Habitants (26,44% de la population communale) avec un Revenu Médian de 1065€ sur le QPV (Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville).

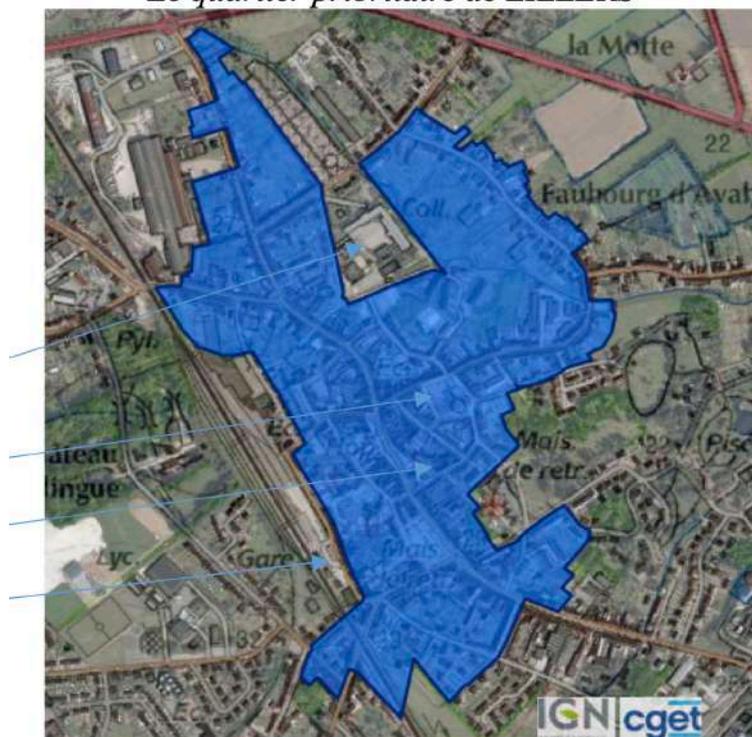
La commune de Lillers a fait son entrée dans la nouvelle géographie prioritaire en 2014.

Nom du territoire concerné : LILLERS - Quartier Prioritaire – « QP062057 Ville Centre Lillers »

Liste des rues au sein du périmètre QPV

RUE D'AIRE	RUE PASTEUR	RUE DE VERDUN pp*
PLACE DES FFI	RUE DU DR M LAVERGIN	RUE DE SAINT VENANT pp*
RUE DU MARECHAL DELATTRE DE TASSIGNY	RUE MOZART	RUE PHILIOMEL pp*
RUE DE LA GARE	RUE SEBASTOPOL	BD DE PARIS pp*
RUE DE RELINGUE	RUE DE PERNES	RUE DE LA PLAINE pp*
RUE DES CHATS	RUE CARNOT	RUE DES PROMENADES pp*
RUE DU FAUBOURG D'AVAT	RUE NEUVE	RUE ANGELA DEVIS
PLACE DE L'EGLISE	RUE FANIEN	IMPASSE DUWET
PLACE JEAN JAURES	RUE DE L'EGLISE	RUE A ROSENBERG
PLACE ROGER SALENGRO	RUE DU COMMERCE	SYCOMORES Rés.
RUE D'HAM	IMPASSE JAURES	ALLENDE Rés.
RUE DE LA REPUBLIQUE	PLACE ANSART	Cité BELLEVUE
RUE DES REMPARTS	RUE D'HURIONVILLE	
RUE DU CHAPITRE	RUE DU MARECHAL JUIN	
RUE DE LA POSTE		
RUE DU MARECHAL LECLERC		
RUE DE LA DONDAINE		

Le quartier prioritaire de LILLERS



Ce que nous savons des priorités communales pour Lillers sont les suivantes :

Développement humain et cohésion sociale :

- **Décrochage social et économique de la population.** Nécessité de renforcer l'accompagnement par un travail en transversalité impliquant acteurs sociaux éducatifs et culturels pour répondre aux problématiques d'employabilité, de santé (thèmes d'intervention santé, parentalité, culture, accompagnement vers l'emploi).
- **Décrochage scolaire et problématiques éducatives.** Travail de la communauté éducative impliquant les parents (PRE, préparation à l'entrée à l'école maternelle) en lien avec les mesures du droit commun renforcées sur le secteur REP.
- **Turn Over important de la population.** Renforcer les liens sociaux et de solidarité (rencontre débats/ actions hors les murs).
- **Agir sur le sentiment d'insécurité et les difficultés en matière de délinquance** (prévention des conduites addictives dans le cadre du CLSPD).

Développement des activités économiques et de l'emploi :

- **Poursuivre l'effort de redynamisation de l'offre commerciale.** Valorisation du commerce et de l'artisanat et soutien aux créateurs d'activités économiques.

Développement urbain durable :

- **Un projet concentrant de nombreux atouts urbains pour la mobilité et l'attractivité du territoire et des projets d'aménagement urbain à développer** (pôle gare) et l'extension de la ligne 6 du BHNS à moyen terme.
- **Poursuivre la requalification des dents creuses** (étude en cours sur l'îlot Delattre).
- **Requalifier les espaces publics du quartier en favorisant leur appropriation par les habitants** (propreté urbaine).
- Valoriser le **patrimoine bâti** historique (mise en valeur dans le cadre d'un sentier urbain).
- **Utiliser les espaces naturels** comme support et vitrine de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour le grand public.
- Désenclaver le quartier en favorisant **la mobilité** des habitants. Inscription dans les réflexions sur les plateformes de mobilités (offre de formation et de petite réparation mécanique auto).
- **Habitats dégradés entraînant une « instabilité de la population » interne au quartier ou externe à la ville.** Travail en lien avec les outils de la CABBALR: protocole d'éradication du logement indigne, expérimentation de l'autorisation de mise

en location, optimisation des outils de la commune et de la prochaine OPAH-RU. (Axes: lutter contre l'Habitat insalubre, indécent et dégradé et améliorer le bien vivre dans son logement)

Focus sur une action contre l'habitat insalubre ... Le permis de louer

Ce dispositif permet de contrôler l'état d'un logement. Il est conduit à titre expérimental, notamment, sur la commune de Lillers (centre-ville), sur des périmètres rencontrant des problèmes de logements délaissés ou dégradés, parfois loués dans de mauvaises conditions.

DES SANCTIONS FINANCIÈRES POUR LES CONTREVENANTS

 **Dans le cas d'une absence de dépôt de demande d'autorisation préalable de mise en location du logement**
Le propriétaire contrevenant peut se voir sanctionner d'une amende allant jusqu'à 5000€.

En cas d'un nouveau manquement dans un délai de 3 ans, le montant maximal est porté à 15000€ (article L635-7 du code de la construction et de l'habitation).

 **Dans le cas d'une mise en location en dépit d'une décision de rejet**
Le propriétaire contrevenant peut se voir sanctionner d'une amende allant jusqu'à 15000€ (article L635-7 du code de la construction et de l'habitation).

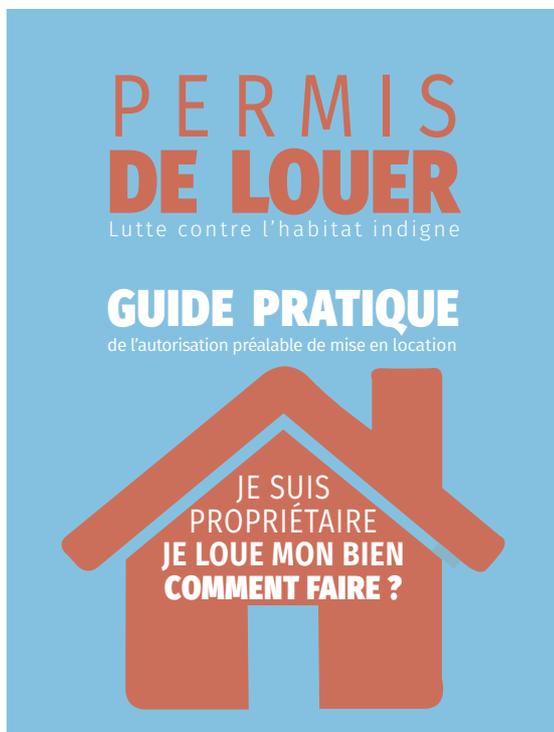
Le produit de ces amendes sera versé à l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Cet établissement public a pour mission d'améliorer le parc de logements privés existants. Elle accorde des aides financières pour travaux sous certaines conditions aux propriétaires.

*Textes de référence :
Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014,
Décret n° 2016-1796 du 19 décembre 2016 relatifs à l'APMLL,
Articles 6 et 20-1 de la loi n° 1989-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs,
Règlement sanitaire départemental du Pas-de-Calais.*

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES ET INFORMATIONS

Permanences téléphoniques les lundi et jeudi, de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h

Pour toute information, contactez le service habitat de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane
Hôtel communautaire
100 avenue de Londres
CS 40 548 - 62411 Béthune Cedex
03 21 61 50 05
permisdelouer@bethunebruay.fr



www.bethunebruay.fr/permisdelouer



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

www.bethunebruay.fr/permisdelouer



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

QU'EST-CE-QUE LE «PERMIS DE LOUER» ?

L'Agglomération est engagée dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre et a décidé la mise en place du dispositif « PERMIS DE LOUER ».

Conduit à titre expérimental sur les communes de Lillers, Annequin et Béthune depuis 2018, sur des périmètres rencontrant des problématiques de logements délaissés ou dégradés, parfois loués dans de mauvaises conditions, il est désormais étendu à d'autres quartiers de plusieurs communes du territoire de l'Agglomération.

Il sera demandé aux propriétaires bailleurs des secteurs concernés de disposer d'un permis de louer (ou Autorisation Préalable de Mise en Location -A.P.M.L.) lors d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire.

Le régime d'A.P.M.L. impose à tout bailleur de solliciter une autorisation à joindre au contrat de location du bien loué.

Dès la date de mise en oeuvre opérationnelle du permis de louer, il est demandé à chaque propriétaire bailleur des secteurs concernés de disposer d'un permis de louer, **en cas de première ou de nouvelle mise en location**. Le propriétaire doit joindre cette autorisation à son contrat de location.

Ce permis de louer doit ensuite être renouvelé à chaque changement de locataire.

En sont exclus : les renouvellements ou reconductions avec le même occupant ou les avenants de bail/contrat de location.

Pour connaître les adresses concernées par le permis de louer, rendez-vous sur

www.bethunebruay.fr/permisdeloer

COMMENT DEMANDER MON «PERMIS DE LOUER»

ÉTAPE 1

Je dépose auprès de la Communauté d'Agglomération une **demande d'autorisation préalable de mise en location**, composée de :

- un formulaire CERFA n° 15652*01 téléchargeable sur www.bethunebruay.fr/permisdeloer
- une attestation de propriété ou copie de taxe foncière s'y référant
- un dossier de diagnostic technique (celui que chaque propriétaire a déjà l'obligation légale de fournir avec le contrat de location - cf. ci-contre).

La demande d'autorisation préalable de mise en location est à déposer ou à envoyer par voie postale avec A/R au service habitat de la Communauté d'Agglomération (100 avenue de Londres 62411 Béthune cedex) ou par mail à l'adresse permisdeloer@bethunebruay.fr

SI LE DOSSIER EST COMPLET, la Communauté d'Agglomération adresse un **récépissé de dépôt de dossier complet** (qui ne vaut pas autorisation) et l'instruction débute.

Sinon, une demande de pièces complémentaires est adressée au propriétaire, l'invitant à rapidement fournir les pièces nécessaires afin d'éviter que sa demande ne soit rejetée.

ÉTAPE 2 dans le mois qui suit le récépissé de dépôt de dossier complet

Un agent de la commune où se situe le logement prend contact avec le propriétaire, organise une visite de contrôle et renseigne une fiche d'état des lieux (Relevé d'Observation Logement).

Cette visite peut aussi être réalisée par un opérateur désigné par la commune.

ÉTAPE 3 Décision du Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant

CAS 1 Je reçois mon **autorisation préalable** et je **peux louer mon logement** : il est décent.

CAS 2 Je ne reçois **pas de réponse** dans le mois qui suit le récépissé de dépôt de dossier complet : je **peux louer mon logement**, mon autorisation est tacite.

CAS 3 Je reçois un **rejet motivé** : mon logement **ne peut être loué** : une **liste de travaux** m'est précisée et une **nouvelle visite de contrôle** sera nécessaire avant autorisation. Si vous louez votre logement sans permis de louer, des sanctions sont possibles (cf. p.4). Le rapport de visite d'indécence est transmis au Guichet de Lutte contre l'habitat indigne de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) pour les suites à donner (engagement de procédures d'infraction).

DOSSIER TECHNIQUE

Il regroupe les diagnostics suivants (qui doivent être vierges d'anomalies nécessitant l'intervention d'un professionnel) :

1) Diagnostic de performance énergétique (validité 10 ans)

2) Constat des risques d'exposition au plomb (ou C.R.E.P) si le logement a été construit avant 1949 (validité 6 ans)

3) une copie d'un acte ou diagnostic mentionnant l'absence ou, le cas échéant, la présence de matériaux ou produits de construction contenant de l'amiante - validité illimitée

4) Diagnostic de l'installation d'électricité et/ou de gaz (validité 6 ans)

Le PEDT / CEJ

Le CEJ était un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la Caf et la Commune. Sa finalité était de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus. Ce dispositif disparaît avec la nouvelle la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) de la CNAF 2018 – 2022.

Le CEJ répondait prioritairement à deux objectifs :

- Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil par :
 - Un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis, au regard des besoins repérés
 - Une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants
 - Un encadrement de qualité
 - Une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions
 - Une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes

- Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par les actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

Le principe et la démarche perdurent sur la Commune et dans les actions du Service Enfance – jeunesse.

Le projet éducatif territorial a été développé dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. C'est avec ce dispositif que le Centre Social s'est vu devenir pilote du PEDT en lien avec le projet 2015 – 2018.

Depuis janvier 2019, le service jeunesse (Accueils périscolaires et Centres de Loisirs) est indépendant du projet social porté par le Centre Social. Il réfléchit à un nouveau Projet Éducatif pour la Commune et pour le Service Enfance - Jeunesse. Un travail de partenariat doit pouvoir se mettre en place entre le Service Enfance - Jeunesse et le Centre Social.

II. Nos enjeux de territoire

Il s'agit des enjeux que nous avons identifiés comme prioritaires pour le territoire dans le cadre de la démarche de renouvellement du projet social 2023-2026. Nous les avons organisés en thématiques mais ils sont bien transversaux et s'inscrivent dans un système complexe :

- **Mobilité et proximité**
 - Faciliter les déplacements et la mobilité urbaine et interurbaine pour tous (transports, adaptation et infrastructures) ;
 - Favoriser l'accessibilité aux services (soins, commerces, administration, juridique, etc.) ;
 - Être présent, réactif, disponible, favoriser les relations, l'altérité, l'attention à l'autre et aux autres.
- **Pauvreté et précarité**

- Lutter contre la pauvreté et répondre « aux besoins » de base des personnes (manque de moyens) : nourriture, vêtements, logement, etc.
- Lutter contre l'isolement, les fragilités et toutes les formes d'exclusions, tous les rapports de domination ;
- Apporter des sécurités matérielles, sociales, affectives, alimentaires, etc.
- Apporter une considération et une reconnaissance de chacun.

- **Cadre de vie et logement**

- Permettre la transformation de l'environnement pour favoriser la qualité de vie, l'hospitalité, l'ambiance et la propreté de la ville ;
- Lutter contre l'insalubrité des logements, favoriser et permettre l'accès de tous à un logement décent ;
- Permettre le sentiment de sécurité de tous ;
- Avoir une vision consciente des risques écologiques et environnementaux.

- **Santé et violences**

- Favoriser le bien-être physique, mental, social, environnemental etc. de tous en favorisant la satisfaction des besoins sociaux (affectifs, nutritionnels, sanitaires, sport et culture, etc.)
- Favoriser l'accès aux soins, le rapport à soi et à sa santé envisagée de façon globale ;
- Lutter contre les addictions ;
- Lutter contre toutes les formes de violences / souffrances physiques, psychiques, de genres, intrafamiliales, conjugales, etc.

- **Informations et formations, communication et médias**

- Diversifier les sources d'informations et favoriser le développement d'une pensée critique de l'information, de l'actualité, du monde, etc.
- Penser la place du débat d'idées dans le quotidien ;
- Favoriser la relation famille / école / quartier ;
- Favoriser l'ouverture au monde pour les autres et pour soi (scolarité, formation, emploi, etc.)
- Permettre l'accès de tous au numérique.

Chapitre 3. Le nouveau projet social

I. Un préalable : le projet associatif de Solillers

L'association Solillers croit en un monde plus beau et en une beauté capable de nous redonner notre liberté, notre pouvoir, de rencontrer les autres, dans l'émotion, la sensibilité, dans une écoute et une attention permanente.

Solillers refuse cette société de la programmation, de l'égoïsme, de l'individualisme et de la compétition.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL. UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Nous préférons l'idée de diversité et préférons voir l'hétérogénéité de la société en nous intéressant à celles et ceux qui n'ont pas la parole, qui manquent de place, qui sont opprimés, humiliés, exclus, offensés... Nous affirmons les richesses et les beautés de nos différences.

Nous nous inscrivons dans une approche relationnelle, une approche centrée sur les personnes, une approche qui prête attention à l'autre, une approche intime et affective.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL. UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Mais c'est, certainement, dans la compréhension de l'autre que se situe la sagesse. La sagesse est dans l'effort de compréhension et non dans le jugement et la condamnation. La sagesse n'est pas la contemplation, la sagesse est une conduite qui mêle la réflexion, la compréhension, la poésie, l'amour. Nous défendons l'attitude d'admettre chez l'autre une manière de penser et d'agir différente de la nôtre. La tolérance ouvre la voix des contradictions mais pas celle des exclusions.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL. UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Oui, quand la société impose l'expertise, nous proposons l'expérimentation. Oui, quand la société impose le détachement, nous proposons l'attachement pour permettre le développement de l'être humain et sublimer notre humanité. Oui, quand la société impose la distance, nous proposons la présence, cette présence qui fait la proximité et qui fait que nous sommes confrontés aux problèmes et à la réalité.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL. UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Solillers reconnaît, également, l'inconditionnalité du don pour faire face à la violence produite par les contextes, les institutions et les structures de pouvoirs. Le don est à la fois matériel et immatériel. Le don répond aux besoins du corps et de l'esprit. Le don n'attend rien en retour parce qu'il est inconditionnel mais le don est porteur d'un espoir de mutualité.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL, UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Il s'agit de favoriser des espaces d'expression, de coopération et de production afin de repenser notre relation avec l'environnement et les habitants. Il s'agit, aussi, de penser l'autorité comme une force qui autorise et qui permet les initiatives. Il s'agit de bâtir une société du partage et de la transmission. Nous pensons que les forces du collectif se trouvent dans les individus et que les forces et les potentialités des individus se trouvent dans le collectif.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL, UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Oui, nous faisons une place pleine et entière à la relation authentique. Oui, notre présence sera pleine et entière. Oui, nous inscrivons notre intention dans le temps et la durée. Nous proposons une lutte de culture et éducative parce que le fatalisme social et éducatif n'est pas une option. Nous faisons le choix de la transformation et de l'amélioration des conditions de vie. Parce nous ne résignons pas, parce que, pour nous, la tristesse n'est pas une destinée, nous faisons le choix de la joie. Oui, nous faisons le choix d'un monde plus joyeux, plus beau, plus juste, plus humain... un monde tourné vers le commun, le global, le collectif... un monde où chacun puisse être reconnu... un monde rempli d'espoir... un monde où l'amour s'enracine en chacun de nous.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL, UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

L'association Solillers croit en un monde plus beau et en une beauté capable de nous redonner notre liberté, notre pouvoir, de rencontrer les autres, dans l'émotion, la sensibilité, dans une écoute et une attention permanente.

Solillers refuse cette société de la programmation, de l'égoïsme, de l'individualisme et de la compétition.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL, UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Nous préférons l'idée de diversité et préférons voir l'hétérogénéité de la société en nous intéressant à celles et ceux qui n'ont pas la parole, qui manquent de place, qui sont opprimés, humiliés, exclus, offensés... Nous affirmons les richesses et les beautés de nos différences.

Nous nous inscrivons dans une approche relationnelle, une approche centrée sur les personnes, une approche qui prête attention à l'autre, une approche intime et affective.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL, UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Mais c'est, certainement, dans la compréhension de l'autre que se situe la sagesse. La sagesse est dans l'effort de compréhension et non dans le jugement et la condamnation. La sagesse n'est pas la contemplation, la sagesse est une conduite qui mêle la réflexion, la compréhension, la poésie, l'amour. Nous défendons l'attitude d'admettre chez l'autre une manière de penser et d'agir différente de la nôtre. La tolérance ouvre la voix des contradictions mais pas celle des exclusions.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL, UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

Oui, quand la société impose l'expertise, nous proposons l'expérimentation. Oui, quand la société impose le détachement, nous proposons l'attachement pour permettre le développement de l'être humain et sublimer notre humanité. Oui, quand la société impose la distance, nous proposons la présence, cette présence qui fait la proximité et qui fait que nous sommes confrontés aux problèmes et à la réalité.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS
UN PROJET SOCIAL, UN PROJET POLITIQUE
UNE AUTRE VISION DU MONDE

La Reconnaissance

L'Amour

Le lien avec autrui

La construction d'un monde commun

La confiance mutuelle

Une conception humaine et non violente

La confiance en soi et aux autres

Liens et besoins affectifs

Le respect de soi et des autres

Reconnaissance en droit d'une personne

L'estime de soi et des autres

Reconnaissance sociale, conception solidaire

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nous posons et reposons notre conception du monde et de l'humanité sur trois valeurs

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nous posons et reposons notre conception du monde et de l'humanité sur trois valeurs

L'Espérance

Il existe d'autres possibles : une société plus juste, des territoires vivables, des êtres humains libres...

Éducation, socialisation, transformation, transmission.

Émancipation.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nous posons et reposons notre conception du monde et de l'humanité sur trois valeurs

L'éthique est une manière d'être, de vivre avec les autres et de penser sa relation à l'autre.

L'éthique est corrélative d'un engagement politique. C'est un processus de vie qui mène à la sagesse et à la liberté

Notre posture nous implique. Cette implication est voulue et souhaitée. C'est l'expression de notre volonté.

La posture n'est ni de la politesse, ni de la civilité mais bien un acte qui porte un sens sincère et réel d'engagement envers autrui et la volonté de recevoir cet autre de manière pleine et entière.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos manières d'être et d'agir

Le reflet de nos valeurs et nos intentions.

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos manières d'être et d'agir

Le reflet de nos valeurs et nos intentions.

Du réconfort, de la sécurité et du soin.

L'empathie
La bienveillance
Vouloir du bien
Être aimant
Être gentil
La patience
Une attention dans le regard
La douceur

De la complexité et de la multitude dans les relations

La compréhension
Le non-jugement
Accepter les divergences de points de vue, d'opinions.
Accepter nos différences
La tolérance
Écouter
Savoir écouter

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos manières d'être

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos manières d'être

Être une communauté au travail

De la rationalité et de l'utopie

L'authenticité
Être simple
Être naturel
La disponibilité
Être rêveur

Travail associé

Co-construction

Agir ensemble collectivement

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos manières d'être

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos manières d'agir

Penser et rêver le monde

Boucle réflexive, praxis.

Avoir beaucoup d'idées et trouver les
meilleures

Conscience de la violence et de la misère
du monde

Croire et espérer
Transmission des rêves

Accueillir et entrer en relations

Inconditionnalité

Relation au cœur de notre travail

Accueillir le doute

Laisser la place à l'imprévu, l'inattendu et
l'inattendu

Confiance, faire confiance, être confiant

Faire la place aux autres

Convivialité

Prendre soin

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos manières d'agir

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos manières d'agir

De penser le monde et d'agir

Une transformation sociale au niveau local et au niveau global
De rêver, de créer, d'espérer un monde meilleur et juste, plus
chaleureux et sincère
Action, réaction
Des victoires
Pouvoir participer, proposer, lancer des actions.
Un lieu pour découvrir
Rendre possible les choses
Territoire d'expériences, d'expérimentations et de recherches au
quotidien
Agir
Transformation par l'action et l'agir
La transformation
L'innovation
Penser la transformation du monde
Proposer des projets en adéquation avec les problématiques des
lillois
La connaissance
Des échanges, des débats

Une présence

Un accueil inconditionnel. Des bras ouverts
Une place à chacun. Bienveillance
De la place pour tous
Donner sans rien attendre en retour
Trouver le positif dans le négatif
Aider. L'aide, l'entraide. Soutien
D'être là, présent, pour les personnes les plus vulnérables
Accueillir, empathie, écoute
Ne pas juger. La gratuité
Tolérer, tolérance. Respecter
De la justice. Mixité
Accessibilité à tous
De la solidarité
Être là pour ceux qui ont besoin
Être là pour ceux qui souhaitent donner de leur temps
L'écoute. Être là pour les habitants
Des droits
Faire ce que l'on peut à la hauteur de nos possibles
De faire ensemble quand on a peur

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos PROMESSES

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos PROMESSES

Des moments qui font sens et de la joie

Des moments, la fête, des rires
Des rencontres
De construire nos relations dans l'honnêteté, la sincérité et la
confiance
Des surprises. Des folies
Aller à la rencontre. De l'abondance
Pouvoir apprécier les moments
De la chaleur et de la joie. Des émotions
Accueillir chaque émotion ressentie
La joie et la convivialité
De t'aimer. L'amour
De la douceur et de l'apaisement
Du réconfort, de l'attention, des sécurités et prendre soin
Redonner l'espoir
De se laisser toucher par ta beauté
Ne pas t'oublier et ne jamais te laisser tomber
Être une force
De partir sous le soleil ensemble

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE SOLILLERS

Nos PROMESSES

De nouvelles pratiques dans le travail social et éducatif

Les habitants et les bénévoles s'approprient de nouvelles pratiques : démocratie, participation et empowerment.

Extrait : « Les habitants apprennent à se connaître vraiment. Ils se rencontrent et se reconnaissent. Ils abordent les responsabilités différemment. Pas par obligation mais par engagement. Ils appréhendent une nouvelle forme de démocratie. Ils sont les auteurs, les décideurs du projet. D'habitude, on demande un avis aux habitants. D'habitude, on donne une information aux habitants ou on les invite à participer. Ici, les habitants ont les moyens de prendre des initiatives, de diriger et d'avoir du pouvoir. Mais un pouvoir de faire, un pouvoir sur les choses qui les concernent. C'est une pratique émancipatrice et démocratique. C'est une pratique d'empowerment. »

Les habitants et les bénévoles s'approprient de nouvelles pratiques : la confiance et la gratuité.

Extrait : « C'est la théorie de la reconnaissance qui est mise en avant. La reconnaissance d'autrui passe par la confiance et le respect de la dignité humaine. On se reconnaît capables. On donne sa confiance. On donne quelque chose. Ce quelque chose dont l'autre a besoin. Pour cela pas de dossier, pas de contrôle. C'est une organisation différente. C'est l'empathie, la gentillesse qui sont portées par l'équipe de salariés et de bénévoles. Le don crée des relations authentiques et sincères et permet l'action collective qui permet la transformation du quotidien et l'amélioration. Vers une vie juste et bonne. Vers un peu plus de bonheur. La gratuité crée du lien et donne du sens. Elle permet d'abolir les conditions. Elle permet de donner accès. »

Le don, la gratuité : entre relation et reconnaissance.

Article paru le 15/03/2022 dans JONCTIONS PRESS - Le Social en mouvement

Le don dans le travail social et éducatif que nous menons est essentiel. Il traverse nos journées et participe à bâtir une conception du monde plus juste, plus humaine : « une vie bonne avec et pour l'autre dans des institutions justes » (Ricœur, 1990, p. 199 – 236). Le don est à la fois relation à l'autre et reconnaissance d'autrui.

Le don permet de créer une relation authentique et une relation de confiance mutuelle. Le don est gratuit, il se situe en dehors de toute contrepartie, il n'attend rien en retour. Le don premier

peut entraîner et entraîne un deuxième don qui doit être conçu et pensé comme un second premier don (Ricœur, 2002), comme un geste généreux qui n'attend rien en retour et non comme une obligation de retour. Mais, combien de fois, nous nous retrouvons face à des préjugés comme « le tout gratuit a ses limites » ou encore « c'est important, le donnant donnant, ça responsabilise ». Ces opinions, nous sont servies comme des vérités toutes faites, des vérités que l'on ne peut discuter et qui ne seraient pas soumises à la controverse.

C'est, certainement, parce que nous portons, au quotidien, d'autres propositions que certaines institutions, certains techniciens ou experts se permettent de nous renvoyer ce type de présupposés sans prendre la peine de les argumenter ou même de les comprendre. Il y a derrière ce phénomène une absence de réflexion ou un déficit de pensée (Arendt, 2017) et dans le même temps une affirmation qui place l'opinion et l'avis au-dessus de l'action (et du sens donné à notre action) que nous proposons et de la voix que nous avons choisie.

Alors en considérant que nous avons à faire à des opinions et des préjugés, première étape vers la connaissance mais insuffisante à nos yeux (Spinoza, 1993), nous proposons d'apporter d'autres arguments qui pourront, nous l'espérons, ouvrir le débat et nous amener à découvrir d'autres chemins possibles.

Le gratuit, c'est ce qui est donné ou fait et dont chacun peut profiter sans contrepartie ou sans compensation. Nous nous appuyons sur la pensée de Paul Ricœur, pour considérer le gratuit comme le « don gracieux ». Ricœur, qui conduit à des « états de paix » (Ricœur, 2002). En effet, nous nous situons dans la théorie de la lutte pour la reconnaissance d'Axel Honneth (Honneth, 2013).

Pour Axel Honneth, l'être humain doit obtenir la reconnaissance pour permettre son autoréalisation. Le regard de l'autre permet de construire un rapport à soi positif et de se construire comme sujet. Ce rapport à soi positif permettrait la participation à la vie sociale. Axel Honneth parle, alors, de trois sphères de reconnaissance. La sphère de l'amour fournit l'expérience d'être reconnu comme personne. L'amour procure le sentiment de confiance en soi (un sentiment de sécurité qui permet, aussi, la prise de risque). La sphère du droit nous amène à reconnaître les autres en tant que sujets porteurs de droits. Les relations juridiques assurent une protection sociale. La reconnaissance en droit permet d'acquérir le respect de soi-même et assure le fait d'être respecté par tous. La sphère de l'estime sociale a pour objet les

qualités particulières des individus et nous amène à penser un rapport positif à soi qui conditionne l'estime de soi.

Nous pensons que ce rapport va dépendre d'un horizon de valeurs que des sujets concernés ont en commun. Cette solidarité qui se construit dans une communauté, va donner la possibilité de percevoir nos qualités et nos capacités et cela comme des éléments précieux pour la société (Honneth, 2013).

En croisant cette théorie à la pensée de Paul Ricœur, nous attestons et souhaitons que ce besoin de reconnaissance ne nous entraîne pas vers le désespoir, la violence et le fatalisme, c'est-à-dire dans une lutte incessante et infatigable où l'idéal serait, alors, hors d'atteinte (Ricœur, 2002). C'est pour cette raison que nous tentons des expériences dites « d'état de paix » à travers la pratique du don.

Ce sont des moments exceptionnels, des moments rares comme une expérience de reconnaissance mutuelle qui se définit à travers le concept d'agapè, le don sans attendre de retour (Ricœur, 2002).

Nous ne nous opposons pas à la société marchande, nous proposons quelque chose de différent. Lorsque l'on parle de don, il n'est pas rare (voir systématique) de faire référence à la notion de don contre-don de Marcel Mauss (Ricœur, 2002). Pour nous, cette notion pose un problème car elle se situe en opposition au concept d'agapè (don sans attendre de retour) et, donc, à la notion de gratuité.

En effet, la conception du don contre-don se situe dans une règle d'échange et non dans un geste généreux. La chose donnée se retrouve dotée d'une valeur et oblige à rendre à partir de la valeur de la chose donnée. Nous sommes, là, situés dans une économie circulaire et une économie d'échanges. Il existe une obligation de rendre en retour. Nous préférons nous intéresser à l'intention du don et au geste qui va symboliser la relation de reconnaissance mutuelle ou ce que nous pouvons appeler la relation de confiance.

La confiance qui va se construire à travers le partage, l'aide, l'entraide, la solidarité ou encore à travers des moments exceptionnels (rares), des moments festifs, des moments qui font sens, des moments inscrits dans notre histoire. En nous attachant aux moments, nous partageons, ici, la pensée d'Edgar Morin autour de la fraternité : « mes expériences de fraternité sont les plus beaux moments de ma vie » (Morin, 2019, p. 31). Donner son secours, c'est se sentir utile et

c'est devenir riche (Morin, 2019). Notre civilisation est basée sur un développement de l'individualisme qui nous entraîne inévitablement vers des aspects sombres comme la compétition, la concurrence, l'obsession du profit, l'agressivité, les conflits, les oppressions...

Aujourd'hui, tout tend à isoler chaque personne. La mondialisation entraîne le repli sur soi et l'enfermement (Morin, 2019, p. 37 - 40). Alors, en prenant le parti de la fraternité, de la gratuité et du don, nous faisons le pari qu'il peut exister des « moments solaires » (Morin, 2019, p. 36), des « moments qui réchauffent nos vies » (Morin, 2019, p. 36).

Nous savons qu'il nous faut être en alerte car nous constatons, tous les jours, la déliquescence des solidarités au profit d'un égoïsme destructeur de lien social. Alors, nous créons des oasis de vie, nous entrons en relation, nous donnons et nous apportons, ainsi, du soin, du réconfort et des sécurités matérielles, alimentaires, affectives... Dans le don, la gratuité, les solidarités et la fraternité, nous voyons une « avant-garde d'humanité » (Morin, 2019, p. 59).

Dans nos pratiques du travail social et éducatif, en centre social et en espace de vie sociale, les expériences de don se concrétisent tous les jours et dans la durée. La reconnaissance de l'autre et des autres passe, aussi, par ce geste, ce pas vers l'autre. Mais, on n'avance pas vers l'autre les mains vides. On se risque, on cède une part de nous, on apporte quelque chose : du temps, de l'amour, un élément matériel, un vêtement, un repas...

Le don est si simple, il se concrétise dans un magasin gratuit (don de vêtements, de meubles), dans une épicerie gratuite (don alimentaire et de produits d'hygiène), dans une cantine sociale (don de repas). Le don de soi, c'est notre présence au quotidien dans nos ateliers de rue ou dans un accueil inconditionnel dans nos murs. C'est cette attention portée à l'autre, ce réconfort, cette sécurité affective, c'est l'amour que l'on donne et que l'on reçoit.

Parce que le don et la gratuité produisent cet effet retour, ce don que l'on n'attendait pas mais qui existe, qui se pense comme un premier don et non comme une obligation de donner en retour. Ce retour, que nous nommerons reconnaissance mutuelle, nous le constatons dans les dons matériels qui vont nourrir les actions comme le magasin gratuit et l'épicerie, dans les dons de temps et de soi qui permettent l'initiative et une place pour les habitants dans toutes les actions de solidarité du centre social et de l'espace de vie sociale, dans les dons d'argent réalisés spontanément et volontairement.

Ces dons mutuels, nous les vivons à chaque repas festif organisé dans l'espace public. Des moments de joie où les relations sont pacifiées, où les habitants et les professionnels travaillent ensemble et se reconnaissent mutuellement dans une communauté construite à partir de la diversité d'un territoire.

Christophe Pruvot

Références bibliographiques :

Honneth, A. (2013). La lutte pour la reconnaissance. Paris : Gallimard.

Morin, E. (2019). La Fraternité, pourquoi ?. Arles : Actes Sud.

Ricoeur, P. (1990) Soi-même comme un autre. Paris : Points.

Ricoeur, P. (2002, 21 novembre). La lutte pour la reconnaissance et l'économie du don. Première journée de la philosophie à l'Unesco, Paris, 2004.
http://fgimello.free.fr/documents/don_paul_ricoeur.pdf

Spinoza, B. (1993). Éthique démontrée suivant l'ordre géométrique et divisée en cinq parties. Paris : Flammarion. Arendt, H. (2017). Condition de l'homme moderne. Paris : Pocket. Arendt, H. (2017). Les origines du totalitarisme. Eichmann à Jérusalem. Paris : Quarto Gallimard.

Les habitants et les bénévoles s'approprient de nouveaux savoirs.

Extrait : « C'est un partage de savoirs, de compétences et de connaissances. Personne n'est expert. Tout le monde est capable. Nous apprenons tous des uns et des autres dans l'environnement dans lequel nous évoluons. C'est le décroisement des pratiques et des accueils qui permet cela. Ainsi, les âges sont mélangés, les générations se croisent, les métiers se croisent et se complètent. Chacun apprend la mécanique, la coiffure, la cuisine, le travail administratif, l'accueil téléphonique, le travail du bois, la musique, la danse, le théâtre, la couture, la cuisine... Chacun s'intéresse car tout est partagé. Chacun est reconnu dans ses savoirs et ses expériences qu'il partage tous les jours. »

Une recherche action.

Extrait : « L'initiative est issue d'une recherche constante. Nous sommes des praticiens chercheurs, des pédagogues sociaux ancrés dans un territoire en relation avec les habitants.

C'est une démarche appliquée, imbriquée et engagée de type « recherche – action » ou « recherche – accompagnement ». Une investigation et recherche par la production de connaissances. Un rapport dialectique où les théories interrogent les pratiques. Un croisement entre une démarche réflexive et les expériences de terrain.

Nous proposons le principe de recherche-intervention, de recherche-action dans une analyse systémique et complexe. »

Diffuser l'expérience.

Extrait : « C'est au travers d'une démarche d'accompagnement et de formation. En relation avec un organisme de formation qui fait partie intégrante de l'association et de son projet.

Solillers, aujourd'hui, propose de partager ses expériences, ses savoirs, ses compétences, ses connaissances, ses pratiques... C'est l'engagement d'acteurs, d'accompagnants, de pédagogues, de formateurs qui permet de développer « ENTRELACÉS » un Organisme de (trans)Formation sociale. »

Un changement des règles et des normes.

Extrait : « Nos projets proposent une autre vision du monde. Un monde basé sur la confiance mutuelle, sur une démocratie directe et délibérative, sur un partage des pouvoirs, sur une hiérarchie et une organisation en relief (chacun devient référent et capitaine d'une action qu'il maîtrise). »

Puissance d'Agir et Éducation Populaire.

Extrait : « Il s'agira de favoriser des espaces d'expression, de coopération et de production afin de repenser notre relation avec l'environnement et les habitants dans plusieurs dimensions : Par le développement d'une conscience critique de son environnement, d'une capacité d'agir, d'une image valorisée de soi et de ses compétences, une reconnaissance de l'Égalité femmes et hommes / Dans une dimension organisationnelle et collective par le développement de sa capacité à agir et à agir sur / Par une dimension politique et sociale : par la transformation de la société par le collectif. »

La Fraternité au quotidien.

Extrait : « La fraternité, c'est une chaleur affective qui regroupe l'entraide, la coopération, l'association et l'union. Cette fraternité humaine doit sans cesse se régénérer car elle est menacée par la rivalité. »

La pédagogie sociale est source d'inspiration pour nos actions et nos pratiques.

Extrait : « La pédagogie sociale vise à expérimenter de nouvelles façons de vivre et travailler et éduquer ensemble, avec tous les âges et à partir de toutes les cultures. C'est un travail en dehors de structures traditionnelles qui se vit, essentiellement, dans les espaces ordinaires de la société. C'est un travail qui invite à la rencontre parce qu'il est visible et en libre accès. Nous mettons en œuvre l'inconditionnalité de l'accueil et notre intention première est d'apporter beaucoup d'attention à autrui. Nos actions sont sûres, stables, durables et régulières. Quand la précarité nous rappelle à l'incertitude et à l'insécurité, nous travaillons dans le long terme, nous osons la proximité et la relation authentique. A l'heure de la distance, nous proposons la présence parce que c'est à nous qu'il revient de nous occuper de celle et de celui qui est venu nous voir, nous rencontrer. »

Un accueil à travers un engagement et une fonction.

Extrait : « L'accueil, c'est d'abord un engagement à faire vivre...

Accueillir, c'est être proche, être disponible... C'est faire de la place.

L'accueil est une fonction et une action. Celle-ci se développe à travers : Une disponibilité pour établir la confiance et la relation / Des qualités relationnelles faites de bienveillance, d'amabilité, de politesse, de patience et de discrétion / Une écoute des attentes, des besoins, des envies ou des difficultés / La création du lien social »

Une association : 3 structures

L'association Solillers existe depuis 2009. Ce sont les élus de la Ville et du CCAS qui ont souhaité mettre en place une association d'usagers pour « justifier » de la participation des habitants dans le projet social de La Maison Pour Tous. En 2010, une réflexion autour de la place de l'association et de son « autonomie » a été lancée. Des habitants ont décidé de porter cette association. Solillers devient, alors, autonome. L'association prend une place dans le projet et va devenir l'instance de participation avec le temps. En 2017 et 2018, l'idée d'une cogestion pour le centre social commence à émerger. Cette cogestion sera effective en 2019 : année du développement important de l'association, de sa légitimité sur le territoire. Cette

force permettra d'imaginer un nouveau projet de territoire (L'Oasis 2 Vies) et un organisme de formation (Entrelacés).

L'association Solillers porte :

Un centre social « La Maison Pour Tous » agréé depuis 2009

Un espace de vie sociale « L'Oasis 2 Vies » agréé depuis 2020

Un organisme de formation « Entrelacés » déclaré depuis 2021



II. La structure EVS « l'Oasis 2 Vies »

A. Fiche d'identité

Nom de la structure : Oasis 2 Vies

Adresse de l'EVS

155 bis rue d'Ham

62190 LILLERS

Téléphone : 07 49 81 33 94

Mail : oasis2vies@solillers.org

Page Facebook : www.facebook.com/oasis2vies

Site internet : www.solillers.org

Territoire d'intervention et zone d'influence :

Ville Centre / Centre-Ville / Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville

Gestionnaire : Association Solillers

Siège Social :

Centre Social « La Maison Pour tous »

Place des FFI

62190 LILLERS

Président : Bruno DALLONGEVILLE

Directeur Général : Christophe PRUVOT

Un nouveau visuel. Un nouveau logo

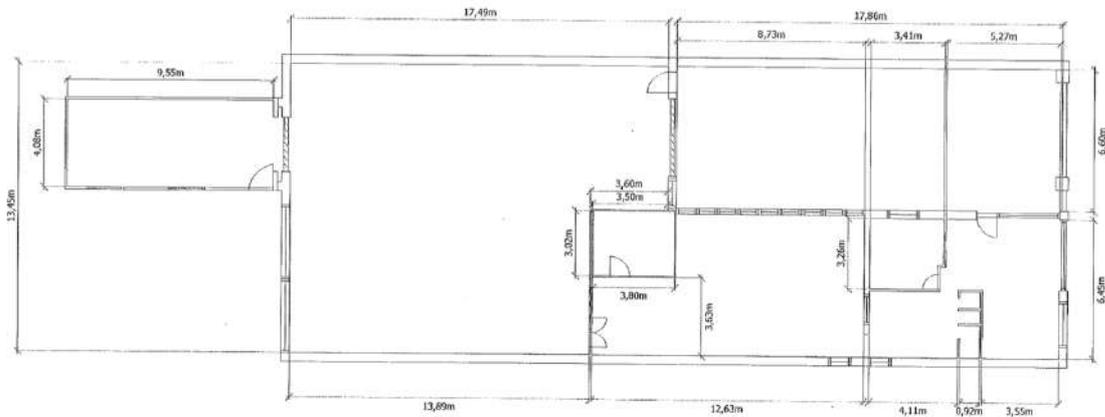




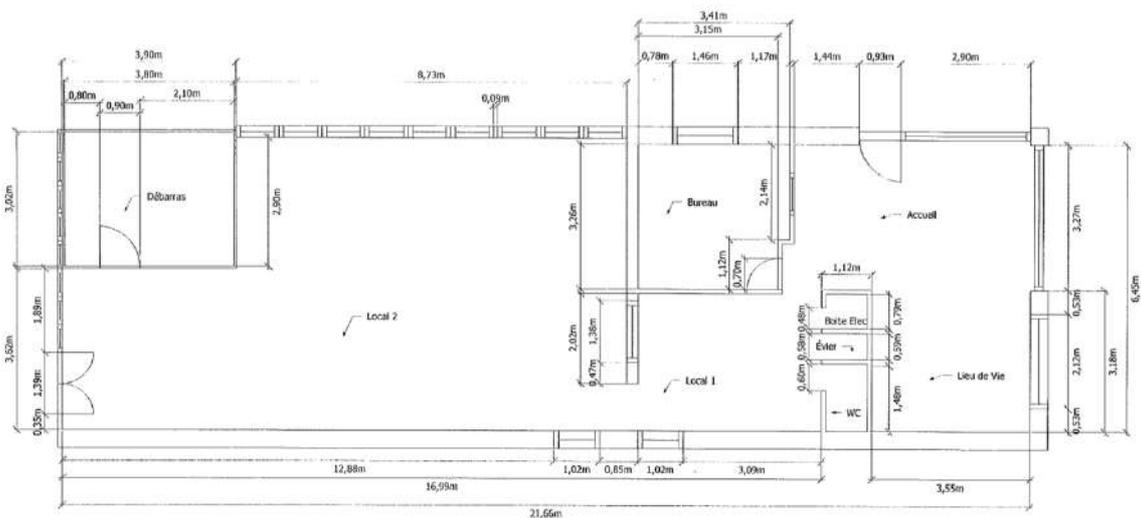
B. Les locaux, les infrastructures et les moyens

Les locaux et infrastructures

Plan complet de la structure à l'échelle 1/200^{ème}



Plan des espaces ERP à l'échelle 1/100^{ème}



Un local artisanal et commercial sur le territoire et dans le QPV.

Son adresse : 155 Bis rue D'HAM à Lillers.

Un local associatif

Le local est loué directement par l'association SOLILLERS.

L'association a travaillé la rédaction du Bail avec le propriétaire et le notaire afin de s'assurer d'une pérennité de location (ou de reprise possible).

L'association a la maîtrise complète du lieu. C'est-à-dire qu'elle finance seule le loyer, les charges, les assurances, les énergies, l'eau, la sécurité, les alarmes.

Hangar principal de 190 m2

Un espace de rangement et de travail pour l'équipe de bénévoles et de salariés.

Un espace en cours d'aménagement.

Un espace qui a pour objectif de recevoir les publics.

Un espace qui accueille des actions comme la mobilité, la bricothèque, le magasin gratuit, l'atelier bricolage et réemploi, l'aide alimentaire et l'épicerie.

Hangar de stockage de 50 m2

Un espace de rangement

Hangar de 84 m2

Un espace collaboratif.

Un espace qui accueille des actions comme la réparation, le magasin gratuit, la coiffure, le Fab Lab...

1 bureau de 11 m2

Espace de travail pour l'équipe

Un espace d'accueil de 22 m2

Un espace de convivialité et d'accompagnement.

Un espace de travail pour tous (habitants, salariés, partenaires...)

Un espace cuisine de 13 m2

Une cuisine partagée, un espace repas, un frigo partagé et une laverie.

Un espace extérieur en façade de 80 m2

Un espace de stationnement

Un espace de vie et d'animation

Un espace extérieur jardin de 60 m2

Un espace de convivialité

Aménagement en cours

Une zone de stationnement en proximité

Un parking situé à 50 mètres

Les moyens matériels pour le fonctionnement et la gestion interne

Des zones de rangement et de stockage aménagées pour chaque action

Des espaces de travail et d'animation pour chaque action

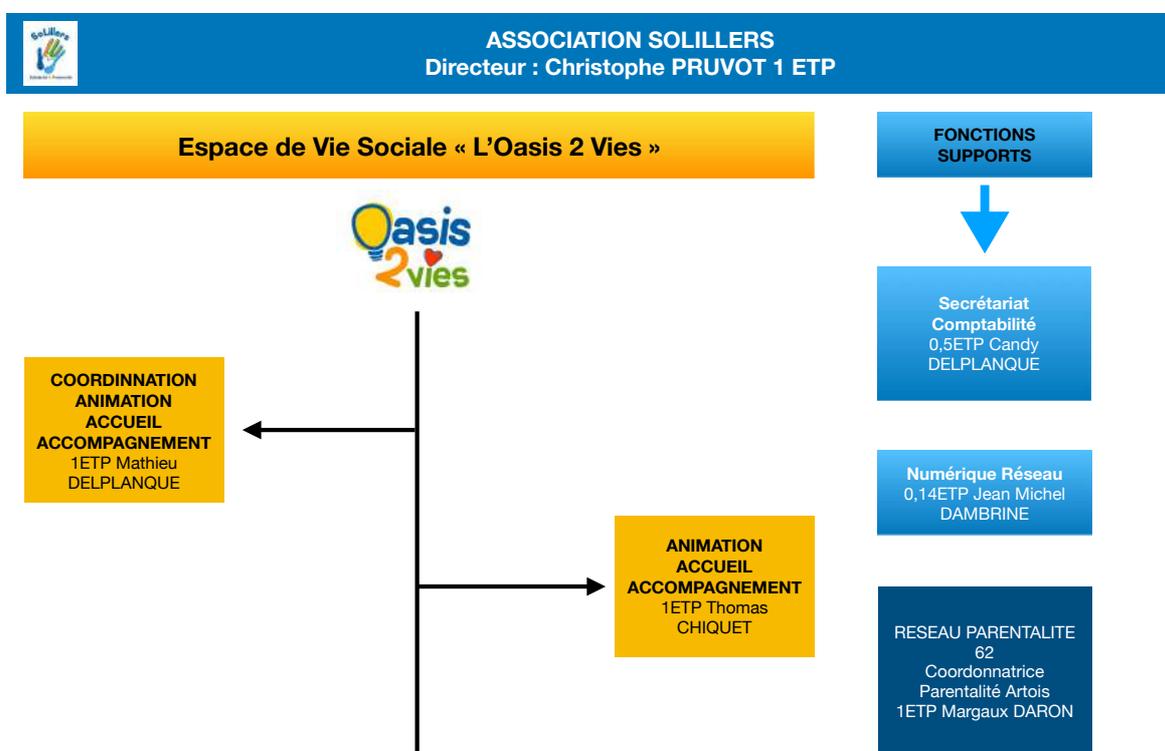
Des équipements : numérique, outillage, mobilier...

Des espaces chauffés et climatisés

Des véhicules : camionnettes, voitures

C. Les ressources humaines

Prénoms - Noms	Fonction	ETP	Statut
Pilotage			
Christophe PRUVOT	Direction Générale	0,2	CDI
Fonction supports			
Candy DELPLANQUE	Comptabilité Secrétariat	0,1	CDI
Jean Michel DAMBRINE	Réseau administration	0,1	CDI
Fonctionnement			
Mathieu DELPLANQUE	Coordo EVS	1	CDI
Thomas CHIQUET	Animation EVS depuis octobre 2021	1	CDD



La direction / Le pilotage

Description	DIRECTEUR GENERAL
Nature du poste	Pilotage
Volume horaire hebdomadaire	ETP / Forfait
Positionnement dans l'organigramme	Fonction directement rattachée à la Présidence de l'Association

Le directeur général d'association fédère différents établissements, services, organismes, structures, projets et actions. Il a pour mission de proposer, d'animer et de mettre en œuvre la politique de l'association, l'ensemble de ses projets, de ses actions et de ses activités.

À ce titre, il est responsable du projet de l'association, il pilote le Projet EVS et l'organisme de formation et le pôle recherche, il accompagne la Direction du Centre Social sur le projet Centre Social, il assure la complémentarité des actions et projets, il organise la mutualisation des moyens et des ressources et il pilote les fonctions supports

Fonctions

Participation à l'élaboration de la politique associative

Relations avec les acteurs extérieurs

Gestion et animation de l'équipe : gestion, finances et ressources humaines

Accompagnement des équipes (salariés et bénévoles) de l'association

Savoir se positionner dans un jeu complexe d'acteurs multiples et de réseaux et faire avancer les politiques définies par l'association.

Connaissances générales en droit social et en droit du travail, en gestion, en réglementation sectorielle.

Savoir développer des partenariats, impulser une dynamique de travail en réseau autour d'un projet.

Savoir négocier avec différents partenaires (élus, services techniques, financeurs...).

Pilote le projet de l'association et en garantit la mise en œuvre, en veillant à impliquer les équipes.

Garantit la pérennité financière de l'association en optimisant les ressources mises à disposition.

Assure la gestion dynamique des Ressources Humaines.

La coordination et l'accueil

Description	Médiateur Social et Technique
Nature du poste	Coordination / Animation / Accueil
Volume hebdomadaire	horaire 35h00
Positionnement dans l'organigramme	Sous la responsabilité du Directeur de l'Association

Missions et activités du poste

Le médiateur dans le cadre des enjeux de territoire (Précarité, Pauvreté, Proximité et Citoyenneté), des axes du projet social et du projet EVS (Lien social et Proximité, Pouvoir d'agir et Citoyenneté, Pédagogie, Éducation et Accompagnement) favorise l'accès à l'espace « Tiers Lieu » et aux actions proposées en étant un relais et un accompagnateur auprès des familles, des enfants, des jeunes, des adultes et des seniors. Il pourra accompagner, par des actions de médiations et à travers des relations de confiance, les publics fragiles, isolés et/ou rencontrant des difficultés d'insertion. Il est chargé de construire et de développer des actions valorisant le potentiel de tous les publics. Il devra faire la place à tous les publics dans l'espace « Tiers Lieu » en développant un accueil ouvert basé sur l'écoute et la bienveillance.

Autour de la coordination

Accueillir, écouter, concourir au lien social.

Conseiller les différents publics.

Informier et accompagner les habitants dans leurs démarches.

Faciliter le dialogue entre les générations.

Accompagner et soutenir les initiatives et les envies d'agir des habitants.

Prévenir et aider à la résolution des petits conflits de la vie quotidienne par la médiation et le dialogue.

Susciter des projets, organiser et prendre en charge des activités permettant de créer du lien social.

Coordonner et accompagner les collectifs d'habitants dans les lieux et dans leurs pratiques

Autour de l'animation et de la technique : accueillir, animer et donner vie aux activités et actions.

Autour de la gestion : secrétariat, budget, équipe, évaluations, plannings

L'animation et l'accueil

Description	Éducateur et accompagnateur
Nature du poste	Animation / Accompagnement / Accueil
Volume hebdomadaire	horaire 35h00
Positionnement dans l'organigramme	Sous la responsabilité du Coordinateur de l'EVS

Missions et activités du poste

L'accompagnateur dans le cadre des enjeux de territoire (Précarité, Pauvreté, Proximité et Citoyenneté), des axes du projet social et du projet EVS (Lien social et Proximité, Pouvoir d'agir et Citoyenneté, Pédagogie, Éducation et Accompagnement) favorise l'accès à l'espace « Oasis 2 Vies » et aux actions proposées en facilitant l'accès des familles, des enfants, des jeunes, des adultes et des seniors. Il pourra accompagner, par des actions collectives, des accompagnements et à travers des relations de confiance, les publics fragiles, isolés, précaires. Il est chargé d'accompagner, de construire et de développer des actions valorisant le potentiel de tous les publics. Il devra faire la place à tous les publics dans les espaces en développant un accueil ouvert basé sur l'écoute et la bienveillance.

L'accompagnateur travaillera directement avec le Coordinateur du lieu. Dans le cadre des missions et des interventions, l'accompagnateur sera sous la responsabilité pédagogique du coordinateur.

L'accompagnateur travaillera avec les habitants, les bénévoles, les administrateurs et les salariés.

Missions relationnelles et sociales

- Accueillir, écouter, concourir au lien social.
- Conseiller les différents publics.
- Informer et accompagner les habitants dans leurs démarches.
- Faciliter le dialogue entre les générations.
- Accompagner et soutenir les initiatives et les envies d'agir des habitants.
- Susciter des projets, organiser et prendre en charge des activités permettant de créer du lien social.
- Coordonner et accompagner les collectifs d'habitants dans les lieux et dans leurs pratiques

Missions techniques

Les savoir-faire techniques, les compétences, les expériences et les potentialités qui sont liés au poste doivent permettre d'animer, d'accompagner (c'est-à-dire de travailler avec) les actions suivantes : Bricolage, Réemploi, Aide aux personnes, Laverie, Épicerie, Réparation, Coiffure... et dans les domaines de la vie quotidienne, du bricolage, du numérique...

D. La gouvernance, le pilotage, le travail associé

« L'association SOLILLERS a pour but et pour objet de piloter, d'organiser, de gérer, de mettre en œuvre, de créer, d'accompagner et de favoriser des actions, des projets, des activités et des services dans les champs du social, de la culture, du sport, des loisirs, de l'animation, de l'éducation, de la formation, de la recherche, de l'accompagnement.

L'association SOLILLERS se place donc dans le mouvement de l'Éducation Populaire, du Développement Social Local et du Développement du Pouvoir d'Agir des habitants et des communautés. »

« L'association SOLILLERS pilote des projets d'animation de la vie sociale. L'association SOLILLERS développe des actions et projets de recherche et d'accompagnement. L'association SOLILLERS peut piloter tout projet se référant aux champs et aux mouvements de l'Éducation Populaire, du Développement Social Local et du Développement du Pouvoir d'Agir des habitants et des communautés. L'association SOLILLERS développe son action au travers la coopération, les réseaux et le partenariat par le biais d'équipements de proximité à destination de tous les publics (enfants, adultes et familles). »

« Le Conseil d'Administration peut créer des commissions, groupes de travail, collectifs et collèges. Ceux-ci peuvent être ouverts à des membres non élus au Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs de décisions à ces commissions, ces groupes, ces collectifs et ces collèges. Le Conseil d'Administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs de décisions au Bureau. Le Conseil d'Administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs de décisions à des collectifs d'habitants engagés et concernés par une activité, une action ou un projet. »

C'est à partir d'une réflexion collective et partagée, en tenant compte de l'expérience et des expérimentations que nous pouvons décrire la mise en place d'une gouvernance attachée au projet de l'Oasis 2 Vies, d'un pilotage partagé et d'une attention particulière à l'équipe de bénévoles et de salariés.

La gouvernance.

Le conseil d'administration de l'Association Solillers. Composé de 18 membres élus pour trois ans. Le CA se renouvelle par tiers tous les ans. Chaque année, lors de l'assemblée générale, les candidats au CA sont plus nombreux que le nombre de postes vacants. Il existe un renouvellement régulier des personnes. Il existe une réelle vie et vitalité démocratique.

Le bureau de l'Association Solillers composé de 6 membres. Les membres sont élus chaque année.

Le Conseil d'Administration de l'Association formera un groupe de travail et de pilotage pour l'Oasis 2 Vies. Il sera composé de 3 administrateurs élus par le CA pour une année. Ce groupe, réunit en collège, aura la charge du suivi, du pilotage, de la représentation du projet Oasis 2

Vies. Ce groupe travaillera directement avec le Président et le Directeur. Ce groupe travaillera au quotidien avec l'équipe des salariés et des bénévoles de l'Oasis 2 vies. Ce groupe se réunira 4 fois à l'année. Il se fera le relais au sein du CA des questions singulières et particulières du projet Oasis 2 Vies.

Le pilotage.

Le pilotage est assuré par le Directeur Général et le Président de l'Association. Un comité de pilotage ouvert et partagé sera réuni une fois à l'année. L'équipe des salariés et des bénévoles de l'Oasis 2 vie sera associée au pilotage. En effet, toutes les semaines, un temps de rencontre et de travail sera proposé et animé. Ce temps regroupera le directeur, le président, les salariés, les bénévoles.

Le travail associé.

Le Conseil d'Administration de SOLILLERS rappelle et réaffirme que la gestion des affaires quotidiennes et courantes est donnée aux collectifs d'habitants et de salariés souhaitant faire vivre et développer les actions et projets.

Les collectifs d'habitants, les habitants sont associés à chaque instant, au jour le jour et chemin faisant.

Le travail associé est l'essence même de la manière d'agir à l'espace de vie sociale. Le travail associé doit être entretenu et développé à travers toutes les activités et actions, notamment en réunissant régulièrement les administrateurs et bénévoles engagés.

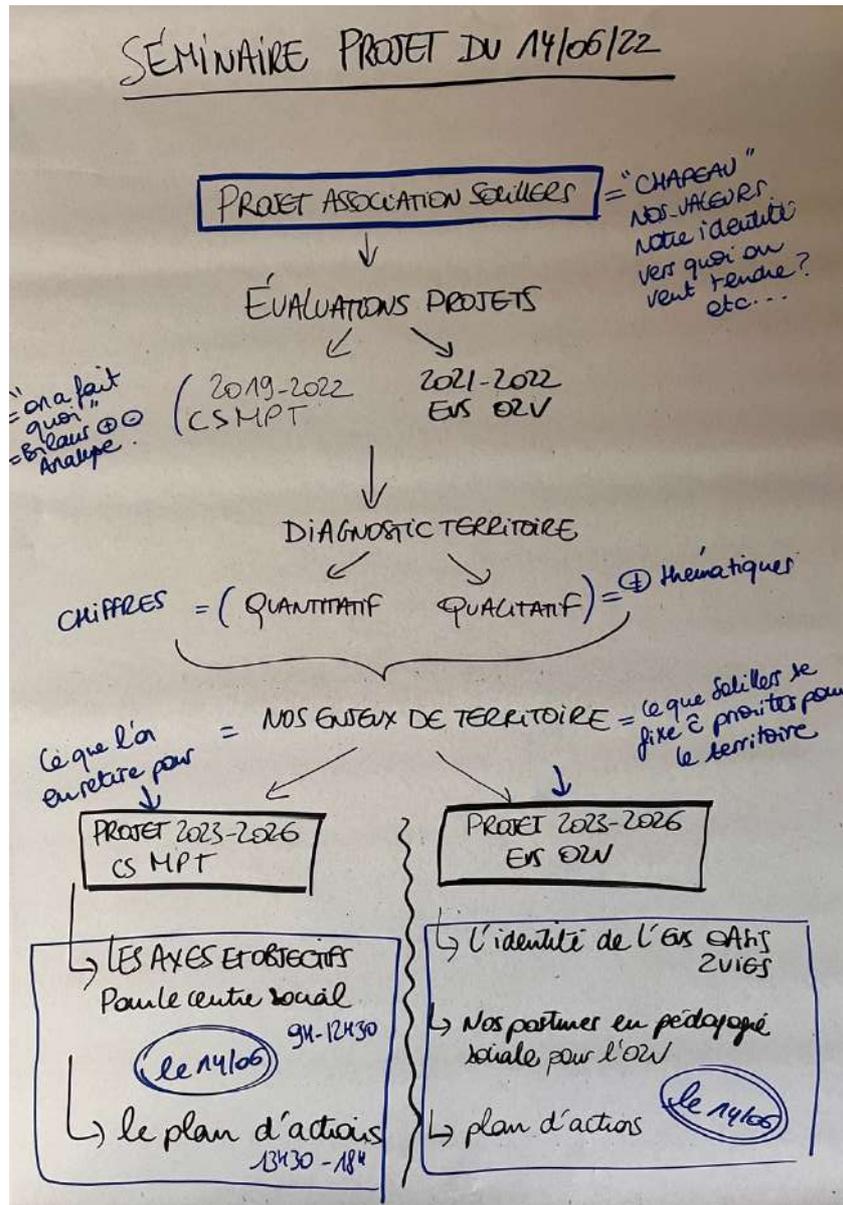


Les "invariants" du travail associé



Le travail associé est une activité humaine, éducative et émancipatrice choisie par des auteurs volontaires qui réfléchissent et agissent consciemment et librement autour d'un objectif commun et partagé. Ces auteurs se donnent comme projet l'amélioration de la condition humaine au sens d'une vie juste et bonne pour soi et les autres. Ainsi, ils forment une communauté qui œuvre et coopère pour transformer la société, la nature, l'environnement au quotidien, ici et maintenant par la production et la création.

III. Le projet social 2023-2026



A. Missions, finalité, objectifs et caractéristiques du projet social 2023 - 2026

Il semble intéressant de croiser le Projet de l'Oasis 2 Vies avec les missions, la définition, les objectifs et les finalités qui caractérisent les Espaces de Vies Sociale. Les caractéristiques retenues, ici, sont issues de la Circulaire CNAF relative à l'animation de la vie sociale de 2012 (Circulaire n°2012-013) et d'un guide méthodologique communiqué par la CNAF.



Pourquoi les Caf soutiennent-elles les espaces de vie sociale ?

Les espaces de vie sociale ont vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage en développant à partir d'initiatives locales des services et des activités à finalités sociales et éducatives. Ils concourent à la politique d'animation de la vie sociale des Caisses d'allocations familiales.

- Au titre de la neutralité, les structures soutenues par la branche Famille ne peuvent héberger aucune activité politique, syndicale ou confessionnelle. Les valeurs et principes de la République Française s'appliquent aux structures de l'animation de la vie sociale.
- Pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires, il s'agit de respecter :
- la dignité humaine ;
 - la neutralité, la laïcité et la mixité ;
 - la solidarité et la promotion du lien social ;
 - la participation et le partenariat.

Comment les Caf accompagnent-elles les espaces de vie sociale ?

Pour développer un espace de vie sociale, il est nécessaire :

- d'engager une réflexion préalable au lancement de la démarche ;
- d'établir l'état des lieux - diagnostic ;
- de déterminer les modalités d'élaboration du projet social ;
- de définir le contenu du projet social et le formaliser dans un document ;
- de rechercher des partenaires et des ressources du territoire pour son développement ;
- et de réaliser chacun des documents attendus du dossier administratif.

Votre Caf peut vous conseiller à chaque étape de votre projet, vous apporter des compétences techniques et engager des moyens financiers.

Des fiches vous sont proposées dans ce dossier.

L'agrément des espaces de vie sociale.

L'agrément du projet social de l'espace de vie sociale d'une durée de 1 à 4 ans relève de la responsabilité du conseil d'administration de la Caf. Il permet d'ouvrir droit à la prestation de service « animation locale ». La décision d'agrément se fonde sur un socle de critères précisés dans la circulaire Cnaf n°2012 - 013 relative à l'animation de la vie sociale.

- Pour agréer un projet social, la Caf vérifie que la structure a déployé des critères suivants :
- mettre en œuvre une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires) ;
 - formaliser les modes de participation effective des habitants et les modalités de gouvernance de la structure ;
 - décliner des axes prioritaires et des objectifs généraux pertinents au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social ;
 - garantir la cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux ;
 - assurer de la faisabilité du projet social au regard de la capacité technique, financière et budgétaire de la structure ;
 - garantir l'accessibilité (ouverture à tous, horaires, tarification, etc.) ;
 - favoriser la mixité des publics par des actions familiales intergénérationnelles.



Les espaces de vie sociale

Guide méthodologique

Ce guide méthodologique destiné aux associations vise à mieux faire comprendre ce qu'est un espace de vie sociale, la démarche à suivre pour élaborer le projet social et constituer le dossier en vue d'obtenir un agrément et un financement de la Caisse d'allocations familiales.

L'espace de vie sociale

Les espaces de vie sociale sont des lieux de proximité, gérés par des associations, qui développent des actions collectives permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage,
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Pourquoi créer un espace de vie sociale ?

- Vous observez un besoin de services et d'activités sur votre territoire.
- Vous percevez la nécessité de renforcer des liens sociaux.
- Vous êtes un groupe d'habitants constitué ou une association.

La Caf peut vous accompagner dans l'élaboration de votre projet d'animation de la vie sociale.

L'espace de vie sociale a pour finalités et objectifs :

- la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le « mieux vivre ensemble » ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

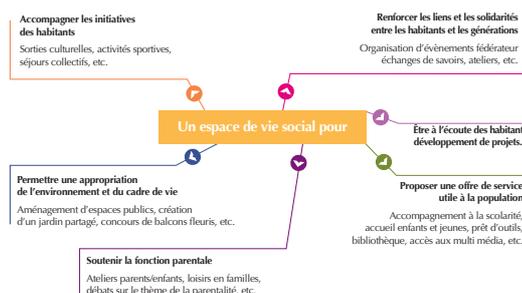
L'association doit développer des actions

- à visée collective privilégiant une dynamique locale ;
- adaptées aux besoins du territoire, diversifiées, intergénérationnelles, ouvertes à tous ;
- menées tout au long de l'année ;
- suscitant la prise d'initiative et la participation des habitants.

Quels sont les incontournables de l'espace de vie sociale ?

- Un espace de vie sociale ne peut pas se limiter à une mono-activité, ses champs d'action doivent être multiples adaptés aux besoins du territoire.
- La participation réelle des habitants doit être effective dès l'élaboration du projet et au cours de sa mise en œuvre.
- L'association doit rechercher une dynamique partenariale avec les acteurs locaux dans le déploiement de ses actions.

En quoi l'espace de vie sociale contribue-t-il à l'enrichissement de la vie locale ?



Comment devenir un espace de vie sociale agréé par la Caf ?

Pour obtenir l'agrément « Espace de vie sociale », l'association doit :

- constituer un dossier administratif.
- rédiger un projet social qui doit répondre aux critères et valeurs de l'animation de la vie sociale portés par la Caisse nationale des allocations familiales.
- recevoir l'avis favorable du conseil d'administration de la Caf.

Le projet social doit être élaboré dans le cadre d'une démarche participative associant les bénévoles, les adhérents et les usagers. Il est adopté et porté par le conseil d'administration de l'association.

Témoignage d'un porteur de projet

« Le projet social consiste à poser sur le papier pourquoi on s'engage dans une telle démarche, ce qu'on cherche à faire, comment on va s'y prendre, et ce que l'on imagine que cela produira avec, les adhérents de l'association pour les habitants, les partenaires, le territoire lui-même. »

Les *missions générales* des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées dans le projet de l'OASIS 2 VIES à savoir être :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population du territoire en veillant à la mixité sociale.
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Les espaces de vie sociale sont des lieux de proximité qui développent *des actions collectives* permettant :

- Le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage.
- La coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Un espace de vie sociale a pour *finalités et objectifs* :

- La socialisation des personnes
- Pour lutter contre l'isolement.
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
- Pour favoriser le « mieux vivre ensemble ».
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité
- Pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

Un espace de vie sociale doit développer *des actions* :

- À visée collective privilégiant une dynamique locale.
- Adaptées aux besoins du territoire, diversifiées, intergénérationnelles, ouvertes à tous.
- Menées tout au long de l'année.

- Suscitant la prise d’initiative et la participation des habitants.

Les incontournables d’un espace de vie sociale :

- Un espace de vie sociale ne peut pas se limiter à une mono-activité, ses champs d’action doivent être multiples et adaptés aux besoins du territoire.
- La participation réelle des habitants doit être effective dès l’élaboration du projet et au cours de sa mise en œuvre.
- L’association doit rechercher une dynamique partenariale avec les acteurs locaux dans le déploiement de ses actions.

C’est à partir d’items que nous ferons le lien et le croisement entre les missions, la finalité, les objectifs et les caractéristiques d’un espace de vie sociale et le projet de l’Oasis 2 Vies que l’on entend développer entre 2023 et 2026.

Missions Finalité et objectifs Caractéristiques D’un Espace de Vie Sociale	Pour l’Oasis 2 Vies
Lieu de proximité	<p>Nous nous opposons à la distance. Pour cela nous répondons par la présence et la proximité. Être un lieu de proximité, c’est être un lieu ouvert sur le quartier. Notre énergie est consacrée aux habitants de ce quartier. Nous sommes de la même culture. Nous ne sommes pas seulement dans le quartier, nous sommes du quartier. Nous habitons le quartier. Nous sommes des voisins. Chacun peut venir frapper à la porte, il y toujours quelqu’un, il y a toujours une place. Nous sommes disponibles et au cœur des préoccupations.</p>
Vocation globale	<p>Il n’existe pas de fragmentation des actions ou des interventions. Nous avons conscience que l’être humain est multiple, global et complexe. C’est pourquoi, nous n’intervenons pas en spécialistes mais en généralistes. Nous</p>

	<p>prenons soin des autres en tenant compte de tous les aspects de la nature et de la condition humaine.</p>
<p>Accueil de tous Intergénérationnel / Ouvert à tous</p>	<p>L'inconditionnalité de l'accueil comme principe. Il n'y a pas de moments réservés, de temps pour les uns et les autres. Il existe un accueil simple et ouvert à toutes et tous sans conditions d'âge, sans conditions sociales... L'inconditionnalité permet d'être ensemble, elle permet le soin et l'hospitalité, elle permet la convivialité. Elle permet de lutter contre toute les formes d'exclusions et d'isolement. L'accueil de tous pour vivre ensemble et dépasser les clivages et les violences de genres, de races, de classes...</p>
<p>Territoire</p>	<p>Même si les gens viennent d'un peu partout (Lillers et les alentours), le territoire que nous connaissons et qui nous reconnaît est le centre-ville de Lillers. C'est un quartier avec sa vie, ses habitudes, sa culture, ses rythmes...</p>
<p>Mixité sociale</p>	<p>C'est le travail associé, le mélange des âges... toutes les catégories de classe et d'âge sont représentées... toutes les catégories du quartier.</p> <p>Nous travaillons et sommes présents au quotidien dans ce quartier dit sensible, dans ce quartier populaire, dans ce quartier pauvre, dans ce quartier prioritaire de la politique de la ville. Nous sommes en relation et avons des relations authentiques (une sincérité qui englobe, aussi, l'affect et l'émotion) avec les enfants, les familles, les jeunes, les adultes, les personnes âgées qui habitent et qui vivent dans ce quartier.</p> <p>Nous travaillons avec et dans la diversité de ce territoire. Cette diversité est culturelle, éducative, sociale, économique, politique... Cette diversité naît du genre, des âges, des potentialités, des qualités, des trajectoires de vies, des ruptures, des traumatismes, des difficultés... Cette diversité est la mixité même du quartier dans lequel nous intervenons. (* Voir article paru dans JONCTIONS PRESS – « Ce que cache l'injonction à la mixité sociale »)</p>

<p>Activités et actions</p> <p>Actions diversifiées et multiples</p> <p>Actions collectives</p>	<p>C'est une ruche d'activités. Il n'existe pas de spécificité dans les activités proposées. Nous ne sommes pas dans le « programmatique ». Nous laissons de la place pour l'imprévu et l'inattendu. Il existe une diversité des actions et des activités. Les actions sont multiples et surtout variées. Elles ne sont pas définitives. Elles se transforment. Les actions sont collectives, elles rassemblent les acteurs du projet. Les actions permettent le mélange, le croisement, la diversité et la mixité. L'Oasis 2 Vies est une communauté qui rassemblent des collectifs et des groupes qui travaillent entre eux et ensemble.</p>
<p>Besoins et attentes des habitants</p> <p>Réponses aux problématiques sociales</p> <p>Besoins du territoire</p>	<p>Le projet souhaite répondre aux besoins essentiels de la vie quotidienne avec une attention aux demandes et à l'écoute permanente. Le projet est né d'envies et de besoins des habitants impliqués dans les actions collectives. Les besoins ont été et sont repérés à travers un diagnostic partagé. Ce diagnostic est discuté au quotidien. Dans une boucle réflexive. Dans une manière de faire que l'on appelle PRAXIS : Action / Réflexion. Toujours réfléchir son action. Toujours transformer son action pour qu'elle ne soit pas décalée des besoins et attentes de habitants du territoire. Nous pratiquons un travail social de proximité. Nous intervenons à partir d'un manque. C'est parce que nous sommes confrontés au réel et aux problèmes du quartier que nous pouvons régir et répondre.</p>
<p>Rencontres et échanges</p>	<p>L'action est, parfois, un prétexte pour venir et pour échanger, pour passer du temps. C'est pourquoi, nous avons des espaces de discussion, des temps privilégiés, des attentions particulières. Toujours, lors d'une action, nous savons organiser ces temps et nous organiser pour être disponible. La rencontre est première. Elle permet l'accompagnement, le soutien, l'aide, l'émancipation.</p>
<p>Intergénération</p>	<p>Le projet rassemble les adultes, les seniors, les parents. Notre objectif, dans ce projet, est de permettre une place particulière aux jeunes et aux enfants. Les enfants pourraient devenir les</p>

	alliés du projet. Nous avons des responsabilités et des devoirs envers les jeunes générations. La responsabilité de transmettre des savoirs, des qualifications, des connaissances...
Liens familiaux	Une action famille est née naturellement à l'Oasis 2 Vies. La famille et les familles deviennent un axe de développement. Nous accueillons, animons et travaillons avec les parents, les enfants, les écoles... Nous travaillons avec le centre social afin d'être une ressource pour les familles, les enfants... Les liens familiaux sont forts dans le travail.
Liens sociaux Socialisation	C'est un espace et des temps de rencontres. L'accueil a une place prépondérante dans le projet. Faire une place. Chaque personne est une partie du projet. Créer des liens de solidarité et de bon voisinage.
Lieu d'animation	Animer les espaces à chaque instant. C'est leur donner une vie. C'est permettre la libre circulation. C'est donner accès. C'est être présent et réactif. C'est le sens de la convivialité et de l'hospitalité. C'est le « travail joie » et le jeu qui rassemblent.
S'exprimer	Nous sommes des porte-voix, nous permettons l'expression des émotions, des colères, des envies... Nous autorisons les débats et les favorisons... Nous dépassons les préjugés et les opinions pour favoriser la pensée par soi-même pour considérer l'autre dans son expression et ses différences.
Initiatives Implication Coordination et accompagnement des initiatives Initiatives et participation Concevoir et réaliser des projets	Les initiatives sont le cœur de l'action. Les habitants sont les auteurs. Les salariés facilitent. La participation est vivante au quotidien. Dans les collectifs, dans les collèges, au Conseil d'Administration, au Bureau. Ce sont des habitants impliqués qui sont présents. C'est ouvrir nos portes, nos modes de fonctionnement, c'est autoriser et permettre. C'est avant tout l'appropriation qui favorise une implication réelle et créatrice. C'est tous les jours que nous accueillons, que nous faisons la place à l'autre. C'est une pédagogie basée sur la rencontre. En faisant connaissance, en donnant notre confiance, nous permettons les initiatives et

	<p>l'implication. Nous tentons de travailler sur les freins et les contraintes pour les faire tomber et les contourner.</p> <p>En s'organisant, en laissant la place nous accompagnons les projets, nous permettons les initiatives. La participation, pour nous, c'est l'appropriation, c'est la possibilité de prendre des responsabilités. Les moyens sont mis à disposition des habitants, des partenaires... Nous accompagnons dans la réalisation des projets.</p>
<p>Vie sociale Vie collective Vie associative</p>	<p>La vie sociale, c'est être en lien avec les habitants, les acteurs locaux, les commerçants... C'est vivre la ville comme elle se vit. C'est vivre à partir de la réalité du territoire et de ses habitants. C'est acheter au local, c'est travailler avec les écoles du quartier, c'est soutenir les associations et leurs projets, c'est mutualiser le matériel, c'est partir des besoins des habitants, c'est vivre les moments forts du territoire. C'est proposer des moments sur le territoire pour qu'il vive avec nous.</p>
Finalité sociale	<p>On entend par finalité sociale, une visée transformatrice en rapport avec les enjeux du territoire. Pour nous, c'est apporter des sécurités et du soin pour proposer une réponse à la précarité. C'est donner quand il y a un manque pour répondre aux problèmes de pauvreté ou de santé (par exemple). C'est donner une place, c'est permettre de prendre des responsabilités pour travailler à l'émancipation.</p>
Les moyens mis à dispositions	<p>Tous les moyens sont mis à disposition pour la réalisation du projet : moyens humains (salariés et bénévoles), matériel structures, véhicules et financiers...</p> <p>Les savoir-faire et les échanges de connaissance sont essentiels dans les ressources pour le projet.</p>
Prise de responsabilités des habitants	<p>Des bénévoles prennent en charge les actions, le travail à faire. Ils ont accès au bâtiment, ils participent à la décision (autour d'une table). Ils ont la parole. Chacun peut être « capitaine » d'une action, d'une mission.</p>

	<p>La parole de tous les habitants est prise en compte.</p> <p>On discute simplement.</p> <p>Chaque personne est considérée et a une place au sein des groupes de réflexions et de décisions. Les habitants sont administrateurs. Ils forment des commissions, des collèges et des collectifs. Toutes ces instances ont un poids au quotidien. Ils sont le cœur de la vie démocratique.</p>
Lutte contre l'isolement	<p>Quand les personnes viennent, nous sommes attentifs. Nous savons que certaines personnes viennent à notre rencontre et tissent des relations pour ne pas rester seules chez eux</p> <p>C'est ouvrir les portes et aller vers. C'est faire attention à l'autre. Et lui donner du temps, de la considération et de l'attention</p>
Citoyenneté	<p>Toute personne a un pouvoir sur les choses et la possibilité de faire. La citoyenneté est croisée avec notre manière d'agir au quotidien. La démocratie, la délibération, la discussion, le partage... C'est permettre et autoriser.</p>
Développer les compétences	<p>C'est au quotidien des échanges de connaissances et de savoirs et cela de manière naturelle. L'apprentissage et la transmission permettent de développer et d'acquérir des qualifications. On apprend ensemble, avec l'autre, en travaillant, en discutant...</p> <p>Ensemble, nous sommes plus forts. C'est le collectif qui nous rend capables de tout. Nous apprenons des uns et des autres dans l'action et dans le monde dans lequel nous vivons. Personne n'éduque personne, tout le monde éduque tout le monde.</p>
Dynamique locale	<p>La dynamique vient et émane des habitants. Ce sont des bénévoles qui ont bousculé les manières d'agir et qui se sont appropriés le projet. Nous avons facilité sa mise en place et son articulation. La dynamique est impulsée par les habitants qui vivent le lieu et le font vivre. Les habitants sont présents tous les jours.</p>

Tout au long de l'année	L'Oasis 2 Vies est ouvert toute l'année. Il n'y a pas de fermeture systématique. Il nous arrive de fermer une semaine en période de fin d'année Le projet vit et se vit tout au long de l'année et sans coupure. Nous travaillons dans la durée, dans la stabilité et avec régularité.
Dynamique partenariale	Les partenaires sont nombreux et sont impliqués depuis le début du projet : CAF, État, Ville, CCAS, Département, Agglomérations, Région, acteurs locaux, institutions, associations... Nous rencontrons des partenaires régulièrement.

*** Ce que cache l'injonction à la mixité sociale.**

Article paru le 21/04/2022 dans JONCTIONS PRESS - Le Social en mouvement

De partout, les politiques publiques, dans leurs dispositifs et leurs appels à projets nous imposent à faire de la mixité sociale un enjeu majeur de nos actions et nos projets. Mais qui est ce « nous » ? Mais qu'est-ce que la « mixité sociale » ? Et qu'est-ce qui « nous » met en tension avec une forme d'injonction à la mixité sociale ?

Nous, nous sommes des acteurs de l'éducation populaire politique, du travail social et éducatif et de l'animation socio-culturelle. Nous travaillons et sommes présents au quotidien dans les quartiers dits sensibles (vocabulaire médiatique et politique repris par les institutions), dans les quartiers populaires, dans les quartiers pauvres, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Nous sommes en relation et avons des relations authentiques (une sincérité qui englobe, aussi, l'affect et l'émotion) avec les enfants, les familles, les jeunes, les adultes, les personnes âgées qui habitent et qui vivent dans ces quartiers. Nous travaillons avec et dans la diversité d'un territoire. Cette diversité est culturelle, éducative, sociale, économique, politique... Cette diversité naît du genre, des âges, des potentialités, des qualités, des trajectoires de vies, des ruptures, des traumatismes, des difficultés... Nous sommes pris dans le réel, nous travaillons avec et dans le problème, nous sommes confrontés aux difficultés du quotidien comme celles et ceux que nous rejoignons et que nous accueillons...

Une injonction consensuelle.

La notion de mixité sociale devient un modèle incontournable et légitime de répartition et de mélange des populations dans l'espace public depuis 40 ans. C'est un modèle qui s'impose aux travailleurs sociaux et éducatifs dans leurs interventions, leurs accueils, leurs actions et leurs projets. Il n'est pas rare de constater que certains professionnels imposent, eux-mêmes, ce modèle aux publics accueillis. Si pour les politiques publiques, la mixité sociale désigne une cohabitation, en un lieu, de personnes qui appartiennent à des catégories socio-professionnelles différentes, à des cultures différentes, à des âges différents, pour nous elle devient surtout une obligation, une injonction qui ne prend pas en compte la réalité et les enjeux du territoire. Pourtant, l'idée même de mixité sociale semble être consensuelle, louable et respectable : ce serait comme un idéal d'ouverture. La mixité sociale permettrait à toutes et tous de se mélanger, de s'accepter, de vivre ensemble, de se côtoyer au sein d'espaces et d'ambiances pacifiés. Seulement, nous regrettons que cet idéal de société cache des rapports de forces et de domination.

A qui s'adresse la mixité sociale ?

Nous pouvons nous appuyer sur les réflexions de Marie Hélène Bacqué et d'Eric Charmes qui prennent le parti de voir des « zones floues » (Charmes, Bacqué, 2016) dans la notion de mixité sociale. Ces « zones floues » sont entendues comme des intentions déguisées. Il semble important de rappeler que la mixité sociale est un projet qui ne s'adresse qu'aux quartiers dits populaires ou défavorisés. Les habitants des quartiers « pauvres » auraient besoin de mixité sociale, auraient besoin et intérêt à être mélangés à d'autres catégories sociales pour promouvoir une ascension. Derrière la finalité de promotion, nous pouvons entendre que certaines populations seraient illégitimes à se regrouper dans l'espace public. Certaines populations (comme les travailleurs pauvres, les femmes seules, les enfants, les chômeurs par exemple) seraient désignées comme un danger pour le « faire société » si elles ne se mélangent pas à d'autres : ces autres qui seraient les gages d'un « vivre ensemble » paisible.

La mixité sociale : une forme de contrôle social.

La mixité sociale comme politique de peuplement urbain ou comme objectif à l'accueil de toutes et tous dans les structures sociales et éducatives s'exerce comme un contrôle social. En

d'autres termes, le simple fait d'imposer la mixité sociale devient un acte violent interdisant les regroupements de certaines populations que l'on juge dangereuses, sans autre fondement que la généralisation simpliste et populiste. Cette atteinte à la liberté de se retrouver et cette attaque contre les solidarités montrent une volonté de décomposer les classes populaires. En se positionnant contre la formation de groupes, les politiques publiques sont une entrave à la puissance d'agir des communautés. C'est, encore, un paradoxe que nous soulevons, ici. En effet, à côté d'une exigence à une éducation à la citoyenneté, certaines institutions trahissent une mise à l'écart des forces qui permettent les solidarités et l'émancipation collective. Le communautarisme, ennemi de la démocratie, se confond, pour l'État, avec la construction des groupes, des collectifs et des communautés qui sont, en réalité, une ressource pour la transformation. La peur du communautarisme, l'injonction à la mixité sociale disqualifient les quartiers populaires et les habitants qui y vivent. Cette stigmatisation de quartiers comme lieux de violences, de pauvreté, d'insécurité, de problèmes sociaux nie, tout simplement, les ressources et les forces de ces quartiers et de ses habitants.

La mixité sociale : une domination douce.

Se rassembler permet de se rendre visible, permet de se faire entendre, permet de faire reconnaître ses différences, permet de faire valoir ses droits, permet de mettre en évidence les problèmes et les situations subies. On se rend vite compte que l'ouverture se solde, souvent, au profit d'une catégorie de population : une catégorie sûre puisqu'elle possède une reconnaissance, puisqu'elle est « bien insérée » dans la société, puisqu'elle prend part à la vie publique, puisqu'elle peut profiter de loisirs... Ce groupe dominant peut imposer, consciemment ou inconsciemment, ses normes, sa pensée dans les espaces, les lieux de la vie quotidienne. Celles et ceux qui n'avaient pas de place, qui n'avaient pas la parole, que la société a négligé restent dans l'ombre de celles et ceux qui prennent la parole. L'insécurité, due à la précarité, ne rend pas aisée l'engagement (Ott, 2019). L'insertion sociale, la « stabilité » sociale et familiale (la stabilité est entendue, ici, comme l'ensemble des sécurités affectives et matérielles détenu par une personne ou une famille) facilitent la participation à la vie publique et politique. En mélangeant les catégories sociales et socio-professionnelles, c'est à la catégorie de population la plus aisée, la plus sûre que l'on permet de prendre, de conserver une place au détriment des plus vulnérables, des plus fragiles, des « précaires ». Nous affirmons que la solidarité ne naît pas d'un mélange social imposé et obligé. La solidarité naît des ressources d'une communauté, de la force collective des populations opprimées. La solidarité naît de la

prise de conscience des oppressions et des inégalités. La solidarité devient « redistributive » quand l'injustice est visible. La solidarité, la reconnaissance, la lutte contre les oppressions sont des ressources pour la transformation sociale, pour un monde plus juste, pour un vivre ensemble qui prend en compte les différences. La notion de mixité sociale voulue par les pouvoirs publics ne considère pas l'épaisseur, la profondeur et les ressources de l'hétérogénéité de la société. La mixité sociale serait une domestication et une domination des plus fragiles (Neveu, 2021). C'est pour cette raison, notamment, que nous lui préférons la notion de diversité.

Mais la diversité n'est pas la pauvreté.

Nous accueillons la diversité d'un territoire composée de femmes, de mamans, d'enfants, de personnes seules, de familles, de parents, de jeunes, d'adultes, de personnes âgées, de personnes porteuses de handicaps, de personnes atteintes de troubles psychiques ou psychologiques, de retraités, de chômeurs, d'ouvriers, de pauvres, de travailleurs pauvres... Cette diversité se traduit dans le croisement et le mélange de trajectoires biographiques et d'histoires de vies, des trajectoires qui portent leurs lots de ruptures et de traumatismes, des histoires qui mêlent joie et tristesse, qui se rappellent aux souvenirs, aux moments marquants. Cette diversité est remplie de beautés dans ce qu'elle nous renvoie, dans ce qu'elle crée, dans ce qu'elle forme au quotidien. Nous considérons indignes et malveillants les propos qui nous reprochent d'accueillir, exclusivement, la pauvreté du territoire, ou nous taxent de donner une image dégradée d'un quartier ou d'un projet, ou encore nous accusent d'entretenir la pauvreté et le repli sur soi. Non, la diversité n'est pas la pauvreté, elle plus riche et elle est créatrice de liens, d'amour, de confiance, d'estime, de solidarité, de dignité, de respect... pour soi et pour les autres.

Christophe Pruvot

Sources :

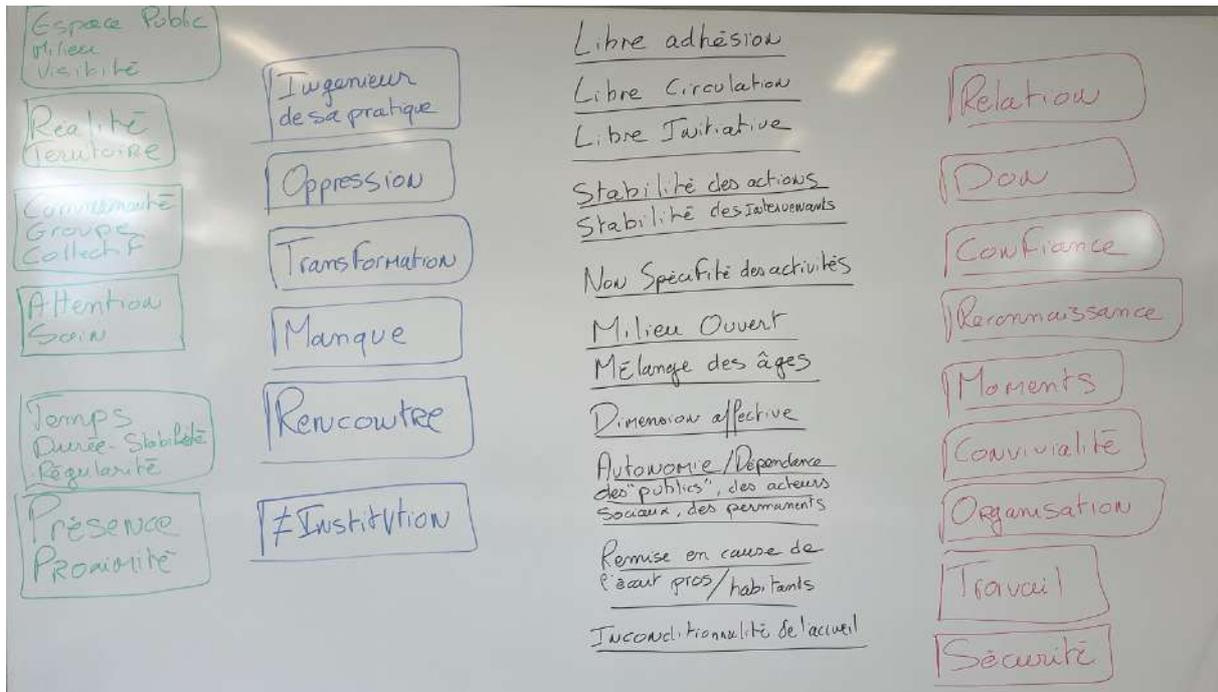
Charmes, E ; Bacqué, M-H. (2016). Mixité sociale, et après ?. Paris : PUF

<https://www.cairn.info/revue-population-2017-3-page-552.htm>

Ott, L. (2019). Philosophie de la précarité. Sortir de l'impuissance. Lyon : Chronique Sociale

Intervention de Catherine Neveu (Anthropologue) à l'Université d'Automne de la Fédération des Centres Sociaux Nord Pas de Calais. 19 octobre 2021. Parc départemental d'Ohlain.

B. Postures et invariants pour le projet



Quelques points de repères pour le travail social et éducatif	Pour l'Oasis 2 Vies
<p>Visibilité</p> <p>Milieu</p> <p>Espace public</p>	<p>Nous travaillons dans le milieu, dans le quartier centre-ville.</p> <p>Nous intervenons dans l'espace public pendant les deux mois d'été.</p> <p>Il n'y a pas d'intervention dans l'espace public en régularité dans l'année. Nous décidons de nous approprier et d'investir l'espace dans les murs pour en faire un lieu de travail collectif.</p> <p>Nous travaillons la visibilité à travers la communication, l'information, la transmission (supports visuels notamment).</p>

Réalité du territoire	La réalité du territoire est liée à la précarité. C'est un territoire qui souffre, ce sont des habitants qui subissent des insécurités matérielles, alimentaires, sanitaires, économiques, affectives. Nous sommes dans cette réalité confrontés aux problèmes. Être dans le problème, nous engage.
Communauté Groupes Collectifs	Nous favorisons la création de collectifs et de groupes. Nous construisons une communauté. Une communauté qui n'est pas déjà là, qui n'est pas culturelle, qui n'est pas naturelle. Nous bâtissons cette communauté au quotidien à partir des rencontres, des relations, du travail...
Attention Soin	A chaque instant de la journée, nos rencontres, nos relations, nos actions sont rythmées par l'attention que l'on se porte, que l'on porte à l'autre. Nous prenons des nouvelles, nous nous intéressons aux absents. Un « ça va ? » nous engage dans la durée et dans l'authenticité.
Temps Durée Stabilité Régularité	Notre action est inscrite dans une constance. Nous sommes là, présents, tous les jours et pour longtemps. Les permanents ne changent pas. Nous sommes présents et nous refusons la distance des relations.
Présence et proximité	Être disponible et être là vraiment. Nous ne sommes pas là à travers des rendez-vous, dans un bureau... Nous sommes là simplement.

Les postures de l'intervention sociale et éducative	Pour l'Oasis 2 Vies
Ingénieur de sa pratique	Une place à la réflexion avant de faire et d'agir. Une action qui permet la réflexion. Une autonomie dans l'action. Une initiative possible. Pas de méthode et de procédures qui cadrent mais une possibilité d'inventer des réponses.

Agir contre l'oppression	« C'est compliqué parce qu'on n'est pas toujours là ». La domination et l'oppression ne se suppriment pas du jour au lendemain. Nous essayons, dans la continuité, de proposer des repères à l'EVS, des rituels... C'est un espace où on trouve du soutien et de l'aide. Nous travaillons à réfléchir sur la condition, sur l'identité pour chercher à dépasser certaines formes de fatalité. Nous travaillons à créer des liens qui nous unissent, qui nous engagent.
Proposer une transformation	Ne pas se satisfaire des situations. Penser que l'on peut améliorer les situations, les vies, le quotidien...
Agir à partir d'un manque	Le manque dépend du territoire et de notre vision de ce territoire. En connaissant le territoire, en connaissant les personnes, nous pensons agir à partir des problèmes vécus, des manques subits... Nous ne nous substituons pas aux institutions.
La rencontre est première	C'est ce qu'on vise. La rencontre permet, la rencontre engage, la rencontre est un risque à prendre.
Agir en dehors de l'institution	Pas de contrôles Pas de détails Pas de règlements Pas de procédures. Nous transformons nos pratiques. Nous ne nous encombrons pas des obligations qui contraignent. L'important, c'est l'autre et son bien-être

Les invariants que nous retenons pour le projet, pour nos pratiques, pour nos postures, au quotidien :

Les invariants
Libre adhésion
Libre circulation
Libre initiative
Stabilité des actions

Stabilité des intervenants / nous sommes permanents bénévoles et salariés
Non spécificités des activités / Une fourmilière / Une ruche d'activités
Milieu ouvert / Notre espace est ouvert sur le territoire / C'est un milieu ouvert car pas de condition pour entrer ou sortir.
Mélange des âges
Dimension affective
Autonomie des acteurs
Remise en cause de l'écart entre professionnels et habitants
Inconditionnalité de l'accueil

Les concepts que nous mobilisons :

Les concepts que nous mobiliserons
Relation (Sociologie clinique / Winnicott / Bowlby)
Don (Ricoeur / Pédagogie sociale)
Confiance (Pédagogie sociale)
Reconnaissance (Axel Honneth / Ricoeur)
Moments (Korczak / Pédagogie sociale)
Convivialité et hospitalité (Pédagogie sociale)
Organisation et rigueur (Freinet / Pédagogie sociale)
Travail (Freinet / Pédagogie sociale)
Sécurité (Philosophie de la précarité)

C. Les axes et les objectifs du projet 2023 – 2026



Pour le projet social 2023 – 2026, nous confirmons que les axes qui avait été identifiés lors du précédent projet, sont, toujours, pertinents. Nous les confirmons parce qu'ils restent ancrés dans la réalité du territoire et répondent aux enjeux de ce même territoire. Nous les abordons et les présentons de manières différentes, en modifiant et précisant leurs contenus. Nous apportons de nouvelles perspectives et les déclinons comme suit :

Les axes prioritaires du projet 2023 - 2026

Transformation sociale et travail coopératif

Transformer la vie quotidienne à partir du travail de coopération entre tous les acteurs du projet. Cette transformation et ce travail, nous les entendons au sens d'Élise et Célestin FREINET. La transformation est la visée, le travail est le moyen. La transformation, c'est tendre vers une vie plus juste en donnant accès aux ressources. Le travail, c'est la fabrication, la production, la réparation. C'est le travail des mains, la transmission, l'éducation, l'apprentissage. C'est reconnaître et mettre en avant toutes les qualifications et l'expertise collectives. C'est autoriser et permettre la transformation et l'innovation. C'est donner la possibilité de sortir de la souffrance et de l'impuissance. C'est un travail concret dans la vie quotidienne. C'est travailler et produire collectivement. Permettre les échanges de savoirs. Permettre l'amélioration du

quotidien. Faire tomber les freins à l'action. Apporter des réponses adaptées (et réactives) aux problèmes, défis et enjeux du territoire, être à l'écoute des habitants

Accompagnement, confiance et soin

L'accompagnement au quotidien. Travail en dehors des institutions. Faire confiance, se faire confiance et donner la confiance. Agir à partir d'interventions sociales innovantes par d'autres méthodes et approches. Agir concrètement sur les problèmes de précarité, d'exclusion, de solitude, d'isolement... Apporter d'autres repères et modèles. Travailler à partir de rituels.

Pour nous l'hospitalité, c'est être attentif au corps et à l'esprit et c'est relier le corps et l'esprit (Spinoza, 1993). Nous nous intéressons à l'intime, à l'affect et aux émotions (Connac ; Demaugé-Bost, 2019). Le soin fait partie du travail social et éducatif, ce n'est pas un supplément d'âme (Marin et Worms, 2015).

Apporter une sécurité affective et personnelle, c'est accueillir les diversités et c'est accueillir en confiance. Créer la confiance dans les relations

Proximité et fraternité

Vivre ensemble et faire société. Créer des liens de solidarité en favoriser les rencontres, les échanges, les moments. Se connaître pour créer le monde dans lequel nous habitons. Produire de nouvelles relations. Faire la place à l'autre. Apporter des sécurités matérielles, sanitaires et affectives. Créer les conditions de l'émancipation. Lutter contre l'isolement et l'exclusion.

Nous sommes là pour les autres et c'est une préoccupation commune. Pour établir cette continuité, nous sommes un collectif qui promet d'être là quand l'institution propose la distance. Notre présence et notre proximité permettent une relation sincère. Créer du lien, favoriser les rencontres, renforcer les liens et les solidarités entre les habitants et les générations. Remettre la proximité et la disponibilité au cœur des pratiques. Rompre l'isolement.

Pédagogie sociale et philosophie de la précarité. Laurent Ott.

Inconditionnalité de l'accueil

Permettre l'accès, favoriser l'accueil... C'est oublier toutes les conditions qui forment les contraintes et les freins à l'accueil, à la rencontre, à l'accès... La gratuité comme un don, comme une possibilité de vivre autrement avec les autres. L'inconditionnalité comme un rempart aux différences, aux discriminations, aux préjugés... La notion d'accueil qui nous importe est celle qui renvoie à l'hospitalité et à la convivialité. Cet accueil se construit dans un climat serein et aimable (Korczak, 2013) où l'on se retrouve en sécurité et où l'on peut recevoir de l'attention du soin et du réconfort (Marin et Worms, 2015). L'accueil est porté par une équipe de professionnels et de bénévoles, par celles et ceux qui ont de l'estime pour autrui et qui ont de l'estime pour le travail qu'elles et ils entreprennent et réalisent tous les jours en proximité et dans la durée (Freire, 2013).

Pour nous l'inconditionnalité, c'est s'adapter à la vitesse de l'autre et c'est partager avec lui. Nous prenons la réalité sans la juger (Spinoza, 1993).

Reconstruction et reconnaissance.

« Prendre le parti » d'Éros, de Philae et d'Agape. Opter pour la croissance des relations humaines pour la décroissance des dominations et des formes d'oppression. Choisir la croissance pour un accès aux ressources contre la croissance des profits. Se positionner contre les pillages environnementaux et pour un respect de la nature et de ses ressources (Edgar Morin). Travailler à une reconstruction et une reconnaissance affective, juridique et sociale (Axel Honneth). Travailler à partir des capitaux culturels, sociaux, économiques, symboliques... vers une conscientisation de ses « habitus » (Pierre Bourdieu) ... vers une émancipation collective et individuelle (Paulo Freire). Permettre à chacun d'avoir une place, des responsabilités, renforcer le pouvoir d'agir des habitants et des collectifs d'habitants, permettre l'émancipation et l'appropriation. Donner les moyens d'agir aux habitants et aux collectifs. Accompagner les initiatives des habitants, permettre et favoriser le développement de projets

D. Des actions dites globales ou transversales pour le projet 2023 – 2026

- Développer une action « famille » et mettre en avant le postulat que « les enfants sont nos alliés »
- Développer une fonction accueil autour du soin, de l'inconditionnalité, de la sécurité, de la confiance
- Développer une action autour des moments et des souvenirs comme le ciment d'une communauté qui se réunit

Note : individu, personne et sujet.

Nous parlons, régulièrement, d'individu, de personne et de sujet. Mais de quoi parle-t-on ? A quelles notions ces termes renvoient-ils ? Pour mieux les aborder, les différencier et les comprendre, nous proposons une distinction. Cette distinction nous permettra d'en souligner les différences et de comprendre pourquoi nous préférons parler de personnalisation plutôt qu'individualisation... de comprendre pourquoi nous lions la notion de personne à la valeur de la dignité humaine... de comprendre pourquoi nous nous attachons à la notion de sujet que nous lions à l'émancipation...

L'individu.

L'individu est un être (réel) vivant.

L'individu est un être concret.

L'individu est composé d'une forme et d'une matière.

Cet être se reconnaît par des caractères qui le composent.

Cet être est indivisible, il forme une unité.

L'idée d'individu ne reconnaît pas la notion d'humanité

La personne.

La notion de personne renvoie à la raison et à la capacité de réflexion.

La personne est un individu doté de raison et de capacité de réflexion.

Une personne est constituée d'un corps et d'un esprit. Le corps et l'esprit, en apparence opposés ou contradictoires, sont différents mais se relient et peuvent « discuter » ensemble.

La personne porte, en elle, la notion d'humanité.

La personne est un être humain qui renvoie à la morale et à l'éthique.

La personne est capable de discerner le bien et le mal, le bon et le mauvais pour elle, pour autrui et pour le monde.

L'idée de personne reconnaît la notion d'humanité et la valeur de dignité humaine.

Le sujet.

L'être humain a conscience de son existence.

La notion de sujet renvoie à la conscience de sa propre pensée et de ses actes.

Le sujet est une personne qui prend et qui a conscience de lui-même et de son identité.

Le sujet a conscience de penser par lui-même, d'agir par lui-même.

Le sujet jouit de la puissance sur ses pensées et ses actes.

L'idée de sujet se relie à la notion d'émancipation.

E. L'approche en pédagogie sociale et la précarité.

Le projet de l'Oasis 2 Vies est un projet social de territoire. Pour cette raison, nous souhaitons faire un lien entre projet et communauté de territoire. Le projet de l'Oasis 2 Vies concerne un territoire et ses habitants. Nous entendons, à partir de ce territoire, bâtir une communauté. Ce territoire est identifié, notamment, comme un territoire « précaire »... nous entendons par là que les habitants de ce territoire subissent la précarisation et sont « englués » dans cette précarité. Les acteurs du projet de l'Oasis 2 Vies travaillent dans ce territoire et au cœur de cette

précarité. Une autre approche de la précarité, à travers la pédagogie sociale, donne un sens au travail social et éducatif que nous proposons.

Nous proposons une réflexion philosophique pour aborder la notion de précarité et tenter de la conceptualiser. Nous proposons cette approche parce que :

- La précarité est un phénomène contemporain et mouvant (on pourrait parler de précarisation)
- La précarité est globalisante et qu'elle envahit le champ de la vie humaine
- C'est un phénomène qui menace tout ce qui est humain.

Nous pensons que la philosophie permet de penser et de comprendre. Nous pensons que la philosophie amène à l'action qui permet de transformer la réalité.

Quelques points d'analyse :

- La précarité n'est pas la pauvreté. La précarité a une histoire récente qui tend à remplacer le pauvre par le précaire. Le pauvre a peu mais il a un statut : il vit, il travaille, il se révolte... Le pauvre a un avenir et peut avoir de l'espoir car sa condition peut changer. Le précaire a peur. La précarité, c'est l'absence d'avenir. La précarité est une menace qui empêche l'avenir car elle entraîne la diminution des ressources et de l'autonomie. C'est comme un trou noir. Demain ne peut pas être mieux qu'aujourd'hui.
- La précarité est un trop : c'est la somme de problématiques qui sont insolubles. Chaque problème pris à part pourrait être résolu ou réversible. Mais le précaire connaît une série de problèmes qui est indéfinie et indéterminée. La précarité porte en elle une irréversibilité. Aujourd'hui, la précarité est sans retour, sans remède car ce n'est pas un accident de la vie : les institutions sont incapables de proposer « des solutions ». Elles préfèrent que l'individu s'adapte à la société plutôt que de travailler à une transformation sociale prenant en compte le phénomène de précarité.
- La précarité nous concerne tous (pas la pauvreté).
- La précarité existe dès l'enfance. Les précarités infantiles sont : des privations comme des absences de repas, ou de repas pris en famille, comme des fêtes entre amis, comme l'absence de chambre pour soi...
- Les moyens pour lutter contre le phénomène de précarité sont inadaptés.

- Le précaire serait un individu (il n'est pas sujet et on se pose la question de son statut de personne puisque la précarité déshumanise). Le précaire est un ennemi pour lui-même.
- Ce qui est différent de la période ou de la notion de la lutte des classes, c'est que les dominants (et les dominations) devient invisibles (c'est au-delà de la notion de domination symbolique de Bourdieu). Dans la lutte des classes, les riches et les pauvres sont deux classes visibles l'une de l'autre. Ce n'est pas le cas de la précarité. La précarité ne forme pas une classe. Les précaires ne forment pas de groupes ou de collectifs car on ne se reconnaît pas à travers la précarité.
- Aujourd'hui, la valorisation (extrême) des réussites individuelles entraîne l'expropriation de l'identité collective pour les catégories dominées. Les dominants et leurs réussites individuelles règnent sur la vie sociale. La précarité, c'est, aussi, renoncer à tout désir de contrôle alors qu'il existe une idéologie du « tout contrôle » et d'une injonction à réussir.
- Le précaire est retiré de la vie publique et politique. Car il n'attend rien et son quotidien est fondé sur la désillusion en général et sur des désillusions quotidiennes en particulier. Le précaire est actif et débordé et de fait, il indisponible. Nous ne pouvons vouloir ou décider d'activer le précaire.
- Le phénomène de précarité est banalisé par les institutions et les pouvoirs publics. En effet, les mots employés (que l'on pose à côté de précarité) sont la fragilité, la vulnérabilité... Cela tend à faire de la précarité un phénomène « classique » de notre société contemporaine.
- La précarité est une pente naturelle (selon Jean Furtos) vers plus de solitude et d'isolement. C'est une perte de place que, normalement, la société doit assurer à chaque sujet. Ce déclin est expliqué et constitué par une perte de confiance en soi, une perte de confiance en autrui et une perte de confiance (et d'espérance) en l'avenir. La précarité, c'est, également, la perte de repères sociaux (amis, amour, famille, travail). La peur de la vie détruit tout sentiment de sécurité.
- Le précaire ne peut pas compter sur son environnement mais il a besoin de l'autre et d'un secours extérieur (d'une force extérieure). Le précaire a besoin de soin et de l'autre.
- La précarité entame l'humanité, c'est une expropriation de soi-même.
- Le précaire ne peut pas s'engager dans la durée
- L'échec est le quotidien du précaire.

- Les places dans la société, dans la famille ne sont pas garanties, il n'existe pas de sécurité et tout cela entraîne une précarisation de la famille.
- Autour de la notion de groupe, de collectif et de communauté, nous devons être vigilants car le vivre ensemble ne doit pas se construire sur la mixité (domination). De plus, le phénomène d'individualisme est renforcé car l'individu (celui à qui on ne reconnaît pas son humanité) est renvoyé à s'enfermer dans sa vie privée : le culte de la vie privée empêche la reconstruction par le collectif.

Problématiques :

La précarisation est-elle un projet de société ? Une société qui souhaiterait se débarrasser des « bas étages », qui ne souhaiterait pas de progrès social et qui ne voudrait pas réduire les inégalités ?

Comment proposer une possible opposition à la précarité ? Nous pensons qu'il est possible d'apporter une « amélioration » des situations en travaillant et en étant dans la précarité.

Nous proposons de soigner le terrain.

Alors que c'est la société qui doit apporter la sécurité et la stabilité aux personnes, nous sommes obligés de constater que le contexte n'est pas remis en cause par les pouvoirs publics, les institutions. Le contexte est considéré comme sain. Selon les croyances, c'est l'individu qui s'exclut, qui échoue, qui perd pied. Jamais on ne pense que c'est la société qui exclut.

Aujourd'hui, tous les droits sont conditionnés. De fait, on érige des obstacles. Ce sont ces obstacles, ces outils qui entraînent la précarité, l'exclusion... Les obstacles sont des effets en plus. La source du mal n'est pas identifiée : on préfère l'attribuer au « malade » (au précaire) ou à la « maladie » (la précarité).

A la différence du précaire, le sujet sûr développe un esprit critique, il s'affirme et s'engage.

Nous rappelons que nous nous appuyons sur la pensée de Kant pour dire qu'il est impossible de produire l'autonomie d'un sujet depuis l'extérieur. C'est pourquoi, il nous semble incohérent d'exiger de l'autre une autonomie décidée par l'extérieur (comme une injonction). De plus,

l'autonomie renvoie au fait de s'occuper de soi-même. Le précaire a besoin de l'autre, d'une main tendue...

Nous proposons de voir l'autonomie autrement : comme un faisceau de relations de dépendances complexes et réussies autour d'une personne, autour d'un sujet.

L'institution propose un programme conçu de l'extérieur, un projet pour s'en sortir, l'institution propose de sortir l'individu d'un environnement dégradé. En d'autres termes, l'institution veut forcer le précaire à se bouger alors que la personne précaire a peur. Le projet exigé par l'institution est ordonnateur et contrôle et l'adhésion devient obligatoire. Le précaire n'a pas le choix. Le précaire, face à l'institution et son projet, n'est pas libre.

Nous proposons une autre approche. Nous proposons d'aider le précaire à reconquérir son propre territoire, à le rendre plus beau, plus vivable. Nous proposons d'apporter du réconfort et des sécurités. Nous proposons de prendre en considération la peur. Nous proposons une approche par engagement affectif pour restaurer une image positive de soi (restauration narcissique). La solution est dans le problème. Le problème n'est pas à détruire, il est à rendre vivable.

Nous proposons une approche dite de centralité pour retrouver du sens, pour habiter les lieux... Être central, c'est aussi être au cœur de la précarité.

La pédagogie sociale comme autre approche.

Avant toute chose, il est important de préciser quelques invariants dans nos pratiques, nos postures, nos interventions en pédagogie sociale (une pédagogie qui s'inspire de plusieurs pédagogues comme Élise et Célestin FREINET, Hélène RADINSKA, Janusz KORCZAK, Paulo FREIRE) :

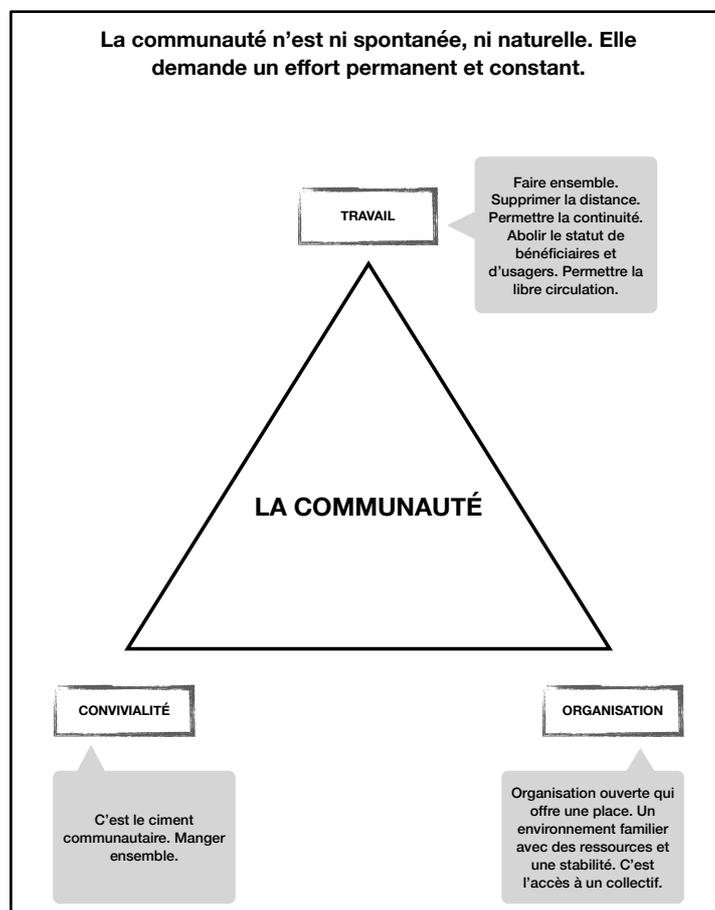
- Les enfants comme alliés car ils sont remplis d'énergie. Ils (nous) sortent de la routine.
- C'est une pédagogie de l'événement.
- L'inconditionnalité de l'accueil et de l'hospitalité.
- L'inconditionnalité de la relation. Une relation qui accepte la dissymétrie.

- L'inconditionnalité de la reconnaissance : amour de soi (des autres), estime de soi (des autres), respect de soi (des autres).
- L'inconditionnalité de la confiance. C'est un acte fort. C'est un risque.
- L'inconditionnalité du don.
- C'est travailler dans la durée.
- C'est la continuité de l'action et des relations.
- C'est une pédagogie des moments.

La communauté comme « remède ».

La communauté à laquelle nous allons nous intéresser, n'est pas une communauté déjà là ou déjà construite. Pour bâtir cette communauté, il faut un collectif de bâtisseurs, un collectif exigeant, organisé, patient et capable d'accepter les défaillances de toutes et tous (les acteurs du collectif, les acteurs de la communauté). C'est une communauté de destin, une communauté de territoire.

Qu'est-ce que cette communauté ?



C'est une communauté du travail.

Une communauté pour faire ensemble, pour créer, pour produire, pour transformer. Cette communauté supprime la distance, la condition et les obstacles à l'accueil. Cette communauté abolit les statuts d'usagers et de bénéficiaires. La communauté permet la durée et la continuité. La communauté fonctionne selon la libre circulation.

C'est une communauté de l'organisation.

Cette organisation est ouverte et offre une place. Cette organisation permet de trouver un environnement familial, des ressources et une stabilité. Cette organisation privilégie les rencontres pour permettre la conscience de soi, la conscience d'autrui... Cette organisation permet de reprendre pied dans une temporalité. Cette organisation donne accès à un « Nous ».

C'est une communauté de la convivialité.

On produit et on transforme. On mange ensemble. C'est le ciment communautaire.

Pour construire cette communauté...

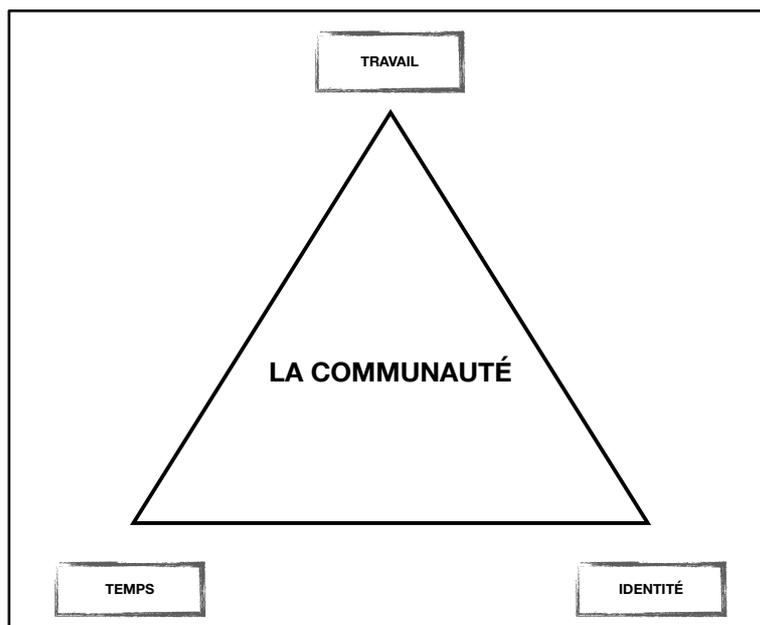
Il faut un effort constant. La communauté n'est ni spontanée, ni naturelle. C'est l'organisation qui permet de fonctionner et de durer. C'est une construction permanente qui est toujours en cours.

La construction de cette communauté a une visée politique : une modification de la réalité pour un mieux.

Pour conclure :

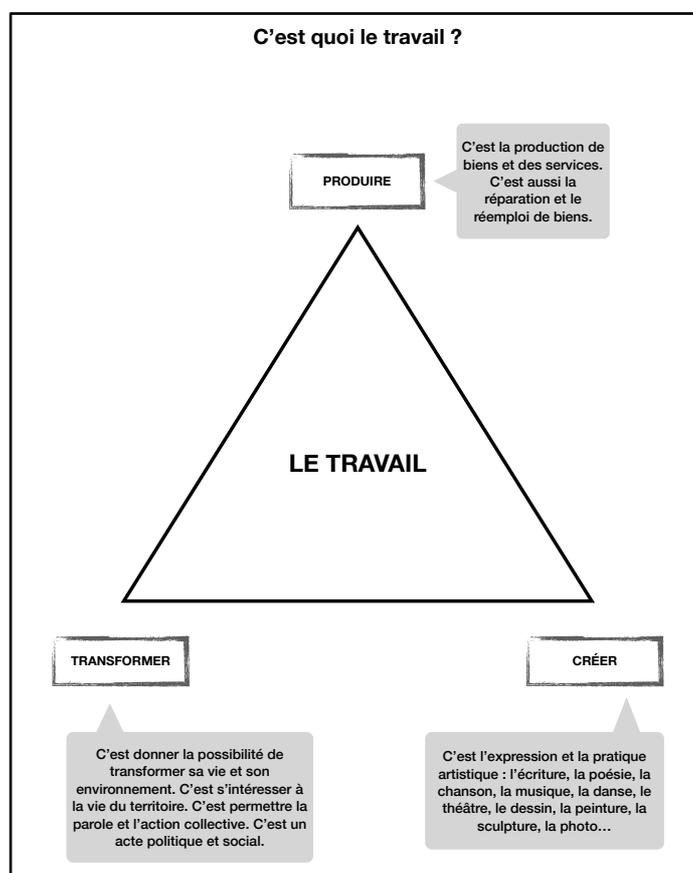
La communauté de territoire est composée de trois dimensions :

- Le travail
- Les identités
- Le temps

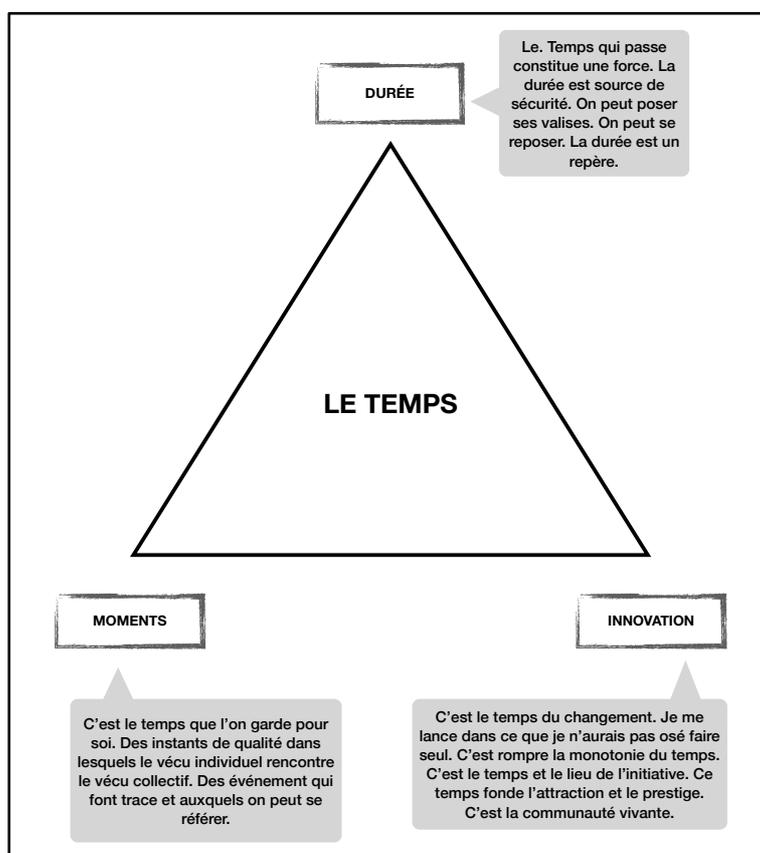


Le travail est entendu et défini par trois actions

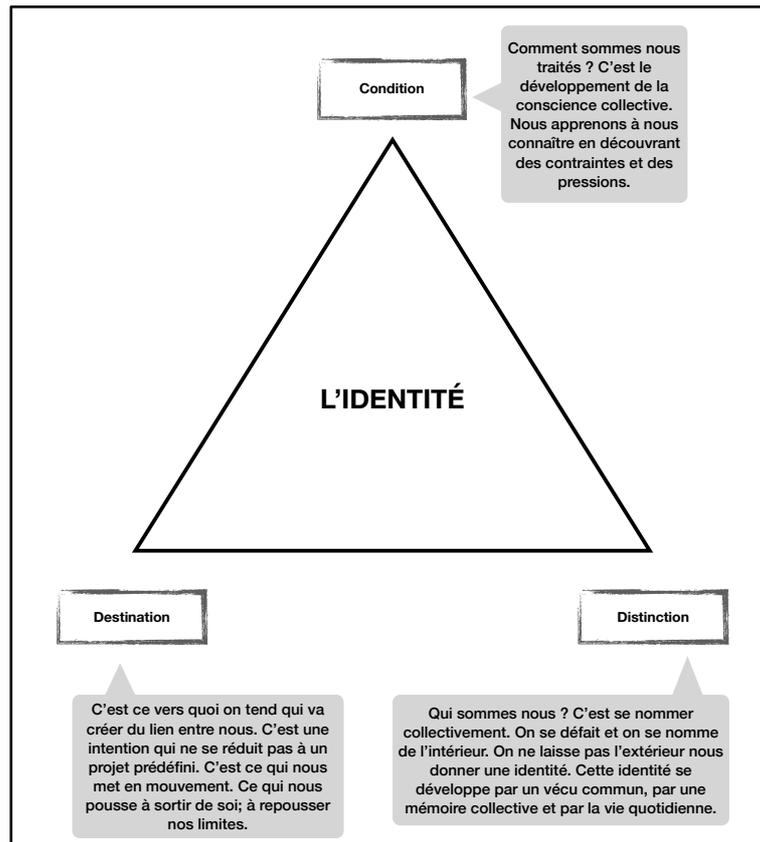
- Produire : des biens et des services par le travail manuel notamment.
- Créer : des œuvres par l'expression et la pratique artistique.
- Transformer : la vie, la réalité, le territoire, l'environnement.



La dimension du temps (qui doit être comprise comme une continuité) se compose de la notion de durée (on s'inscrit dans la durée et pour durer), de moments (on travaille autour et dans les moments qui sont des temps importants, qui font sens et histoire) et de l'idée d'innovation (on invente, on imagine pour ne pas se faire rattraper par la routine).



Les identités : il faut créer, sans cesse et en permanence, de l'identité. L'identité est comprise comme une condition (comment nous sommes traités, c'est le développement de la conscience), comme une distinction (qui sommes-nous ? On peut se nommer de l'intérieur) et comme une destination (vers quoi on tend et c'est ce qui va créer du lien).



Pour terminer, nous présenterons trois actes essentiels pour le pédagogue :

- L'acte de VOIR. C'est se rendre visible.
- L'acte de TOUCHER. Pas de distance. Être en relation. Se toucher et se laisser toucher.
- L'acte de DONNER DE LA (SA) VOIX. C'est crier, chanter, pleurer, parler... Et aussi se faire entendre, être porte-voix.

Chapitre 4. Modèle socio-économique et projections

I. Le modèle socio-économique

Pour comprendre de quoi nous parlons.

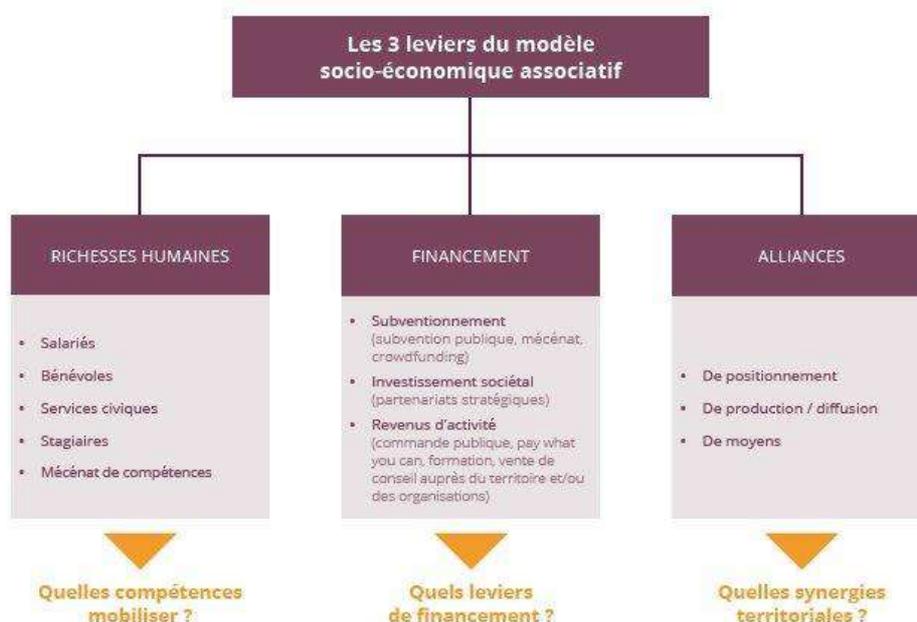
Pour aborder le modèle socio-économique, il nous semblait essentiel de le définir. C'est pourquoi nous nous entendons sur la définition « générale » suivante :

« Dans un contexte économique singulier et un environnement politique et réglementaire instable, comment les associations du secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire font-elles pour assurer la viabilité de leur projet associatif ? Quels sont leurs besoins, leurs attentes, leurs réponses ? »

« Le modèle socio-économique désigne généralement les moyens mobilisés au service du projet associatif et s'articule autour de trois axes principaux : **les richesses humaines** (bénévoles, salariés, services civiques, etc.), **les leviers économiques** (financements, structuration des coûts), **les alliances et partenariats** (locaux, régionaux, nationaux ; public, privés, privés non lucratifs). »

Sources : Cnajep et Fonjep dans le cadre d'un programme d'étude national

<https://www.fonjep.org/modeles-socio-economiques/de-quoi-parle-t>



Nous lions notre approche du modèle socio-économique au travail de recherche du LISRA (Laboratoire d'innovation sociale par la recherche action) qui dans le cadre du programme proposé par le Fonjep et le Cnajep a proposé un travail de recherche action qui correspond à la vision que nous avons de l'éducation populaire et de la transformation sociale.

Sources : https://www.fonjep.org/sites/default/files/public/fonjep_ckeditor/pdf/MSE/ETAT-ART-LISRA.pdf

Voici des extraits de la démarche de recherche :

« Nous partons du principe qu'il vaut mieux penser le modèle économique en fonction de l'organisation sociale souhaitée, que l'inverse. C'est pourquoi nous choisissons de travailler d'emblée à l'expression des pratiques et des valeurs des acteurs, puis à l'élaboration de leurs problématiques, et de leurs hypothèses de transformations. Dans un même mouvement, l'échange établi avec les associations permet d'affiner les perceptions des enjeux socio-économiques de notre époque. Réintroduire ainsi cette démarche complexe, faisant allers-retours entre les singularités vécues et les tendances socio-économiques déterminantes, nous amène à dépasser les oppositions binaires entre économies privées et publiques, gouvernance verticale ou horizontale, et à sortir des logiques sectorielles. Tendre ainsi vers la transdisciplinarité, selon une démarche complexe articulant enjeux globaux, pratiques vécues et recherche, nous permet d'envisager avec les acteurs des formes d'organisations sociales conscientes, critiques et transformatrices des phénomènes socio-économiques. »

« Nous proposons donc d'interroger les modèles socio-économiques de manière transversale, par l'intermédiaire du **rapport au travail et à l'activité, de la gouvernance, et des espaces de réflexivité** au sein des structures associatives. Celles-ci étant en prise avec un **territoire et un écosystème**, envisagés comme terrain pluriel d'activité, d'expérimentation et de transformation. »

« **Territoires, écosystèmes, réseaux** »

« L'approche territoriale permet de répondre à la préoccupation de transversalité, en prenant le territoire comme ressource commune et comme construction sociale collective, impliquant des pratiques et des modes d'implication associative. Nous posons l'hypothèse que cette approche territoriale correspond à des formes de relocalisation de la pensée et de l'action, à une réappropriation du sens de la production associative dans une logique de développement endogène. Nous nous intéressons pour cette raison particulièrement aux territoires considérés

comme "délaissés" ou "sans emprise", afin de comprendre en quoi le fait associatif peut participer à l'émergence de nouvelles centralités que nous appelons "centralités populaires". »

« **Rapport au travail, clinique de l'activité** »

« Nous considérons la notion de travail au sens large, c'est-à-dire au sens du "faire" ou de "l'activité". De la même manière, la notion de métier n'est pour nous pas réductible à une profession propre ou à un secteur économique et pouvant faire l'objet d'un emploi, d'un statut, d'une fiche de poste... »

« Il s'agit de considérer le métier au-delà du champ "professionnel" en proposant de penser des "métiers - bénévoles" ou des "métiers - habitants", afin d'explorer les différentes instances sociales en conflit au cœur de l'activité (les prescriptions venant de l'extérieur, le genre "de la maison" c'est-à-dire les manières de faire de l'association, ainsi que les styles individuels, c'est-à-dire l'empreinte de chacun). »

« **Gouvernance, modalités de prise de décisions, rapports au pouvoir** »

« Les crises démocratiques et institutionnelles successives ont fait germer une forme d'injonction à la participation, qui au niveau des institutions républicaines semble encore dans l'impasse. La problématique de la participation s'est déclinée dans le milieu associatif sous la forme de questionnements autour de "comment associer les habitants, les bénévoles, le quartier, le voisinage, les jeunes, les partenaires... ?»

« Nous partons du principe que l'association est un espace social avec ses jeux de forces, de tendances et de positions sociales - de surcroît, perméable au contexte social et économique. Ainsi nous souhaitons savoir comment différentes composantes humaines interagissent pour prendre des décisions, penser un projet et une activité, porter des responsabilités sur un territoire donné. »

« Notre démarche consiste à accompagner la compréhension et la transformation au cœur des associations de leurs rapports au pouvoir (processus instituants) et à penser l'association elle-même comme un élément instituant (transformateur, subversif) de l'organisation sociale. »

« Espaces réflexifs, espaces de la pensée et de la construction du sens »

« L'ouverture d'un espace réflexif dans sa structure est donc inséparable d'une analyse institutionnelle de cette structure. La dimension instituante est inhérente à toute démarche réflexive. Nous sommes à la fois dans un processus de structuration individuelle (agents, acteur, auteur), mais aussi dans la négociation de dispositifs collectifs. »

« L'espace réflexif conduit ainsi à une dimension collective à travers des formes collaboratives entre les individus. Il en découle logiquement une nature transdisciplinaire, voire a-disciplinaire. Nous décrivons ici la capacité de développer une vision qui échappe au cloisonnement sectoriel pour rejoindre une pensée de la complexité ; une capacité d'agir pour une transformation sociopolitique, et non pour la simple reconnaissance de son champ d'appartenance professionnelle. »

Pour conclure à partir de la démarche du LISRA :

La démarche du LISRA « est au service des associations qui souhaitent redevenir motrices, et retrouver leur rôle initial d'éducation populaire, de transformation sociale et de production de savoirs. »

Dans un système où l'économie est dominante et domine les champs du développement social nous insistons sur le fait que nous appartenons au champ de l'éducation populaire et souhaitons travailler à la transformation sociale et non pas « plonger tête baissée » dans une économie sociale « qui fait partie intégrante du système capitaliste et dont la plasticité permet de constituer une variable d'ajustement au système productif, notamment en temps de crise. Le risque pour l'économie sociale et solidaire est de ne pas jouer son rôle de troisième voie, mais de se retrouver davantage en interface entre l'État providence en perdition et le marché dont le rythme des innovations s'accélère et le champ d'influence s'étend. ».

Notre MSE aujourd'hui.

Le MSE est un moyen pour permettre la pérennité du projet et pour garantir les valeurs. Le MSE permet de ne pas perdre le Cap, de ne pas perdre le sens mais d'apporter les moyens, de réfléchir aux moyens pour garantir le sens.

Nous ne dissocions pas le projet du modèle socio-économique (MSE), nous les lions et les relient. C'est pourquoi, nous proposons une « première » lecture de notre modèle socio-économique (à partir des données que nous avons pu dégager, à partir de notre ressenti, à partir de notre approche). Cette lecture se fait selon trois entrées :

- Le projet
- La définition du MSE
- La démarche du LISRA

Le projet à :

- Une identité
- Une ambition
- Une gouvernance
- Un modèle socio-économique (MSE)

Le modèle socio-économique (MSE) se caractérise par 3 leviers :

- Les richesses humaines
- Les financements
- L'ancrage territorial (les alliances)

Le modèle socio-économique (MSE) à partir de la démarche du LISRA, en s'attachant :

- Aux territoires, aux écosystèmes, aux réseaux.
- Au rapport au travail, à la clinique de l'activité.
- À la gouvernance, aux modalités de prise de décisions, aux rapports au pouvoir.
- Aux espaces réflexifs, aux espaces de la pensée et de la construction du sens

Par cette lecture, nous proposerons, au cours du projet, d'analyser les différentes marges de manœuvres du MSE et d'identifier les leviers à « actionner » pour permettre la pérennité du projet en consolidant les moyens et en garantissant le sens du projet. A ce jour, nous proposons un état des lieux de notre MSE tel que nous le voyons ou tel que nous l'imaginons.

Le MSE à partir du projet.

Identité	<p>C'est ce qui va nous rassembler. Des sujets qui sont distincts vont se déterminer pour présenter une même propriété. L'identité du projet de l'Oasis 2 Vies est déterminée par le projet associatif de Solillers à travers ses valeurs, ses postures, ses manières d'être et d'agir. L'identité est déterminée, également, par le travail dans ses formes de création, de fabrication et de transformation : le travail de la tête, des mains et du cœur. L'identité de l'Oasis 2 Vies se remarque, avant tout, par le travail des mains et du cœur : la fabrication et la solidarité. Le travail collectif, coopératif et collaboratif est présent chaque jour. Une aide au quotidien pour apporter des sécurités matérielles se développe et caractérise l'identité, également, de l'Oasis 2 Vies. Être du côté des plus « précaires », de celles et ceux qui subissent la pauvreté, de celles et ceux qui sont isolés, entravés... c'est le fondement de notre identité.</p>
Ambition	<p>C'est le désir, c'est la recherche : le désir de parvenir à quelque chose que l'on s'est fixé, de réussir. C'est le cap que l'on s'est donné ensemble pour transformer, pour améliorer, pour changer, pour sécuriser, pour répondre aux manques. Pour l'Oasis 2 Vies, son ambition, c'est son projet social de territoire à travers ses axes, ses objectifs : la transformation sociale à partir du travail coopératif, l'accompagnement à travers la confiance et le soin, le vivre ensemble à partir</p>

	de la proximité et la fraternité, l'inconditionnalité de l'accueil, la reconstruction et la reconnaissance.
Gouvernance	<p>La gouvernance est l'ensemble des « règles », des choix et des décisions qui visent à garantir le fonctionnement de l'organisation et assurer la mise en œuvre du projet de l'association. Il peut exister plusieurs types de gouvernance : la gouvernance partenariale, la gouvernance actionnariale, la gouvernance verticale, la gouvernance horizontale... La gouvernance est déterminée par les statuts et le règlement intérieur. Ce qui caractérise la gouvernance de l'association Solillers, c'est son modèle partagé entre les acteurs comme les administrateurs, les salariés, les bénévoles, les habitants, les partenaires... Ce modèle se met en place dans des instances formalisées et institutionnalisées mais, également, dans des espaces non formels. Ce modèle souhaite garantir une forme de démocratie ouverte aux discussions et aux débats, ouverte sur la capacité et la puissance d'agir de toutes et tous. Ce modèle favorise, également, une gouvernance qui prête une attention particulière à chaque projet (Oasis 2 Vies et Maison Pour Tous) en mettant en place des instances différentes, en tenant compte des particularités mais aussi en travaillant aux liens et aux communs (en collectif).</p>

Le MSE à partir de sa définition

Richesses humaines	<p>Ce sont les ressources humaines, c'est-à-dire les acteurs en présence : celles et ceux qui travaillent à la construction, au fonctionnement et au développement du projet de l'Oasis 2 Vies. Ce sont les habitants, les bénévoles, les salariés, les volontaires (services civiques), les stagiaires. Il peut y avoir d'autres formes de ressources humaines comme le mécénat de compétence, l'engagement de partenaires ou encore les intervenants « professionnels » extérieurs. Pour l'Oasis2 Vies, les richesses humaines sont caractérisées principalement par une équipe de bénévoles qui commence à se développer et une petite équipe de salariés stable. Ponctuellement, nous pouvons compter sur une aide salariée et bénévole du centre social La Maison Pour Tous. À la marge, nous comptons sur une intervenante pour une action précise (dans une recherche de qualification particulière).</p>
Financements	<p>Les financements peuvent être divers et variés. Ils se composent, principalement de subventions, de prestations, de sources privées ou publiques, d'appels à projets, de commandes publiques, de revenus d'activités, de participation des usagers, de dons, de partenariats stratégiques... On peut différencier les ressources marchandes (logique « clients ») et non marchandes</p>

	<p>(logique « partenaires »). Selon l'étude du CNAJEP, les ressources financières des associations d'éducation populaire se découpent selon la moyenne suivante : 20 % de financements publics dits pérennes qui forment le socle (socle financier de reconnaissance), 24 % d'appels à projets (réponses aux commandes publiques) qui sont des financements ponctuels et non structurants, 5 % de financements privés (fondations ou mécénats) qui sont des financements ponctuels et non structurants, 42 % de participation des usagers (revenus d'activité compris) et 9 % de ressources diverses (dons, investissement sociétal). Les financements pour l'Oasis 2 Vies peuvent être considérés comme variés mais ils se caractérisent, principalement, par des ressources non marchandes et des financements publics. Le socle de reconnaissance et les appels à projets représente une part conséquente des financements. La part de revenus d'activité n'est pas élevée même si celle-ci tend à se développer dans le cadre d'un apport de résultat de l'organisme de formation (hors projet EVS). L'objectif avancé par l'Oasis 2 Vies est de renforcer le socle de reconnaissance qui permet de conserver le sens de l'action et de donner des marges de manœuvres.</p>
<p>Ancrage territorial</p>	<p>Ce sont, d'abord, les alliances qui sont mises en place dans une logique de partenariats et</p>

	<p>de réseaux. C'est la relation aux pouvoirs publics et la place de la collectivité territoriale dans le projet. Nous affirmons que le projet de la ville (et le budget communal) nous regarde et nous sommes concernés par celui-ci. La collectivité est, également, concernée par le projet social de territoire. Le partenariat doit être une force et non une contrainte. Le partenariat doit dégager des marges de manœuvres et non imposer des freins au fonctionnement et au développement du projet. Ces alliances doivent apporter et amener des moyens structurels pour que le projet s'inscrive dans la durée. Les moyens, ce sont, également, des espaces, les lieux, les murs, l'espace public, le matériel, les véhicules... dont dispose le projet. L'ancrage territorial, c'est aussi la place qu'à et que prend le projet et la structure sur le territoire d'intervention qui est fixé. Le positionnement de l'Oasis 2 Vies dans le quartier et dans le centre-ville est une priorité. C'est un positionnement stable, durable, accessible et de proximité. Ce positionnement, c'est la présence et la sécurité apportée : un repère sur le territoire. Les alliances sont plus nombreuses depuis 4 ans mais elles sont, toujours, en constructions. Il existe des alliés historiques qui sont une véritable force et amènent une reconnaissance du projet et de ses acteurs (bénévoles et salariés). La diffusion des expériences et des actions est, aujourd'hui,</p>
--	--

	<p>un atout qui participe à la construction du projet. Le lien est à faire avec l'organisme de formation « Entrelacés ». Ce que produit le projet est essentiel et est à valoriser sur un territoire plus large.</p>
--	--

Le MSE à partir de la démarche du LISRA

<p>Territoires, écosystèmes, réseaux.</p>	<p>Ce que nous en retenons, à ce jour, pour l'association Solillers, c'est avant tout notre action dans le quartier, dans la ville. C'est notre volonté de nous situer à côté et avec celles et ceux qui sont délaissés. C'est notre positionnement dans un territoire où les institutions et les pouvoirs publics ont peu d'emprise. Ce territoire, cet écosystème, nous souhaitons le rendre vivable et en faire émerger les beautés. Nous nous situons, surtout, dans un réseau local dans lequel nous voulons être reconnus dans et pour nos interventions sociales et éducatives. Nous sommes ancrés dans un territoire que l'on qualifiera de précaire et qui connaît depuis des années un phénomène de précarisation (en mouvement, en développement). Nous souhaitons retrouver une position de centralité afin de proposer un soutien, un accompagnement global pour les personnes habitant ce territoire, cette ville, ce quartier. En d'autres termes, nous souhaitons construire une communauté de territoire à partir de la diversité de ce territoire, en</p>
--	---

	<p>créant, aussi, des réseaux de dépendances et de connaissances qui favoriseront l'émancipation.</p>
<p>Rapport au travail, clinique de l'activité.</p>	<p>Nous abordons le travail comme une activité singulière, individuelle et collective. Le travail, c'est l'activité du bénévole, c'est l'activité du salarié. C'est une activité qui permet l'expression et la création (à travers les pratiques artistiques), la fabrication (à travers le travail manuel, la construction, la production, la réparation) et la transformation (à travers un travail réflexif). La notion de métier est liée à celle du travail et de l'activité. Nous parlons de tâches, de rôles, de responsabilité que l'on partage entre les bénévoles et les salariés. L'activité est liée au sujet. Elle permet, à travers la réalisation, une reconnaissance sociale. La qualification, la formation (tout au long de la vie), la transmission, le partage de savoirs participent à cette reconnaissance, à la place de chacun, au respect de toutes et tous et à la reconstruction affective.</p>
<p>Gouvernance, modalités de prise de décisions, rapports au pouvoir.</p>	<p>C'est contre l'injonction à la participation que nous avons souhaité développer d'autres formes de démocratie, d'engagement, d'agir, de faire, de réflexion, de décision... Nous nous inspirons de plusieurs mouvements ou approches comme l'éducation populaire (Puissance d'agir), comme le développement du pouvoir d'agir (Yann Le Bossé), comme la démocratie délibérative... Nous laissons la place aux habitants comme aux</p>

	<p>administrateurs élus, comme aux personnes non élues au CA... Nous laissons la place aux jeunes et aux enfants... dans les instances. Continuellement, nous cherchons à partager le pouvoir, à mettre en place des temps qui favorisent les rapports de pouvoirs... Nous nous définissons comme un contre-pouvoir aux instances locales, un pouvoir qui peut agir et transformer, un pouvoir qui porte la voix de celles et ceux qu'on n'oublie trop souvent.</p>
<p>Espaces réflexifs, espaces de la pensée et de la construction du sens</p>	<p>Nous favorisons la discussion, les débats, les échanges, le partage et l'expression de la pensée dans une volonté de compréhension du monde, de son milieu... C'est à travers différents espaces et différentes activités comme des séminaires, des formations, des discussions à visée philosophique, des débats philo, des porteurs de paroles... Nous pratiquons une boucle réflexive : on pense et réfléchissons l'action et l'action nous amène sur le chemin de la pensée et de la réflexion. Cela facilite la compréhension du projet, pourquoi, comment et sur quoi nous agissons.</p>

Les questions, les remarques et les commentaires.

Dès à présent, il est légitime de se poser quelques questions, d'apporter des remarques sur ce qui nous semble important. Nous souhaitons, à partir, de ces commentaires, engager une analyse et une réflexion sur l'ambition, l'identité de Solillers, sur le MSE de l'association, sur les MSE de l'Espace de Vie Sociale et du Centre Social. Cette réflexion commence aujourd'hui avec le nouveau projet et perdurera tout au long de ce dernier.

Faut-il hybrider les différents leviers ? Il peut être utile de diversifier les ressources et les forces du modèle. Mais quels leviers devront nous prioriser pour garantir le sens du projet, des projets ? Quels leviers devra-t-on actionner pour permettre un projet et des actions inscrites dans le temps ?

Il nous faudra débattre et discuter du MSE en Conseil d'Administration et lier ces débats aux projets, au sens, à ce que nous voulons gagner, à ce que nous ne voulons pas perdre, à ce nous souhaitons consolider, bâtir...

Nous savons que le MSE du projet de l'Oasis 2 Vies et celui-ci de la Maison Pour Tous sont différents. Le commun reste le projet de l'Association. L'Association a un MSE différent de l'Oasis 2 Vies et de la Maison Pour Tous. Nous partons du principe que les MSE se complètent et s'auto-alimentent tout comme les projets des structures (Oasis 2 Vies, Maison Pour Tous, Entrelacés) et le projet associatif.

Le MSE est à intégrer dans l'évaluation et dans le nouveau projet parce qu'il participe à donner une lecture plus globale du projet en tenant compte de toutes ses caractéristiques, de son ambition, de son identité, de ses ressources...

Il faut discuter de la stratégie financière dans le MSE (mais ne pas réduire le MSE à cette stratégie financière ou au modèle économique). Il y a un besoin de consolider le modèle financier et le modèle économique du projet et à affiner le budget analytique

Néanmoins, il est important de souligner que nous nous situons dans un modèle d'une économie populaire que l'on différencie de l'économie sociale et solidaire car les structures de l'ESS doivent produire (et produire du « bénéfice ») pour vivre, pour financer leurs projets. Il y a une logique capitaliste dans le modèle ESS que nous ne suivons pas, qui ne correspond pas à notre vision du monde.

Impact social, utilité sociale ou valeur créée (pour les acteurs et le territoire).

L'impact se réfère à un heurt, un coup ou une collision. L'impact est un effet produit ou une influence sur quelque chose par une action que l'on exerce. Il ne faut pas chercher bien longtemps ou bien loin pour obtenir des références souvent attribuées à l'ESS et au monde de l'entreprise. L'exemple suivant en est l'illustration : « Cela fait quelques années que le terme « impact » est employé dans l'univers de l'entrepreneuriat social et de l'économie sociale et solidaire. À l'heure actuelle, pour donner une définition simple, nous dirons que l'impact désigne la transformation générée par les activités d'une organisation sur les personnes et l'environnement. »

Sources : <https://impacttrack.org/fr/blog/impact-social-qu-est-ce-que-c-est/>

L'impact social se traduit en termes de bien-être individuel, de capacités, de comportement... Que cela soit dans l'étymologie du mot, dans sa forme liée aux résultats attendus, nous considérons que l'expression « impact social » renvoie à la notion entrepreneuriale et à la notion de contrôle ou de qualité. Nous considérons que l'impact social se réfère au développement personnel en niant les contextes, les ressources et la complexité de situations. Ceci nous fait rechercher une autre approche qui ne nous éloignera pas de notre identité, de notre projet, de notre ambition, de nos postures, de nos manières d'être et d'agir.

L'utilité sociale désigne, quant à elle, une notion qui sert à l'intérêt du plus grand nombre, à l'intérêt collectif, à l'intérêt général. L'utilité sociale a une dimension collective que l'on peut raccrocher à l'identité de la structure (ce qui rassemble). Dans le champ de l'ESS, l'utilité est aussi liée à la satisfaction que l'on a par la consommation d'un bien ou d'un service. L'utilité répond à des besoins de la vie quotidienne et, certainement, à des manques constatés (sur lesquels nous pouvons agir). La notion d'utilité sociale nous ressemble plus que la notion d'impact social même si nous sommes éloignés de la reproduction de biens et de services.

La valeur créée ou la création de valeur. Cette notion fait, aussi, référence au monde de l'entreprise. Seulement, en s'attachant au terme valeur comme fondement de notre identité, nous pourrions envisager de regarder quelles valeurs nous rassemblent.

Mais comment mesurer les valeurs ? Comment évaluer la transformation en considérant que rien n'est projeté, rien n'est attendu en terme individuel ? Nous pensons qu'en analysant et en suivant l'évolution du MSE, nous permettrons une lecture de la transformation sociale, de l'amélioration de la vie quotidienne sur le territoire et pour ses habitants.

II. Méthodologie d'évaluation du projet social 2023-2026

Préalable

Dans ce préalable, nous proposons une réflexion sur « l'évaluation » à partir des travaux de Sébastien Ponnou et Christophe Niewiadomski (2020) qui soutiennent la nécessité de

Pratiques d'Orientation Clinique en Travail Social – *Clinical based Practice in Social Work*

cela afin de construire une conception susceptible de relever la complexité et les enjeux éthiques de pratiques relationnelles qui font le cœur du métier des travailleurs sociaux.

Pour ces auteurs, le travail social est un secteur polysémique à la fois par la diversité des publics mais également des acteurs, des institutions et des prismes théoriques et praxéologiques. Une diversité à la fois perçue comme une richesse internationale mais également source d'incertitudes par un supposé manque de scientificité soutenant le déploiement au niveau international d'une *Pratique basée sur des données probantes en travail social – Evidence Based Practice in Social Work (EBP)*. C'est-à-dire le principe des pratiques fondées sur « la preuve ».

Ces travaux nous amènent à réfléchir l'évaluation au regard du cœur de notre métier, la relation :

- Le travail social n'est pas réductible à des logiques démonstratives mais à des enjeux liés à la personne humaine dans sa singularité et sa complexité.
- Le travail social s'inscrit dans les sciences humaines et sociales et est avant tout fonction du terrain, de sa temporalité, des personnes et de leurs singularités, etc. éloigné d'une lecture simpliste et univoque de la réalité.
- Les méthodes d'évaluation quantitative sont considérées comme des « vérités savantes » face aux méthodes dites « qualitatives » permettant de retranscrire la complexité des phénomènes sociaux.
- L'articulation des registres de la preuve et des méthodes d'évaluation dites « efficaces » tendent à une standardisation de l'évaluation en faisant l'impasse sur les dimensions de sens, de parole, de subjectivité, des facteurs sociaux et environnementaux, etc.
- L'articulation des registres de la preuve et des méthodes d'évaluation dites « efficaces » à courts termes soumettent l'intervention sociale à des enjeux économiques de « rentabilité », de survie rendant plus difficile la lecture de la réalité sociale de territoire telle qu'elle est vécue dans sa quotidienneté.
- Il est essentiel de penser une éthique pour les pratiques sociales ou construire une pratique à partir d'une éthique et non d'une technique et d'une méthode. L'intervention sociale est une pratique orientée par une éthique.

- L'évaluation peut et doit exister mais doit prendre en compte la variété, la singularité et la complexité des pratiques sociales et des situations afin de ne pas tenter de les uniformiser et de les standardiser.
- Faire « un travail de l'humain », de la relation à l'autre comme fondement de l'éthique appelle à l'ingéniosité, au sens critique, à la réflexion, au débat, à l'audace, à la créativité et ce sont bien les méthodes d'évaluation qui doivent s'y adapter.

Pour le projet social 2023-2026 nous affirmons notre souhait d'une méthodologie d'évaluation au plus près de l'expérience vécue et de la relation d'aide. Une démarche d'évaluation attentive à la singularité et aux espaces intersubjectifs non standardisés ouvrant au registre de la compréhension et à une *clinique de l'écoute* de la subjectivité du sujet.

Voici les critères et les outils que nous avons retenus pour **l'évaluation du projet social 2023-2026**. Ils concernent l'ensemble du projet et des actions. Ils se déclineront sur les fiches actions en fonction des spécificités des actions et des activités.

Critères d'évaluation Projet social 2023-2026
<p>Modalités de participation des habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence et implication ; • Travail associé, prises de paroles, de responsabilités et participation aux processus de décisions (collectifs, instances, etc.) ; <p>« Connaissance » du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic permanent (réalités et problématiques sociales, ressources) • Occasions d'entrer en relations avec les habitants <p>Transformation sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effets des actions sur le territoire et la vie quotidienne des habitants • Effets de la réalité du territoire sur les actions

- Expérimentations et recherche action

Réseaux et partenariats

- Complexité des modalités d'intervention
- Proximité des relations avec les partenaires

Valeurs et sens

- Manières d'agir et postures
- Éthique et politique

Ressources et moyens

- Humains, financiers et matériels

Outils « quantitatifs »

- Rapport d'activité annuel
- Rapports financiers
- Tableau de bord : nombre d'heures d'activités, nombre de personnes touchées, nombre de rencontres, critères géographiques, etc.

Outils « qualitatifs »

- Rapport moral
- Supports visuels : photos, vidéos, articles, etc.
- Comptes rendus (conseil d'administration, collectifs, comité de pilotage, etc.)
- Comité de pilotage
- Séminaire de travail associé sur la thématique de l'évaluation
- Recherche action et outils (récits de vie, créations, etc.)

III. Budgets de fonctionnement

Le budget présenté en charges et produits correspond à un budget type pour fonctionner et pour faire vivre le projet présenté.

Les charges.

N° de compte	Intitulés	EVS
60	ACHATS	18 750,00 €
606110	Electricité - Gaz - Eau	2 200,00 €
606130	Carburants	700,00 €
606300	Fournitures d'entretien et réparation	4 000,00 €
606310	Petits équipements et matériel	3 000,00 €
606311	Fournitures d'entretien (nettoyage)	150,00 €
606312	Pharmacie	
606320	Fournitures d'activités	1 500,00 €
606400	Fournitures administratives	200,00 €
606810	Alimentations boissons	1 000,00 €
606811	Epicerie et cantine	6 000,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	20 000,00 €
613200	Locations immobilières	13 500,00 €
613400	Frais hébergement	
613500	Locations mobilières	
615100	Entretien Réparation	6 500,00 €
616100	Assurances	
618100	Documentation / Formation des bénévoles	
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 200,00 €
622600	Honoraires	1 800,00 €
623000	Publicité Communication	1 500,00 €
623800	Dons	
625110	Déplacement personnels	
625600	Missions réceptions	
626000	Frais Postaux	
626110	Abonnements logiciels et revues	
626300	Téléphone	700,00 €
627000	Services bancaires	
627100	Cotisation	1 200,00 €
628200	Droits d'entrées	
628210	Transports d'activités	1 000,00 €
628220	Prestations d'activité	1 000,00 €
628600	Formation des salariés	

63	IMPOTS TAXES	- €
631100	Taxes sur les salaires	
633000	Formation employeur continue	
64	CHARGES DE PERSONNEL	76 732,00 €
641100	Salaires bruts	53 419,74 €
641100	Salaires brut sup	2 000,00 €
645100	Charges sociales / URSSAF	20 731,50 €
64871	Indemnités services civiques et chèques cadhoc	580,76 €
86	CONTRIBUTIONS CHARGES	100 000,00 €
861	Mise à disposition de biens et matériel	
864	Personnel bénévole	100 000,00 €
SOUS TOTAL Hors contributions		122 682,00 €
TOTAL		222 682,00 €

Les produits.

N° de compte	Intitulés	EVS
70	VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS	1 000,00 €
706102	Ventes autofinancement	1 000,00 €
706102	Ventes formation ENTRELACES	
74	SUBVENTIONS	120 682,00 €
741000	Etat Politique de la Ville	20 000,00 €
741000	Etat Politique de la Ville +	
741300	Etat Divers Adulte Relais	20 000,00 €
741310	Etat FONJEP	
742000	Région fonctionnement NQE	
742000	Région Politique Ville	5 000,00 €
743000	Département	4 000,00 €
744100	Commune subvention	20 000,00 €
744200	CAF COORDO PARENTALITE	
744300	CAF PS AGC	
744400	CAF PS ACF	
744400	CAF AIDE COMP	
745000	CAF REAAP	15 000,00 €
745000	CAF AIDE COMP ANIMATION LOCALE	8 000,00 €
745000	CAF FPT	

746200	PS EVS	23 682,00 €
746300	PS JEUNESSE	
746500	PS CLAS	
748000	Agglomération	
748000	Pôle emploi	5 000,00 €
748000	ANCV	
74800	Fondations	
74800	Autres financements privés	
74800	Autres financements publics privés	
75 A 77	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 000,00 €
756000	Cotisations Adhésions	1 000,00 €
78	REPRISE SUR FONDS DEDIES/PROV/AMT	- €
78	Fonds dédiés	
781	Reprise sur amortissements	
791	TRANSFERT DE CHARGES	
87	CONTRIBUTIONS RESSOURCES	100 000,00 €
870	Bénévolat	100 000,00 €
871	Prestations en nature	
875	Dons en nature	
SOUS TOTAL Hors contributions		122 682,00 €
TOTAL		222 682,00 €

Chapitre 5. Le plan d'action et les fiches actions

C'est un plan d'action qui se décline en 10 fiches actions :

N° de la fiche action	Nom de l'action
1	Solidarité(S)
2	Mobilité solidaire
3	Fabrication et réparation
4	Accueil, hospitalité et convivialité
5	Souvenirs et moments
6	Les enfants et la famille
7	La place des séniors
8	Rigueur et organisation / Autogestion et émancipation
9	Des activités au « service » d'une économie populaire
10	Vers un centre social

Chaque fiche action est déclinée en activités. Cette déclinaison n'est pas programmatique et est ouverte à l'imprévu, à l'inattendu. Rien n'est figé, tout est en mouvement. La réflexion et l'action amènent, toujours, à imaginer, à inventer et à innover. Nous présentons, ici, un travail qui laissera la place à la nouveauté.

Les fiches actions 1, 2 et 3 seront détaillées de manière à montrer les activités dites de TRAVAIL. L'Oasis 2 Vies étant compris comme une communauté de travail, il nous semblait important de raconter ce travail, de détailler cette ruche d'activités de manière très précise puisque ce sont ces activités qui font l'histoire récente de l'Oasis 2 Vies et qui participent à son identité.

Fiche action n° 1		
Nom de l'action : Solidarité(S)		
		<input type="checkbox"/> Action nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> Action reconduite
Présentation globale de l'action	<p>« L'entraide est un moteur qui nous anime au quotidien. Nous souhaitons participer à la redistribution des ressources pour chacun embellisse son quotidien, pour que chacun puisse sourire un peu plus chaque jour. »</p> <p>Une aide apportée aux personnes qui en ont besoin, à celles et ceux qui subissent précarité et pauvreté. En complément des actions des associations caritatives et des aides du CCAS. Une aide gratuite et sans conditions. Une aide basée sur la relation de confiance. Cette action proposera des activités concrètes qui répondent à des manques et des besoins exprimés ou ressentis. Cette action vise la vie quotidienne des habitants. Cette aide apporte des sécurités matérielles, affectives, alimentaires, sanitaires. Les réponses seront réactives. La présence, la régularité et la disponibilité seront des invariants de cette approche autour des actes de solidarités. Nous faisons confiance mais il faudra que les personnes aient confiance en nous. Nous gagnerons cette confiance par la rencontre, la relation, l'attention et notre stabilité. La solidarité commence par l'attention que l'on porte à l'autre et ensuite ce que nous pouvons lui apporter pour assurer un quotidien et un environnement plus sûr, plus sécurisé, plus confortable. La solidarité participe à la redistribution des ressources. La solidarité réduit les inégalités sans les occulter, sans les annuler mais elle permet de tendre vers un peu plus de justice sociale. Cette justice, que devrait apporter la société, nous l'appliquons et l'appliquerons en actes avec les moyens qui nous sont et seront donner, avec les moyens que nous allons et irons chercher. Chaque personne doit pouvoir avoir les moyens de prendre soin d'elle, de se nourrir, de se loger, d'améliorer son quotidien... pour elle et pour sa famille. Les réponses et activités d'aujourd'hui peuvent durer, peuvent évoluer, peuvent se transformer et peuvent s'inventer selon les manques et les besoins du territoire et selon les moyens.</p>	
Objectifs particuliers à l'action	<p>Améliorer le quotidien des personnes</p> <p>Apporter des réponses face aux situations de pauvreté et de précarité</p> <p>Lutter contre l'isolement</p> <p>Créer du lien et des relations.</p> <p>Proposer d'autres formes de consommation</p> <p>Apporter des sécurités</p> <p>Considérer les personnes dans leur entièreté et leur dignité</p> <p>Permettre le réconfort et le bien-être</p>	
Contributions aux finalités des axes du projet	<input type="checkbox"/> Transformation sociale & travail coopératif <input checked="" type="checkbox"/> Accompagnement, confiance & soin <input checked="" type="checkbox"/> Proximité & fraternité <input checked="" type="checkbox"/> Inconditionnalité de l'accueil <input checked="" type="checkbox"/> Reconstruction & reconnaissance	
Publics : Individus Personnes Sujets	La place des « publics » dans l'action.	<p>Les personnes « aidées » sont accueillies afin que nous puissions construire, ensemble, une relation durable. De cette relation, il naîtra, parfois, une implication, un engagement des personnes dans l'action. Aider et être aidé en même temps. Être bénévole et donner quand on peut recevoir. Nous attachons, aussi, une importance aux temps de discussions, cela permet de mieux connaître les besoins, les attentes, les manques, ce qui empêche d'agir. La place des personnes est centrale car elle nous permet d'être en cohérence avec la réalité du territoire, du vécu et des histoires de vie des habitants.</p>
	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	<p>Les personnes touchées par la pauvreté</p> <p>Les personnes subissant la précarité</p> <p>Les personnes isolées</p>
Partenariat réseau	et	<p>Les associations caritatives du territoire</p> <p>Les services de travail social : CCAS, CAF, MDS, Maison de l'Autonomie</p> <p>La banque alimentaire</p> <p>Le centre social MPT Lillers</p>
Moyens	Humains	<p>Équipe de bénévoles et de salariés de l'Oasis</p> <p>Lien avec l'équipe du centre social</p>

	Matériels	Espaces du local Oasis 2 Vies Matériel logistique, stockage et rangement de l'Oasis 2 Vies Véhicules Matériel numérique et administratif
	Financiers	Appels à projets Financements publics Crédits d'État (Politique de la Ville, Plan pauvreté) Fondations Fonds structurants : CAF et Ville
Évaluation	Critères	Participation et présence (nombre et régularité) Engagement et bénévolat Géographie et typologie Stabilité et régularité des activités Transformation et innovation (activités)
	Outils	Tableau de bord Comptes rendus des rencontres et réunions de travail
Perspectives / Ambitions	Travailler autour du logement : pour un logement décent et confortable Logement d'urgence Travailler autour des qualifications des habitants pour proposer d'autres aides	

Fiche action n° 1			
Nom de l'action : Solidarité(S)			
ACTIVITÉS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
L'épicerie de l'Oasis	C'est un don alimentaire et de produit de premières nécessités (hygiène et sanitaires) une fois par semaine aux personnes qui en ont besoin. C'est un travail en relation et en complémentarité des actions proposés par les services et les associations. C'est aussi une réponse en dons d'urgence selon les situations rencontrées. Une aide apportée aux plus pauvres. En complément des actions des associations caritatives. En complément des actions du CCAS. Une aide gratuite et sans conditions. Une aide basée sur la relation de confiance. Cette aide est réfléchié comme un programme. L'idée est de mettre en place une épicerie pouvant répondre aux besoins du quartier et de ses habitants Une épicerie solidaire qui accompagne le plus grand nombre. Cette activité entre dans le programme d'alimentation solidaire du centre social (action transversale).	X	
Le MAG gratuit	Un magasin gratuit où l'on peut trouver des vêtements, des objets, des jeux, de la vaisselle. C'est simple : on prend ce dont on a besoin et on donne ce qui ne nous sert plus. Un magasin gratuit qui a pour but d'aider les personnes fragiles et vulnérables. Tout le monde peut profiter du magasin gratuit et venir sans conditions. Le magasin est un endroit où l'on peut trouver des petits bonheurs comme des vêtements, des chaussures, des livres, de la vaisselle, des décorations, des jouets, des petits meubles... et surtout un accueil organisé dans la convivialité. Le magasin gratuit s'installe tous les vendredis. Le magasin gratuit fonctionne avec les bénévoles et les salariés de l'EVS. C'est un collectif d'habitants impliqué dans sa mise en place, dans le tri,	X	

	dans le rangement... qui fait vivre et permet cette action.		
Le frigo solidaire et partagé	Nous avons un frigo pour redistribuer les repas de la cantine de la MPT et les repas des repas partagés, des dons des différents partenaires. Un don sans condition. Un frigo partagé qui distribue des repas gratuits. Des repas qui ne sont pas gaspillés mais redistribués. Le frigo solidaire de l'oasis peut être utilisé par les habitants, bénévoles, adhérents et toutes les personnes qui en auraient besoin. C'est un frigo qui apporte un repas quand cela est possible.	X	
La coiffure sociale	Un salon de coiffure pour toutes et tous et même pendant les vacances scolaires pour les enfants. La coiffure de l'oasis a pour but d'apporter du bien-être, de permettre la valorisation de soi et cela chez les personnes en difficultés financières, en fragilités... C'est simplement un petit plaisir de pouvoir sortir de son quotidien. A la coiffure de l'oasis, chacun peut venir... les habitants, bénévoles, adhérents et toutes les personnes qui souhaiteraient prendre soin d'elles. Une coiffeuse professionnelle est présente. Tout le matériel est à disposition. L'action se déroule une fois par semaine. L'accueil est réalisé par les bénévoles ou les salariés, chaque personne autour d'un petit café dans une ambiance conviviale, avec des jeux ou des moments discussions.	X	
La laverie sociale	Deux machines à laver et deux sèche-linges sont à disposition pour qui en a besoin. Une laverie sociale a pour but d'aider les personnes en difficultés, financières... ou simplement lorsqu'une machine est en panne. La laverie sociale peut être utilisée par les habitants, bénévoles, adhérents et toutes les personnes qui en auraient besoin. La laverie sociale est accessible aux horaires d'ouverture. La laverie sociale fonctionne en autonomie selon la disponibilité des machines. L'oasis 2 vies propose de fournir la lessive aux personnes le souhaitant.	X	
Logement / Services aux personnes	Amélioration des logements des habitants sur des travaux d'intérieur. Collectifs de bénévoles pour intervenir Une perspective de « services » qui permettrait d'apporter des moyens financiers au projet.		X
Logement solidaire Logement temporaire Logement d'urgence	Rechercher un partenariat pour proposer des logements d'urgence pour accompagner des situations « difficiles ». Pour certaines situations, les institutions et acteurs locaux sont démunis dans leurs réponses, c'est le cas des « demandes » de logements temporaires. Nous rencontrés et avons rencontrer ces dernières années, plusieurs situations où des personnes, des familles ont été mal accompagnées et n'ont eu de réponses à leurs problèmes de logements. Nous pouvons citer : les « sans domiciles », les personnes à la rue, les séparations, les expulsions, les violences dans le foyer... Nous réfléchissons à apporter une réponse simple : un logement en attendant.		X
Accueil, accompagnement, convivialité, activités, animations	Les activités dites de « Solidarité » sont essentielles, utiles, nécessaires... mais on ne vient pas que pour « ça ». C'est, en effet, important de prendre en compte la dimension globale de la personne accueillie. Si		X

	<p>l'activité de Solidarité se suffisait à elle-même, celle-ci ne s'inscrirait ni dans la durée, ni dans l'intérêt collectif et individuelle... Cette activité aurait un temps... Par contre, si la personne peut avoir de l'attention, faire une autre activité, avoir un échange... cela change tout et cela change le climat... C'est ce que nous proposerons en imaginant des activités d'aide, de logistique, de vie quotidienne, de jeux, d'accès à l'information...</p>		
--	--	--	--

Fiche action n° 2					
Nom de l'action : Mobilité solidaire					
<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle <input type="checkbox"/> Action reconduite					
Présentation globale de l'action	<p>Nous avons tenté des expérimentations, nous apportons des réponses « au coup par coup », nous sommes, au quotidien, impliqués avec les habitants et imbriqués dans les problèmes qu'ils connaissent et auxquels ils doivent faire face. Des tentatives d'accompagnement dans les réparations de véhicules ont été engagées avec le Repair Café. Des rencontres avec le garage solidaire de l'agglomération ont eu lieu mais le garage solidaire n'existe plus. Des conseils sont prodigués par les bénévoles aux adhérents et aux habitants lors de moments informels. Le prêt de vélos est organisé en fonction des demandes. Nous repérons et retenons certains points saillants des différents diagnostics et lors des rencontres avec les habitants en 2021 : une demande régulière pour se déplacer sur le territoire, des habitants sans permis de conduire ou ne disposant pas des moyens de locomotion, des habitants n'ayant pas les moyens d'investir dans l'achat de moyens de locomotion, des réparations sauvages dans les rues... avec un manque de sécurité, de moyens et d'outils, des véhicules non entretenus, des manques de moyens pour l'entretien des véhicules. Des effets induits par la problématique « mobilité » : freins à la formation et à l'emploi, négligences autour de la santé, freins pour l'accès à la culture et aux loisirs, freins pour maintenir des liens sociaux, amicaux et familiaux, Situations dangereuses pour soi et les autres, repli sur soi et isolement. Notre action se déclinera sous plusieurs formes, avec plusieurs réponses que nous estimons adéquates par rapports aux défis, aux enjeux, aux diagnostics et aux besoins exprimés des habitants : prêts, réparation et entretien des moyens de locomotion.</p>				
Objectifs particuliers à l'action	<p>Insertion professionnelle Accès aux soins Faciliter la vie quotidienne Proposer une partie de réponse lors d'accidents de la vie Accueil et accès à tous Favoriser la mobilité de manière globale et transversale Proposer une autre forme de consommation autour de la mobilité Lutter contre le manque de moyens Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture Travailler autour de l'autonomie sans être dans l'injonction mais bien en accompagnant Apporter des sécurités pour mieux aborder le quotidien et l'avenir, permettre à chacun de se projeter un peu plus.</p>				
Contributions aux finalités des axes du projet	<p> <input checked="" type="checkbox"/> Transformation sociale & travail coopératif <input checked="" type="checkbox"/> Accompagnement, confiance & soin <input checked="" type="checkbox"/> Proximité & fraternité <input type="checkbox"/> Inconditionnalité de l'accueil <input type="checkbox"/> Reconstruction & reconnaissance </p>				
Publics : Individus Personnes Sujets	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white; text-align: center; vertical-align: middle;">La place des « publics » dans l'action.</td> <td> <p>Notre action n'est pas réservée aux adhérents de l'association. Chacun peut adhérer. L'adhésion n'est pas obligatoire (et elle est gratuite). Mais l'action est envisagée et la réponse proposée aux personnes avec qui nous avons du lien, aux personnes qui bâtissent, avec nous, une communauté sur le territoire, une communauté issue de la diversité (de ce territoire). C'est parce que nous connaissons les personnes que nous apportons des réponses adaptées aux singularités et que nous nous permettons d'affirmer que nous prenons soin, que nous donnons de la sécurité là où il y a un manque. Nous aidons parce que nous connaissons ce manque.</p> </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white; text-align: center; vertical-align: middle;">Une attention particulière à un ou plusieurs publics</td> <td> <p>Les personnes (celles pour qui l'action a été pensée) que nous avons identifiées (des situations que nous rencontrons régulièrement) sont : des parents avec peu de moyens financiers qui connaissent différentes formes d'insécurité (matérielle, santé, financière), des personnes seules et souvent isolées, des habitants sans véhicules, des habitants sans permis de conduire, des personnes devant suivre des accompagnements ou des formations (insertion socio-professionnelle), des seniors et des personnes à mobilité réduite, des</p> </td> </tr> </table>	La place des « publics » dans l'action.	<p>Notre action n'est pas réservée aux adhérents de l'association. Chacun peut adhérer. L'adhésion n'est pas obligatoire (et elle est gratuite). Mais l'action est envisagée et la réponse proposée aux personnes avec qui nous avons du lien, aux personnes qui bâtissent, avec nous, une communauté sur le territoire, une communauté issue de la diversité (de ce territoire). C'est parce que nous connaissons les personnes que nous apportons des réponses adaptées aux singularités et que nous nous permettons d'affirmer que nous prenons soin, que nous donnons de la sécurité là où il y a un manque. Nous aidons parce que nous connaissons ce manque.</p>	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	<p>Les personnes (celles pour qui l'action a été pensée) que nous avons identifiées (des situations que nous rencontrons régulièrement) sont : des parents avec peu de moyens financiers qui connaissent différentes formes d'insécurité (matérielle, santé, financière), des personnes seules et souvent isolées, des habitants sans véhicules, des habitants sans permis de conduire, des personnes devant suivre des accompagnements ou des formations (insertion socio-professionnelle), des seniors et des personnes à mobilité réduite, des</p>
La place des « publics » dans l'action.	<p>Notre action n'est pas réservée aux adhérents de l'association. Chacun peut adhérer. L'adhésion n'est pas obligatoire (et elle est gratuite). Mais l'action est envisagée et la réponse proposée aux personnes avec qui nous avons du lien, aux personnes qui bâtissent, avec nous, une communauté sur le territoire, une communauté issue de la diversité (de ce territoire). C'est parce que nous connaissons les personnes que nous apportons des réponses adaptées aux singularités et que nous nous permettons d'affirmer que nous prenons soin, que nous donnons de la sécurité là où il y a un manque. Nous aidons parce que nous connaissons ce manque.</p>				
Une attention particulière à un ou plusieurs publics	<p>Les personnes (celles pour qui l'action a été pensée) que nous avons identifiées (des situations que nous rencontrons régulièrement) sont : des parents avec peu de moyens financiers qui connaissent différentes formes d'insécurité (matérielle, santé, financière), des personnes seules et souvent isolées, des habitants sans véhicules, des habitants sans permis de conduire, des personnes devant suivre des accompagnements ou des formations (insertion socio-professionnelle), des seniors et des personnes à mobilité réduite, des</p>				

		jeunes devant se rendre sur un lieu de stage ou même dans une école, des familles devant transporter des objets importants.
Partenariat et réseau		Travailleurs sociaux du territoire : CAF, MDS, CCAS Agglomération CABBALR
Moyens	Humains	Équipe de bénévoles et de salariés de l'Oasis
	Matériels	Local Oasis 2 Vies Matériel spécifique (garage, atelier et réparation) Véhicule Matériel numérique
	Financiers	Appels à projets Financements publics Crédits d'État (Politique de la Ville, Plan pauvreté) Fondations Fonds structurants : CAF et Ville
Évaluation	Critères	Participation et présence (nombre et régularité) Engagement et bénévolat Géographie et typologie Stabilité et régularité des activités Transformation et innovation (activités)
	Outils	Tableau de bord Comptes rendus des rencontres et réunions de travail
Perspectives / Ambitions		Autogestion et solidarité pour une mobilité d'entraide Collectif mobilité Financement service garage solidaire

Fiche action n° 2 Nom de l'action : Mobilité solidaire			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Le prêt de vélos « classiques » Le prêt de vélos électriques	Nous proposons des véhicules adaptés et propres aux habitants n'ayant pas le permis de conduire : des vélos électriques. Cette partie de l'action répond aux besoins de déplacements pour un travail, un entretien ou une formation ou encore des rendez-vous médicaux et sociaux. Nous mettons à disposition les vélos pour des déplacements dits de loisirs comme se rendre à une activité sportive, une activité artistique, une sortie culturelle... Les déplacements sont en proximité. Actuellement, nous répondons à une demande ponctuelle. En revanche, nous ne pouvons pas mettre à disposition sur du moyen ou du long terme. En effet, nous manquons de matériel. Pourtant la demande se situe plutôt dans ce sens. Nous souhaitons pouvoir laisser un vélo sur plusieurs semaines ou plusieurs mois tout en pouvant répondre aux demandes ponctuelles. Les vélos sont prêtés selon un état des lieux et des conseils d'utilisation et de sécurité. Les vélos sont mis à disposition des personnes majeures (adultes, plus de 18 ans). Afin d'apporter une réponse aux personnes mineures, nous souhaitons mettre à disposition des vélos « classiques ».	X	
Prêt de voiture	Nous souhaitons mettre à disposition des véhicules automobiles pour des déplacements plus longs, pour des rendez-vous médicaux, pour des entretiens, pour des déplacements de la vie quotidienne, pour des		X

	<p>rendez-vous de santé... Actuellement, nous avons dédié un véhicule pour cette activité. Nous répondons de manière ponctuelle. L'activité se doit d'être organisée. Un travail autour des assurances, autour de l'entretien du véhicule. Nous souhaitons acquérir un autre véhicule (au moins), plus récent. Cet achat d'un ou de deux véhicules est à mettre en lien avec l'activité Taxi Solidaire.</p> <p>Les réponses seront apportées en fonction des besoins. Un suivi des demandes et des véhicules sera mis en place avec un travail autour des assurances.</p>		
Le taxi solidaire	<p>En complément de la mise à disposition de véhicules automobiles, nous avons pensé à une activité de type taxi pour répondre aux besoins des personnes qui n'ont pas le permis de conduire et qui sont entravés dans leurs déplacements. Les transports en communs ne répondent pas toujours aux singularités des situations. Pour cette activité, nous disposerons de deux véhicules (le même équipement que pour le prêt de voiture, nous mutualisons et nous ne multiplions pas les charges). Seulement au lieu de prêter simplement, nous proposons de conduire également. Ces déplacements seront réalisés par des bénévoles. En effet, nous construisons un collectif comme une brigade d'intervention que nous solliciterons selon les situations. Le véhicule sera prêté à la personne qui a un besoin de déplacement. La personne qui conduit sera l'accompagnant.</p>		X
Déménagements solidaires Le prêt de véhicules et accessoires adaptés pour les « gros » transports	<p>Nous mettons, à disposition des habitants que nous connaissons et dont nous connaissons les situations, un véhicule (camionnette rehaussée) et une remorque. Les personnes seront autonomes dans leurs déplacements et utiliseront l'équipement pour leurs besoins exprimés : déménagements, transports, déchetterie, achats, travaux... Le collectif de bénévoles identifié pour l'activité taxi solidaire pourra être sollicité selon les situations.</p>		X
Le self garage pour l'entretien, les réparations et les conseils	<p>Nous souhaitons proposer un self garage comme une action d'aide et de conseil pour les habitants afin d'entretenir et de réparer leurs véhicules (4 et 2 roues). Les habitants n'ont parfois pas les espaces, le matériel, la technique, l'expérience...Le self garage sera organisé pour et par les habitants qui auraient des besoins de conseils techniques ou de matériel. Mise à disposition d'outils et de matériel. En toute sécurité. Conseils et accompagnement. Action : entretien, crevaison, remplacement de pneumatique, freinage... Nous souhaitons acquérir les équipements nécessaires. Nous installerons les équipements dans le grand hangar.</p> <p>Nous programmons deux temps hebdomadaires pour accueillir et accompagner les habitants. Le mercredi matin (ou le jeudi après-midi) et le samedi matin. En dehors de ces temps, le self garage et ses équipements pourront être mis à disposition des habitants mais de façon autogérée (pour celles et ceux qui connaissent et ont les compétences). Le samedi matin sera consacré aux réparations qui n'ont pas pu être réalisées ou terminées le mercredi (c'est comme une assurance</p>		X

	pour avoir le temps nécessaire et de répondre au mieux aux besoins)		
Le réemploi de vélos abimés, cassés, jetés	Nous récupérons du matériel et nous tentons de produire de « nouveaux » vélos en état de fonctionnement. Les vélos sont prêtés ou donnés ou mis à disposition. Les demandes sont individuelles et collectives : des jeunes, des écoles, des associations. Cette activité s'organise « chemin faisant » et « pas à pas ». C'est selon le matériel récupéré, selon le temps à accorder à l'activité. C'est une activité menée par les bénévoles qui viennent directement à l'Oasis 2 Vies. S'il n'y a pas d'autres chantiers en cours ou prioritaires, cette activité s'organise naturellement selon les envies.	X	
La réparation et entretien de vélo	Nous proposerons des temps pour entretenir son vélo, le réparer, remplacer une pièce (défectueuse)... Si nous avons les pièces (réemploi), nous donnerons les éléments. S'il y a un coût, le coût sera porté par l'habitant. Nous cherchons à diminuer les coûts et à trouver des solutions lors de difficultés financières.	X	
Garage solidaire	En lien et en complément du self garage, nous souhaitons proposer une activité « service » d'atelier garage et entretien. Une participation financière sera demandée. En cours de réflexion pour rendre cette activité cohérente au projet et au MSE.		X
Collectif de bénévoles Une organisation collective et partagée	Nous entendons par organisation collective, une organisation qui laisse la place à l'habitant et au bénévole. En effet, notre organisation sera pensée et en action au quotidien avec les personnes engagées : salariés, administrateurs, bénévoles et habitants. Concrètement, chaque jour sera l'occasion de briefing pour se projeter dans l'action. Les tâches sont exposées et chaque acteur se place sur les missions qu'il aura choisie de prendre en charge. Organisée autour d'un cap (là où l'on doit aller) et d'un capitaine (celle ou celui qui connaît le cap et qui connaît les ressources). Les rôles et les responsabilités sont partagés. Chacun sait et chacun se connaît. Cette organisation basée sur le partage et la confiance permet de prendre en charge l'action et l'activité à mettre en place. Cela permet de laisser la place aux imprévus, d'y faire face et d'y apporter des réponses en fonction de nos moyens. L'implication des bénévoles est importante et n'est pas illusoire. Elle se fond et se confond avec toutes les interventions des salariés. Les bénévoles choisissent, décident au quotidien. Mais ils sont, aussi, l'action. Les bénévoles peuvent accueillir, conduire, réparer, évaluer, accompagner, informer, soutenir... C'est pourquoi, il ne faut pas forcément être « bricoleur » ou « manuel » ou « technique » pour entrer dans l'action. Certains seront à l'aise avec le travail technique de réparation ou d'entretien, certains seront à l'aise dans le suivi des prêts, certains pourront accompagner et conduire (être disponibles pour les autres). D'autres pourront accueillir, renseigner et installer un climat convivial et agréable. D'autres encore feront les achats ou apporteront des conseils. Les bénévoles disposent de toutes les compétences requises lorsqu'ils sont ensemble. Nous pourrions affirmer que l'action peut		X

	s'organiser sans l'apport des salariés (même du permanent technique formé en mécanique). C'est un atout. Mais la force vient du fait que toutes les compétences sont additionnées et complémentaires. Si une personne est absente, l'action demeure.		
--	--	--	--

Fiche action n° 3							
Nom de l'action : Fabrication et réparation							
<input type="checkbox"/> Action nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> Action reconduite							
Présentation globale de l'action	<p>Le travail des mains est une des particularités de l'Oasis 2 Vies. Avec les mains, on fabrique, on répare, on transforme, on imagine... A partir d'ateliers classiques de bricolage et d'un atelier numérique (le numérique est une force au service de la fabrication, de la réparation et de la production) ... Mais surtout à partir des qualifications, des compétences des habitants... C'est une action qui a cœur la transmission et l'apprentissage.</p> <p>Le travail participe à construction et à la continuité de la communauté. Le travail enrichit. Le travail constitue une des dimensions de la communauté de l'Oasis. Cette dimension se décline en plusieurs activités de fabrication. Le travail rassemble. Le travail contribue à la reconnaissance du sujet. Le travail participe à l'estime de soi et des autres.</p>						
Objectifs particuliers à l'action	Reconnaissance et estime de soi Amélioration du cadre de vie Transformation de la vie quotidienne Faire communauté Transmission et apprentissage Créer des liens entre les générations Redonner une place à la culture populaire et ouvrière Créer des rituels et donner des habitudes de vivre ensemble						
Contributions aux finalités des axes du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Transformation sociale & travail coopératif <input type="checkbox"/> Accompagnement, confiance & soin <input checked="" type="checkbox"/> Proximité & fraternité <input type="checkbox"/> Inconditionnalité de l'accueil <input checked="" type="checkbox"/> Reconstruction & reconnaissance						
Publics : Individus Personnes Sujets	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white; width: 20%;">La place des « publics » dans l'action.</td> <td>Les personnes accueillies participent et sont au travail. Les habitants sont auteurs par le travail qu'ils fournissent. Les personnes sont libres. Les personnes transmettent et apprennent ensemble des uns et des autres dans l'environnement et le climat qu'ils créent et qu'ils vivent ensemble.</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white;">Une attention particulière à un ou plusieurs publics</td> <td> Les adultes et les séniors Les enfants Les personnes « précaires » : celles et ceux à qui la « société » n'a pas accordée une place, une reconnaissance et une sécurité. </td> </tr> </table>	La place des « publics » dans l'action.	Les personnes accueillies participent et sont au travail. Les habitants sont auteurs par le travail qu'ils fournissent. Les personnes sont libres. Les personnes transmettent et apprennent ensemble des uns et des autres dans l'environnement et le climat qu'ils créent et qu'ils vivent ensemble.	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Les adultes et les séniors Les enfants Les personnes « précaires » : celles et ceux à qui la « société » n'a pas accordée une place, une reconnaissance et une sécurité.		
La place des « publics » dans l'action.	Les personnes accueillies participent et sont au travail. Les habitants sont auteurs par le travail qu'ils fournissent. Les personnes sont libres. Les personnes transmettent et apprennent ensemble des uns et des autres dans l'environnement et le climat qu'ils créent et qu'ils vivent ensemble.						
Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Les adultes et les séniors Les enfants Les personnes « précaires » : celles et ceux à qui la « société » n'a pas accordée une place, une reconnaissance et une sécurité.						
Partenariat et réseau	Travailleurs sociaux du territoire : CAF, MDS, CCAS Agglomération CABBALR Centres sociaux connectés						
Moyens	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white; width: 15%;">Humains</td> <td> Équipe de bénévoles et de salariés de l'Oasis Lien avec l'équipe du centre social Équipe des centres sociaux connectés </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white;">Matériels</td> <td> Locaux Oasis 2 Vies Fourniture et outils Consommables Véhicules </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white;">Financiers</td> <td> Appels à projets Financements publics Crédits d'État (Politique de la Ville, Plan pauvreté) Fondations Fonds structurants : CAF et Ville </td> </tr> </table>	Humains	Équipe de bénévoles et de salariés de l'Oasis Lien avec l'équipe du centre social Équipe des centres sociaux connectés	Matériels	Locaux Oasis 2 Vies Fourniture et outils Consommables Véhicules	Financiers	Appels à projets Financements publics Crédits d'État (Politique de la Ville, Plan pauvreté) Fondations Fonds structurants : CAF et Ville
Humains	Équipe de bénévoles et de salariés de l'Oasis Lien avec l'équipe du centre social Équipe des centres sociaux connectés						
Matériels	Locaux Oasis 2 Vies Fourniture et outils Consommables Véhicules						
Financiers	Appels à projets Financements publics Crédits d'État (Politique de la Ville, Plan pauvreté) Fondations Fonds structurants : CAF et Ville						
Évaluation	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white; width: 15%;">Critères</td> <td> Participation et présence (nombre et régularité) Engagement et bénévolat Géographie et typologie Stabilité et régularité des activités Transformation et innovation (activités) </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white;">Outils</td> <td> Tableau de bord Comptes rendus des rencontres et réunions de travail </td> </tr> </table>	Critères	Participation et présence (nombre et régularité) Engagement et bénévolat Géographie et typologie Stabilité et régularité des activités Transformation et innovation (activités)	Outils	Tableau de bord Comptes rendus des rencontres et réunions de travail		
Critères	Participation et présence (nombre et régularité) Engagement et bénévolat Géographie et typologie Stabilité et régularité des activités Transformation et innovation (activités)						
Outils	Tableau de bord Comptes rendus des rencontres et réunions de travail						

Perspectives / Ambitions	<p>Une communauté de travail inscrite dans la durée.</p> <p>Une rigueur et une organisation.</p> <p>Un travail collaboratif.</p> <p>Une reconnaissance.</p> <p>Un lien vers l'emploi.</p>
---------------------------------	---

Fiche action n° 3			
Nom de l'action : Fabrication et réparation			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Repair café	<p>C'est un espace où des habitants (bénévoles et volontaires) reçoivent d'autres habitants qui sont en demande de réparations sur divers objets de la vie courante (numérique, électroménagers, électronique, meubles, vêtements, objets de décoration...). Les réparations sont gratuites et effectuées sur place. Les habitants sont invités à participer et à partager un temps convivial (café et/ repas). Cette action est basée sur le don.</p> <p>Réparer plutôt que jeter, pour économiser son argent, protéger la planète et favoriser l'entraide. Bien souvent pas grand-chose, un fusible, une prise etc.... Réduire les déchets, préserver l'art de réparer des objets, transmettre des connaissances, venir en aide aux ménages rencontrant des difficultés financières ou renforcer la cohésion sociale entre les habitants des environs. C'est un espace participatif et convivial où les habitants reçoivent d'autres habitants pour réparer gratuitement des objets de la vie courante. Le repair café de l'oasis est ouvert à tous pour réduire les déchets et donner une deuxième vie aux objets réparables.</p> <p>Une équipe de bénévoles, d'administrateurs et de salariés mettent leurs diverses compétences au service des habitants. L'accueil est réalisé par les bénévoles et les salariés.</p>	X	
Self garage	Voir fiche action 2		X
Réparation de vélos	Voir fiche action 2	X	
Fab Lab	<p>Le Fab Lab ou « Laboratoire de Fabrication » est un espace qui a pour principe le partage libre des outils, des machines et des logiciels et où les acteurs de l'action partagent leurs savoirs, leurs compétences et leurs expertises et peuvent accompagner les plus novices dans la création. Cet espace est centré autour des nouvelles technologies du digital et du numérique. C'est pourquoi nous y trouvons plusieurs types de machines et de matériel comme les imprimantes 3D, les presses d'impression textile et objets, la découpeuse vinyle, la brodeuse numérique... Cet espace s'intéresse également à la robotique et la domotique : drone, robot... C'est un lieu ouvert à tous qui est animé par les plus jeunes.</p> <p>Le Fab Lab de l'oasis, c'est un espace qui a pour principe le partage libre des outils, des machines et des logiciels et où les acteurs de l'action partagent leurs savoirs, leurs compétences et leurs expertises. Ils peuvent accompagner les plus novices dans la création.</p>	X	

	<p>Le Fab Lab de l'oasis est un lieu d'échanges et de partages de savoir-faire : Toute personne est la bienvenue. Le Fab Lab de l'oasis est un lieu pour apprendre ou découvrir les nouvelles technologies. Le Fab Lab de l'oasis, c'est un laboratoire de fabrication centré autour des nouvelles technologies, du digital et du numérique... On y trouve des imprimantes 3D, à sublimation, des découpeuses, une brodeuse, de la robotisation...</p>		
Bricolage et réemploi	<p>Du matériel, des bricoleurs, un espace... Et l'envie de créer à partir de rien... L'idée est née chez quelques habitants qui souhaitaient donner de leur temps et leurs compétences.</p> <p>Un collectif d'habitants impliqués récupère tout matériel, et/ou objet pour le ou les transformer ou encore pour créer. C'est autour de matériaux comme le bois et le métal que nos bénévoles se spécialisent. Ainsi, ils proposent des jardinières, des lampes, des poubelles, des cendriers, des objets de décorations, des meubles à partir d'objets insolites comme des tables, des tuyaux, des rails, des fers à cheval, des bouteilles de gaz, des chauffe-eaux, des extincteurs...</p> <p>L'atelier bricolage et réemploi de l'oasis, c'est permettre de créer des objets de décoration, des aménagements avec des objets et du matériel de récupération.</p> <p>Un peu d'imagination et les objets ont une seconde vie.</p> <p>L'atelier bricolage « création et réemploi » de l'oasis est ouvert à tous les habitants, bénévoles, adhérents, à toutes les personnes qui souhaitent participer, apprendre, expérimenter...</p> <p>L'atelier bricolage c'est créer et fabriquer.</p>	X	X
Bricothèque	<p>Mise à disposition de matériels (de type « Bricothèque »).</p> <p>Louer ou emprunter. De la même manière que l'emprunt de livre à la bibliothèque, la bricothèque sera un lieu physique où l'on pourra emprunter un escabeau, une débroussailleuse, une décolleuse papier peint, une perceuse, une caisse à outils équipée, un perforateur... en somme tout ce dont vous avez besoin pour bricoler. Cet espace sera, également, un espace de conseils et d'échanges de savoirs. Au-delà, du bricolage, cet espace sera créateur de lien social. Des outils dont on n'a pas besoin au quotidien, du matériel pour faciliter le bricolage, des outils accessibles à tous... C'est le système de prêt du bon voisinage.</p>	X	
Atelier couture	<p>L'atelier couture s'installe à l'Oasis 2 Vies. C'est un atelier et un collectif d'adulte qui vient renforcer la communauté de travail avec des qualifications supplémentaire et complémentaire. C'est un collectif qui travaille sur des machines à coudre, qui cout à la main, qui tricote, qui brode... 'est un collectif qui répare, qui apprend, qui transmet, qui fabrique, qui crée... Le collectif se réunit une par semaine au moins. Lors de ces temps, le collectif est en apprentissage pour lui et pour les autres. Le collectif accueille les projets et les réalise. Le collectif répond aux besoins du territoire. L'atelier couture a des liens avec d'autres</p>		X

	actions et activités : avec le Repair Café, avec l'atelier bricolage et réemploi, avec le magasin gratuit, avec l'action famille, avec le fab lab...		
Travaux d'aménagement	Tout au long de l'année, tout au long de la vie du projet, il y a des aménagements à réaliser dans les structures, les infrastructures... Ces aménagements sont réfléchis par les collectifs et la communauté pour améliorer le fonctionnement, l'organisation, l'accueil et la vie d'une action, d'une activité. Tout est en mouvement, il faut, pour cela, adapter les outils et les moyens. Il faut, parfois, transformer. C'est un peu comme améliorer son logement, adapter son habitat à l'évolution du foyer et de la famille. C'est pourquoi, la communauté installe ou construit de nouvelles pièces, aménage les locaux, améliore les conditions de vie dans les bâtiments. Cela peut être installer ou fabriquer un meuble adapté, revoir les circuits des flux d'énergie, agrandir un espace, créer un espace de vie ou de stockage... Ces travaux sont pensés et réalisés par la communauté (administrateurs, bénévoles et salariés) parce que les qualifications sont présentes et identifiées dans la communauté de travail. Cette communauté se donne comme priorité d'adapter et d'améliorer l'outil « local » mais peut aussi intervenir sur les structures partenaires (comme le centre social notamment). La communauté de travail est équipée d'outils et se dote de matériel en fonction des projets et chantier. La communauté s'organise et planifie en fonction de la réalité, du fonctionnement...	X	X
Un espace de convivialité pour l'extérieur	C'est un besoin repéré par la communauté de l'Oasis. En effet, nous disposons de deux espaces extérieurs. Ces derniers pourraient accueillir différemment. Pour cela, il faut aménager les espaces : pelouse, jardin, mobilier, espace repas, espace de jeux, espace de repos... Comme un jardin familial. La communauté de travail s'est donnée pour mission et comme objectif de réaliser ces aménagements et de faire vivre ces espaces comme un prolongement de l'accueil, comme un prolongement pour des moments de convivialité et d'hospitalité.		X
Travaux à domicile	Il existe une reconnaissance des qualifications et des compétences de la communauté de travail de l'Oasis. Cette communauté est, de plus en plus, sollicitée, pour intervenir chez les habitants pour des travaux (aménagements, réparations). Une réflexion est en cours : est-ce qu'on intervient ? Comment ? Comment on s'organise ? Est-ce un service que l'on peut « facturer » ? Les services proposés pourraient être : travaux de peinture, décoration, aménagement, électricité, agrandissements, maçonnerie...		X
Environnement & écologie	Lors des échanges avec les habitants, nous avons évoqué le sujet de l'environnement. Nous conscientisons que les actions autour du réemploi participent à une gestion plus responsable et durable tant autour des habitudes de consommation, de mobilité que des économies réalisées par l'activité et les manières de faire. Nous affirmons que les personnes les plus précaires, par leurs modes de consommation subies, forment une catégorie qui		X

	<p>« émet » moins de substances « douteuses » pour l'environnement. Est-volontaire ? Est-ce un acte engagé et politique ? Non. Mais, nous avançons notre volonté d'accompagner la conscientisation. L'écologie peut devenir un choix. Ce choix pourrait être valoriser. Ces personnes, trop souvent stigmatisées, trop souvent rejetées peuvent devenir un exemple. Nous comptons, également, faire de ce choix une possibilité pour améliorer les conditions de vies des plus précaires en prenant soin d'eux-mêmes et de l'environnement.</p>		
--	---	--	--

Fiche action n° 4					
Nom de l'action : Accueil, hospitalité et convivialité					
<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle <input type="checkbox"/> Action reconduite					
Présentation globale de l'action	<p>Mettre en place un projet accueil basé sur une philosophie, une posture et des principes de bienveillance et d'inconditionnalité tout en permettant une organisation. L'accueil est l'affaire de tous (salariés et bénévoles) L'accueil, c'est faire une place à la personne qui pousse la porte. En dehors des logiques de guichets et de services, nous souhaitons d'autres horizons pour construire la fonction accueil de l'Oasis 2 Vies. La notion d'accueil qui nous importe est celle qui renvoie à l'hospitalité et à la convivialité. Cet accueil se construit dans un climat serein et aimable où l'on se retrouve en sécurité et où l'on peut recevoir de l'attention du soin et du réconfort. L'accueil sera porté par une équipe de professionnels et de bénévoles. Cette organisation se construit à travers les principes suivants : la gratuité, la libre adhésion, l'initiative, les actions stables, la présence des acteurs, la non-spécificité des activités et des secteurs, le mélange des âges, la prise en compte de la dimension affective, la remise en cause de l'écart entre professionnel, bénévole et habitant. Pour nous l'inconditionnalité, c'est s'adapter à la vitesse de l'autre et c'est partager avec lui. Nous prenons la réalité sans la juger. Apporter une sécurité affective et personnelle, c'est accueillir les diversités et c'est accueillir en confiance. Nous avons un mot pour tout le monde et une attention pour chacun. Notre parole a une continuité. Nous accueillons la diversité du territoire sans condition. Chez nous, il y a de la place pour tout le monde et à chaque instant. Cette place que l'on donne, que l'on permet trouve sa légitimité dans un travail que l'on réalise ensemble. C'est ensemble que l'on répond au téléphone, que l'on cuisine, que l'on range, que l'on nettoie, que l'on danse, que l'on chante, que l'on produit, que l'on crée, que l'on apprend, que l'on s'entraide... Notre accueil est simple, naturel et gratuit. Nous préférons inviter sans condition. Cet accueil pose la convivialité comme principe : des rapports positifs, joyeux entre les personnes. Cette convivialité est organisée, voulue, souhaitée et vécue : jeux, repas, goûters, rigolades, plaisirs...</p>				
Objectifs particuliers à l'action	<p>Créer du lien, favoriser les rencontres, permettre les échanges de savoirs Remettre la proximité et la disponibilité au cœur des pratiques Permettre à chacun d'avoir une place (accueil inconditionnel) Rompre l'isolement Accompagner les initiatives des habitants Être à l'écoute des habitants</p>				
Contributions aux finalités des axes du projet	<p><input type="checkbox"/> Transformation sociale & travail coopératif <input checked="" type="checkbox"/> Accompagnement, confiance & soin <input type="checkbox"/> Proximité & fraternité <input checked="" type="checkbox"/> Inconditionnalité de l'accueil <input type="checkbox"/> Reconstruction & reconnaissance</p>				
Publics : Individus Personnes Sujets	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white; width: 20%;">La place des « publics » dans l'action.</td> <td>Les habitants sont accueillis parce qu'on leur fait une place. Cette action concerne chaque personne qui passe la porte, qui appelle, qui envoie un message, un courriel, que l'on croise. Mais la place des habitants est aussi une place d'auteur. C'est l'habitant qui accueille, qui est hospitalier, qui construit le climat de convivialité.</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white;">Une attention particulière à un ou plusieurs publics</td> <td>A chaque personne tout le temps peu importe sa nature ou sa condition.</td> </tr> </table>	La place des « publics » dans l'action.	Les habitants sont accueillis parce qu'on leur fait une place. Cette action concerne chaque personne qui passe la porte, qui appelle, qui envoie un message, un courriel, que l'on croise. Mais la place des habitants est aussi une place d'auteur. C'est l'habitant qui accueille, qui est hospitalier, qui construit le climat de convivialité.	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	A chaque personne tout le temps peu importe sa nature ou sa condition.
La place des « publics » dans l'action.	Les habitants sont accueillis parce qu'on leur fait une place. Cette action concerne chaque personne qui passe la porte, qui appelle, qui envoie un message, un courriel, que l'on croise. Mais la place des habitants est aussi une place d'auteur. C'est l'habitant qui accueille, qui est hospitalier, qui construit le climat de convivialité.				
Une attention particulière à un ou plusieurs publics	A chaque personne tout le temps peu importe sa nature ou sa condition.				
Partenariat et réseau	<p>CAF Ville Partenaires locaux Écoles travail social</p>				
Moyens	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white; width: 20%;">Humains</td> <td>Bénévoles et salariés Stagiaires</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white;">Matériels</td> <td>Tout matériel à disposition dans la structure : numérique, pédagogique, administratif...</td> </tr> </table>	Humains	Bénévoles et salariés Stagiaires	Matériels	Tout matériel à disposition dans la structure : numérique, pédagogique, administratif...
Humains	Bénévoles et salariés Stagiaires				
Matériels	Tout matériel à disposition dans la structure : numérique, pédagogique, administratif...				

	Financiers	C'est le cœur du projet don le financement de la fonction accueil vient essentiellement des fonds structurants de la CAF et de la Collectivité. Ces fonds sont à consolider puisque cette fonction est essentielle.
Évaluation	Critères	Personnes accueillies Engagement et bénévolat Géographie et typologie Durée et continuité des temps d'ouverture
	Outils	Tableau de bord Registres de présences Logiciels
Perspectives / Ambitions	Cette fonction comme fonction première Formation des bénévoles et salariés Appropriation et auto-gestion Initiatives et pouvoir d'agir	

Fiche action n° 4 Nom de l'action : Accueil, hospitalité et convivialité			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Visibilité	Charte graphique Signalétique interne Signalétique dans l'espace public Visuels et supports de communication Site internet / Facebook Photos et vidéo Communication pour « montrer » le beau Communiquer autour du projet (vulgarisation), sur les axes, les actions... Communiquer le projet associatif : intentions, valeurs, postures, promesses... En lien avec la FICHE ACTION 7		X
Lieu de vie : animation de l'espace	Une présence stable et en continuité Dans chaque moment Dans chaque temps d'activité Réfléchir les aménagements Définir les temps La place des rituels		X
Les jeux dans la place	Les jeux comme outils de rencontre et de relation Des jeux dans chaque moment Des jeux liés à chaque temps d'activité		X
Un accueil (un espace) pour les jeunes	Ouverture et mise à disposition des lieux pour le projet jeunesse du centre social la maison pour tous		X
Goûters et petits déjeuners coopératifs	Des temps dédiés pour les échanges et les discussions Des temps de convivialité organisés Des temps réguliers, des rituels et des repères		X
Un espace de convivialité pour l'extérieur	Voir fiche action 3		X
Aménager les espaces dédiés à l'accueil	Aménager l'espace pour permettre un accueil ouvert Travaux d'aménagement		X
Accueil démarches	Accompagnement social Liens avec le centre social	X	X
Un collectif accueil	Travail associé Temps d'ouverture La place des habitants Animation du collectif	X	X

Formations	Plan de formation aux pratique et postures : approche relationnelle, pédagogie sociale		X
Numérique	Ce sont les outils numériques de suivis qui nous intéressent ici : matériel, applications, logiciels... C'est également la place d'un accès aux ressources et à l'information comme la « borne » accompagnement.		X

Fiche action n° 5							
Nom de l'action : Souvenirs et moments							
<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle <input type="checkbox"/> Action reconduite							
Présentation globale de l'action	Il est rare d'évoquer et de considérer les souvenirs dans le travail social. Les souvenirs relèveraient de sphère « privée », familiale ou amicale. Pour nous, les souvenirs sont importants, ils sont essentiels. Les souvenirs font notre histoire, celle que nous nous racontons. Cette histoire collective qui nous lie. Les souvenirs et les moments sont du temps, du temps repris, du temps pour renforcer les liens, du temps pour être ensemble, du temps joyeux, du temps qui nous donne de la force... Les moments permettent de célébrer, de fêter... Notre communauté crée des moments, notre communauté vit des moments... Ces moments sont à imaginer, à conserver... Les moments font que notre communauté existe, qu'elle n'est pas un supplément... qu'elle fait partie de la vie de celles et ceux qui la constitue. Il faut permettre les moments informels et inattendus... Il faut organiser les moments et les fêtes... Nous mangeons ensemble, nous sortons, nous dansons, nous chantons... Nous ouvrons les possibles, nous rencontrons...						
Objectifs particuliers à l'action	Tisser des liens de solidarité Donner de la force au collectif Écrire une histoire S'inscrire dans la durée Valoriser Rencontrer Se rendre lisible Se faire entendre						
Contributions aux finalités des axes du projet	<input type="checkbox"/> Transformation sociale & travail coopératif <input type="checkbox"/> Accompagnement, confiance & soin <input checked="" type="checkbox"/> Proximité & fraternité <input checked="" type="checkbox"/> Inconditionnalité de l'accueil <input checked="" type="checkbox"/> Reconstruction & reconnaissance						
Publics : Individus Personnes Sujets	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white; width: 20%;">La place des « publics » dans l'action.</td> <td>A la rencontre de toutes et tous Aller vers Travail associé Co-construction Coréalisation</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white;">Une attention particulière à un ou plusieurs publics</td> <td>Notre communauté ouverte sur le territoire et TOUS ses habitants</td> </tr> </table>	La place des « publics » dans l'action.	A la rencontre de toutes et tous Aller vers Travail associé Co-construction Coréalisation	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Notre communauté ouverte sur le territoire et TOUS ses habitants		
La place des « publics » dans l'action.	A la rencontre de toutes et tous Aller vers Travail associé Co-construction Coréalisation						
Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Notre communauté ouverte sur le territoire et TOUS ses habitants						
Partenariat et réseau	Centre social Acteurs locaux						
Moyens	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white; width: 20%;">Humains</td> <td>Salariés et bénévoles</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white;">Matériels</td> <td>Matériel interne</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white;">Financiers</td> <td>Appel à projets</td> </tr> </table>	Humains	Salariés et bénévoles	Matériels	Matériel interne	Financiers	Appel à projets
Humains	Salariés et bénévoles						
Matériels	Matériel interne						
Financiers	Appel à projets						
Évaluation	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white; width: 20%;">Critères</td> <td>Personnes accueillies Engagement et bénévolat Géographie et typologie Durée et continuité des temps d'ouverture</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white;">Outils</td> <td>Tableau de bord Registres de présences Logiciels</td> </tr> </table>	Critères	Personnes accueillies Engagement et bénévolat Géographie et typologie Durée et continuité des temps d'ouverture	Outils	Tableau de bord Registres de présences Logiciels		
Critères	Personnes accueillies Engagement et bénévolat Géographie et typologie Durée et continuité des temps d'ouverture						
Outils	Tableau de bord Registres de présences Logiciels						
Perspectives / Ambitions	Identité d'une communauté de territoire Les souvenirs comme un complément à la convivialité						

Fiche action n° 5			
Nom de l'action : Souvenirs et moments			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Les moments	Nous réfléchissons à laisser la place à l'inattendu. Comment permettre des moments inoubliables non programmés mais importants : repas, fêtes, soirée... C'est l'action importante à imaginer : amener la fête à l'Oasis 2 Vies.		X
Les trois jours du gratuit	C'est le temps fort historique de l'Oasis 2 Vies. Ces trois jours, ce sont comme des portes ouvertes, comme un festival du travail et des réalisations... Comme une invitation... Nous montrons, nous valorisons ce que nous sommes et ce que nous faisons... Il y a des ateliers, des repas, des gouters, des visites... C'est la fête dans tout le bâtiment, pour tous les acteurs du projet... Programmation au printemps sur une semaine.	X	
Autres événements locaux	Participation aux événements des partenaires et des acteurs locaux : agglomération, ville, CCAS, centres sociaux, parcours du cœur, salon du réemploi...	X	
Temps forts du centre social	Croiser avec les temps forts et les fêtes organisés par le centre social.	X	
Solillers en été	Au parc du Brûle pendant la période estivale pour des moments et des souvenirs inoubliables : débats, ateliers, sorties, activités, spectacles, repas, camping...	X	

Fiche action n° 6	
Nom de l'action : Les enfants et la famille	
<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle <input type="checkbox"/> Action reconduite	
Présentation globale de l'action	<p>Nous aurions pu intituler cette action : « Ateliers enfants en pédagogie sociale autour du travail manuel, du jeu et des expérimentations et des moments en famille »</p> <p>Il a été remarqué que les actions engagées autour de la Parentalité ont pu donner une autre couleur au projet Oasis 2 Vies. En effet, une attention particulière a été portée aux enfants et aux parents. De fait, ceux-ci ont trouvé une place naturelle dans les espaces, les activités et les actions. Cette attention doit pouvoir être portée et consolidée et cela en donnant des moyens aux actions et en écrivant cette attention dans le fonctionnement quotidien de l'espace de vie sociale. C'est en développant des accueils dédiés autour de moments et de temps que nous pouvons entrer en relation avec les enfants et les familles. Nous avons pu repérer que le public Familles est le public le plus important en termes de personnes accueillies dans le projet espace de vie sociale. Les enfants accompagnent les parents, les jeunes viennent naturellement, les pères ont une place importante. C'est autour du travail collaboratif et des actions de solidarité que nous avons pu mettre en évidence ces faits. Nous devons construire une action parentalité autour de ce constat (projet REAAP). Nous apportons du réconfort et des sécurités aux enfants et aux parents. Les enfants trouvent un port d'attache et les parents trouvent une base récre dans nos espaces et nos actions. Nous favorisons les liens affectifs, le développement de l'enfant et nous donnons des repères différents pour les parents dans leurs rôles parentaux. Cette évidence, nous amènent à bâtir un projet parentalité au sein de l'espace de vie sociale. 2021 a été un temps d'expérimentation. A partir de 2022, nous inscrivons dans la durée et la régularité en ce qui concerne l'action famille de l'OASIS 2 VIES.</p> <p>La notion de parentalité recouvre de nombreuses définitions. Nous retiendrons, pour notre part, que la parentalité ne doit pas devenir une injonction de politiques publiques qui cristalliserait les problèmes sociaux autour de la famille. Nous ne lions pas la parentalité à la notion de défaillance parentale. Nous préférons voir dans la parentalité un croisement entre reconnaissance, liens affectifs, ressources, environnement facilitant, amélioration de la vie quotidienne, développement de l'enfant, soin, bien-être... Nous voyons dans un projet famille, la possibilité de s'autoriser à faire. Nous croyons que la famille est source de sécurité et c'est cette notion que nous souhaitons accompagner au quotidien. La famille, les parents, les enfants ne sont pas en dehors de la vie du quartier, ne sont pas en dehors d'un projet global. Les parents et les enfants sont des sujets qui participent à la vie sociale, qui œuvrent à l'amélioration de leurs conditions de vie... Le projet famille de l'Oasis 2 Vies souhaite prendre en considération la dimension multiples des identités et des personnes. Notre projet se déclinera dans la durée, la présence, la proximité et la régularité. S'inscrire dans la durée, c'est offrir une sécurité pour la rencontre et la relation. La présence, c'est être stable dans un territoire quand tout semble incertain et c'est travailler à se faire confiance mutuellement. La proximité, c'est être au cœur de la vie du quartier et des familles. C'est être une ressource quand tout est loin et tout paraît inaccessible. La régularité, c'est être là demain et la semaine prochaine comme un rendez-vous, comme un repère. C'est pourquoi, notre espace est ouvert aux enfants et aux familles sans condition (même tarifaire). Nos équipes de bénévoles et de salariés sont là et ce sont les mêmes personnes à qui on peut se fier et se confier. Nous sommes engagés pour être présents et pour longtemps. Tout ne va pas s'arrêter, nous faisons la promesse de durer car l'incertitude amène des insécurités supplémentaires. Nous souhaitons être une base sécurisée. Cette base permet le développement de l'enfant et l'épanouissement des parents. Nous travaillerons autour des figures d'attachement, du respect des personnes, des encouragements. Nous donnons pour apporter des réconforts. Nous apportons du soin. Nous valorisons. Au quotidien, nous proposons un accueil inconditionnel des parents et des enfants avec des espaces dédiés (toujours là) : un espace petite enfance, des jeux à dispositions, un tableau des tâches pour travailler quand on vient à l'Oasis 2 Vies. Il y a toujours quelque chose à faire. Un quelque chose d'utile pour soi et pour les autres.</p>
Objectifs particuliers à l'action	<p>Favoriser l'estime de soi</p> <p>Apporter des sécurités et du réconfort</p> <p>Permettre des temps de répit pour les parents</p>

	Faire une place aux enfants dans l'action Travailler à la relation et aux liens affectifs parents et enfants Mettre en lien les parents sur les difficultés du quotidien Analyser les comportements et amener des réflexions Valoriser et reconnaître le travail collectif des enfants et des parents : confiance et estime Travailler aux liens affectifs Donner du sens au travail manuel	
Contributions aux finalités des axes du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Transformation sociale & travail coopératif <input checked="" type="checkbox"/> Accompagnement, confiance & soin <input checked="" type="checkbox"/> Proximité & fraternité <input checked="" type="checkbox"/> Inconditionnalité de l'accueil <input checked="" type="checkbox"/> Reconstruction & reconnaissance	
Publics : Individus Personnes Sujets	La place des « publics » dans l'action.	Les parents et les enfants comme co-auteurs de l'action et des activités.
	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Les parents Les pères Les enfants
Partenariat et réseau	CAF Réseau parentalité Centre social la maison pour tous	
Moyens	Humains	Salariés et bénévoles Collectif – Travail associé
	Matériels	
	Financiers	Appel à projets REAAP
Évaluation	Critères	Personnes accueillies Nombre d'enfants Nombre d'activités Nombre de parents
	Outils	Tableau de bord Registres de présences Réunion (comptes rendus des collectifs)
Perspectives / Ambitions	Un projet famille pour l'Oasis 2 Vies La place des enfants : les enfants comme alliés Collectif famille (adultes) Collectif enfants	

Fiche action n° 6			
Nom de l'action : Les enfants et la famille			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Travail manuel, bricolage, réemploi et production	Temps réguliers en ateliers Temps sur les vacances scolaires Tableau des tâches et des métiers	X	X
Sécurités, soin et réconforts	Une attention particulière Des postures de soin Autour des actions de la FICHE ACTION 1 et des solidarités Reconstruction et reconnaissance Travailler autour des temps d'accueil et de convivialité Travailler autour de l'accompagnement global	X	X

Loisirs et moments en famille	Programmation de sorties familles Jeux et accueil au quotidien Sports et sorties du samedi	X	X
Espaces dédiés	Espace de jeux Espace et jeux petite enfance Place pour les jeunes		X
Temps d'échanges et débats	Discussion Atelier philo		X
Projets avec et pour les écoles	Travailler avec les enfants et les classes sur les projets des écoles Travailler ensemble aux réalisations	X	X
CLAS Freinet du centre social	Mettre à disposition les lieux, les outils et qualification pour permettre l'apprentissage naturel et l'expérimentation à travers le bricolage, le travail manuel, la couture, le numérique...	X	X

Fiche action n° 7					
Nom de l'action : La place des seniors					
<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle <input type="checkbox"/> Action reconduite					
Présentation globale de l'action	<p>Le bien vieillir est une préoccupation des institutions et des pouvoirs publics. Pour nous, dans le cadre du projet social de l'Oasis 2 Vies, cette préoccupation prend la forme d'une attention particulière portée aux personnes de plus de 60 ans. Cette attention est l'affaire de toutes et tous au sein de l'espace de vie sociale et s'attache, tout particulièrement, aux personnes les plus fragiles, les plus vulnérables, les plus isolées du territoire. Nous constatons une augmentation de la population âgée de plus de 60 ans. Ce vieillissement de la population est accompagné d'autres constats : une santé qui peut décliner, une perte de la sensation de bien-être, un déclin de l'estime de soi et de la confiance en soi. Dernière la priorité (ou l'enjeu) qu'est la lutte contre la perte d'autonomie, nous savons qu'il existe des personnes, des histoires, des vies, des situations, des forces, des fragilités, des désirs, des besoins... Les seniors ont une place dans le projet, dans nos intentions d'améliorer le quotidien, dans leur engagement et leur implication, dans la transmission des savoirs, des connaissances, des qualifications, dans leurs savoirs faire... Nous travaillons à travers la mise en place d'ateliers collectifs, de sorties, de temps de pratiques collectives et de temps d'échanges. Nous travaillons en réseau et en cohérence avec les acteurs locaux, les services du territoire : Contrat Local de Santé, l'agglomération, la médiatrice santé, le CCAS, la résidence autonomie, l'EPSM, le CMP... Nous souhaitons prendre soin du capital santé, du capital bien-être, du capital social, du capital culturel des personnes de plus de 60 ans. Les seniors donnent de leur temps selon leurs envies et leurs qualifications (leurs forces). Les seniors bricolent, réparent, font de la couture... Les seniors aménagent les espaces et entretiennent les locaux... Les seniors transmettent leurs savoirs et leurs techniques aux autres adultes mais surtout aux enfants. Les seniors décident et réfléchissent dans des collectifs de travail associés : bénévoles et salariés. Les seniors sont administrateurs de l'association. Les seniors apprennent des nouvelles techniques et technologies : le numérique a une place dans la fabrication (outils connectés comme les imprimantes 3D, les découpeuses, la brodeuse numérique...). Nous prenons soin du public seniors par différentes actions : aides alimentaires aux personnes seules ou fragiles, la coiffure pour celles et ceux qui n'ont pas ou plus chez le coiffeur. Nous prenons le temps d'échanger, de jouer et d'accompagner lors de nos temps d'accueil, d'activités et de convivialité. Nous voyons l'autonomie comme un faisceau de connaissances et de dépendances. En se rencontrant, en se connaissant, nous favorisons les liens et la solidarité, nous travaillons à l'entraide, nous facilitons l'information et le repérage.</p>				
Objectifs particuliers à l'action	<ul style="list-style-type: none"> Tisser des liens de solidarité Lutter contre l'isolement Faire une place et reconnaître Favoriser la transmission Reconstruire le capital santé, l'estime de soi et la confiance en soi Limiter la perte d'autonomie Repérer et informer 				
Contributions aux finalités des axes du projet	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Transformation sociale & travail coopératif <input checked="" type="checkbox"/> Accompagnement, confiance & soin <input checked="" type="checkbox"/> Proximité & fraternité <input checked="" type="checkbox"/> Inconditionnalité de l'accueil <input checked="" type="checkbox"/> Reconstruction & reconnaissance 				
Publics : Individus Personnes Sujets	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white; width: 20%;">La place des « publics » dans l'action.</td> <td>A la rencontre des personnes de plus de 60 ans / Aller vers Travail associé : les seniors forment les collectifs de travail, d'action, de réflexion, de décisions Co-construction et coréalisation avec les seniors</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white;">Une attention particulière à un ou plusieurs publics</td> <td>Personnes de plus de 60 ans Personnes isolées, fragiles, vulnérables Personnes précaires</td> </tr> </table>	La place des « publics » dans l'action.	A la rencontre des personnes de plus de 60 ans / Aller vers Travail associé : les seniors forment les collectifs de travail, d'action, de réflexion, de décisions Co-construction et coréalisation avec les seniors	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Personnes de plus de 60 ans Personnes isolées, fragiles, vulnérables Personnes précaires
La place des « publics » dans l'action.	A la rencontre des personnes de plus de 60 ans / Aller vers Travail associé : les seniors forment les collectifs de travail, d'action, de réflexion, de décisions Co-construction et coréalisation avec les seniors				
Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Personnes de plus de 60 ans Personnes isolées, fragiles, vulnérables Personnes précaires				
Partenariat et réseau	CCAS, Agglomération, Département, Résidence autonomie, médiatrice santé, EPSM, CMP, médecins				

Moyens	Humains	Salariés et bénévoles
	Matériels	Matériel interne et logistique interne
	Financiers	Appel à projets Conférence des financeurs
Évaluation	Critères	Personnes accueillies Engagement et bénévolat Géographie et typologie Nombre d'actions
	Outils	Tableau de bord Registres de présences
Perspectives / Ambitions	Appropriation des moyens : espaces, outils, matériel Initiatives et pouvoir d'agir Transmission et méthode naturelle d'apprentissage Foyer de jour intergénérationnel	

Fiche action n° 9			
Nom de l'action : La place des seniors			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
La place dans le Conseil d'Administration	Les personnes de plus de 60 ans ont une place importante dans le CA. Les seniors représentent la majorité des administrateurs.	X	
La place dans les collectifs de travail associé	Les seniors travaillent, tous les jours, avec les salariés. Ils sont présents dans chaque action. Ils ont et prennent une place comme s'ils avaient un métier au sein du projet. Ils donnent leurs avis, ils amènent les idées, ils décident et ils passent à l'action par le travail. Ils sont bénévoles dans les actions de travaux, de bricolage, d'aide alimentaire...	X	
Ressources, forces et qualifications dans la communauté de travail	Les seniors ont des qualifications et maîtrisent des techniques qui permettent aux actions de fonctionner et de vivre. Ce sont eux qui savent réparer l'électricité, ce sont eux qui savent se servir des outils, ce sont eux qui savent coudre...	X	
La transmission et l'intergénération	Les seniors transmettent en travaillant et en accueillant les enfants... Cette transmission est essentielle. Elle permet de continuer à vivre, d'être utile pour l'autre et pour soi.		X
Les ateliers bricolage et réemploi	Les seniors bricolent et réparent. Les seniors viennent également chercher un « service » pour améliorer leur quotidien. Ces ateliers regroupent entre 10 et 15 personnes. Ils sont réguliers.	X	
L'atelier Fab Lab et les nouvelles technologies	Les seniors apprennent à se servir de nouveaux outils : les imprimantes 3D, les découpeuses la brodeuse numérique... Ils en sont les utilisateurs.	X	X
L'atelier couture	Les seniors se réunissent toutes les semaines pour coudre pour apprendre de nouvelles techniques, pour transmettent leurs savoirs, pour rendre service. C'est un groupe de 15 à 20 personnes.	X	
Le Repair Café	Les seniors représentent la part la plus importante de personnes accueillies. Les seniors souhaitent faire réparer des objets et du matériel. Mais les seniors sont aussi ceux qui accueillent et qui réparent. Ce groupe se réunit toutes les semaines.	X	
L'alimentation	Nous donnons de la nourriture. Les personnes âgées et surtout celles qui sont les plus isolées et les plus fragiles viennent chaque mois (ou chaque semaine).	X	

	Nous leur apportons une sécurité alimentaire et prenons soin de toutes les personnes dans le besoin.		
L'activité physique	Une fois par semaine, nous proposons une sortie en vélo. Nous attachons une importance que cette sortie puisse profiter aux personnes de plus de 60 ans. Nous prêtons le vélo. Nous proposons un vélo à assistance électrique.		X
Les jeux	Nous proposons des temps de jeux de société mais également des jeux loisirs comme le baby-foot, le jeu de fléchettes ou le tennis de table... Ces temps sont programmés sur nos accueils afin de permettre la convivialité et les échanges		X
La coiffure sociale	Nous proposons un temps, chaque semaine, pour se faire coiffer et/ou se faire couper les cheveux. Nous accueillons beaucoup de personnes de plus de 60 ans qui n'ont plus les moyens ou qui ne prennent plus le temps.	X	
Le logement et le cadre de vie	Le prêt d'outils pour l'entretien des jardins et des logements avec des conseils apportés pour l'utilisation et/ou la réalisation.	X	
La mobilité	Prêt de véhicules ou de vélos Accompagnement aux rendez-vous Prendre la route en toute sécurité (accompagnements, test, essais, conseils...)	X	X

Fiche action n° 8							
Nom de l'action : Rigueur et organisation / Autogestion et émancipation							
<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle <input type="checkbox"/> Action reconduite							
Présentation globale de l'action	Nous refusons la directivité. En effet, le fonctionnement ne doit pas se faire sous la contrainte. C'est pourquoi nous préférons parler de direction comme d'un cap : nous savons où aller. Nous réfléchissons l'organisons non pas en système pyramidale mais en relief. C'est-à-dire que toute personne qui connaît la direction peut prendre la place de capitaine selon l'action, le moment, l'envie, les qualifications... Ce système demande une rigueur, une transmission. Nous avons des points fixes, des invariants. Ceux-ci s'opposent aux règlements. Nos invariants nous permettent de transformer, d'apporter des réponses globales, collectives mais en tenant compte des situations, de l'affect, du contexte... Nous nous organisons tous les jours et nous réfléchissons l'organisation avec les présents, les sujets présents capables (tous) de réfléchir et d'agir. Cette organisation permet à chacun de prendre des responsabilités. Chacun peut avoir une place, un rôle, des missions, un métier pour faire fonctionner et vivre le projet, la structure et l'action. Ce système nous oblige à échanger et à réfléchir ensemble. Ce système permet d'inventer des outils, des manières de faire qui ne sont « clés en main ». L'organisation prend en compte la gestion, l'administration, la vie quotidienne, la gouvernance, la gouvernance...						
Objectifs particuliers à l'action	Développer les responsabilités Permettre la reconnaissance et la reconstruction Développer le pouvoir d'agir Faciliter la participation, la citoyenneté Participer au développement démocratique Permettre l'appropriation du projet et de la structure Développer une forme d'autogestion						
Contributions aux finalités des axes du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Transformation sociale & travail coopératif <input type="checkbox"/> Accompagnement, confiance & soin <input type="checkbox"/> Proximité & fraternité <input type="checkbox"/> Inconditionnalité de l'accueil <input checked="" type="checkbox"/> Reconstruction & reconnaissance						
Publics : Individus Personnes Sujets	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white; width: 20%;">La place des « publics » dans l'action.</td> <td>Les personnes sont invitées à tous les temps d'action, de décisions, de réflexions. Les personnes s'engagent sur les points et les actions qui les concernent.</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white;">Une attention particulière à un ou plusieurs publics</td> <td>Les personnes les plus précaires Les enfants</td> </tr> </table>	La place des « publics » dans l'action.	Les personnes sont invitées à tous les temps d'action, de décisions, de réflexions. Les personnes s'engagent sur les points et les actions qui les concernent.	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Les personnes les plus précaires Les enfants		
La place des « publics » dans l'action.	Les personnes sont invitées à tous les temps d'action, de décisions, de réflexions. Les personnes s'engagent sur les points et les actions qui les concernent.						
Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Les personnes les plus précaires Les enfants						
Partenariat et réseau	Fédérations des centres sociaux Partenaires institutionnels dans le cadre des rencontres concernant le pilotage.						
Moyens	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white; width: 20%;">Humains</td> <td>Bénévoles, administrateurs et salariés</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white;">Matériels</td> <td>Les locaux</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white;">Financiers</td> <td>Financements structurants : CAF et Ville</td> </tr> </table>	Humains	Bénévoles, administrateurs et salariés	Matériels	Les locaux	Financiers	Financements structurants : CAF et Ville
Humains	Bénévoles, administrateurs et salariés						
Matériels	Les locaux						
Financiers	Financements structurants : CAF et Ville						
Évaluation	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white; width: 20%;">Critères</td> <td>Nombre de rencontres Nombres de bénévoles</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #76b82a; color: white;">Outils</td> <td>Tableau de bord Journal de terrain Comptes rendus des rencontres</td> </tr> </table>	Critères	Nombre de rencontres Nombres de bénévoles	Outils	Tableau de bord Journal de terrain Comptes rendus des rencontres		
Critères	Nombre de rencontres Nombres de bénévoles						
Outils	Tableau de bord Journal de terrain Comptes rendus des rencontres						
Perspectives / Ambitions	Une organisation autogérée et démocratique						

Fiche action n° 8			
Nom de l'action : Rigueur et organisation / Autogestion et émancipation			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Gouvernance	Mise en place d'un « bureau » de l'Oasis Collectif administrateurs, bénévoles et salariés Rencontres hebdomadaires Le parlement de l'Oasis		X
Pilotage	Un temps de pilotage annuel regroupant les acteurs associés : habitants, salariés, partenaires		X
Modèle socio-économique	Voir partie MSE dans le projet		X
Communication	Participation au collectif communication de l'association Formations Vidéos et photos Voir action « visibilité » FICHE ACTION 4 et l'action « visibilité » Lien avec le numérique (moyens et outils)		
Gestion vie quotidienne (Korczak)	Mise en place des métiers Mise en place d'un tableau hebdomadaire Briefing Assemblée des présents		X
Travail associé	Séminaires : 3 séminaires mixtes par an : administrateurs, bénévoles, salariés Analyse des pratiques et des expériences Collectifs d'habitants La place des bénévoles, la responsabilité, les métiers...		X
Gestion	Gestion des ressources humaines (en tenant compte des bénévoles dans ces ressources) Gestion comptable (en lien avec les fonctions supports) L'organisation juridique et nos obligations : accueil, ERP, RGPD, assurances...		X
Numérique	Outils de gestion Outils de suivis Outils de communication Outils d'accompagnement		X
Réseau et partenariat	Partenaires institutionnels : finances, stratégies, politiques... CAF, Ville, CCAS, Fédérations des centres sociaux, région, Département, Agglomération, État... Acteurs locaux : associations, commerces, services publics... Travailler ensemble, maillage, complémentarité, complexité, interventions, partages, échanges... Comités et groupes de travail. Rencontres.		X

Fiche action n° 9		
Nom de l'action : Des activités au « service » d'une économie populaire		
<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle <input type="checkbox"/> Action reconduite		
Présentation globale de l'action	En s'attachant aux qualifications développées dans les FICHES ACTIONS 1, 2 et 3, nous repérons des savoir-faire, des métiers... Et nous avons, régulièrement, des demandes pour intervenir chez les personnes, dans les logements, dans les jardins, sur les véhicules, pour de l'électroménager... La demande est claire : est-ce que vous intervenez pour réaliser des travaux ou des réparations. Ce qui est recherché, c'est un service de proximité, un service rapide, un service à moindre coût. Nous avons les qualifications, nous pourrions nous organiser mais comment ? Quels tarifs ? Quelle législation ? Serions-nous créateurs d'emplois ? Est-ce dans le cadre de l'insertion professionnelles ? Est-ce du service à la personne ? Quel lien avec le MSE ?	
Objectifs particuliers à l'action	Travailler à l'insertion professionnelle Générer une économie pour l'Oasis Reconnaître et valoriser les qualifications Élargir nos réponses dans le cadre du projet, du territoire et de nos valeurs	
Contributions aux finalités des axes du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Transformation sociale & travail coopératif <input type="checkbox"/> Accompagnement, confiance & soin <input checked="" type="checkbox"/> Proximité & fraternité <input type="checkbox"/> Inconditionnalité de l'accueil <input checked="" type="checkbox"/> Reconstruction & reconnaissance	
Publics : Individus Personnes Sujets	La place des « publics » dans l'action.	Un public à qui nous répondrons, pour qui nous interviendrons. Un public en attente d'une amélioration. Des bénévoles pour former l'équipe d'intervention.
	Une attention particulière à un ou plusieurs publics	Les personnes isolées Les personnes fragiles
Partenariat et réseau	A construire : Pôle Emploi, Mission Locale, Département CAF	
Moyens	Humains	Salariés, bénévoles, équipe dédiée
	Matériels	Logistique de l'Oasis
	Financiers	En cours de réflexion autour de l'insertion
Évaluation	Critères	Nombre de rencontres Nombres d'intervention Type d'intervention
	Outils	Tableau de bord Comptes rendus des rencontres
Perspectives / Ambitions	Un service, une équipe, des emplois, nous nouvelle économie.	

Fiche action n° 9			
Nom de l'action : Des activités au « service » d'une économie populaire			
ACTIONS ENVISAGÉES	Description / Détails	En cours	A venir
Collectif travail associé / Groupe de pilotage et de gouvernance	Lancement d'un groupe de travail avec les administrateurs, les bénévoles et les salariés. Études et diagnostics Recherche de partenaires		X
Garage solidaire	Voir FICHE ACTION 2		X
Service aux personnes	Travaux d'aménagement et de construction Voir FICHE ACTION 1 et FICHE ACTION 3		X

Seconde vie et réemploi	A partir des ateliers couture, FAB LAB et Bricolage Fabriquer des objets, des vêtements, des accessoires pour les vendre et générer une économie		X
-------------------------	--	--	---

Fiche action n° 10	
Nom de l'action : Vers un centre social	
<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle <input type="checkbox"/> Action reconduite	
Présentation globale de l'action	<p>Lors des échanges et de l'écriture du projet, nous nous sommes aperçus que le projet EVS dépassait les « premières » missions des structures AVS. Nous avons donc regardé les missions complémentaires devant être remplies par les centres sociaux. Il semble que le projet OASIS 2 VIES répond aux missions complémentaires des centres sociaux. Nous présenterons, dans la deuxième partie de cette fiche action, les missions et une première analyse au regard du projet OASIS 2 VIES.</p> <p>Ce qu'il nous faudrait entreprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une réflexion autour du pilotage et de la gouvernance. - Consolider les différences et les complémentarités des deux projet sociaux MPT et O2V - Légitimer les deux projets sociaux pour le territoire
Objectifs particuliers à l'action	<p>Reconnaitre l'action globale de l'Oasis 2 Vies Donner des moyens supplémentaires au projet de l'Oasis 2 Vies Pérenniser le projet de l'Oasis 2 Vies Gagner en qualification Répondre aux enjeux de territoire Travailler autour de l'autonomie et de la dépendance du projet de l'Oasis 2 Vies</p>
Contributions aux finalités des axes du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Transformation sociale & travail coopératif <input checked="" type="checkbox"/> Accompagnement, confiance & soin <input checked="" type="checkbox"/> Proximité & fraternité <input checked="" type="checkbox"/> Inconditionnalité de l'accueil <input checked="" type="checkbox"/> Reconstruction & reconnaissance
Publics : Individus Personnes Sujets	La place des « publics » dans l'action. Les publics cibles sont les habitants du territoire. Les publics impliqués sont les administrateurs de l'association
	Une attention particulière à un ou plusieurs publics Les publics les plus fragiles et isolés du territoire
Partenariat et réseau	CAF Fédération des centres sociaux
Moyens	Humains Administrateurs et salariés
	Matériels xxx
	Financiers Financements structurants CAF (PS)
Évaluation	Critères Circulaire AVS Projet O2V
	Outils Rapports d'activités Diagnostic partagé
Perspectives / Ambitions	Un deuxième centre social sur le territoire de la commune

Fiche action n° 10	
Nom de l'action : Vers un centre social	
MISSIONS COMPLÉMENTAIRES	Analyse et commentaires par rapport au projet de l'Oasis 2 Vies
Organiser une fonction d'accueil	Voir la FICHE ACTION 4
Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés	Voir la partie sur la précarité et l'approche pédagogique sociale. Voir le projet associatif

Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire	Voir la démarche de projet et le diagnostic partagé Le projet répond plus qu'à un besoin, il intervient parce qu'il y a des manques.
Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles	La démarche de participation : développement du pouvoir d'agir Responsabilité et métiers Collectifs d'habitants, Conseil d'administration Appropriation et émancipation
Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires	Réseau et complémentarité Services de la ville et du CCAS, département, associations locales, agglomération...

Annexes

Les annexes
Le comité de pilotage de lancement
Les chiffres du diagnostic social
Le diagnostic DLA
Les statuts de l'association Solillers
Le Règlement intérieur de l'Association Solillers
Le budget de l'Association Solillers
Le diplôme du directeur de l'Association Solillers
Les délibérations du Conseil d'Administration
Le manifeste des acteurs en pédagogie sociale

Le comité de pilotage de lancement



L'association SOLILLERS vous invite au
Renouvellement des « Projets sociaux »
Centre Social la Maison Pour Tous 2023-2026
Espace de Vie Sociale L'Oasis 2 Vies 2023-2026



INVITATIONS AUX TEMPS DE TRAVAIL DES TEMPS PARTAGÉS ET PARTICIPATIFS DES TEMPS DE REFLEXION

Vous êtes invités à participer à tous les temps selon vos disponibilités, vos envies, vos attentes, vos besoins.

Le groupe projet est ouvert à tous sans condition de régularité.

*Les temps organisés sur des journées entières permettent à chacun de venir c'est possible :
toute la journée, sur quelques heures... ou un passage rapide...*

L'important est de pouvoir s'exprimer, se rencontrer, se connaître, se reconnaître.

Alors à vos agendas...

Voici les dates retenues...

Pour le Groupe PROJETS

Pour les séminaires

Pour les journées WORLD CAFÉ et FORUM OUVERT

Pour le comité de pilotage

Lancement du groupe projets

Le lundi 13 décembre 2021 de 14h à 16h30
Au centre social « la Maison Pour Tous »

++++

Réunion du groupe projets : tous les lundis après-midi de 14H à 16H30
Au centre social « la Maison Pour Tous »
Hors vacances scolaires. De janvier à juin 2022. A partir du lundi 3 janvier 2022.

L'évaluation des deux projets de territoire

Journée « world café » et « forum ouvert »
Le mardi 22 février 2022 de 9H à 19H
Au centre social « la Maison Pour Tous »
A l'espace de vie sociale « l'Oasis 2 Vies »

L'étude des chiffres et données quantitatives

Journée séminaire participatif et partagé
Le mardi 22 mars 2022 de 9H à 19H
Au centre social « la Maison Pour Tous »
A l'espace de vie sociale « l'Oasis 2 Vies »

L'évaluation des actions

Journée de restitution et d'analyse en séminaire
Le mardi 19 avril 2022 de 9H à 19H
Au centre social « la Maison Pour Tous »
A l'espace de vie sociale « l'Oasis 2 Vies »

L'analyse et la définition des enjeux de territoire

Journée séminaire participatif et partagé
Le mardi 3 mai 2022 de 9H à 19H
Au centre social « la Maison Pour Tous »
A l'espace de vie sociale « l'Oasis 2 Vies »

La production autour des axes, des objectifs et du plan d'actions des deux projets

Journée « world café » et « forum ouvert »
Le mardi 14 juin 2022 de 9H à 19H
Au centre social « la Maison Pour Tous »
A l'espace de vie sociale « l'Oasis 2 Vies »

La validation en comité de pilotage élargi

Présentation des deux nouveaux projets de territoire
Discussions et échanges
Le lundi 17 octobre 2022 de 14H à 16H
A l'espace de vie sociale « l'Oasis 2 Vies »

Adresses et contacts

Le centre social « la Maison Pour Tous »

Place des FFI
62190 Lillers
Téléphone :

L'espace de vie sociale « l'Oasis 2 Vies »

155 B rue d'Ham
62190 Lillers
Téléphone :

Renseignements et informations concernant le renouvellement des projets, la démarche, l'organisation des temps :

Christophe PRUVOT
Directeur Général de l'association Solillers
christophe.pruvot@solillers.org
Téléphone : 06 76 63 37 43

Marie NOWICKI
Directrice du centre social « la Maison Pour Tous »
marie.nowicki@solillers.org
Téléphone : 06 52 54 60 72

Pour faciliter l'organisation, vous pouvez confirmer votre présence par mail :

christophe.pruvot@solillers.org

En indiquant en objet : participation au renouvellements des projets sociaux MPT / O2V



Compte-rendu du comité de pilotage

Lancement des démarches de renouvellement des « Projets sociaux »

Centre Social la Maison Pour Tous 2023-2026
Espace de Vie Sociale L'Oasis 2 Vies 2023-2026

Le mercredi 10 novembre 2021 à 14h

Présents :

Ville de Lillers :

Mme Carole DUBOIS, Maire de Lillers

Mr Olivier DELOBELLE, Directeur Général des Services

Mr Michel DASSONVAL, Adjoint à l'environnement, à la culture, Administration générale

Mr David VERKEMPINCK, Adjoint à la Citoyenneté, Jeunesse, Protocole, vie associative

CAF du Pas-de-Calais :

Mme Clémence BOURET, Responsable de Territoire CAF@Béthune

Fédération des Centres Sociaux Nord-Pas-de-Calais :

Mme Isabelle MAREZ, Déléguée de territoire

Mr Thierry COULOMB, Directeur Général

Association SOLILLERS :

Mr Bruno DALLONGEVILLE, Président

Mr Frédéric METTE, Administrateur, membre du bureau Trésorier-adjoint

Mr Fabrice VILIN, Administrateur, membre du bureau Trésorier

Mr Christophe PRUVOT, Directeur Général

Mme Marie NOWICKI, Directrice Centre Social la Maison Pour Tous

Excusés :

Mme Cathy MAUREAU, Adjointe au Développement local, commerce et artisanat et Urbanisme

Mme Céline MESUREUR, Chargée d'Accompagnement Territorial CAF@Béthune

Animation des échanges : Christophe PRUVOT & Marie NOWICKI

Ordre du jour :

- Centre Social et Espace de Vie Sociale : animation de la vie sociale et circulaires CNAF (Clémence BOURET) et vision fédérale (Isabelle MAREZ et Thierry COULOMB)
- L'association Solillers et les spécificités des projets menés
- Retour sur les préconisations CAF
- La démarche de renouvellement des deux projets AVS
- Le mode de gestion des deux projets

Le diaporama présenté est annexé au présent compte-rendu ainsi que la planification de la démarche de renouvellement.

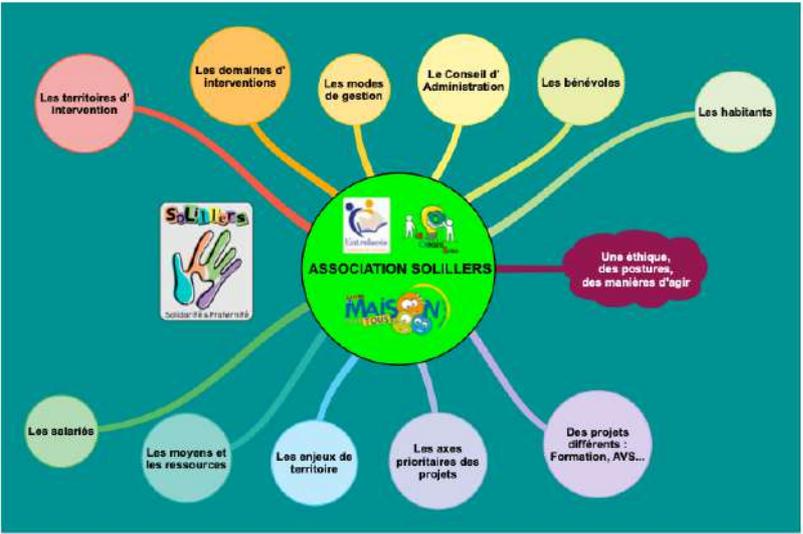
La rencontre a démarré par un tour de table et une animation portant sur des questions liées à la Ville de Lillers.

Lors de cette rencontre, les principaux échanges et questionnements ont porté sur :

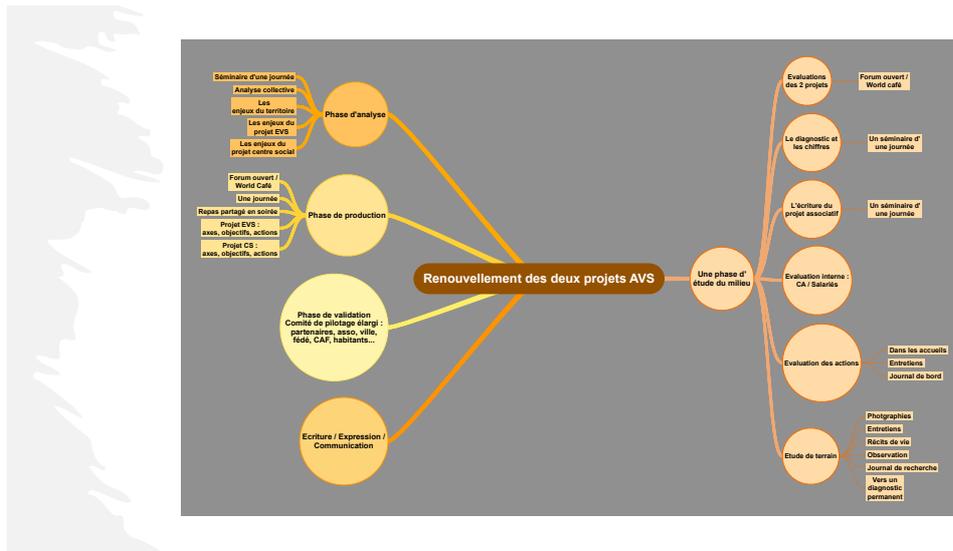
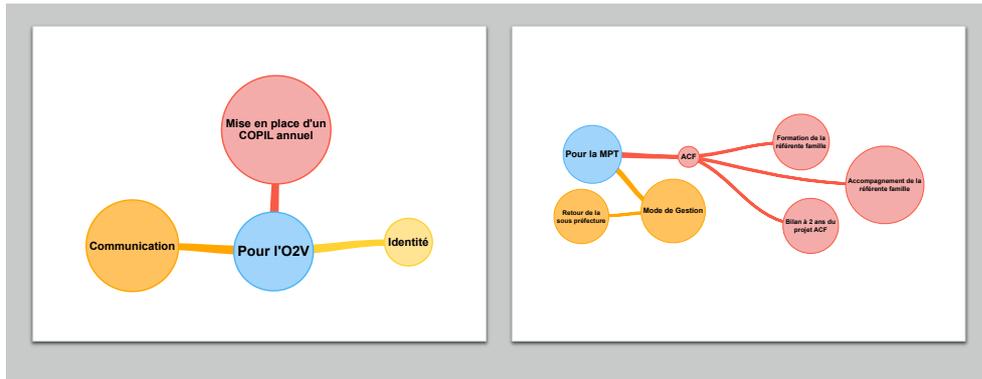
- L'évolution et le développement de l'association ces 4 dernières années
- La place de l'agglomération dans les financements – accueil d'habitants et interventions sur d'autres communes
- La complémentarité des actions de l'association avec celles menées sur le territoire
- La communication sur « l'utilité sociale » d'un centre social sur la commune
- La gratuité, le don / la contrepartie et l'assistantat, l'enjeu de communication sur le modèle de gratuité et le sens porté
- Une attention particulière aux publics fragilisés
- L'approche du modèle socio-économique
- La valorisation des ressources bénévoles
- Les retards liés au versement des subventions 2021
- Au-delà de la trésorerie, un « socle de sérénité » avec la Ville permettant l'innovation
- La compensation des manques – les financements publics
- Les loisirs / les besoins alimentaires – besoin de « survivre »
- Sérénité – solidarité et individualisme – cristallisation et clivage
- Être dans la réalité sociale du territoire par l'action et le faire
- Un « idéal » de modèle de gestion ? 90% modèle associatif
- Cogestion : modèle alternatif, innovant et complexe, expérimental qui s'est construit dans le temps
- Relation Ville / Association : travail sur ce qui est attendu et comment c'est géré
- Convention d'objectifs et de moyens bien travaillée et cadrée qui permet la souplesse et la prise de décision réelle et effective des habitants
- **Validation par les partenaires et la CAF de la démarche de renouvellement**
- Démarche de renouvellement du projet centre social à faire valider par le conseil municipal – Ville porte l'agrément
- Possibilité de co-animation des journées World café / forum ouvert avec les partenaires (travailleurs sociaux CAF)
- Les élus ont leur place dans les différentes journées et séminaires
- Préparation et planification du conseil de maison 2021 pour l'année 2022
- Le modèle de gestion doit être posé comme un objet de travail
- La CAF se renseigne sur les questions éventuelles liées au transfert d'agrément lors du renouvellement de projet
- Sécurisation incontournable des projets – devenir modélisant – modèle intéressant par ailleurs – regardé niveau fédéral et national
- Possible convention d'objectifs et de moyens avec l'association pour les deux projets
- Groupe de travail sur le modèle de gestion : moyens et aspects très techniques qui doivent être travaillés par ailleurs

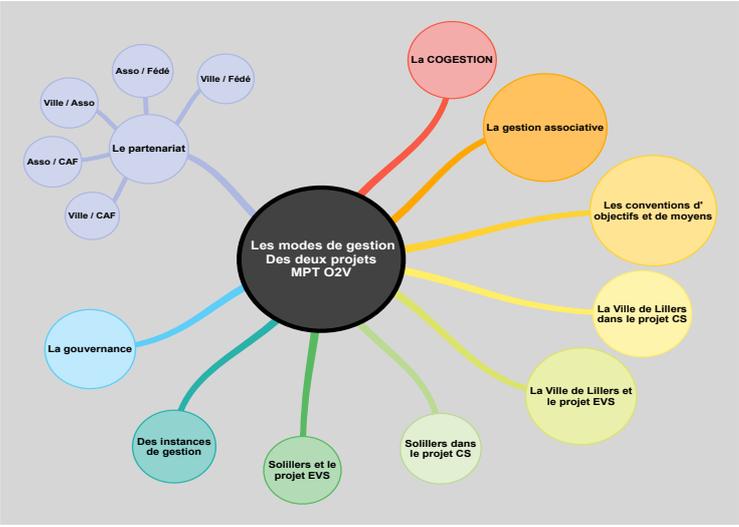
Le diaporama présenté :





Retour rapide sur les préconisations de la CAF...





Le planning de la démarche de renouvellement des projets sociaux :

Démarche de renouvellement des projets centre social et espace de vie sociale

A. Le préalable : lancement de la démarche au local

Un groupe projets

Une démarche de création du groupe projets

Le groupe projets sera composé d'administrateurs, salariés, habitants et de partenaires

Un groupe qui sera accompagné au fil du temps et dans le temps

La place des partenaires : ils pourraient se rendre disponibles les lundis après-midi

Un groupe composé des ressources des deux structures centre social et EVS

Lancement de la démarche groupe projets : le 13 décembre 2021 de 14h à 16h30

Réunion du groupe projets : tous les lundis après-midi de 14H à 16H30 à la MPT (salle dédiée

– salle des projets) hors vacances scolaires. De janvier à juin 2022

B. Une phase d'étude de milieu

- L'écriture du projet associatif

Sous forme de séminaire

Groupe de travail associé : Administrateurs, salariés, habitants

Séminaire le 10 janvier 2022 (journée de 9H à 19H)

- L'évaluation des deux projets

Sous forme de temps « world café » et « forum ouvert »

Une attention particulière pour travailler les projets dans des espaces différents

Le 22 février 2022 (journée de 9H à 19H)

- L'étude des chiffres et données des partenaires

Sous forme de séminaire

Groupe projets et partenaires

Le 22 mars 2022 (journée de 9H à 19H)

- L'évaluation interne des ressources et des moyens

Au fil du temps par le groupe projets

Les lundis après-midi

- L'évaluation du mode de gestion du centre social et de la place de la ville dans les deux projets

Groupe de travail restreint Ville / Solillers

Temps de travail à programmer au fil du temps

- L'évaluation des actions

Au fil du temps par le groupe projets dans les accueils avec des entretiens et un journal de bord

Un temps de restitution et d'analyse en séminaire (groupe projets et partenaires)

Le 19 avril 2022 (journée de 9H à 19H)

- **L'étude de terrain**

Au fil du temps par le groupe projets par l'observation, les entretiens, les récits de vie, les journaux de recherches, les reportages photos (vers un diagnostic permanent)

Des temps de retours, d'accompagnements et d'ajustements, les lundis après-midi

C. Une phase d'analyse et de définition des enjeux de territoire

Un séminaire d'une journée

Groupe projets et partenaires

Le 3 mai 2022 (journée de 9H à 19H)

D. Une phase de production

Les axes des deux projets

Les objectifs des deux projets

Le plan d'actions des deux projets

Des temps « world café » et « forum ouvert »

Une attention particulière pour travailler les projets dans des espaces différents

Groupe projets et partenaires

Le 14 juin 2022 (journée de 9H à 19H)

E. Une phase d'écriture des deux projets : Septembre et octobre 2022

Groupe projets

Les lundis après-midi

F. Une phase de validation

Comité de pilotage élargi : Groupe projets, habitants, partenaires

Le 17 octobre 2022 de 14H à 16H

Dépôt des deux projets à l'antenne CAF de Béthune : le 31 octobre 2022

Dépôt des deux projets à la CAF du Pas de Calais : le 15 novembre 2022

G. Une phase de communication

Création des supports de communication à destination des partenaires et des habitants

Création de supports visuels artistiques à destination des habitants

De novembre à décembre 2022

Les chiffres du diagnostic social

Tableaux INSEE nous ayant servi à l'analyse « des éléments marquants » Chap. 2 I. B.

POP T1 - Population en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population	9 436	9 421	9 509	9 666	9 775	9 967	10 184	9 810
Densité moyenne (hab/km ²)	350,8	350,2	353,5	359,3	363,4	370,5	378,6	364,7

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2022.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2019 exploitations principales.

Commune de Lillers (62516)

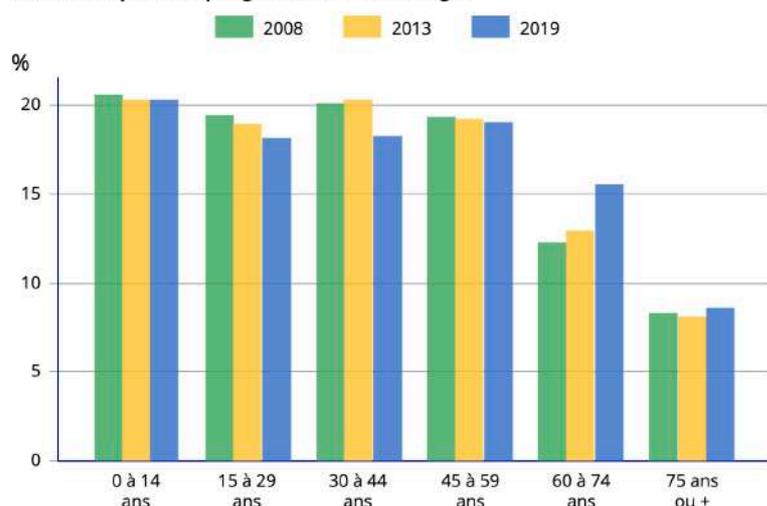
POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	9 967	100,0	10 184	100,0	9 810	100,0
0 à 14 ans	2 053	20,6	2 070	20,3	1 992	20,3
15 à 29 ans	1 933	19,4	1 939	19,0	1 784	18,2
30 à 44 ans	2 003	20,1	2 066	20,3	1 794	18,3
45 à 59 ans	1 925	19,3	1 954	19,2	1 871	19,1
60 à 74 ans	1 223	12,3	1 328	13,0	1 528	15,6
75 ans ou plus	829	8,3	827	8,1	841	8,6

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

POP T3 - Population par sexe et âge en 2019

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	4 577	100,0	5 233	100,0
0 à 14 ans	954	20,8	1 038	19,8
15 à 29 ans	958	20,9	826	15,8
30 à 44 ans	844	18,4	950	18,2
45 à 59 ans	879	19,2	992	19,0
60 à 74 ans	671	14,7	858	16,4
75 à 89 ans	263	5,8	493	9,4
90 ans ou plus	8	0,2	76	1,5
0 à 19 ans	1 313	28,7	1 315	25,1
20 à 64 ans	2 622	57,3	2 792	53,4
65 ans ou plus	643	14,0	1 126	21,5

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

POP T4 - Lieu de résidence 1 an auparavant

	2013	%	2019	%
Personnes d'1 an ou plus habitant auparavant :	10 027	100,0	9 698	100,0
<i>Dans le même logement</i>	8 863	88,4	8 414	86,8
<i>Dans un autre logement de la même commune</i>	434	4,3	617	6,4
<i>Dans une autre commune</i>	730	7,3	667	6,9

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	7 953	100,0	8 190	100,0	7 814	100,0
Agriculteurs exploitants	32	0,4	31	0,4	12	0,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	210	2,6	217	2,6	212	2,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	242	3,0	261	3,2	258	3,3
Professions intermédiaires	876	11,0	972	11,9	848	10,8
Employés	1 486	18,7	1 530	18,7	1 449	18,5
Ouvriers	1 292	16,2	1 288	15,7	1 324	16,9
Retraités	2 037	25,6	2 100	25,6	1 942	24,9
Autres personnes sans activité professionnelle	1 777	22,3	1 793	21,9	1 769	22,6

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

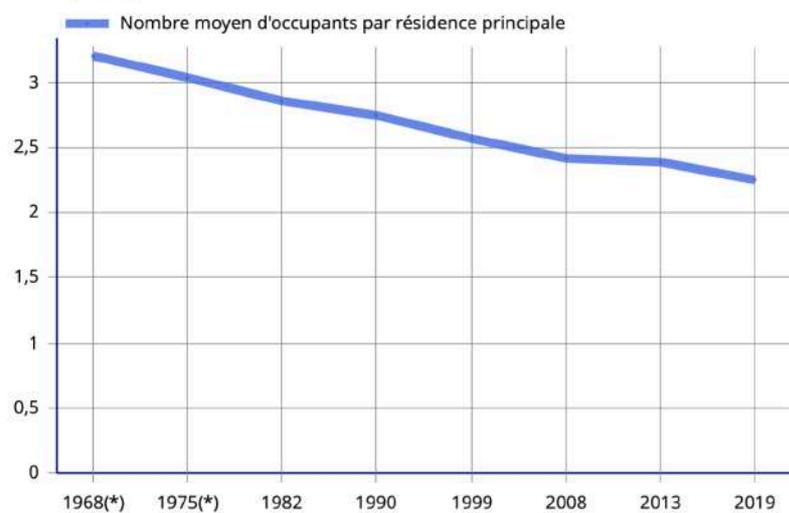
FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2008	%	2013	%	2019	%	2008	2013	2019
Ensemble	4 040	100,0	4 197	100,0	4 260	100,0	9 709	10 039	9 600
Ménages d'une personne	1 161	28,7	1 229	29,3	1 520	35,7	1 161	1 229	1 520
Hommes seuls	456	11,3	475	11,3	584	13,7	456	475	584
Femmes seules	706	17,5	754	18,0	936	22,0	706	754	936
Autres ménages sans famille	79	2,0	75	1,8	92	2,2	194	173	196
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	2 799	69,3	2 893	68,9	2 648	62,2	8 354	8 637	7 885
Un couple sans enfant	1 106	27,4	1 121	26,7	1 008	23,7	2 303	2 329	2 051
Un couple avec enfant(s)	1 249	30,9	1 274	30,4	1 075	25,2	4 812	4 942	4 282
Une famille monoparentale	445	11,0	498	11,9	565	13,3	1 239	1 366	1 551

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968



(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2022.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2019 exploitations principales.

FAM T3 - Composition des familles

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	2 835	100,0	2 930	100,0	2 670	100,0
Couples avec enfant(s)	1 249	44,0	1 277	43,6	1 078	40,4
Familles monoparentales	477	16,8	528	18,0	582	21,8
Hommes seuls avec enfant(s)	40	1,4	55	1,9	82	3,1
Femmes seules avec enfant(s)	437	15,4	473	16,1	500	18,7
Couples sans enfant	1 110	39,1	1 125	38,4	1 010	37,8

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	2 835	100,0	2 930	100,0	2 670	100,0
Aucun enfant	1 324	46,7	1 357	46,3	1 183	44,3
1 enfant	663	23,4	677	23,1	594	22,3
2 enfants	555	19,6	591	20,2	596	22,3
3 enfants	202	7,1	213	7,3	186	7,0
4 enfants ou plus	91	3,2	92	3,1	111	4,2

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

LOG T1 - Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Ensemble	3 105	3 264	3 652	3 864	4 059	4 437	4 684	4 897
Résidences principales	2 916	3 077	3 278	3 437	3 712	4 038	4 171	4 263
Résidences secondaires et logements occasionnels	12	34	29	60	59	17	17	27
Logements vacants	177	153	345	367	288	382	497	607

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2022.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2019 exploitations principales.

LOG T2 - Catégories et types de logements

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	4 437	100,0	4 684	100,0	4 897	100,0
Résidences principales	4 038	91,0	4 171	89,0	4 263	87,0
Résidences secondaires et logements occasionnels	17	0,4	17	0,4	27	0,6
Logements vacants	382	8,6	497	10,6	607	12,4
<i>Maisons</i>	3 800	85,6	4 011	85,6	4 028	82,2
<i>Appartements</i>	565	12,7	597	12,7	848	17,3

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	4 038	100,0	4 171	100,0	4 263	100,0
1 pièce	35	0,9	38	0,9	71	1,7
2 pièces	282	7,0	285	6,8	295	6,9
3 pièces	582	14,4	635	15,2	822	19,3
4 pièces	1 099	27,2	1 138	27,3	1 140	26,7
5 pièces ou plus	2 040	50,5	2 075	49,8	1 935	45,4

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

LOG T6 - Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2019

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par	
				logement	personne
Ensemble	4 263	100,0	9 591	4,4	2,0
Depuis moins de 2 ans	610	14,3	1 406	3,9	1,7
De 2 à 4 ans	807	18,9	1 976	4,0	1,6
De 5 à 9 ans	674	15,8	1 686	4,3	1,7
10 ans ou plus	2 172	50,9	4 523	4,7	2,3

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2008		2013		2019			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	4 038	100,0	4 171	100,0	4 263	100,0	9 591	16,7
Propriétaire	2 275	56,3	2 397	57,5	2 282	53,5	5 146	24,2
Locataire	1 690	41,8	1 706	40,9	1 928	45,2	4 317	7,8
<i>dont d'un logement HLM loué vide</i>	624	15,5	594	14,3	691	16,2	1 435	10,7
Logé gratuitement	73	1,8	68	1,6	53	1,2	129	18,3

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

LOG T9 - Équipement automobile des ménages

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	4 038	100,0	4 171	100,0	4 263	100,0
Au moins un emplacement réservé au stationnement	2 511	62,2	2 594	62,2	2 740	64,3
Au moins une voiture	3 165	78,4	3 290	78,9	3 383	79,4
1 voiture	1 896	46,9	1 942	46,6	2 079	48,8
2 voitures ou plus	1 269	31,4	1 348	32,3	1 304	30,6

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2019

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	540	403	74,7	71,1	77,8
6 à 10 ans	706	686	97,1	97,6	96,7
11 à 14 ans	542	537	99,0	98,9	99,0
15 à 17 ans	381	353	92,5	92,1	93,0
18 à 24 ans	851	286	33,6	35,1	31,7
25 à 29 ans	551	13	2,4	2,2	2,6
30 ans ou plus	6 034	47	0,8	0,8	0,8

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2019

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	7 120	3 241	3 878
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	26,4	20,2	31,6
BEPC, brevet des collèges, DNB	7,9	7,3	8,4
CAP, BEP ou équivalent	30,0	36,6	24,4
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	17,4	17,8	17,0
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	10,2	10,2	10,2
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	5,4	4,8	5,8
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	2,7	3,0	2,4

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2008	2013	2019
Ensemble	6 456	6 602	6 050
Actifs en %	66,4	66,9	69,7
Actifs ayant un emploi en %	54,4	54,7	56,5
Chômeurs en %	12,1	12,2	13,2
Inactifs en %	33,6	33,1	30,3
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	9,0	9,1	9,3
Retraités ou préretraités en %	10,0	10,1	7,3
Autres inactifs en %	14,6	13,9	13,7

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

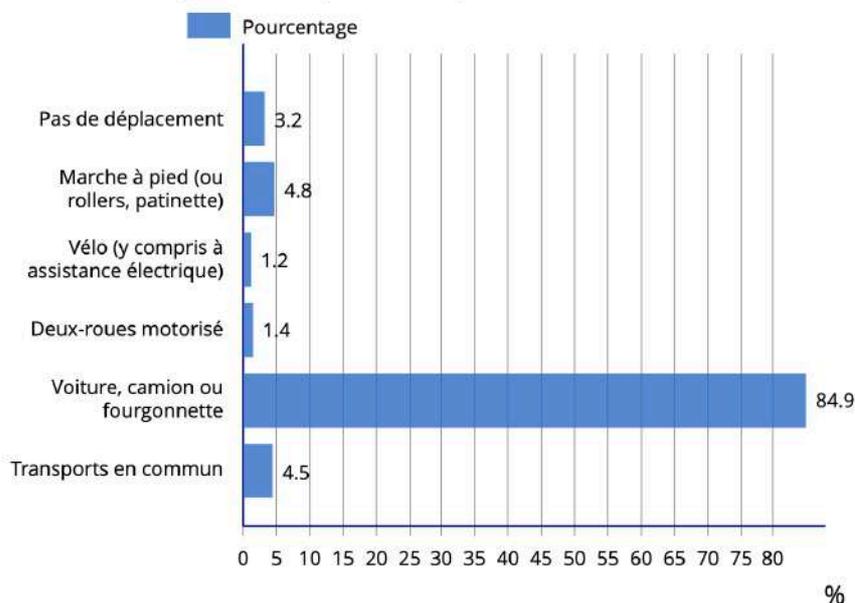
EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2008	2013	2019
Nombre de chômeurs	779	806	798
Taux de chômage en %	18,2	18,2	18,9
Taux de chômage des 15 à 24 ans	41,6	41,9	39,4
Taux de chômage des 25 à 54 ans	15,4	15,7	15,8
Taux de chômage des 55 à 64 ans	6,9	7,4	15,8

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2019

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2019



Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2019

	Taux en %
Ensemble	23
Moins de 30 ans	42
De 30 à 39 ans	24
De 40 à 49 ans	27
De 50 à 59 ans	20
De 60 à 74 ans	13
75 ans ou plus	

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFI) en géographie au 01/01/2022.

Données CAF nous ayant servi à l'analyse « des éléments marquants » Chap. 2 I. B.

Ce document ne doit pas être transmis aux partenaires extérieurs.

Antenne Bethune

SYNTHESE

2020

Territoire : LILLERS

Un allocataire est la personne responsable du dossier.

La notion de personnes couvertes comprend les allocataires, et éventuellement leur conjoint, leur(s) enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge.

Nombre total allocataires	2 424
Nombre total allocataires et conjoint éventuel	3 340
Nombre total enfants (au sens de la législation familiale)	2 452
Nombre de personnes couvertes	5 805

ALLOCATAIRES 2 424

AGE	
Moins de 20 ANS (13-19)	13
20-24 ANS	205
25-29 ANS	276
30-39 ANS	620
40-49 ANS	594
50-54 ANS	208
55-59 ANS	183
60-64 ANS	129
65-69 ANS	72
70 ANS ou plus	124
Age inconnu	N.S.

SITUATION FAMILIALE	
NOMBRE D'ISOLES	1 030
Hommes	507
Femmes	523
NOMBRE DE MONOPARENTS	466
1 enfant	242
2 enfants	147
3 enfants	47
4 enfants ou plus	30
NOMBRE DE COUPLES	922
sans enfant	155
1 enfant	218
2 enfants	337
3 enfants	148
4 enfants ou plus	64

SYNTHESE

2020

Territoire :

LILLERS

ALLOCATAIRES (suite)

2 424

ACTIVITE

NOMBRE D'ISOLES

1 030

Actifs avec emploi

387

Actifs au chômage

150

Etudiants

N.S.

Retraités

182

Inactifs

305

NOMBRE DE MONOPARENTS

466

Actifs avec emploi

231

avec 2 enfants ou plus

107

Actifs au chômage

79

avec 2 enfants ou plus

33

Inactifs

154

avec 2 enfants ou plus

84

NOMBRE DE COUPLES

922

Monsieur avec emploi

689

Monsieur au chômage

104

Monsieur inactif

129

2 actifs au chômage

19

2 actifs avec emploi

421

SYNTHÈSE

Territoire : LILLERS

ALLOCATAIRES et CONJOINT éventuel	3 340
SEXE	
Hommes	1 469
Femmes	1 871
AGE	
Moins de 20 ANS (13-19)	20
20-24 ANS	279
25-29 ANS	381
30-39 ANS	926
40-49 ANS	860
50-59 ANS	505
60 ANS ou plus	369
Age inconnu	N.S.

SYNTHESE

2020

Territoire :

LILLERS

ALLOCATAIRES et CONJOINT éventuel (suite)		3 340
ACTIVITE		
Population active		2 227
avec emploi		1 790
	Homme	909
	Femme	881
dont étudiants salariés		N.S.
	Homme	N.S.
	Femme	N.S.
au chômage		437
	Homme	220
	Femme	217
Taux activité féminine		58,7%
Population inactive		1 108
	dont étudiants	11
POPULATION ACTIVE		
HOMMES		
	Moins de 20 ANS (13-19)	N.S.
	20-24 ANS	95
	25-29 ANS	149
	30-39 ANS	354
	40-49 ANS	334
	50-59 ANS	169
	60 ANS ou plus	24
	Age inconnu	N.S.
FEMMES		
	Moins de 20 ANS (13-19)	N.S.
	20-24 ANS	109
	25-29 ANS	124
	30-39 ANS	371
	40-49 ANS	338
	50-59 ANS	137
	60 ANS ou plus	17
	Age inconnu	N.S.

Taux activité féminine :
(Femmes avec emploi+Femmes au chômage) / Femmes

SYNTHESE

Territoire : LILLERS

ENFANTS des allocataires

2 452

AGE DES ENFANTS

Il s'agit des enfants à charge au sens de la législation familiale.

NOMBRE ENFANTS 0 A 2 ANS	334
-NOMBRE ENFANTS 0 A 3 ANS	437
NOMBRE ENFANTS 3 A 5 ANS	321
-NOMBRE ENFANTS 4 A 5 ANS	218
NOMBRE ENFANTS 6 A 11 ANS	810
NOMBRE ENFANTS 12 A 15 ANS	518
NOMBRE ENFANTS 16 A 17 ANS	231
NOMBRE ENFANTS 18 ANS	89
NOMBRE ENFANTS 19 ANS	73
NOMBRE ENFANTS 20 ANS	46
NOMBRE ENFANTS 21 ANS	9
NOMBRE ENFANTS 22 ANS	10
NOMBRE ENFANTS 23 ANS	6
NOMBRE ENFANTS 24 ANS	N.S.

SYNTHÈSE

Territoire : LILLERS

La population hors champ est constituée des allocataires qui ont été exclus du calcul des tranches de ressources : étudiants, allocataires de plus de 65 ans, allocataires des régimes spéciaux, et bénéficiaires d'AAH en maison d'accueil spécialisée.

Le RUC (Revenu mensuel par Unité de consommation) rapporte le revenu disponible (revenus + prestations) des allocataires, au nombre d'unités de consommation (UC=1 pour l'allocataire, 0,5 par adulte et enfants de 14 ans ou plus, 0,3 par enfant de moins de 14 ans). On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales.

En 2018, le seuil de bas revenus était de 1071 euros.

RESSOURCES DE LA POPULATION ALLOCATAIRE

2 424

POPULATION REFERENCE RUC

2 204

Allocataires "hors champ"

220

Ressources indéterminées :

8

Répartition selon le RUC sans les prestations familiales

0 <= RUC < 0,5 SMIC

916

0,5 SMIC <= RUC < 0,75 SMIC

329

0,75 SMIC <= RUC < 1 SMIC

271

1 SMIC <= RUC < 1,5 SMIC

460

1,5 SMIC <= RUC < 99999

220

Répartition selon le RUC avec les prestations familiales

0 <= RUC < 0,5 SMIC

201

0,5 SMIC <= RUC < 0,75 SMIC

525

0,75 SMIC <= RUC < 1 SMIC

474

1 SMIC <= RUC < 1,5 SMIC

705

1,5 SMIC <= RUC < 99999

291

Poids des prestations dans les ressources

100%

446

75-99%

131

50-74%

180

25-49%

426

0-24%

1 013

Allocataires dont le RUC mensuel est :

Inférieur au seuil de bas revenus

1 012

Nb de personnes couvertes :

2 398

Supérieur au seuil de bas revenus grâce aux prestations

420

Nb de personnes couvertes :

1 058

RESSOURCES DE LA POPULATION ALLOCATAIRE (suite)

2 424

QUOTIENT FAMILIAL

Répartition selon le quotient familial

QF <= 370€

451

371€ <= QF <= 499€

504

500€ <= QF <= 600€

311

QF > 600€

1 065

QF indéterminé

93

SYNTHESE

2020

Territoire :

LILLERS

TYPLOGIE DES ALLOCATAIRES

2 424

* Chaque situation d'allocataire est rangée dans un seul type.

Le **revenu garanti (ou complément de revenu d'activité)** regroupe l'AAH, , et/ou le RSA de droit commun et /ou la Prime d'Activité.

Les **aides au logement** regroupent l'APL, l'ALF et l'ALS.

Les **prestations familiales** regroupent toutes les autres prestations, y compris les prestations apériodiques.

Par type* :

Prestations familiales seules	400
Aides au logement seules	347
Revenu garanti seul	540
Prestations familiales et revenu garanti	142
Prestations familiales et aide au logement	141
Revenu garanti et aide au logement	402
Prestations familiales, revenu garanti et aide au logement	450

PRESTATIONS VERSEES**NB ALLOCATAIRES bénéficiaires d'au moins une PRESTATION d'ENTRETIEN****1 014**

Nb de personnes couvertes :

3 844

Allocations Familiales**757***Nb de personnes couvertes :*

3 240

Complément Familial**177***Nb de personnes couvertes :*

919

Allocations de Rentrée Scolaire

676

Allocation de Soutien Familial

195

Allocation Education Enfant Handicapé

100

Nb enfants bénéficiaires :

121

Allocation Journalière de Présence Parentale

N.S.

Complément Allocation Journalière de Présence Parentale

N.S.

NB ALLOCATAIRES bénéficiaires d'au moins une PRESTATION ENFANCE**311**

Nb de personnes couvertes :

1 202

Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)**311***Nb de personnes couvertes :*

1 202

PAJE : bénéficiaires de primes naissances ou adoption

18

PAJE : Droits Base

277

PAJE : Complément activité taux plein

N.S.

PAJE : Complément activité taux réduit

N.S.

PAJE : Complément activité couple

N.S.

PAJE : Complément Optionnel Libre Choix Activité

N.S.

PAJE : Prestation Partagée d'Education de l'enfant (PreParE)

21

PAJE : Complément Mode de Garde pour l'assistante maternelle

64

PAJE : Complément Mode de Garde en garde à domicile

N.S.

PAJE : Complément Mode de Garde par une association ou une entreprise agréée

17

PAJE : Complément Mode de Garde pour des horaires spécifiques

N.S.

SYNTHESE

2020

Territoire :

LILLERS

PRESTATIONS VERSEES (suite)

NB ALLOCATAIRES bénéficiaires d'au moins un REVENU GARANTI	1 535
Nb de personnes couvertes :	3 296
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	237
Nb de personnes couvertes :	364
Revenu Solidarité Active DROIT COMMUN (RSA)	528
Nb de personnes couvertes :	1 190
Prime d'activité (PPA)	907
Nb de personnes couvertes :	2 062

SYNTHÈSE

2020

Territoire :

LILLERS

PRESTATIONS VERSEES (suite)**NB ALLOCATAIRES bénéficiaires AIDE LOGEMENT****1 342**

Nb de personnes couvertes : 3 110

TYPE D'AIDE**Allocation Logement Familiale (ALF)****412***Nb de personnes couvertes :*

1 491

Allocation Logement Sociale (ALS)**344***Nb de personnes couvertes :*

400

Aide Personnalisée au Logement (APL)**586***Nb de personnes couvertes :*

1 219

TYPE D'OCCUPATION**Location parc social****492***Nb de personnes couvertes :*

992

Location parc privé**705***Nb de personnes couvertes :*

1 839

Location parc non renseigné**N.S.****Accession****58***Nb de personnes couvertes :*

191

En établissement collectif**87***Nb de personnes couvertes :*

88

MONTANTS MENSUELS MOYENS VERSES**Aides au logement****258**

- Allocation Logement Familiale

347

- Allocation Logement Sociale

203

- Aide Personnalisée au Logement (APL)

228

Allocation Adulte Handicapé (AAH)**715****Revenu Solidarité Active DROIT COMMUN (RSA)****508****Prime d'activité (PPA)****153**

Le montant moyen, en euros, rapporté le total des sommes versées au titre de la prestation considérée au mois de décembre, au nombre d'allocataires bénéficiaires

SYNTHESE

Territoire : **VILLE CENTRE**

Un allocataire est la personne responsable du dossier.

La notion de personnes couvertes comprend les allocataires, et éventuellement leur conjoint, leur(s) enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge.

Nombre total allocataires	951
Nombre total allocataires et conjoint éventuel	1 217
Nombre total enfants (au sens de la législation familiale)	836
Nombre de personnes couvertes	2 055

ALLOCATAIRES 951

AGE	
Moins de 20 ANS (13-19)	9
20-24 ANS	95
25-29 ANS	123
30-39 ANS	219
40-49 ANS	202
50-54 ANS	83
55-59 ANS	64
60-64 ANS	58
65-69 ANS	33
70 ANS ou plus	65
Age inconnu	N.S.

SITUATION FAMILIALE	
NOMBRE D'ISOLES	473
Hommes	248
Femmes	225
NOMBRE DE MONOPARENTS	208
1 enfant	107
2 enfants	60
3 enfants	21
4 enfants ou plus	20
NOMBRE DE COUPLES	268
sans enfant	68
1 enfant	66
2 enfants	72
3 enfants	36
4 enfants ou plus	26

ALLOCATAIRES (suite)	951
ACTIVITE	
NOMBRE D'ISOLES	473
Actifs avec emploi	149
Actifs au chômage	70
Etudiants	N.S.
Retraités	85
Inactifs	165
NOMBRE DE MONOPARENTS	208
Actifs avec emploi	87
<i>avec 2 enfants ou plus</i>	41
Actifs au chômage	37
<i>avec 2 enfants ou plus</i>	13
Inactifs	83
<i>avec 2 enfants ou plus</i>	47
NOMBRE DE COUPLES	268
Monsieur avec emploi	165
Monsieur au chômage	39
Monsieur inactif	64
2 actifs au chômage	7
2 actifs avec emploi	74

SYNTHÈSE

Territoire : **VILLE CENTRE**

ALLOCATAIRES et CONJOINT éventuel	1 217
SEXE	
Hommes	536
Femmes	681
AGE	
Moins de 20 ANS (13-19)	13
20-24 ANS	142
25-29 ANS	162
30-39 ANS	283
40-49 ANS	268
50-59 ANS	177
60 ANS ou plus	172
Age inconnu	N.S.

SYNTHESE

Territoire : VILLE CENTRE

ALLOCATAIRES et CONJOINT éventuel (suite)		1 217
ACTIVITE		
Population active		685
avec emploi		495
Homme		257
Femme		238
<i>dont étudiants salariés</i>		<i>N.S.</i>
Homme		<i>N.S.</i>
Femme		<i>N.S.</i>
au chômage		190
Homme		96
Femme		94
Taux activité féminine		48,8%
Population inactive		529
<i>dont étudiants</i>		7
POPULATION ACTIVE		
HOMMES		
Moins de 20 ANS (13-19)		<i>N.S.</i>
20-24 ANS		44
25-29 ANS		61
30-39 ANS		97
40-49 ANS		93
50-59 ANS		48
60 ANS ou plus		9
Age inconnu		<i>N.S.</i>
FEMMES		
Moins de 20 ANS (13-19)		<i>N.S.</i>
20-24 ANS		52
25-29 ANS		41
30-39 ANS		93
40-49 ANS		96
50-59 ANS		39
60 ANS ou plus		10
Age inconnu		<i>N.S.</i>

Taux activité féminine :
(Femmes avec emploi + Femmes au chômage) / Femmes

SYNTHESE

Territoire : **VILLE CENTRE**

ENFANTS des allocataires

836

AGE DES ENFANTS

Il s'agit des enfants à charge au sens de la législation familiale.

NOMBRE ENFANTS 0 A 2 ANS	133
-NOMBRE ENFANTS 0 A 3 ANS	171
NOMBRE ENFANTS 3 A 5 ANS	128
-NOMBRE ENFANTS 4 A 5 ANS	90
NOMBRE ENFANTS 6 A 11 ANS	271
NOMBRE ENFANTS 12 A 15 ANS	158
NOMBRE ENFANTS 16 A 17 ANS	65
NOMBRE ENFANTS 18 ANS	28
NOMBRE ENFANTS 19 ANS	16
NOMBRE ENFANTS 20 ANS	22
NOMBRE ENFANTS 21 ANS	N.S.
NOMBRE ENFANTS 22 ANS	6
NOMBRE ENFANTS 23 ANS	N.S.
NOMBRE ENFANTS 24 ANS	N.S.

SYNTHESE

Territoire : VILLE CENTRE

La population hors champ est constituée des allocataires qui ont été exclus du calcul des tranches de ressources : étudiants, allocataires de plus de 65 ans, allocataires des régimes spéciaux, et bénéficiaires d'AAH en maison d'accueil spécialisée.

Le RUC (Revenu mensuel par Unité de consommation) rapporte le revenu disponible (revenus + prestations) des allocataires, au nombre d'unités de consommation (UC=1 pour l'allocataire, 0,5 par adulte et enfants de 14 ans ou plus, 0,3 par enfant de moins de 14 ans). On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales.

En 2018, le seuil de bas revenus était de 1071 euros.

RESSOURCES DE LA POPULATION ALLOCATAIRE

951

POPULATION REFERENCE RUC

840

Allocataires "hors champ"

111

Ressources indéterminées :

N.S.

Répartition selon le RUC sans les prestations familiales

0<= RUC < 0,5 SMIC
0,5 SMIC <= RUC < 0,75 SMIC
0,75 SMIC <= RUC < 1 SMIC
1 SMIC <= RUC < 1,5 SMIC
1,5 SMIC <= RUC < 99999

471

126

100

113

29

Répartition selon le RUC avec les prestations familiales

0<= RUC < 0,5 SMIC
0,5 SMIC <= RUC < 0,75 SMIC
0,75 SMIC <= RUC < 1 SMIC
1 SMIC <= RUC < 1,5 SMIC
1,5 SMIC <= RUC < 99999

95

275

197

230

42

Poids des prestations dans les ressources

100%
75-99%
50-74%
25-49%
0-24%

266

64

77

164

268

Allocataires dont le RUC mensuel est :

Inférieur au seuil de bas revenus

474

Nb de personnes couvertes :

1 108

Supérieur au seuil de bas revenus grâce aux prestations

190

Nb de personnes couvertes :

439

RESSOURCES DE LA POPULATION ALLOCATAIRE (suite)

951

QUOTIENT FAMILIAL

Répartition selon le quotient familial

QF <= 370€
371€ <= QF <= 499€
500€ <= QF <= 600€
QF > 600€
QF indéterminé

234

261

147

293

16

SYNTHESE

Territoire : VILLE CENTRE

TYPOLOGIE DES ALLOCATAIRES

951

* Chaque situation d'allocataire est rangée dans un seul type.

Le **revenu garanti (ou complément de revenu d'activité)** regroupe l'AAH, , et/ou le RSA de droit commun et /ou la Prime d'Activité.

Les **aides au logement** regroupent l'APL, l'ALF et l'ALS.

Les **prestations familiales** regroupent toutes les autres prestations, y compris les prestations apériodiques.

Par type* :

Prestations familiales seules	58
Aides au logement seules	173
Revenu garanti seul	183
Prestations familiales et revenu garanti	36
Prestations familiales et aide au logement	50
Revenu garanti et aide au logement	231
Prestations familiales, revenu garanti et aide au logement	220

SYNTHESE

Territoire : VILLE CENTRE

PRESTATIONS VERSEES

NB ALLOCATAIRES bénéficiaires d'au moins une PRESTATION d'ENTRETIEN

321

Nb de personnes couvertes : 1215

Allocations Familiales

222

Nb de personnes couvertes : 985

Complément Familial

60

Nb de personnes couvertes : 320

Allocations de Rentrée Scolaire

248

Allocation de Soutien Familial

92

Allocation Education Enfant Handicapé

39

Nb enfants bénéficiaires : 53

Allocation Journalière de Présence Parentale

N.S.

Complément Allocation Journalière de Présence Parentale

N.S.

NB ALLOCATAIRES bénéficiaires d'au moins une PRESTATION ENFANCE

118

Nb de personnes couvertes : 475

Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)

118

Nb de personnes couvertes : 475

PAJE : bénéficiaires de primes naissances ou adoption

7

PAJE : Droits Base

110

PAJE : Complément activité taux plein

N.S.

PAJE : Complément activité taux réduit

N.S.

PAJE : Complément activité couple

N.S.

PAJE : Complément Optionnel Libre Choix Activité

N.S.

PAJE : Prestation Partagée d'Education de l'enfant (PreParE)

N.S.

PAJE : Complément Mode de Garde pour l'assistante maternelle

9

PAJE : Complément Mode de Garde en garde à domicile

N.S.

PAJE : Complément Mode de Garde par une association ou une entreprise agréée

5

PAJE : Complément Mode de Garde pour des horaires spécifiques

N.S.

SYNTHESE

Territoire : VILLE CENTRE

PRESTATIONS VERSEES (suite)

NB ALLOCATAIRES bénéficiaires d'au moins un REVENU GARANTI	670
Nb de personnes couvertes :	1424
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	115
Nb de personnes couvertes :	173
Revenu Solidarité Active DROIT COMMUN (RSA)	287
Nb de personnes couvertes :	654
Prime d'activité (PPA)	325
Nb de personnes couvertes :	716

SYNTHESE

Territoire : VILLE CENTRE

PRESTATIONS VERSEES (suite)

NB ALLOCATAIRES bénéficiaires AIDE LOGEMENT		674
Nb de personnes couvertes :		1478
TYPE D'AIDE		
Allocation Logement Familiale (ALF)		215
<i>Nb de personnes couvertes :</i>		777
Allocation Logement Sociale (ALS)		220
<i>Nb de personnes couvertes :</i>		257
Aide Personnalisée au Logement (APL)		239
<i>Nb de personnes couvertes :</i>		444
TYPE D'OCCUPATION		
Location parc social		203
<i>Nb de personnes couvertes :</i>		361
Location parc privé		400
<i>Nb de personnes couvertes :</i>		1 023
Location parc non renseigné		N.S.
Accession		
		11
<i>Nb de personnes couvertes :</i>		33
En établissement collectif		60
<i>Nb de personnes couvertes :</i>		61

Le montant moyen, en euros, rapporté le total des sommes versées au titre de la prestation considérée au mois de décembre, au nombre d'allocataires bénéficiaires

MONTANTS MENSUELS MOYENS VERSES		
Aides au logement		271
- Allocation Logement Familiale		370
- Allocation Logement Sociale		207
- Aide Personnalisée au Logement (APL)		242
Allocation Adulte Handicapé (AAH)		745
Revenu Solidarité Active DROIT COMMUN (RSA)		523
Prime d'activité (PPA)		105

Le diagnostic DLA

PAS-DE-CALAIS **ACTIF**



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
PAS-DE-CALAIS

Synthèse diagnostic DLA



Solidarité & Fraternité

Comité d'appui du 3 octobre 2022

Le Dispositif Local d'Accompagnement est financé par :



SOMMAIRE

I.	FICHE D'IDENTITE.....	3
II.	HISTORIQUE ET ACTIVITES DE L'ASSOCIATION.....	4
III.	LA STRUCTURE ET SON ENVIRONNEMENT.....	6
IV.	MOYENS HUMAINS ET MATERIELS.....	8
V.	STRATEGIE COMMERCIALE ET COMMUNICATION EXTERNE.....	12
VI.	ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE.....	13
I.	PROPOSITION D'INGENIERIE DLA.....	18
II.	AVIS DU COMITE D'APPUI.....	20
III.	MODALITES D'INTERVENTION DU PRESTATAIRE.....	21
IV.	CONTACT.....	22
I.	EVOLUTION DE L'EMPLOI.....	23
II.	APPRECIATION GENERALE.....	24

DIAGNOSTIC DLA

I. Fiche d'identité

SOLLERS	
Adresse : Place de F.F.I	
Code Postal : 62190	Ville : LILLERS
Mail : asso@solillers.org	Téléphone : 07 86 35 71 22
Site internet : https://solillers.org/	
Type de structure : Association loi 1901	
Numéro SIRET : 793 129 529 00012	Date de création : 15/05/2012
Code APE : 9499Z	
Agréments : AVS (Centre social), EVS	
Secteur d'activité : Animation sociale	
Adhésion à un réseau : Fédération des Centres sociaux	
Nombre d'adhérents : 1500	
Prescripteur : CABBALR	ZRR : non
Intercommunalité : CABBALR	Quartier Politique de la Ville : oui
Bassin d'Emploi : Béthune	Territoire CD62 : Artois

Président : Bruno DALLONGEVILLE / president@solillers.org
Directeur/coordonateur : Christophe PRUVOT
Référent DLA : Christophe PRUVOT / christophe.pruvot@solillers.org / 06 76 63 37 43

Accompagnements / financements Pas de Calais Actif passés : <i>1^{er} accompagnement par Pas-de-Calais Actif</i>
--

II. Historique et activités de l'association

Objet défini dans les statuts

L'association SOLILLERS a pour but et pour objet de piloter, d'organiser, de gérer, de mettre en œuvre, de créer, d'accompagner et de favoriser des actions, des projets, des activités et des services dans les champs du social, de la culture, du sport, des loisirs, de l'animation, de l'éducation, de la formation, de la recherche, de l'accompagnement.

L'association SOLILLERS se place donc dans le mouvement de l'Education Populaire, du Développement Social Local et du Développement du Pouvoir d'Agir des habitants et des communautés.

Historique

SOLLERS a été « instituée » en 2009 par la volonté des élus de la Ville et du CCAS de Lillers puis « reprise » par des habitants suite à la volonté d'un collectif de développer de l'animation et du lien social sur le territoire. Christophe PRUVOT, l'actuel Directeur de l'association, est alors à l'initiative du projet bien que les décisions soient entièrement prises par les citoyens sur un modèle de démocratie participative.

SOLLERS a d'abord été fondée pour porter le centre social La Maison pour Tous dans le but de lutter contre la précarité, la pauvreté et d'assurer un service de proximité à la population tout en participant à son émancipation. En cela, elle s'inspire des principes de l'éducation populaire et promeut le lien social, le pouvoir d'agir, la citoyenneté et l'accessibilité des actions au plus grand nombre. Le centre social a amplifié son développement dès 2016 avec l'arrivée de Marie NOWICKI, l'actuelle Directrice de La Maison pour Tous.

2020 est une année importante pour SOLILLERS car elle marque le développement de deux nouvelles activités : un Espace de Vie Sociale (EVS) et un organisme de formation. L'EVS L'Oasis 2 Vies a fait l'objet d'un diagnostic social partagé réalisé en 2019 avec les habitants, les bénévoles, les administrateurs de l'association, les salariés du centre social, les salariés de l'association, les élus de la ville et les partenaires. L'Oasis 2 Vies a été créé en complément du centre social pour répondre à la volonté des habitants de porter des projets socio-culturels de manière collective. Le centre social et l'EVS fonctionnent sur des principes de gratuité et d'inconditionnalité de l'accueil.

Dans le même temps, M. PRUVOT et Mme NOWICKI décident de valoriser les savoir-faire développés au sein de SOLILLERS via un organisme de formation baptisé « Entrelacés ». Ils interviennent dans ce cadre auprès de partenaires du travail social pour diffuser leur méthodologie d'accompagnement des habitants et partager leurs expériences de terrain.

L'association a connu des difficultés économiques en 2022 suite à la décision de la commune de Lillers de réduire drastiquement sa subvention de fonctionnement, majoritairement fléchée sur le Centre social. Cette annonce particulièrement inquiétante pour le devenir de l'association a fait se mobiliser ses principaux partenaires, en premier lieu la CAF et la Fédération des Centres sociaux Nord-Pas-de-Calais. Après négociation avec la ville, le pire a pu être évité pour la structure malgré une baisse de 244k€ du financement qui n'a pas pu être anticipée dans son prévisionnel d'activité. Le choix de maintenir les emplois a été privilégié aux actions qui ont dû être en partie remaniées pour correspondre au nouveau budget.

Cet évènement inattendu pousse SOLILLERS à s'interroger sur la pérennité de son modèle économique. Elle souhaite mobiliser un DLA pour consolider ses ressources financières et maintenir sa dynamique de développement.

Activités

SOLILLERS est composée de 3 entités juridiques distinctes : le centre social La Maison pour Tous, l'EVS Oasis 2 Vies et l'organisme de formation Entrelacés.

La Maison pour Tous : Le centre social a pour vocation de renforcer le lien social, le pouvoir d'agir et le rapport à la citoyenneté des habitants qu'il développe à travers plusieurs activités : un lieu d'accueil et d'accompagnement, une ludothèque autogérée, des ateliers numériques, des ateliers de rue, des actions jeunesse, de l'aide aux devoirs (pédagogie Freinet), des ateliers parentalité et familles, des distributions de repas, un jardin solidaire, des sorties sportives et culturelles, des ateliers d'expression artistique et des loisirs, des ateliers cuisine, des ateliers d'expression des collectifs d'habitants, etc.

L'Oasis 2 Vies : L'EVS est complémentaire au centre social (l'EVS répond à un manque sur le territoire, un manque que le centre social ne pouvait pas « combler » pour des raisons matérielles, logistiques, humaines, financières) et a permis de valoriser un certain nombre d'actions déjà existantes auprès de la CAF mais aussi de lancer de nouveaux projets citoyens. Il se veut un espace de vie locale, d'innovation sociale et d'émancipation des habitants où les valeurs de l'ESS sont mises en avant. L'EVS est principalement porté par les habitants qui travaillent par groupes sur les actions concernées : un magasin gratuit, un repair café, des ateliers de bricolage et de réemploi, un Fab Lab, le prêt d'outils, de vélos, une épicerie solidaire, une laverie sociale, un salon de coiffure solidaire, un espace de coworking, un ordinateur en libre accès, le prêt de véhicules motorisés, etc.

Entrelacés : Une activité de formation et de recherche-action sur le travail social est proposée aux acteurs du social, de l'animation et de la culture. Elle est fondée sur une pédagogie alternative, centrée sur la posture d'accompagnement des salariés et leurs retours d'expériences. Elle est à ce jour limitée dans son développement en raison du temps que les deux formateurs peuvent y consacrer, déjà très pris par leurs fonctions de Direction respectives. Elle est toutefois prometteuse pour l'association dans l'optique de diversifier les revenus de l'activité.

SOLILLERS applique un principe de gratuité à l'ensemble des actions du centre social et de l'EVS.

Elle estime que 1466 personnes ont participé à la vie de l'association en 2021, dont 944 adhérents.

Projets de la structure

Les projets sociaux 2023-2026 sont en cours de définition pour le centre social et l'EVS. La réflexion sur le modèle économique est intrinsèquement liée à la définition du projet de l'association. Le DLA doit permettre enrichir la feuille de route stratégique de l'association pour les prochaines années.

La baisse de la subvention de fonctionnement de la commune implique de questionner les actions initialement prévues. L'association a fait le choix de maintenir ses richesses humaines et de remanier certains projets. Le renouvellement des projets sociaux est donc une étape structurante pour s'assurer d'un développement soutenable, en adéquation avec les moyens humains et financiers. L'association affirme sa

volonté de maintenir le sens et l'intention de ses projets et ses actions, de ne pas entamer ses valeurs et ses manières d'agir.

Synthèse Activités et Projets :

SOLLILLERS est une association d'associations œuvrant dans l'animation sociale, principalement sur la ville de Lillers. Elle intervient auprès de publics de tous âges, bien souvent en situation de fragilité, mais aussi auprès de professionnels du secteur social. Ses activités sont très diversifiées et répondent aux aspirations des habitants. Malgré des produits d'exploitation en baisse, l'association devra franchir une étape importante pour réinventer son modèle et proposer des projets sociaux répondant à ses valeurs et aux besoins des habitants.

III. La structure et son environnement

1) Environnement socio-économique

Territoire d'intervention :

SOLLILLERS intervient principalement sur la commune de Lillers, bien qu'elle ne ferme pas la porte aux habitants des villes voisines. Le centre social et l'EVS sont présents sur deux quartiers différents ce qui permet de toucher une population plus large. Les deux établissements sont implantés dans un Quartier Prioritaire de la Ville, ce qui permet à l'association d'avoir accès aux financements Politique de la Ville.

En 2021, ses actions ont touché 1132 Lillerois et 334 non-Lillerois. La part de non-Lillerois a augmenté de 23% par rapport à l'année précédente. De plus, 36% des adhérents du centre social ont plus de 50 ans.

Etude de la concurrence

SOLLILLERS n'est pas confrontée à la concurrence sur ses actions, exception faite de l'organisme de formation. Le volume d'activité est cependant trop faible pour que cela impacte son modèle économique. Cette activité n'a pour le moment pas fait l'objet d'une demande de certification QUALIOP.

2) Environnement partenarial

Les partenaires opérationnels

L'association travaille en bonne intelligence avec les partenaires du secteur social et de l'ESS du territoire : Restos du cœur, Secours populaire, ... mais aussi avec les services de la ville : CCAS, Service Jeunesse ; bien que leur vision de l'animation sociale, du travail social et éducatif ne soit pas toujours partagée.

Les principaux « partenaires » de l'association sont avant tout les habitants qui définissent et portent les projets.

Les partenaires financiers

SOLLILLERS est financée par plusieurs collectivités locales et territoriales, la CAF (au titre du Centre social, de l'EVS et de l'aide à la Parentalité), l'Etat et la Région dans le cadre de la Politique de la Ville. Son principal financeur, la ville de Lillers, a réduit de moitié son soutien courant 2022. Cette décision inattendue pour l'association a demandé une réorientation de certains projets. Certaines institutions (État et Région) ont en partie compensé cette baisse de financements pour 2022. En 2021, elle a également reçu des subventions de la CABBALR et du Département au titre de leur politique ESS. Elle s'est également tournée vers la Fondation des Lumières et le Crédit Agricole pour compléter son modèle économique par des financements privés.

Financements	2021	Prévisionnel 2022
Ville de Lillers	527 000	282 664
CAF	149 375	259 754
Etat (Politique Ville + aides aux postes)	122 474	111 164
Conseil régional	26 900	28 000
Conseil départemental – Budget Citoyen	30 000	
CABBALR	5080	
Fondations		19 500
Autres	22 560	18 000
Total	883 389 €	719 082 €

Adhésion à un ou plusieurs réseaux

SOLLILLERS fait partie de la Fédération des Centres sociaux, à laquelle elle participe activement. Son mode de fonctionnement participatif est régulièrement montré en exemple au sein du réseau. La Fédération a fourni un appui à l'association lors des négociations avec la ville de Lillers pour limiter la baisse de la subvention. L'association déplore un manque de temps pour s'investir davantage au sein du Club des entrepreneurs ESS de l'Artois.

3) Relations bancaires

La structure travaille avec le Crédit Agricole. Elle ne s'est pas endettée sur les dernières années. Elle a récemment sollicité sa banque pour négocier une autorisation de découvert en cas de versement tardif de la subvention de la commune. Finalement, la réception de la subvention n'a pas engendré de creux de trésorerie.

IV. Moyens humains et matériels

1) Les Moyens humains

a. La gouvernance et la direction

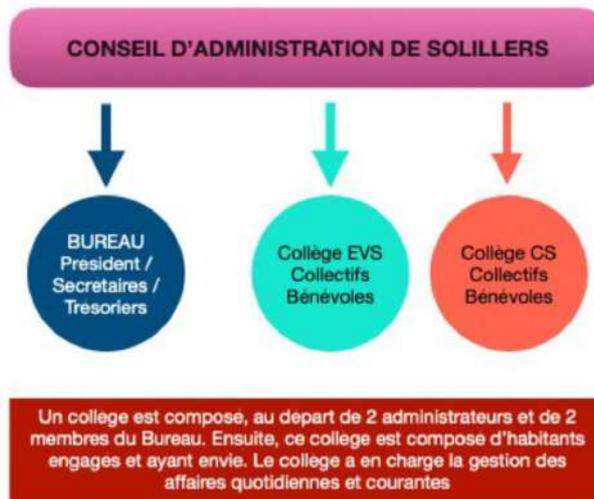
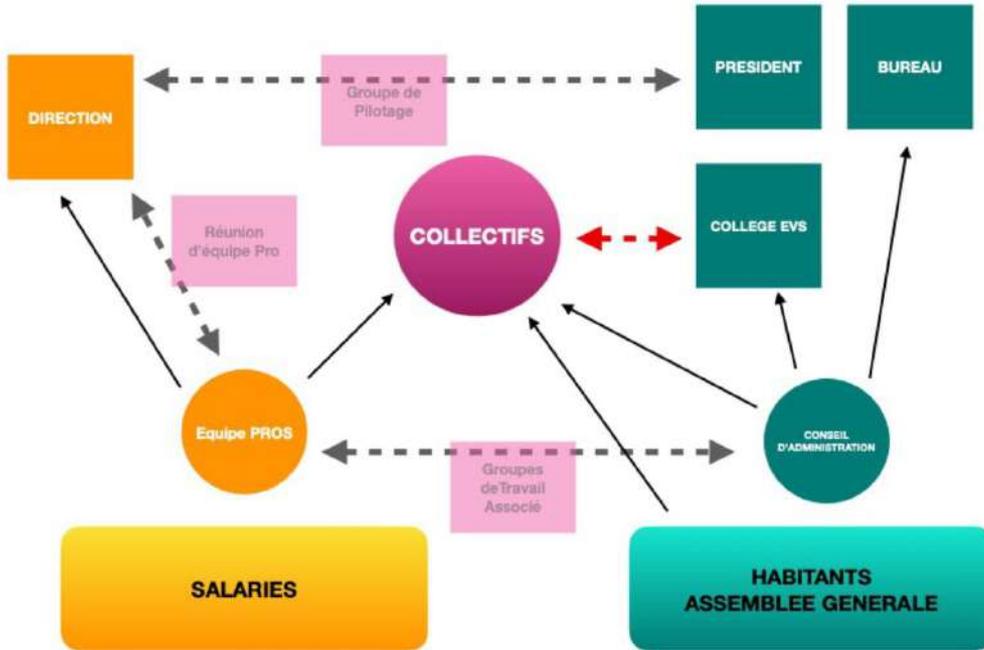
Composition du bureau :

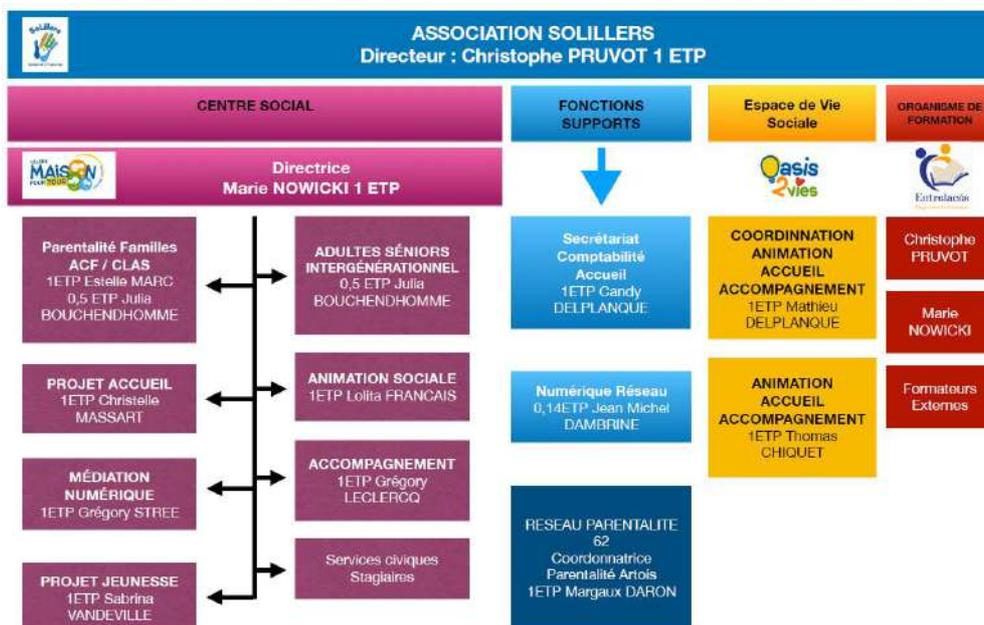
Nom et prénom	Fonction	Profession
DALLONGEVILLE Bruno	Président	Retraité
DECROIX Jean-Claude	Vice-Président	Retraité
DEWET Dominique	Secrétaire	Préparateur Emballeur
BAROIS Pascal	Secrétaire Adjoint	Retraité
VILIN Fabrice	Trésorier	Technicien maintenance
METTE Frédéric	Trésorier Adjoint	Sans emploi

Bien qu'elle dispose des instances classiques d'une association, SOLILLERS se distingue par une intégration des habitants à la gouvernance. Le Conseil d'Administration compte 18 membres, tous habitants et bénévoles de l'association. La démocratie participative est l'un des piliers de l'association. Les décisions sont prises de manière collective entre les administrateurs, les salariés et les bénévoles. L'objectif est d'intégrer au maximum les habitants dans les projets en leur donnant le pouvoir d'agir. Plusieurs collègues et groupes de travail sont mis en place selon les sujets pour répartir la charge de travail. Cette manière d'aborder les projets induit une frontière parfois floue entre travail salarié et bénévolat.

Le Président de l'association, M. DALLONGEVILLE, fait partie de la gouvernance depuis 2010. Il est investi dans la vie de la structure et la représente au besoin auprès des partenaires. Un manque de connaissances sur la gestion associative est parfois constaté auprès des autres bénévoles ce qui alourdit la charge de travail du directeur et de la directrice.

SCHEMA DES INSTANCES DE PILOTAGE ET DE GOUVERNANCE DE SOLILLERS





2) Moyens matériels

L'association est présente dans deux quartiers de la ville de Lillers. Le siège social de l'association est hébergé au sein du centre social La Maison pour Tous, place des F.F.I. Les locaux sont mis à disposition gratuitement par la commune. L'EVS est situé à 500 mètres de là, rue d'Ham. Il est loué auprès d'un bailleur privé pour un loyer de 10.2k€ et 3.1k€ de charges locatives en 2021.

L'association constate une certaine vétusté de ses locaux qui nécessiteraient des travaux relativement importants de rénovation. Elle ne dispose pas de bureaux, ce qui implique un partage de la salle de réunion entre les salariés. Ce fonctionnement « sans bureau » est vu comme une organisation innovante puisqu'elle permet la présence et la proximité auprès des habitants.

Synthèse Moyens Humains et Matériels :

L'organisation interne et les instances de décision ont été pensées pour que les habitants soient les premiers acteurs de l'association. L'équipe salariée comporte des personnes aux profils variés, majoritairement des travailleurs sociaux ayant une certaine polyvalence sur leurs postes. La formation des bénévoles et des salariés à la gestion associative serait un levier pour permettre à la Direction de libérer du temps sur le développement de l'association.

V. Stratégie commerciale et communication externe

La participation des publics se fait avant tout via le bouche à oreilles. SOLILLERS est de loin la plus grosse association de la commune avec près de 1500 participants par an, ce qui représente la moitié des adhésions de l'ensemble des associations locales

La stratégie de communication est en cours de développement avec une agence de communication et un collectif de bénévoles et de salariés. Une charte graphique et des documents de communication vont être travaillés pour mieux faire connaître l'association. Un site internet a été mis en ligne récemment. Jusqu'en 2021, elle disposait d'1 ETP dédié à la communication. La désignation de nouveaux référents communication (collectifs communication), disposant du temps nécessaire pour exercer cette mission, sera donc un enjeu important dans les prochains mois. Elle souhaite davantage communiquer sur ses actions, notamment auprès des élus et des partenaires.

A ce jour, elle communique principalement via ses 2 pages Facebook : « Centre Social la MPT Lillers » (1536 abonnés), « Oasis 2 Vies » (457 abonnés) et par de l'affichage.

VI. Analyse économique et financière

Bilans

ACTIF (en €)	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Immobilisations nettes	14 512,00	111 257,00	82 461,00
Total Actif immobilisé	14 512,00	111 257,00	82 461,00
Stocks et encours			
Créances clients			
Subventions à recevoir	74 355,00	78 144,00	101 514,00
Autres créances	231,00	6 613,00	1 096,00
Disponibilités et VMP	216 401,00	273 827,00	362 949,00
Total Actif circulant	290 987,00	358 584,00	465 559,00
Charges constatées d'avance et à répartir	4 407,00	7 742,00	7 178,00
Total Actif	309 906,00	477 583,00	555 198,00

PASSIF (en €)	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Fonds associatif / Capital social	24 702,00	24 702,00	24 702,00
Subvention d'investissement		36 546,00	28 092,00
Réserves et report à nouveau	42 067,00	116 013,00	225 185,00
Résultat net	73 946,00	109 173,00	73 788,00
Total Fonds propres	140 715,00	286 434,00	351 767,00
Provisions pour risques et charges			
Dettes financières moyen/long terme			
Dettes financières court terme			
Dettes fournisseurs	47 389,00	48 571,00	8 033,00
Dettes fiscales et sociales	49 850,00	55 017,00	80 930,00
Autres dettes	1 257,00		
Total Dettes	98 496,00	103 588,00	88 963,00
Païs constatés d'avance & Fonds dédiés	70 696,00	87 561,00	114 468,00
Total Passif	309 907,00	477 583,00	555 198,00

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Fonds de roulement	126 203,00	175 177,00	269 306,00
BFR	- 90 199,00	- 98 650,00	- 93 643,00
Trésorerie Nette	216 401,00	273 827,00	362 949,00

L'association possède un certain nombre d'immobilisations corporelles, notamment des véhicules, du matériel de bureau et informatique ainsi que des agencements réalisés au sein des locaux. Même si une subvention d'investissement du Conseil régional de 36.5k€ a été perçue en 2020, les immobilisations semblent en grande partie avoir été autofinancées. La structure a amorti ces immobilisations en 2021 pour une valeur nette de 82.5k€.

Subventions	2021	Prévisionnel 2022
Etat Politique de la Ville	41 000,00 €	81 000,00 €
Etat Politique de la Ville +	15 000,00 €	
Etat Divers Adulte Relais	48 000,00 €	36 755,17 €
Etat FONJEP	7 164,00 €	4 719,00 €
Région fonctionnement NQE	8 000,00 €	9 500,00 €
Région Politique Ville	20 000,00 €	17 400,00 €
Département		30 000,00 €
Commune subvention PART VILLE	282 664,00 €	527 000,00 €
CAF COORDO PARENTALITE Via Ville	52 000,00 €	52 000,00 €
CAF PS AGC Via Ville	70 785,00 €	
CAF PS ACF Via Ville	23 682,00 €	
CAF AIDE COMP Via Ville	20 000,00 €	
CAF (REAAP + sorties familles)	29 000,00 €	34 000,00 €
CAF AIDE COMP ANIMATION LOCALE	8 000,00 €	5 000,00 €
CAF aide aux partenaires		12 500,00 €
PS EVS	23 682,00 €	23 332,00 €
PS JEUNESSE	20 605,00 €	10 000,00 €
PS CLAS	12 000,00 €	12 543,00 €
Agglomération		5 080,00 €
Autres	18 000,00 €	22 559,78 €
Fondation des lumières	11 500,00 €	
Crédit agricole	8 000,00 €	
Total	883 389 €	719 082 €

Les subventions d'exploitation ont augmenté entre 2019 et 2021, bien que la participation de la commune de Lillers ait fortement diminué en 2022 (-244.3k€). Cette décision a obligé l'association à repenser son modèle économique à court terme. Des demandes de subventions plus importantes ont été formulées auprès de l'Etat et de la CAF en 2022. L'impact sur la situation économique et financière de SOLILLERS a dans l'ensemble été maîtrisé grâce au soutien des partenaires. L'association a également renégocié les délais de paiement avec ses principaux financeurs ce qui lui a évité de connaître un solde de trésorerie négatif. SOLILLERS perçoit des aides aux postes Adultes Relais et FONJEP en complément des subventions de fonctionnement fléchées sur les différents dispositifs.

Elle génère un chiffre d'affaires constitué des adhésions (montant libre), des inscriptions aux différentes activités et des prestations de formation (8.3k€ en 2021). En 2019, la participation des usagers a été

particulièrement importante (41.0k€). Cela s'explique par le principe de gratuité et de dons qui s'est mis en place après 2020, de plus, une participation était demandée aux bénéficiaires dans le cadre du projet Vacances pour Tous. Le projet n'a plus été reconduit par la suite en raison de la crise sanitaire et de la baisse de la subvention de la ville de Lillers. Il doit être repensé avec un budget à la baisse, tout en incluant des personnes aux revenus limités.

Des aides aux postes sont accordées au titre des dispositifs FONJEP et Adulte Relais.

Les autres produits d'exploitation sont composés de transferts de charges.

Charges : La structure des charges d'exploitation a évolué en faveur des frais de personnel qui représentent aujourd'hui 57% des dépenses de SOLILLERS contre 28.6% en 2019. Les AACE sont quant à eux moins élevés que les années précédentes principalement en raison du recours beaucoup moins important aux mises à disposition de personnels (188.8k€ en 2019 contre 10.1k€ en 2021). Les dotations aux amortissements ont augmenté proportionnellement à l'achat des nouvelles immobilisations.

SOLILLERS a connu depuis 2019 des résultats nets largement excédentaires (supérieurs à 70k€), témoignant d'une bonne santé économique. Sa capacité d'autofinancement est elle aussi positive et pourrait lui permettre de mobiliser des outils de financement bancaires à l'avenir. En 2022, la réorientation des financements ne devrait pas pénaliser l'association au vu des subventions déjà perçues. L'impact sur la trésorerie a pu être évité grâce à la négociation de délais de paiement plus courts auprès des financeurs.

Synthèse situation économique :

SOLILLERS présente une situation économique et financière favorable. Son cycle d'exploitation reposant majoritairement sur les subventions publiques ne génère pas de besoin en fonds de roulement. La forte baisse de la participation de la ville de Lillers questionne toutefois l'association sur la pérennité de son modèle économique et de ses emplois. L'hybridation des ressources a pour le moment permis à SOLILLERS de ne pas fragiliser son projet associatif. La mobilisation du DLA vise à sécuriser le développement de la structure en prolongeant la réflexion sur la viabilité du modèle économique.

CONCLUSIONS ET BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des projets sociaux répondant aux besoins du territoire ▪ L'inclusion des habitants dans la gouvernance et les actions ▪ Posture de démonstrateur au sein du réseau ▪ Bon soutien des partenaires et de la fédération 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La baisse d'une subvention structurante pour l'association ▪ Un manque d'outillage des bénévoles sur la gestion associative
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le renouvellement des agréments AVS, EVS et centre social ▪ Stratégie de communication en cours d'élaboration ▪ Accompagnement de la Fédération des CS dans l'élaboration du MSE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ De nouvelles baisses de subventions dans les prochaines années ▪ La dégradation de la relation avec la commune

Besoins identifiés

Problématique(s) repérée(s)	Actions à entreprendre	Moyens mobilisables
<p>1. Consolider le modèle économique</p>	<p>Réaliser un état des lieux des financements acquis pour 2022 et prévus en 2023</p> <p>Identifier des financements publics et des appels à projets en corrélation avec les actions et valeurs de l'association</p> <p>Adopter une méthodologie pour la demande de financements privés (fondations, mécénat, etc.)</p> <p>Analyser les marges de manœuvre d'augmentation du chiffre d'affaires sans remettre en question le principe de gratuité</p> <p>Construire le budget prévisionnel à 3 ans</p> <p>Préfigurer le travail sur le modèle socio-économique</p>	<p>DLA</p> <p>Fédération des Centres Sociaux pour l'approfondissement du MSE</p>
<p>2. Favoriser la montée en compétences des bénévoles et des salariés</p>	<p>Approfondir le plan de formation de l'association</p> <p>Répartir les missions entre bénévoles et salariés afin de libérer du temps pour la Direction sur le développement de l'association (représentation de l'association, recherche de financements, gestion de projets, ...)</p>	<p>OPCO</p> <p>Formations à destination des bénévoles : Plateforme LMA HdF</p>
<p>3. Consolider l'assise financière</p>	<p>Mobiliser un contrat d'apport associatif pour consolider le BFR</p>	<p>FINES (Pas-de-Calais Actif)</p>

CAHIER DES CHARGES - PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

I. Proposition d'ingénierie DLA

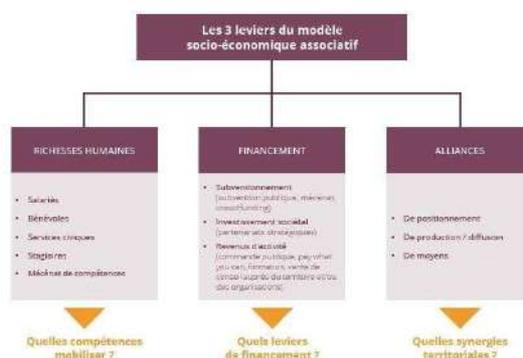
Contexte et enjeux

SOLLILLERS est une association comprenant un centre social, un espace de vie sociale et un organisme de formation dédié à l'expérimentation en travail social. Elle connaît un certain développement depuis 2021, avec la mise en place de l'Oasis 2 Vies. Son modèle économique est très dépendant des subventions publiques en raison de l'application d'un principe de gratuité pour les bénéficiaires qui restreint les possibilités de dégager des ressources propres. Les financements de la CAF et de la ville de Lillers représentaient en 2021 3/4 des produits d'exploitation, malgré l'émargement sur plusieurs dispositifs différents.

La forte baisse de la subvention de la commune en cours d'année a été révélatrice du besoin d'hybrider davantage les ressources pour pérenniser les projets et les emplois. Cette décision interroge l'association sur les leviers de développement du modèle économique pouvant garantir un cadre d'action répondant à ses valeurs, aux attentes des habitants, ainsi qu'aux moyens humains et matériels nécessaires pour mener à bien les actions. Le choix politique de la ville ayant été motivé par le contexte de réduction des budgets des collectivités, l'association sera vigilante à ce que la relation avec la commune ne se dégrade pas davantage dans les prochaines années. Le projet initialement prévu a dû être remanié avec l'arrêt de l'action Vacances pour Tous. Les emplois ont pu être maintenus grâce au soutien financier de la CAF.

SOLLILLERS a toujours été soucieuse de co-construire le projet social avec les habitants tout en les rendant acteurs de la vie de la structure. Cette valeur humaine, intrinsèque à l'objet de l'association, sera fondamentale pour faire évoluer le modèle économique dans un cadre cohérent et fidèle aux valeurs défendues. Parmi les pistes de développement envisagées, le recours à de nouveaux appels à projets ou à des financements privés (fondations, mécénat, etc.) n'est pas exclu dans la mesure où le projet social ne serait pas remis en cause. De plus, le développement des prestations de formation serait un autre axe stratégique intéressant, limité aujourd'hui par les moyens humains affectés à cette mission.

Ce dernier point renvoie à la notion de modèle socio-économique (MSE) permettant la mise en place des actions dans un cadre financier, humain et partenarial favorable.



Cette réflexion, concomitante avec celle du DLA, a fait l'objet d'une première analyse par M. PRUVOT et Mme NOWICKI pour le centre social et l'EVS. La Fédération des Centres sociaux, en lien avec la CNAJEP, a également lancé une expérimentation auprès de plusieurs centres sociaux des Hauts-de-France pour formaliser un MSE adapté aux contextes de réductions des budgets et de dégradation des conditions de travail des travailleurs sociaux. Au vu de l'urgence pour la structure de repositionner son modèle économique à court terme, le DLA se consacrera davantage les leviers d'augmentation des produits d'exploitation et d'optimisation des charges. Le bilan pourra permettre de préfigurer en éventuel prolongement avec la Fédération sur le MSE.

Enfin, l'accompagnement interviendra dans un contexte de renouvellement du projet social 2023-2026 pour le centre social et l'EVS. Les possibilités financières liées à la reconduction des agréments entreront en ligne de compte et modèleront la stratégie de développement globale de SOLILLERS.

Finalité attendue de l'accompagnement DLA

Le DLA a pour objectif d'étudier et de remodeler le modèle économique de SOLILLERS. Ce dernier ne sera plus autant soutenu que les années précédentes par la ville et doit identifier de nouvelles sources de financements : en propre ou à l'externe. Une richesse immatérielle est déjà produite par la forte mobilisation bénévole autour des actions. Cette richesse est inscrite dans le projet social et associatif. Les scénarios d'évolution du modèle économique devront donc respecter les valeurs de l'association, ne pas dénaturer son objet et prioriser le bien-être des habitants.

Le DLA devra aboutir à des préconisations pour atteindre un modèle économique pérenne et sécurisant pour les emplois, les actions et le développement de l'association.

Cahier des charges

- Réaliser un état des lieux du modèle économique actuel
- Etudier la composition des dépenses et des recettes
- Identifier des leviers d'évolution du modèle économique : financements publics ou privés, augmentation du chiffre d'affaires, réduction des charges, mutualisations possibles, etc.
- Proposer une méthodologie d'accès aux financements privés (fondations, mécénat)
- Présenter un plan d'actions aux parties prenantes internes et s'assurer de la cohérence des préconisations avec le nouveau projet social 2023-2026 et les valeurs défendues par l'association
- Retravailler le budget prévisionnel en conséquence

Mission DLA	Type d'ingénierie DLA	Individuelle
	Nature de l'appui (sphères)	Consolidation du modèle économique
	Résultats / impacts attendus	SOLLERS dispose de pistes pour faire évoluer son modèle économique dans un cadre organisationnel soutenable et respectueux des valeurs prônées. Son modèle économique évolue de façon à assoir le développement prévu pour les prochaines années.
	Période prévue	Novembre 2022 à mars 2023 (5 mois)

II. Avis du comité d'appui

Le présent document sera porté à la connaissance du comité d'appui pour avis consultatif. Il est tenu à la confidentialité¹.

Comité d'appui sollicité le : **3 octobre 2022**

Avis et commentaires du comité d'appui :

Avis opérateur DLA sur « cofinancement » :

Structure ayant déjà bénéficié d'une ingénierie DLA : Oui Non

Si oui, avis sur le cofinancement par le bénéficiaire : Oui Non

¹ Cf. : règlement comité d'appui de l'opérateur DLA

IV. Contact

- VALENTIN BANACH -
CHARGE DE MISSION DLA
PAS DE CALAIS ACTIF
23, RUE DU 11 NOVEMBRE
62300 LENS
TEL : 06 15 99 49 38
valentin.banach@pasdecalsaisactif.org

II. APPRECIATION GENERALE

Signification note :

- 1 faible ou très insuffisant
- 2 insuffisant
- 3 moyen

- 4 satisfaisant, adapté correct
- 5 très bien ou très satisfaisant

	Au moment du diagnostic					Au suivi				
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Projet associatif										
Est-il clair et actualisé ?										
Qualité du plan stratégique / plan de développement										
La structure et son environnement										
Soutien du réseau ou de la fédération										
Qualité des relations partenariales sur le plan opérationnel										
Qualité des financements publics										
Connaissance de la concurrence directe et indirecte										
Maîtrise de l'environnement légal et institutionnel										
Qualité de la relation bancaire										
Système de décision et gouvernance										
Vision claire de la répartition des pouvoirs de décision, des délégations...										
Clarté des rôles et responsabilités entre élus bénévoles (CA), bénévoles et équipe salariée										
Fluidité de la circulation des informations en interne et en externe										
Système organisationnel, ressources humaines et moyens matériels										
Clarté de la répartition des rôles et des tâches										
Formalisation des modalités internes d'organisation (ex organigramme, réunions d'équipe, ...)										
Souplesse de l'organisation										
Adéquation des moyens matériels										
Communication externe et stratégie commerciale										
Plan/stratégie de communication existant										
Qualité des Outils de communication										
Stratégie commerciale										
Système Financier, organisation de la fonction comptable et financière ; outils de gestion et analyse économique et financière										
Utilisation efficace d'outils comptables et financiers (analytique, prévisionnels...)										
Situation économique										
Situation financière										

Les statuts de l'association Solillers



STATUTS DE L'ASSOCIATION SOLLERS Solidarité à Lillers.

*Statuts de l'association déclarée par application de la loi du 1^{er} Juillet
1901 et du décret du 16 Août 1901.*

STATUTS DE L'ASSOCIATION SOLILLERS Solidarité à Lillers.

CHAPITRE 1 OBJET ET BUT DE L'ASSOCIATION

Article 1. Constitution et dénomination

Il est fondé, à LILLERS (Pas de Calais), entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre :

SOLILLERS Solidarité à Lillers.

Sa durée est illimitée.

Article 2. Siège social.

Le siège social de l'association est fixé à :

La Maison Pour Tous.
Centre Social de Lillers.
Place des FFI.
62190 LILLERS.

Il pourra être transféré par simple décision de l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.

Article 3. Objet

L'association SOLILLERS a pour but et pour objet de piloter, d'organiser, de gérer, de mettre en œuvre, de créer, d'accompagner et de favoriser des actions, des projets, des activités et des services dans les champs du social, de la culture, du sport, des loisirs, de l'animation, de l'éducation, de la formation, de la recherche, de l'accompagnement.

L'association SOLILLERS se place donc dans le mouvement de l'Éducation Populaire, du Développement Social Local et du Développement du Pouvoir d'Agir des habitants et des communautés.

Article 4. Moyens d'action

L'association SOLILLERS pilote des projets d'animation de la vie sociale.

L'association SOLILLERS développe des actions et projets de recherche et d'accompagnement.

L'association SOLILLERS peut piloter tout projet se référant aux champs et aux mouvements l'Éducation Populaire, du Développement Social Local et du Développement du Pouvoir d'Agir des habitants et des communautés.

L'association SOLILLERS développe son action au travers la coopération, les réseaux et le partenariat par le biais d'équipements de proximité à destination de tous les publics (enfants, adultes et familles).

L'association SOLILLERS favorise l'accès à la culture, aux loisirs, aux sports et à la citoyenneté.

L'association SOLILLERS développe des interventions éducatives, sociales et culturelles.

L'association SOLILLERS favorise l'écoute, l'initiative et répond aux besoins des habitants.

L'association SOLILLERS donne un sens à la relation en favorisant le lien social à travers le partage, le mieux vivre ensemble, l'entraide et le soutien.

L'association SOLILLERS lutte contre toutes formes d'exclusion et d'isolement.

L'association SOLILLERS met en œuvre un accueil inconditionnel.

L'association SOLILLERS permet le travail associé entre habitants, bénévoles et professionnels.

Article 5. Les valeurs.

L'association SOLILLERS reconnaît les valeurs et principes de la République française, à savoir :

- **La devise : Liberté, Égalité, Fraternité.**
- **Une République indivisible :** L'unité et l'indivisibilité garantissent une application uniforme du droit sur l'ensemble du territoire national...
- **Le caractère laïque de la République** qui découle à la fois du principe de la liberté de croyance et du principe d'égalité des citoyens devant la loi. Aucune religion n'a ainsi

de statut privilégié au sein de la République et chaque individu se voit garantir la liberté de ses opinions et de sa foi...

- **Le caractère démocratique de la République** qui implique le respect des libertés fondamentales.
- **Le caractère social de la République** qui résulte de l'affirmation du principe d'égalité. Il s'agit de contribuer à la cohésion sociale et de favoriser l'amélioration de la condition des plus démunis.
- **L'égalité entre les femmes et les hommes.**

L'association SOLILLERS réfère son action aux valeurs suivantes :

- La dignité humaine : respecter la dignité humaine, c'est reconnaître la dignité et la liberté de toute femme et tout homme. C'est permettre, faciliter et favoriser l'accueil, l'écoute, le respect et le dialogue. C'est de lutter contre tous les préjugés moraux et culturels. C'est de reconnaître la pluralité des croyances.
- La solidarité : c'est reconnaître la capacité à Vivre Ensemble.
- La démocratie : c'est reconnaître une société ouverte aux débats et au partage du pouvoir. C'est, aussi, s'engager dans des actions collectives.
- La neutralité : cela ne signifie ni l'abstention ni l'indifférence. C'est avoir des convictions fortes. C'est, aussi, s'interdire toute forme de discrimination dans les actes, les mots, dans l'expression, dans les choix...
- La laïcité : c'est une éthique, une conviction et une posture qui visent à l'épanouissement de l'être humain en tant qu'individu, personne et citoyen. La laïcité est basée sur la liberté de conscience et le respect de toutes les croyances.
- La mixité : c'est mettre ensemble, c'est mélanger les genres, c'est accueillir la diversité.
- La participation : c'est favoriser et permettre l'information à tous, la consultation de tous, la concertation avec tous et l'implication de toutes les personnes. C'est viser l'engagement individuel et collectif pour une société plus juste
- Le partenariat : c'est faire réseau. C'est de ne pas travailler seul. C'est sortir de l'entre-soi. C'est s'ouvrir aux autres. C'est accepter les autres dans leurs différences, avec leurs expériences et leurs compétences.

L'association SOLILLERS revendique des postures claires pour agir, elles sont :

- L'empathie
- Le non-jugement
- Le respect
- L'expression
- L'engagement
- La bienveillance
- La compréhension
- L'indulgence
- La discrétion
- L'intérêt collectif et général
- La confiance

- La communication
- Le plaisir
- L'amitié

L'association SOLILLERS privilégie l'intérêt général et collectif.

CHAPITRE 2 GESTION, ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Article 6. Ressources.

Les ressources de l'association SOLILLERS se composent :

- Des adhésions (sous la forme de don)
- Des cotisations
- Des recettes provenant de la vente de produits, de services et de prestations fournis par l'association.
- D'éventuelles contributions et participations financières aux actions mises en place par l'association.
- Des subventions de fonctionnement et d'investissement provenant de tiers, de collectivités, de services publics, de personnes morales, de fondations, d'institutions, d'organismes privés.
- De dons de personnes physiques et/ou morales : dons manuels, matériels et financiers.
- De toutes autres recettes ou produits autorisés par la loi.

L'association SOLILLERS peut acquérir et posséder tout bien mobilier ou immobilier nécessaire à l'exercice de ses activités.

Toutes participations financières seront fixées et validées par le Conseil d'Administration, par le bureau, les collèges ou les collectifs d'habitants selon les contextes et les situations.

Article 7. Adhésion – Partenariat.

L'association SOLILLERS peut adhérer à d'autres associations, unions, fédérations et regroupements en cohérence avec son objet et cela par simple décision du Conseil d'Administration.

Article 8. Employeur.

Pour atteindre ses objectifs et son objet, l'association SOLILLERS est employeur.

Les rapports entre l'association et ses salariés sont réglés par la convention collective Nationale des Acteurs du Lien Social et Familial. CCN ALISFA.

Article 9. Membres.

Peut devenir membre de l'association SOLILLERS, toute personne physique ou morale respectant l'objet, les moyens d'actions et les valeurs de l'association (articles 3, 4 et 5).

L'association SOLILLERS comprend :

- Les membres adhérents : personnes physiques ou morales qui adhèrent volontairement à l'association.
- Les membres d'honneur : personnes proposées par le Conseil d'Administration pour leur engagement dans l'association.

L'adhésion : elle doit être libre et volontaire. Chaque personne peut rejoindre l'association ou la quitter volontairement et librement. En affirmant ces deux principes (libre et volontaire), l'adhésion à l'association SOLILLERS se fait sous forme d'une inscription écrite. Aucune contrepartie financière n'est demandée. L'adhésion est gratuite (le don reste possible lors de l'adhésion). L'Association SOLILLERS souhaite que l'adhésion gratuite traduise l'engagement libre et volontaire des personnes.

L'adhésion (inscription) à l'association est valable du mois de septembre au mois d'août de l'année suivante (année scolaire).

Tous les membres, ayant au moins 17 ans révolus, ont le droit de vote à l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration peut refuser ou annuler toute adhésion si celle-ci s'oppose à l'objet, aux moyens d'actions de l'association et/ou aux valeurs inscrites dans les présents statuts.

Article 10. L'Assemblée générale

L'Assemblée Générale se réunit une fois par an et comprend tous les membres de l'association. Les membres sont invités par le Président. L'ordre du jour est indiqué sur les invitations.

L'Assemblée Générale se prononce sur le rapport moral et le bilan d'activités et sur le rapport financier et les comptes d'exploitation de l'association.

L'Assemblée Générale délibère sur les orientations présentées.

L'Assemblée Générale pourvoit à la nomination et au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale prend ses décisions à la majorité des membres présents et représentés.

En cas d'absence, un membre peut donner pouvoir à un autre membre pour le représenter. Un membre peut se présenter à l'Assemblée Générale avec deux pouvoirs au maximum.

Article 11. Le Conseil d'Administration.

Pour être membre du Conseil d'Administration, il faut être membre adhérent ou membre d'honneur avant l'ouverture de l'Assemblée Générale. Il faut jouir de ses droits civiques.

Les salariés de l'association (y compris les salariés mis à disposition), les vacataires, les intervenants professionnels de l'Association, ne peuvent pas se présenter au Conseil d'Administration, même s'ils sont membres adhérents ou d'honneur de l'Association.

Pour être membre du Conseil d'Administration, il ne faut pas avoir de liens de parenté direct avec un ou une salarié(e) de l'Association dits permanents (CDI, CDD, Remplacement, Mise à Disposition). Par lien de parenté direct, nous entendons des personnes reliées entre elles par la filiation (liens de sang ou d'adoption), par des liens d'alliance (mariage ou PACS) et par les degrés entre les personnes qui descendent de ces liens de filiation et d'alliance et ce jusqu'au troisième degré.

Les élus au Conseil Municipal de la Ville de Lillers ne peuvent pas être membre du Conseil d'Administration.

Pour être membre du Conseil d'Administration, il faut être candidat lors de l'Assemblée Générale.

Pour être membre du Conseil d'Administration, il faut être âgé d'au moins 17 ans révolus.

Le Conseil d'Administration se compose au maximum de 18 membres et au minimum de 10 membres. Si le nombre minimum n'est pas atteint, il sera procédé à un tirage au sort parmi les membres adhérents et membres d'honneur pour composer un Conseil d'Administration et ce jusqu'à une nouvelle élection qui peut être programmée dans l'année.

Les Directeurs de l'Association assistent aux Conseils d'Administration comme accompagnateurs et soutiens techniques mais ne disposent pas de droit de vote.

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour trois ans à la majorité des voix par l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration est renouvelable par tiers chaque année. Les membres sont rééligibles.

En cas de vacances, le Conseil d'Administration peut pourvoir provisoirement au remplacement des membres de ses membres. Il est procédé au remplacement définitif lors de la prochaine Assemblée Générale.

La qualité de membre du Conseil d'Administration se perd :

- De fait par la démission ou le décès.
- Par décision du Conseil d'Administration pour non-respect aux présents statuts et/ou au règlement intérieur.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou de la Présidente de l'Association

Le Conseil d'Administration se réunit au moins 4 fois par an.

La présence d'au moins la moitié des membres présents est nécessaire à la validité des délibérations. Chaque membre présent ne peut disposer que d'un pouvoir.

Il est tenu un procès-verbal sous forme d'un relevé de décisions des séances. Le relevé des décisions est signé par le Président et le Secrétaire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents et représentés.

En cas de partage, un tirage au sort entre les deux propositions majoritaires est organisé pour valider la décision.

Le Conseil d'Administration reçoit mandat de l'Assemblée Générale pour l'exécution de toutes les missions et activités en rapport avec son objet et ses moyens d'action.

Le Conseil d'Administration arrête le projet de budget, gère les ressources de l'association, arrête le compte annuel et les rapports moraux, financiers et d'activités pour les soumettre à l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration définit l'orientation des activités, des animations, des actions, des projets et des services sur proposition des Collectifs d'habitants, des partenaires du territoire, des habitants, des salariés de l'Association...

Le Conseil d'Administration fixe le règlement intérieur qui précisera les points non traités dans les présents statuts.

Le Conseil d'Administration peut créer des commissions, groupes de travail, collectifs et collèges. Ceux-ci peuvent être ouverts à des membres non élus au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs de décisions à ces commissions, ces groupes, ces collectifs et ces collèges. Le Conseil d'Administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs de décisions au Bureau. Le Conseil d'Administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs de décisions à des collectifs d'habitants engagés et concernés par une activité, une action ou un projet.

Article 12. Le Bureau.

Le Bureau est une émanation du Conseil d'Administration. Le Bureau est une instance qui représente l'Association SOLILLERS.

Le Bureau est chargé de l'exécution des décisions prises lors de l'Assemblée Générale et des réunions du Conseil d'Administration.

Le Bureau est responsable de la gestion courante de l'association.

Le Bureau est responsable de la mise en place et du suivi de l'ensemble des activités de l'association.

Le Bureau est composé de 6 membres au maximum :

- D'un président ou d'une présidente
- D'un vice-président ou d'une vice-présidente
- D'un secrétaire ou d'une secrétaire
- D'un trésorier ou d'une trésorière
- D'un secrétaire adjoint ou d'une secrétaire adjointe
- D'un trésorier adjoint ou d'une trésorière adjointe

Le bureau est composé de 3 membres au minimum :

- D'un président ou d'une présidente
- D'un secrétaire ou d'une secrétaire
- D'un trésorier ou d'une trésorière

Si le nombre minimum n'est pas atteint pour composer le bureau, il sera procédé à un tirage au sort parmi les membres du Conseil d'Administration.

Le Bureau est élu pour un an par le Conseil d'Administration et ce parmi ses membres.

Article 13. L'Assemblée Générale Extraordinaire.

Si besoin est, ou sur demande du quart des membres de l'Association, le Président ou les Directeurs de l'Association convoquent une Assemblée Générale Extraordinaire.

L'ordre du Jour est la modification des statuts ou la dissolution de l'association.

Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

Article 14. Dissolution.

La dissolution de l'Association est prononcée par l'Assemblée Générale Extraordinaire. Celle-ci détermine les conditions de la liquidation. Elle règle les conditions de l'attribution de l'actif et nomme les personnes chargées de la liquidation.

Statuts adoptés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 SEPTEMBRE 2020

Le Règlement intérieur de l'Association Solillers

Règlement intérieur DE L'ASSOCIATION SOLILLERS

Chapitre I. Droits et devoirs des administrateurs et salariés
--

Rappel :

Participer au conseil d'administration d'une association est une manière tacite d'accepter la fonction de dirigeant.

On attend des dirigeants de l'association et des salariés de l'Association SOLILLERS :

- Qu'ils assistent aux réunions du Conseil d'administration pour les dirigeants ;
- Qu'ils assistent aux réunions des collèges EVS et CENTRE SOCIAL pour les dirigeants ;
- Qu'ils assistent aux réunions d'équipe pour les salariés ;
- Qu'ils soient loyaux, de bonne foi et appliqués dans leur fonction ;
- Qu'ils respectent l'obligation de confidentialité ;
- Qu'ils agissent dans l'intérêt de l'association et non dans leur propre intérêt.

Article 1. Mes droits en tant qu'administrateur.

- Être informé
- Être force de proposition
- Être décisionnaire
- S'exprimer librement
- Prendre des initiatives
- Voter
- Être respecté dans les échanges contradictoires
- Pouvoir se désengager
- Plaisanter et avoir de l'humour

Article 2. Mes droits en tant que salarié

- Être informé
- Être force de proposition
- S'exprimer librement
- Prendre des initiatives
- Être respecté dans les échanges contradictoires
- Se référer à la convention collective ALISFA
- Plaisanter et avoir de l'humour

Article 3. Mes devoirs en tant qu'administrateur.

- Porter les valeurs de l'association
- Reconnaître et s'engager dans les projets de l'association
- Être discret
- S'informer sur le fonctionnement de l'association
- Connaître l'équipe des salariés
- S'investir dans la vie de l'association
- Respecter ce règlement intérieur
- Connaître les statuts
- Venir aux réunions
- Assumer les responsabilités d'employeur
- Participer à la gestion du budget
- Respecter les décisions collégiales
- Donner du pouvoir aux collectifs d'adhérents et d'habitants
- Respecter les salariés, les administrateurs, les bénévoles, les adhérents et les usagers du Centre Social. En d'autres termes, c'est donner le respect sans condition
- Prendre des décisions pour l'intérêt général
- Être de bonne humeur

Article 4. Mes devoirs en tant que salarié.

- Porter les valeurs de l'association et du centre social
- Reconnaître et s'engager dans les projets de l'association
- Être discret
- S'informer sur le fonctionnement de l'association
- Connaître l'équipe des administrateurs
- S'investir dans la vie de l'association
- Respecter ce règlement intérieur
- Connaître les statuts
- Faire vivre les rencontres
- Assumer les responsabilités des actions
- Participer à la gestion du budget des actions
- Respecter les décisions collégiales
- Donner du pouvoir aux collectifs d'adhérents et d'habitants
- Faciliter les actions, les envies des habitants
- Faire émerger les envies et les attentes des adhérents et des habitants
- Respecter les administrateurs, les salariés, les bénévoles, les adhérents et les usagers du Centre Social. En d'autres termes, c'est donner le respect sans condition
- Permettre les décisions pour l'intérêt général
- Être de bonne humeur

Article 5. Mes missions en tant qu'administrateur et salarié

- Connaître et faire vivre les projets de l'association
- Représenter l'association
- Être dans une posture d'accueillant, faciliter l'accueil et l'intégration de tous.
- Promouvoir les valeurs de l'association

Article 6. Intérêt individuel.

C'est lorsque je viens dans les structures, les espaces, les actions de l'association pour un service ou activité. Je participe pour moi. Je viens chercher quelque chose : un renseignement, un service, un accompagnement, un apprentissage, une technique... Les décisions sont prises par la direction, le président, le bureau ou le CA en fonction des urgences ou de l'importance.

Article 7. Intérêt collectif.

C'est lorsque je participe à un groupe ou un atelier. Ce que l'on appelle les collectifs. De ces collectifs ou groupes naissent et s'organisent des actions comme les sorties, les manifestations, les vacances, les expositions, les ateliers autonomes... Le collectif a un pouvoir de décisions pour les choses qui le concernent en fonction des moyens accordés ou obtenus.

Article 8. Intérêt général.

Ce sont les administrateurs, les salariés, les bénévoles qui représentent et portent l'intérêt général. Il concerne les projets de l'association et le territoire. Les décisions sont prises en tenant compte des valeurs, du projet, du territoire et de ses habitants. C'est le rôle du CA et des collègues EVS et CENTRE SOCIAL

Article 9. La décision.

Une décision est toujours prise en fonction :

- Des valeurs
- Du projet associatif
- D'une vision humaniste afin de tendre à un monde plus juste

Article 10. L'administrateur et le bénévole

Comme administrateur et/ou bénévole, je me situe dans l'intérêt général. Je prends des décisions au regard de cet intérêt. Je ne fais pas passer mon intérêt individuel avant l'intérêt général quand je suis dans « mon rôle » d'administrateur, de représentant de bénévole de l'Association

Article 11. Le salarié.

Comme salarié, je facilite les débats et l'émergence des projets. J'explique le fonctionnement de l'association et du centre social. Je ne fais jamais passer mon intérêt individuel (ou mes idées) avant l'intérêt général ou collectif. Je reste dans « mon rôle » de pédagogue et de facilitateur. Je suis responsable des liens et des relations qui naissent et qui peuvent naître.

Chapitre III. La reconnaissance des principes, des valeurs et des missions de l'animation de la vie sociale. Adoption des postures et du travail associé.

Article 12. Valeurs, principes et missions des centres sociaux.

Les acteurs engagés (Administrateurs de l'Association SOLILLERS et Professionnels salariés) du Centre Social La Maison pour Tous de Lillers reconnaissent :

- Les Valeurs et principes de la République française, à savoir :

Les principes fondamentaux de la République française sont énoncés dans sa **devise** : « **Liberté, Égalité, Fraternité** ».

« **Une République indivisible** » : L'unité et l'indivisibilité garantissent une application uniforme du droit sur l'ensemble du territoire national...

Le caractère laïque de la République découle à la fois du principe de la liberté de croyance et du principe d'égalité des citoyens devant la loi. Aucune religion n'a ainsi de statut privilégié au sein de la République et chaque individu se voit garantir la liberté de ses opinions et de sa foi...

Le caractère démocratique de la République implique le respect des libertés fondamentales...

Enfin, **le caractère social de la République** résulte de l'affirmation du principe d'égalité. Il s'agit de contribuer à la cohésion sociale et de favoriser l'amélioration de la condition des plus démunis.

Rappel de l'égalité **entre les femmes et les hommes**.

- Les Valeurs de la Circulaire CNAF (Animation de la vie sociale – 2012), à savoir :

Le respect de la dignité humaine
La laïcité, la neutralité et la mixité
La solidarité
La participation et le partenariat

- Les Valeurs de la Chartes des Centres Sociaux (2000), à savoir :

La Dignité Humaine : reconnaître la dignité et la liberté de toute femme et tout homme. Accueil, écoute, respect et dialogue. Aucun préjugés moraux et culturels. Reconnaissance de la pluralité des croyances. Convivialité.

La Solidarité : reconnaître la capacité à Vivre Ensemble.

La Démocratie : Société ouverte aux débats et au partage du pouvoir. S'engager dans des actions collectives.

- Les missions générales et complémentaires des structures de l'animation de la vie sociale à travers la Circulaire CNAF de 2012, à savoir :

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population.

Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants.

Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.

Développer des actions d'intervention sociale adaptées.

Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.

Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués.

Article 13. Travail associé.

Qui sont les acteurs du travail associé : il se vit entre les administrateurs, les salariés, les bénévoles, les adhérents, les habitants, les partenaires...

C'est quoi le travail associé : c'est produire, créer, imaginer et rénover ensemble. C'est faire ensemble, jamais seul. C'est faire avec. C'est emmener les personnes. C'est discuter ensemble. C'est prendre les décisions et faire des choix ensemble.

Les acteurs engagés (Administrateurs, Salariés, Intervenants, Bénévoles) de l'Association SOLILLERS adoptent :

- Les postures de travail associé qui s'appuient sur les principes et notions suivantes :
 - Empathie
 - Non jugement
 - Respect
 - Expression
 - Engagement
 - Bienveillance
 - Compréhension
 - Indulgence
 - Discrétion
 - Intérêt collectif et général
 - Confiance
 - Communication
 - Plaisir

- Les instances qui fonctionnent selon des cycles de rencontres réguliers et constructifs :
 - Direction
 - Président
 - Bureau / CA
 - Groupes de travail associé / Commissions
 - Collèges
 - Collectifs d'habitants

- Équipe des professionnels

Chapitre IV. La gestion des projets d'animation de la vie sociale.

Article 14. Instances et gouvernance.

Pour permettre le pilotage des projets suivants :

- Le Projet Centre Social La Maison Pour Tous
- Le Projet Espace de Vie Sociale L'Oasis 2 Vies

Le Conseil d'Administration de SOLILLERS crée deux instances dites collèges :

- Un collège représentant le projet social du centre social appelé « La Maison Pour Tous de Lillers ». Ce collège est appelé « Collège Centre Social ».
- Un collège représentant le projet social de l'Équipement de Vie Sociale (EVS), appelé « Oasis 2 Vies ». Ce collège est appelé « Collège EVS ».

La composition des collèges. Chaque collège est composé :

- D'au moins deux administrateurs (non-élus au Bureau)
- Le Bureau
- Des habitants liés ou engagés dans le projet
- La Direction
 - Pour le « Collège Centre Social », la Direction du Centre Social
 - Pour le « Collège EVS », la Direction de l'Association

Un quorum est nécessaire pour la validation des décisions. Le quorum nécessaire est le suivant :

- Au moins deux membres du bureau
- Au moins un administrateur non élu au bureau
- Au moins 4 habitants non élus au sein des instances

Ainsi le Collège Centre Social est l'instance qui représente le Centre Social La Maison Pour Tous de Lillers dans tous les actes de la gestion du projet.

Ainsi le Collège EVS est l'instance qui représente l'équipement de vie sociale Oasis 2 vies dans tous les actes de la gestion du projet.

Le Conseil d'Administration de SOLILLERS rappelle et réaffirme que la gestion des affaires quotidienne et courante est donnée aux collectifs d'habitants et de salariés souhaitant faire vivre et développer les actions et projets.

La place des salariés aux Conseil d'Administration et dans les Collèges.

Les salariés peuvent être invités à participer aux réunions. Ils sont invités par la Direction. Ils sont invités en fonction de l'actualité, des projets et des situations. Les salariés n'ont pas le droit de vote.

- Un collège ouvert aux jeunes issus du Collectif Jeunes du centre social « La Maison Pour Tous de Lillers ».
Ce collège est appelé « Collège Collectif Jeunes ».

Article 15. Fonctionnement du bureau

Le travail du bureau est organisé en binômes afin de faciliter l'engagement, la disponibilité et l'exécution des missions.

Le Président ou la Présidente, avec le vice-président ou la vice-présidente, représentent l'association. Ils dirigent et contrôlent les activités de l'association. Ils sont responsables juridiquement des actions que l'association met en œuvre. Ils sont, également, responsables dans les domaines des ressources humaines.

Le Secrétaire et le Secrétaire Adjoint assurent le bon fonctionnement administratif de l'Association (convocations, comptes rendus, correspondances, registres, archives, dossiers). Ils assurent la fonction communication de l'association.

Le Trésorier et le Trésorier Adjoint ont la responsabilité de la gestion et des finances de l'association (cotisations, adhésions, factures, budgets, factures, dons, subventions).

Le Bureau est appuyé et accompagné par les professionnels de l'association dans les domaines du pilotage, de la gestion, du contrôle, des finances, de l'administration, de la communication.

Le Bureau travaille et se réunit en fonction des missions et des tâches de gestion courante. Il travaille et se réunit avec les professionnels associés.

Chapitre V. Employeur

Article 16. Le rôle d'employeur

Il est rappelé que l'Association SOLILLERS est employeur.

La fonction employeur est de la compétence du Conseil d'Administration qui donne délégation au Président, au vice-président et à la Direction (Direction de l'Association et Direction du Centre Social)

Au quotidien, le rôle d'employeur et la fonction inhérente sont tenus par la Direction (Direction de l'Association et Direction du Centre Social).

Chapitre VI. La gestion du Centre Social La Maison Pour Tous

Article 17. La CO GESTION.

Dans tous les projets actuels et futurs de l'association, le Projet Centre Social revêt un caractère particulier dans sa gestion et oblige la mise en place d'un Comité de Gestion appelé le Conseil de Maison.

Le mode gestion choisi pour le Centre Social La Maison Pour Tous de Lillers est la Cogestion. C'est-à-dire une Gestion partagée entre la Ville de Lillers (Gestion Municipale) et l'Association Solillers (Gestion Associative).

L'initiative du Projet émane des habitants (Association, Conseil d'Administration et Collectifs d'habitants). La gestion associative prime sur la gestion municipale dans la mise en place du projet et des actions en accord avec les moyens alloués et/ou obtenus.

Le porteur de l'agrément restera la Ville mais l'Association SOLILLERS portera le projet, ses déclinaisons, ses actions et ses activités.

Le Conseil de Maison est composé d'élus de la Municipalité et d'élus du Conseil d'Administration de l'association SOLILLERS.

La composition du conseil de maison doit respecter la règle de la parité entre la Ville et l'Association. Ainsi, le conseil de maison est composé de 12 membres soit 6 membres représentant la Ville de Lillers et 6 membres représentant l'Association Solillers

Pour l'association SOLILLERS, les membres du conseil de maison sont les membres élus au bureau de l'association soit entre 3 et 6 membres. Dans le cas où la composition du Bureau de l'Association n'atteint pas le nombre de 6 membres, le nombre manquant de membres pour le conseil de maison sera tiré au sort au sein du Conseil d'Administration.

La municipalité désigne ses membres au conseil de maison au sein du Conseil Municipal, soit 6 membres.

Le Maire et le Président de l'Association SOLILLERS président le Conseil de Maison.

Les points traités par le Conseil de Maison sont les moyens mis à disposition de l'Association SOLILLERS (dans le cadre du projet centre social) par la Ville : Les ressources humaines, le budget alloué, matériel, structures...

Pour assurer la validité de la concertation entre les élus de la Ville et les élus de l'Association, un quorum est nécessaire lors de la réunion du conseil de maison. En effet, la moitié des membres doit être présente lors des échanges.

Le conseil de maison se réunit une fois à l'année entre novembre et décembre.

Un point sur la démarche de décision :

- Sur la question des moyens alloués, le Conseil d'Administration de SOLILLERS fait des propositions au Conseil de Maison en prenant en considération le projet et tous les acteurs (collectifs, administrateurs, professionnels, partenaires).
- Le Conseil de Maison arbitre les décisions quant aux moyens alloués au projet.

- Le Conseil Municipal prend connaissance du projet de délibération du Conseil de Maison et se prononce sur cette proposition en l'état.
- En retour, le Conseil Municipal donne au Conseil d'Administration de SOLILLERS les moyens d'agir pour le projet.

En tant que gestionnaires du Centre Social, la Ville de Lillers et l'association déposent le Budget du Centre Social à la CAF du Pas de Calais afin d'obtenir les Prestations de Services. La Ville de Lillers reste bénéficiaire des Prestations.

Chapitre VII. La composition du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration :

- Doivent à avoir 17 ans révolus
- Doivent bénéficier de leurs droits civiques.
- Être adhérent de l'association à l'ouverture de l'Assemblée générale

Les salariés et intervenants professionnels de l'association ne peuvent pas être membre du Conseil d'Administration.

Les personnes ayant un lien de parenté direct (jusqu'au 3^{ème} degré) avec un ou une salarié(e) ne peuvent pas être membre du Conseil d'Administration.

Les élus au Conseil Municipal de la Ville de Lillers ne peuvent pas être membre du Conseil d'Administration.

Pour être membre du Conseil d'Administration, il faut faire acte de candidature à l'Assemblée Générale ou être coopter par le Conseil d'Administration.

Chapitre VII. Conclusion.

Article 18. Pouvoirs. Projet. Intérêt collectif et intérêt général.

Au travers ces principes, ces valeurs, ces postures et ces instances, les acteurs engagés (administrateurs et salariés) reconnaissent :

- Le Pouvoir de Concertation et de réflexion.
Celui-ci s'exerce dans toutes les instances, collectifs, collèges et groupes.
- Le Pouvoir de décision.
Qui s'exerce par le débat et le vote dans le Conseil d'Administration et le Bureau.
Qui s'exerce par le débat et l'arbitrage dans les toutes autres instances, collectifs, collèges et groupes.
- Le Pouvoir d'arbitrage.
Qui s'exerce par la Direction et/ou le Président.
- Les Projets de l'Association SOLILLERS

En le faisant vivre, en le portant, en le défendant et en s'y référant.

- Le principe fondamental de privilégier l'intérêt collectif et général à l'intérêt individuel.

Ce règlement est transmis à l'ensemble des acteurs engagés.

Pour les dirigeants, tout manquement au présent règlement peut entraîner la radiation du Conseil d'Administration et/ou la perte du statut d'adhérent. Cette décision est prise par le Conseil d'Administration, le Président et la Direction étant responsables de son application.

Pour les salariés, tout manquement au présent règlement peut entraîner une sanction, celle-ci pourra aller jusqu'à rupture du contrat ou la fin de la mise à disposition. Cette décision est prise ou demandée par le Conseil d'Administration, le Président et la Direction.

Le budget de l'Association Solillers

N° de compte	Intitulés	CENTRE SOCIAL	EVS	BP 2023
60	ACHATS	49 800,00 €	18 750,00 €	68 550,00 €
606110	Electricité - Gaz - Eau	200,00 €	2 200,00 €	2 400,00 €
606130	Carburants	1 100,00 €	700,00 €	1 800,00 €
606300	Fournitures d'entretien et réparation	2 500,00 €	4 000,00 €	6 500,00 €
606310	Petits équipements et matériel	8 000,00 €	3 000,00 €	11 000,00 €
606311	Fournitures d'entretien (nettoyage)	1 000,00 €	150,00 €	1 150,00 €
606312	Pharmacie	1 500,00 €		1 500,00 €
606320	Fournitures d'activités	8 000,00 €	1 500,00 €	9 500,00 €
606400	Fournitures administratives	1 500,00 €	200,00 €	1 700,00 €
606810	Alimentations boissons	19 000,00 €	1 000,00 €	20 000,00 €
606811	Epicerie et cantine	7 000,00 €	6 000,00 €	13 000,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	24 000,00 €	20 000,00 €	44 000,00 €
613200	Locations immobilières		13 500,00 €	13 500,00 €
613400	Frais hébergement	10 000,00 €		10 000,00 €
613500	Locations mobilières	5 000,00 €		5 000,00 €
615100	Entretien Réparation	- €	6 500,00 €	6 500,00 €
616100	Assurances	6 000,00 €		6 000,00 €
618100	Documentation / Formation des bénévoles	3 000,00 €		3 000,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	68 000,00 €	7 200,00 €	75 200,00 €
622600	Honoraires	11 200,00 €	1 800,00 €	13 000,00 €
623000	Publicité Communication	1 500,00 €	1 500,00 €	3 000,00 €
623800	Dons	300,00 €		300,00 €
625110	Déplacement personnels	4 500,00 €		4 500,00 €
625600	Missions réceptions	700,00 €		700,00 €
626000	Frais Postaux	400,00 €		400,00 €

626110	Abonnements logiciels et revues	4 000,00 €		4 000,00 €
626300	Téléphone	1 500,00 €	700,00 €	2 200,00 €
627000	Services bancaires	800,00 €		800,00 €
627100	Cotisation	5 100,00 €	1 200,00 €	6 300,00 €
628200	Droits d'entrées	6 000,00 €		6 000,00 €
628210	Transports d'activités	12 000,00 €	1 000,00 €	13 000,00 €
628220	Prestations d'activité	8 000,00 €	1 000,00 €	9 000,00 €
628600	Formation des salariés	12 000,00 €		12 000,00 €
63	IMPOTS TAXES	- €	- €	- €
631100	Taxes sur les salaires			- €
633000	Formation employeur continue			- €
64	CHARGES DE PERSONNEL	487 100,00 €	76 732,00 €	563 832,00 €
641100	Salaires bruts	329 745,18 €	53 419,74 €	383 164,92 €
641100	Salaires brut sup	15 000,00 €	2 000,00 €	17 000,00 €
645100	Charges sociales / URSSAF	139 154,99 €	20 731,50 €	159 886,49 €
64871	Indemnités services civiques et chèques cadhoc	3 199,83 €	580,76 €	3 780,59 €
86	CONTRIBUTIONS CHARGES	365 682,00 €	100 000,00 €	465 682,00 €
861	Mise à disposition de biens et matériel	65 682,00 €		65 682,00 €
864	Personnel bénévole	300 000,00 €	100 000,00 €	400 000,00 €
SOUS TOTAL Hors contributions		628 900,00 €	122 682,00 €	751 582,00 €
TOTAL		994 582,00 €	222 682,00 €	1 217 264,00 €

N° de compte	Intitulés	CENTRE SOCIAL	EVS	BP 2022
70	VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS	13 000,00 €	1 000,00 €	14 000,00 €
706102	Ventes autofinancement	3 000,00 €	1 000,00 €	4 000,00 €
706102	Ventes formation ENTRELACES	10 000,00 €		10 000,00 €
74	SUBVENTIONS	605 900,00 €	120 682,00 €	726 582,00 €
741000	Etat Politique de la Ville	20 000,00 €	20 000,00 €	40 000,00 €
741000	Etat Politique de la Ville +	10 000,00 €		10 000,00 €
741300	Etat Divers Adulte Relais	40 000,00 €	20 000,00 €	60 000,00 €
741310	Etat FONJEP	7 164,00 €		7 164,00 €
742000	Région fonctionnement NQE	10 000,00 €		10 000,00 €
742000	Région Politique Ville	5 000,00 €	5 000,00 €	10 000,00 €
743000	Département	4 000,00 €	4 000,00 €	8 000,00 €
744100	Commune subvention	262 664,00 €	20 000,00 €	282 664,00 €
744200	CAF COORDO PARENTALITE	52 000,00 €		52 000,00 €
744300	CAF PS AGC	70 785,00 €		70 785,00 €
744400	CAF PS ACF	23 682,00 €		23 682,00 €
744400	CAF AIDE COMP	20 000,00 €		20 000,00 €
745000	CAF REAAP	15 000,00 €	15 000,00 €	30 000,00 €
745000	CAF AIDE COMP ANIMATION LOCALE		8 000,00 €	8 000,00 €
745000	CAF FPT			- €
746200	PS EVS		23 682,00 €	23 682,00 €
746300	PS JEUNESSE	20 605,00 €		20 605,00 €
746500	PS CLAS	20 000,00 €		20 000,00 €
748000	Agglomération			- €
748000	Pôle emploi		5 000,00 €	5 000,00 €
748000	ANCV	10 000,00 €		10 000,00 €
74800	Fondations	15 000,00 €		15 000,00 €
74800	Autres financements privés			- €

74800	Autres financements publics privés			- €
75 A 77	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €
756000	Cotisations Adhésions	2 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €
78	REPRISE SUR FONDS DEDIES/PROV/AMT	- €	- €	- €
78	Fonds dédiés			- €
781	Reprise sur amortissements			- €
791	TRANSFERT DE CHARGES	8 000,00 €		8 000,00 €
87	CONTRIBUTIONS RESSOURCES	365 682,00 €	100 000,00 €	465 682,00 €
870	Bénévolat	300 000,00 €	100 000,00 €	400 000,00 €
871	Prestations en nature	65 682,00 €		65 682,00 €
875	Dons en nature			- €
SOUS TOTAL Hors contributions		628 900,00 €	122 682,00 €	751 582,00 €
TOTAL		994 582,00 €	222 682,00 €	1 217 264,00 €

Le diplôme du directeur de l'Association Solillers

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

UNIVERSITE DE LILLE

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;
Vu l'arrêté du 17 juin 2015 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE DE LILLE habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Christophe PRUVOT, né(e) le 03 juin 1974 à BETHUNE (62) en vue de son inscription en master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

Vu le parcours type Ingénierie de formation et recherche en formation des adultes,

Le diplôme de MASTER de sciences humaines et sociales, mention sciences de l'éducation
est délivré à M. Christophe PRUVOT

au titre de l'année universitaire 2016 - 2017
et confère le **grade de master**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le Mercredi 03 avril 2019

Le titulaire

Le Président

Jean-Christophe CAMART

N° 14145840 2019201600127

La Rectrice d'Académie,
Chancelière des universités

Valérie CABUIL



Les délibérations du Conseil d'Administration



Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 4 octobre 2021.

Présents : DALLONGEVILLE Bruno, DALLONGEVILLE Isabelle, DECROIX Jean-Claude, DUTAILLY Liliane, FILBIEN Gérard, METTE Frédéric, BLONDEL Thérèse, DEWET Angélique, VILIN Fabrice, DEWET Dominique, BAROIS Pascal.

Excusés : DELETTREZ Carine, RANVIN Gilles.

Absents : LAMIAUX Lucienne, CAUHET Christopher, ENGRAND Catherine.

Procuration : Néant.

Le Conseil d'Administration est appelé à délibérer sur l'**ordre du jour** indiqué ci-après :

- Composition du CA, bureau et cooptation.
 - Renouveaulement du projet social MPT & O2V.
 - Budget et RH.
 - Subventions 2022.
 - Responsabilité du projet et accompagnement des administrateurs.
-

➤ **Composition du CA, bureau et cooptation.**

- Le CA acte la démission de Laëtitia DELAIRE (courrier du 9 septembre 2021 adressé au Président, annexé)
- Les administrateurs rappellent qu'une place est vacante liée au décès cet été, de notre ami Timothée ALLART.

- Le CA constate l'absence de Christopher CAUET et de Catherine ENGRAND depuis leur élection et malgré les relances par mails et par téléphone.

Il est demandé au CA de se positionner sur la sortie du CA des 2 administrateurs absents.

Unanimité des membres présents soit 11 voix.

Il est rappelé les règles de la cooptation au sein du conseil d'administration.

4 habitants présentent leur candidature à la cooptation :

- Béatrice PRUVOST,
- Jérôme DERACHE,
- Raymond COTTON,
- Patrick TELLIER.

Il est demandé aux administrateurs de se positionner sur la cooptation de :

Béatrice PRUVOST
POUR : 8
CONTRE : 0
ABSTENTION : 3

Jérôme DERACHE
POUR : 7
CONTRE : 0
ABSTENTION : 4

Raymond COTTON
POUR : 9
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2

Patrick TELLIER
POUR : 9
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2

Béatrice PRUVOST, Jérôme DERACHE, Raymond COTTON et Patrick TELLIER intègrent le Conseil d'Administration jusqu'aux nouvelles élections lors de la prochaine assemblée générale.

Il est proposé d'accueillir les nouveaux administrateurs lors d'un conseil d'administration « dinatoire » **le 18 octobre 2021 à 18h30**. Il sera procédé à l'élection des postes vacants du bureau : trésorier et trésorier adjoint.

➤ **Renouveau du projet social MPT & O2V.**

L'année 2021 sera marquée par la réécriture des projets sociaux de la Maison Pour Tous et de l'Oasis 2 Vies pour les 4 ans à venir (agrément CAF 2023 – 2026). Les administrateurs seront partie prenante dans les groupes de travail autour de la réécriture des projets.

Un Copil restreint VILLE / CAF/ Fédération des Centres Sociaux / SOLILLERS devrait se tenir le 12 octobre 2021 ou le 12 novembre 2021 de 9h30 à 12h.

A l'ordre du jour :

- La démarche de renouvellement des projets MPT & O2V.

- Le modèle de gestion du Centre Social.

La proposition de date et d'ordre du jour a été faite à Madame le Maire.
Sans retour à ce jour, le CA prend acte de l'annulation de la date du 12 octobre 2021.

Le CA valorise et réaffirme la plus-value de la cogestion Ville / Solillers pour le projet centre social 2019-2022. Les administrateurs sont dans l'attente d'une prise de position de la Ville quant au modèle de gestion du Centre Social.

➤ **Budget et RH.**

Un pré-compte de résultats de clôture de l'exercice 2021 a été établi.

Il est demandé au CA d'autoriser le Président, en fonction du pré-compte de résultats, d'arbitrer le montant d'une prime exceptionnelle (prime Macron défiscalisée) ainsi que le versement de chèques cadeaux aux salariés de Solillers par décision unilatérale de l'employeur.

Unanimité des membres présents soit 11 voix.

Pour information : rupture conventionnelle du contrat de travail de Audrey PRZYBYLSKI : sauf retour négatif de la DREETS (Direction du Travail), la rupture du contrat de travail sera effective le 8 octobre 2021.

Le Président et la direction se laissent le temps de la réflexion et des projections budgétaires 2022 pour un éventuel remplacement du poste de chargé de communication.

Le recrutement est en cours à l'Oasis 2 Vies. Fin de réception des candidatures cette semaine. Le jury d'entretien est programmé le lundi 18 octobre 2021.

➤ **Subventions 2022.**

Il est demandé aux administrateurs, d'autoriser la Direction et le Président à engager toutes les demandes de financements 2022 pour les projets du Centre Social la Maison Pour Tous, l'Espace de Vie Sociale L'Oasis 2 Vies et l'organisme de formation Entrelacés :

- CAF REAAP
- CAF CLAS
- CAF PS Jeunes
- CAF FPT
- Politique de la Ville – État
- La Région
- Le Département
- Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane
- Pôle Emploi
- Fondations

- Tout autres organismes publics ou privés pouvant concourir au projet de l'association Solillers ou de ses structures.

Unanimité des membres présents soit 11 voix.

➤ **Responsabilité du projet et accompagnement des administrateurs.**

Il s'agit de travailler collectivement à des temps d'explications et d'accompagnement de toutes et de tous sur la pédagogie et la philosophie du projet : habitants, bénévoles, administrateurs, intervenants, salariés, partenaires, etc.

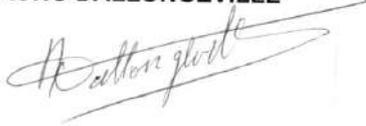
Nous avons une responsabilité collective dans le portage des décisions et du sens du projet.

La démarche de renouvellement des projets permettra de travailler cet accompagnement de toutes et de tous, le sens et la philosophie du projet de Solillers et des structures : la Maison Pour Tous et l'Oasis 2 Vies.

Fin du CA à 19h20, après épuisement de l'ordre du jour.

Fait le 4 octobre 2021, A Lillers.

**LE PRESIDENT
BRUNO DALLONGEVILLE**



**LE SECRETAIRE
DOMINIQUE DEWET**





Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 21 juillet 2022.

A 18h à la Maison Pour Tous.

Présents : Pascal BAROIS, Thérèse BLONDEL, Jean CARON, Bruno DALLONGEVILLE, Isabelle DALLONGEVILLE, Jean-Claude DECROIX, Cindy DEGRAEVE, Sylvie DE ROECK, Angélique DEWET, Dominique DEWET, Frédéric METTE, Béatrice PRUVOST, Gilles RANVIN, Thierry ROCK, Patrick TELLIER, Fabrice VILIN.

Excusés : Marie-Claude BOULET, Liliane DUTAILLY.

Absents : Néant.

Procurations : Néant.

Invités : Christophe PRUVOT, Marie NOWICKI.

Le quorum étant atteint, le CA est ouvert à 18H.

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux administrateurs pour leur premier conseil d'administration. Collectivement, nous les remercions pour leur engagement.

➤ **Retours sur les cellules de veille et la situation Ville / Solillers depuis mars 2022**

Afin que l'ensemble des administrateurs soient au même niveau d'informations, Christophe Pruvot, Marie Nowicki et Bruno Dallongeville reviennent sur la situation avec la ville de Lillers depuis mars 2022 et les cellules de veille des 2, 10 et 27 juin dernier.

➤ **Portage associatif du projet social la Maison Pour Tous 2023-2026**

Les administrateurs sont invités à se positionner quant au PORTAGE ASSOCIATIF du projet social 2023-2026 pour le centre social la maison pour tous.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (favorable au maintien de la cogestion Ville / Solillers)

A ce jour et en l'absence d'arbitrage financier de la ville de Lillers (CF relevé de décisions – cellule de veille du 27 juin 2022), les administrateurs demandent au Président d'adresser un courrier à Madame le Maire, actant la gestion associative au 1^{er} janvier 2023 et présentant un budget prévisionnel 2023-2026 sur la base d'une subvention annuelle municipale à hauteur de 330 000€.

Le courrier à Madame le Maire est annexé au présent procès-verbal.

➤ **Démarche de renouvellement des projets sociaux 2023-2026**

Les administrateurs sont invités à autoriser la direction à déposer auprès de la CAF du Pas-de-Calais, les demandes de renouvellements d'agrèments des projets sociaux 2023-2026 pour le centre social la maison pour tous et pour l'espace de vie sociale l'oasis 2 Vies, portés par l'association Solillers.

Votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ **Élection des membres du bureau**

Suite à l'assemblée générale du 22 juin 2022, le bureau de l'association sera élu lors du prochain conseil d'administration de rentrée (septembre / octobre 2022).

➤ **Accompagnement des administrateurs**

Afin d'accompagner les administrateurs (nouvellement élus et plus « anciens ») dans leurs fonctions, sur le projet de l'association et les projets sociaux de territoire, la direction propose deux temps de formation à la rentrée :

Le mardi 13 et jeudi 15 septembre de 17h à 19h. (Lieu à préciser)

L'ordre du jour étant épuisé, fin du CA à 20h.

Fait le 21 juillet 2022, A Lillers

**LE PRESIDENT
BRUNO DALLONGEVILLE**

**LE SECRÉTAIRE
DOMINIQUE DEWET**

Association
"SOLLERS, Solidarité à Lillers
Place des F.F.I.
62190 LILLERS
Tél. 03 21 52 77 14

Manifeste des acteurs en Pédagogie Sociale

Texte synthétisé par Ewelina Cazottes,
Laurent Ott, Mathieu Depoël.

Manifeste réalisé sur la base de concertation de 9 associations, intervenant en Pédagogie sociale, et discuté et adopté lors du Festival de Pédagogie sociale, de Chilly-Mazarin, le 29 Mai 2021.



1. L'Urgence d'agir

Il est urgent de mettre un terme aux freins imposés aux actions qui prennent la rue pour terrain d'activité.

Une crise sociale de grande ampleur est en cours et a accentué l'éloignement de plus en plus d'enfants et de familles précaires, vis-à-vis du soutien traditionnel des institutions éducatives, sociales, éducatives et culturelles.

Nous dénonçons les difficultés à exister et à financer ces actions. Il s'agit le plus souvent des difficultés liées au déni de légitimité, de freins idéologiques, de concurrence déloyale avec les grosses structures qui sont représentés par les Fédérations Nationales et qui ont des moyens financiers importants.

Dans le cas le plus difficile, certains acteurs connaissent des conflits ouverts avec des municipalités, soucieuses de faire taire les besoins sociaux. Cela impacte fortement et limite le travail quotidien de ces structures.

Majoritairement, les acteurs dénoncent en particulier :

- Des refus de financement.
- Le déni de leur légitimité.
- Le dirigisme et l'autoritarisme avec lesquels sont menées les politiques sociales, et en particulier la logique « du haut vers le bas », qui ignore les réalités sociales de terrain.
- Les freins idéologiques, opposés aux acteurs en Pédagogie sociale, qui

imposent une lecture lissée et faussée des problèmes sociaux, éducatifs et institutionnels.

- Un manque cruel de moyens et donc aussi en personnels pour répondre aux besoins criants.
- Une situation imposée aux acteurs qui ont le courage et l'honnêteté de s'investir dans ces actions concrètes, qui subissent du bénévolat imposé ou de très faibles rémunérations.
- La concurrence imposée, avec complaisance soit avec des grandes institutions déconnectées des réalités sociales, soit avec des petites associations locales, qui pratiquent le clientélisme.
- Une volonté de limiter, réduire ou interdire par tous moyens les ateliers et pratiques sociales, de rue.
- La lourdeur et la contrainte administrative des demandes d'autorisations pour s'installer dans la rue pouvant pousser parfois, pour ne pas risquer l'abandon de l'action, à ne plus demander l'autorisation...
- L'amalgame entre pédagogie sociale et dispositif municipal ou gouvernemental de « prévention de la délinquance » et de « tranquillité publique ».



2. Lever les blocages idéologiques

Aujourd'hui, la Présence sociale, sur le terrain, auprès des populations qui subissent les violences sociales, politiques, administratives, économiques, et symboliques, est devenue un acte majeur.

Les institutions cherchent à gagner du temps ; pour ne plus voir la crise sociale majeure qui est en cours, elles se replient sur elles-mêmes et multiplient les barrières vis-à-vis de leurs publics.

Une vague sécuritaire submerge le pays. Ce sécuritarisme à la fois sanitaire et policier, laisse dans l'insécurité sociale et totale, les familles et enfants de milieu populaire.

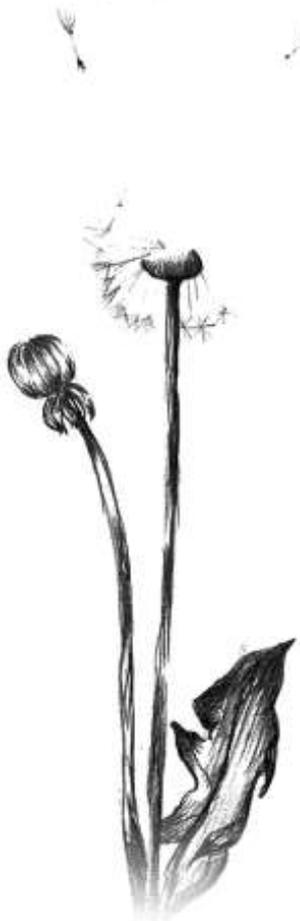
Une politique de pénalisation cherche à faire taire les problématiques qui restent sans solution.

Les acteurs sociaux engagés dans ces réalités subissent pour eux-mêmes les effets de ce « sécuritarisme », sous forme d'obstacles, de freins ou de déni de leurs actions.

Or, les réalités sociales niées, refoulées reviennent toujours, avec leurs lots de drames, de violences en tout genre.

Il faut imposer aujourd'hui réalisme et pragmatisme pour regarder en face l'état de la société, qui se dégrade.

Sortir de l'invisibilité les populations et les problématiques majeures, est devenu une urgence.



3. La transformation sociale : une nécessité

Afin de sortir d'un travail social en voie de bureaucratisation et d'une éducation populaire institutionnalisée par les pouvoirs publics, nous sommes convaincus que la pédagogie sociale peut-être un levier possible de transformation sociale, de lutte éducative et de construction d'une autre société.

Construction d'une autre société parce que nos pratiques pédagogiques, soutenues par une vision du monde inspirée du commun, du global et du collectif, s'inscrivent en opposition à l'ordre néolibéral dominant. Notre pédagogie déroge à la domestication de l'éducation en refusant la division du travail éducatif, la segmentation des pratiques, le découpage de l'éducation par « dispositifs » et soumises aux « marchés publics ».

Notre pédagogie est celle de la réalité, de la proximité et de la connaissance des milieux, nous permettant ainsi d'élaborer un diagnostic permanent des conditions de vie sociales, des inégalités, des injustices vécues dans les quartiers et dans les espaces de vie. Notre légitimité vient de cette connaissance de la réalité, elle nous inspire et nous guide car notre choix est de la transformer plutôt que de la subir, le fatalisme éducatif¹ n'étant pas une option pour nous.

Dans ce contexte, l'initiative collective, citoyenne, politique et libre est considérée et perçue comme une menace ou une défiance de l'ordre établi. Ces conditions d'exercice de la démocratie représente, à nos yeux, un réel danger pour nos avenir communs, le droit individuel ayant pris le pas sur les libertés collectives.

Face à cet autoritarisme, nous revendiquons une pédagogie de la délibération, de la confrontation et de l'entraide avec pour ambition de redonner du sens aux principes de démocratie vivante et permanente. Nous contestons la privatisation du débat public par les experts et technocrates déconnectés des réalités populaires et sociales. Notre pédagogie est donc celle de l'assemblée, du groupe, du débat d'idées et de la responsabilité, indispensables à l'exercice de l'autonomie individuelle et collective.

Au-delà du « vivre ensemble », la pédagogie sociale vise à faire société par le choix du commun : ce que nous partageons et ce que nous vivons ensemble. L'interaction des âges et le refus du clivage des publics rompent avec une société actuelle poussant à la lutte générationnelle, des genres et des identités. La rue étant notre lieu commun, elle centralise les publics, les isolés, les invisibles, les précaires, les indociles. Notre choix est donc d'être là, parmi les communs.

Dans une société qui se fragmente, se confine et se digitalise, la démarche de pédagogie sociale de s'affranchir des cloisons matérielles et mentales n'a jamais été autant d'actualité. Dans cette continuité, nous aspirons également à décloisonner les pratiques en tout genre, ne limitant pas nos actions au travail social ou éducatif. En pédagogie sociale, le travail de la culture² est central notamment via l'expression, la création et l'expérimentation artistique. C'est par ce travail rigoureux de la culture que peut se dessiner le chemin de l'émancipation et non par sa contemplation, car la culture sans visée émancipatrice n'est que divertissement et diversion aux services des puissants. Tel est le cas en pédagogie sociale : la culture est révolte parce que non-soumise aux codes et contraintes du dedans, de la cloison et de l'entre-soi.

¹ FAHRE Paulo, *Pédagogie de l'autonomie*, Toulouse, Eres, 2006, p. 17 et 79

² MAUREL Christian, *Éducation Populaire et travail de la culture*, L'Harmattan, 2000

4. Nous adressons un message

Dans certaines villes, certains quartiers, des associations se voient empêcher de travailler dans la rue. Dans d'autres cas et dans d'autres endroits, il se produit l'inverse : l'injonction des financeurs aux associations à pratiquer le « aller-vers »... Dans ce cas, il est important de poser quelques repères pour ne pas confondre « travail de rue » et « institutionnalisation de la rue » ou encore « colonisation de l'espace public par le pouvoir dominant » :

- Le « aller vers » se construit pédagogiquement et fait écho à une ambition éducative et non à une démarche de visibilité et de communication, voire de racolage. C'est une construction collective qui doit répondre à une orientation politique claire de la part des structures organisatrices. Cette politique peut se traduire par la volonté d'agir dans le milieu de vie des enfants et des familles non pas dans une dynamique de participation mais dans une dynamique d'appropriation de l'espace.
- Le « aller vers » n'est pas de la « délocalisation » d'activités.
- L'idée n'est pas de transférer dans la rue une pratique qui existait auparavant dans les locaux de la structure. Le « aller vers » consiste à construire l'Activité et la pratique à partir des rencontres faites dans le milieu habité.
- Le « aller vers » ne suffit pas à transformer la réalité s'il n'est pas constitué d'une pratique pédagogique émancipatrice et de lien social. En pédagogie sociale, la place de l'activité est donc primordiale pour construire ensemble ce processus d'émancipation. Le « aller vers » est juste le premier pas, la suite appartenant au registre de la pédagogie.
- Le « hors les murs » n'empêche pas d'être « hors sol ». La pratique de la rue nécessite une connaissance de ce qui s'y passe et l'identification des besoins existants pour agir là où il se doit. La pédagogie sociale est une surface de contact avec les publics et les réalités sociales.

En pédagogie sociale, nous ne considérons pas la rue comme un « marché » ou une « foire » vouée à reproduire les inégalités ou autres formes de domination que nous pouvons retrouver dans certains fonctionnements du travail social. La rue à elle seule ne protège pas des dynamiques de « conquête » et du hors-sol institutionnel hélas déconnecté des réalités populaires. La rue ne peut être garante à elle seule de la visée émancipatrice de l'activité car, animée de manière dirigée et autoritaire, celle-ci ne devient pas pour autant libre et emprunte d'émancipation... Cette action restera vectrice de non-choix, d'enfermement, de soumission et d'impuissance même pratiquée en plein air. Le « Hors les murs » n'est donc pas gage de liberté... Le « Aller vers », peut même être un piège quand il serait possible de transférer dans la rue le poison de la domination institutionnelle et les mécanismes d'exclusion issus des fonctionnements bureaucratiques.

En pédagogie sociale, la rue doit être appréhendée comme un espace où le rapport de soumission est combattu par nos propres choix et positionnements pédagogiques.

En conclusion...

La pédagogie sociale n'est pas un dispositif. De ce fait, celle-ci n'est ni évaluable, ni quantifiable, ni transférable mais transmissible, mesurable et vivante. C'est une démarche de co-construction de l'intérêt général dans une perspective d'amélioration des conditions de vie.

